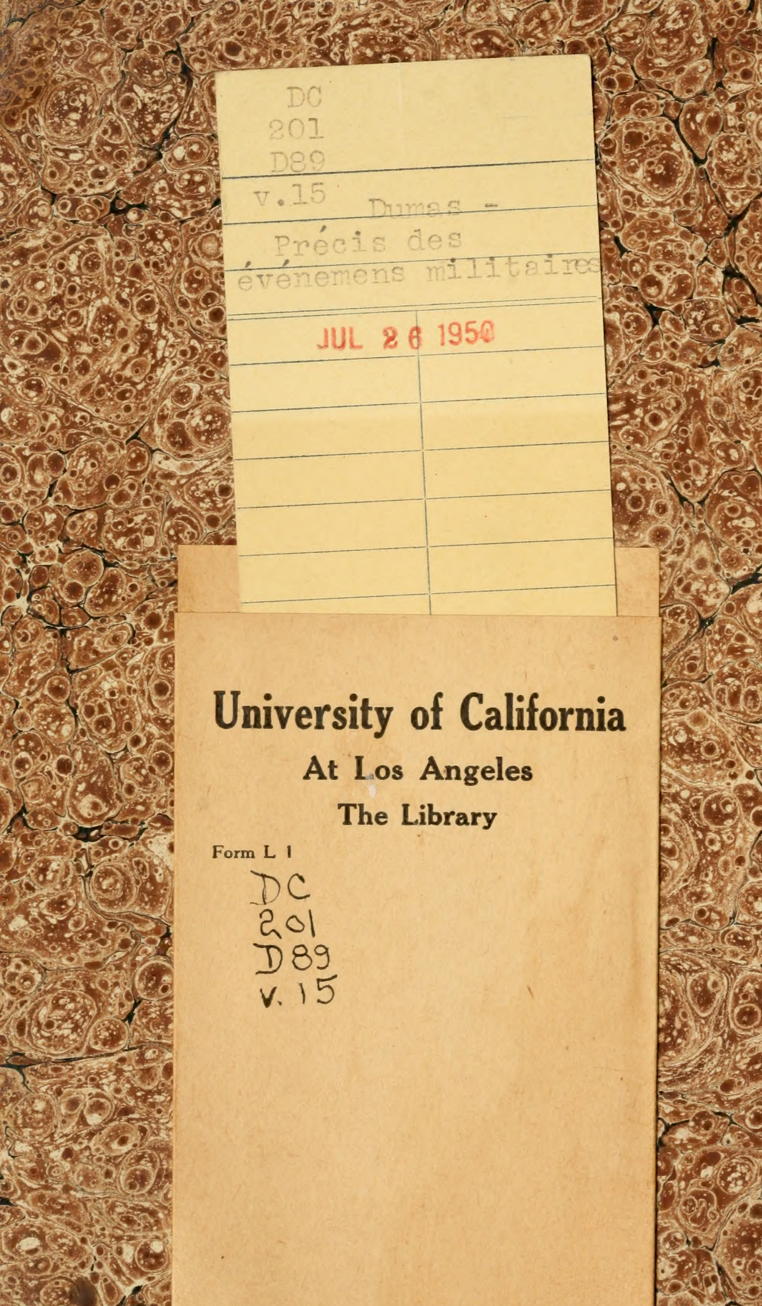
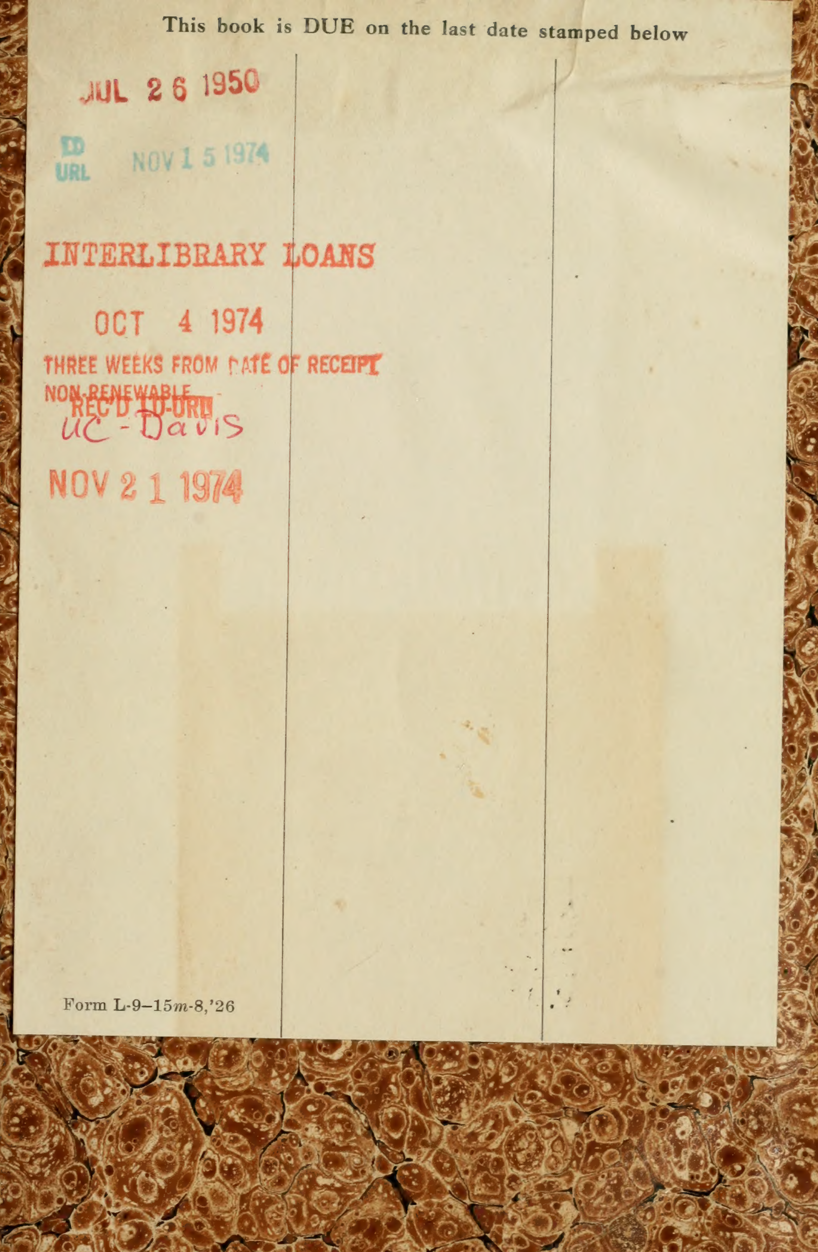



DC
201
D89
v.15
Dumas -
Précis des
événemens militaires
JUL 26 1950
University of California
At Los Angeles
The Library
Form L 1
DC
201
D89
v. 15



PRÉCIS

DES

ÉVÉNEMENS MILITAIRES.

TOME XV.

On trouve dans la même Librairie :

Précis des Événemens militaires, ou Essais historiques sur les campagnes de 1799 à 1814, avec Cartes et Plans ; par M. le lieutenant-général comte Mathieu Dumas.

— Campagne de 1799, nouvelle Édition entièrement refondue. 2 vol. in-8. et un atlas in-fol. oblong. 1817. .... 21 fr.

— Campagne de 1800. 2 vol in-8. et un atlas in-fol. oblong. 1816 .... 30 fr.

— Campagne de 1801. 2 vol. in-8. et un atlas in-fol. oblong. 1817 .... 24 fr.

— Campagne de 1802. 2. vol. in-8. et un atlas in-fol. oblong. 1819 .... 24 fr.

— Campagne de 1803 et 1804. 2 vol. in-8. et un atlas in-fol. .... 24 fr.

— Campagne de 1805. 4 vol. in-8. et atlas. 1822. 48 fr.

Un petit nombre d'exemplaires sur papier vélin, prix double.

PRÉCIS
DES
ÉVÉNEMENS MILITAIRES,
OU
ESSAIS HISTORIQUES
SUR LES CAMPAGNES DE 1799 à 1814,

Avec Cartes et Plans ;

PAR M. LE COMTE MATHIEU DUMAS,
LIEUTENANT-GÉNÉRAL DES ARMÉES DU ROI.

CAMPAGNES DE 1806 ET 1807.

TOME PREMIER.

A PARIS,

Chez TREUTTEL et WÜRTZ, Libraires, rue de Bourbon, n° 17;
A *Strasbourg*, et à *Londres*, même Maison de Commerce.

A HAMBOURG,

Chez PERTHÈS et BESSER, Libraires.

1824.

PRÉCIS
DES
ÉVÉNEMENS MILITAIRES.

CAMPAGNES DE 1806 ET 1807.

CHAPITRE PREMIER.

Résultats de la paix de Presbourg. — *Situation respective des puissances, au commencement de l'année* 1806. — *Traité entre la France et la Prusse.* — *Marche de l'armée commandée par le prince Joseph Napoléon et le maréchal Masséna.* — *La cour de Naples abandonnée par les alliés.* — *Tente vainement de négocier.* — *Essaie un simulacre de défense.* — *Se retire en Sicile.* *Évacuation des états autrichiens.* — *Retour de l'empereur François II à* Vienne. — *Mariage du vice-roi d'Italie avec la princesse de Bavière.* — *Cantonnement de l'armée française en Allemagne.* — *Retour de l'empereur Napoléon à* Paris.

La raison d'État, qu'on pourrait définir la juste appréciation des intérêts de la société,

décide rarement de sa plus grande affaire, celle de la paix ou de la guerre. Telle est notre nature, que nos passions influent également sur nos actes, soit dans la vie publique, soit dans la vie privée. Chaque page de l'histoire démontre vainement cette vérité : les chefs des nations n'écoutèrent presque jamais ses avertissemens. L'un des plus remarquables exemples des conséquences funestes d'une résolution inconsidérée, fut l'accession de la cour de *Vienne* à la coalition formée par l'Angleterre et la Russie, contre la France, en 1805. On a vu, dans le précédent volume, que l'incohérence du plan des alliés, la précipitation exigée par l'Angleterre, la présomption des uns, la lenteur des autres, avaient ouvert une large carrière au génie de Napoléon ; et toutefois, après la catastrophe d'*Austerlitz*, et la paix humiliante de *Presbourg*, ces revers accablans ne furent attribués, par ceux qui avaient conseillé la guerre, qu'à des fautes de stratégie, au mauvais sort des armes ; *la fortune a toujours tort*, mais on lui avait laissé trop à faire.

Il faut pour justifier la résolution de compromettre toutes les ressources de l'État, ou que son existence soit évidemment menacée, comme l'avait été celle de l'Angleterre, ou du moins que la somme des avantages qu'on peut raisonnablement se promettre du succès de la guerre, balance les dommages que peuvent causer de grands revers.

L'Autriche n'eut aucun de ces motifs pour s'engager dans la guerre de 1805; les envahissemens dont on faisait grand bruit; la restauration du trône de Lombardie, remplaçant un simulacre de république; l'incorporation de l'état de *Gênes*, la réunion du Piémont, n'étaient, à proprement parler, que des changemens de mode d'administration de ces pays conquis et reconquis par la France. Leur indépendance, bien qu'elle eût été consignée dans les traités, n'avait aux yeux des puissances aucune réalité : en récriminant contre ces violations, on ne se dissimulait point qu'elles n'ajoutaient rien à la force effective, ni à l'influence de Napoléon; ce n'était pas, pour la cour de *Vienne*, un danger si immi-

nent, qu'il dût la déterminer à entreprendre cette guerre; il était évident qu'elle en supporterait tout le poids, et que la puissance la plus étrangère à ses intérêts territoriaux, l'Angleterre, en recueillerait seule tout l'avantage. Si le ressentiment des affronts que la triple révolution du gouvernement français avait forcé tous les souverains et leur haute noblesse de dévorer en silence, les excitait à se venger, la prudence conseillait surtout à l'Autriche de temporiser pendant l'utile diversion qu'opérait à son profit la guerre maritime; c'était donc une faute irréparable que de s'abandonner sans réserve aux insinuations de l'Angleterre, de changer de rôle avec elle, en attirant en Allemagne toutes les forces du nouvel empire, et de la rendre, comme elle l'a été depuis cette époque, *et le sera encore long-temps*, l'arbitre des destinées de l'Europe.

La victoire d'*Austerlitz* rompit cette troisième coalition, et la paix de *Presbourg* bouleversa momentanément tout le système politique. L'érection des royaumes de Ba-

vière et de Wurtemberg, et du grand-duché de Bade, éleva une grande barrière entre l'Autriche et la France, toute en faveur de celle-ci; ces états, désormais dépendans et feudataires du nouvel empire, devinrent ses véritables frontières orientales, son seul côté vulnérable : la cession du Tyrol couvrait à la fois la Suisse, qui ne devait plus servir de théâtre de guerre, ni de foyer d'intrigues; tous les débouchés de la grande chaîne des Alpes, depuis le *Saint-Gothard* jusques à la Hongrie, toutes les routes militaires vers l'Italie, toutes les communications commerciales furent fermées aux Autrichiens. Depuis la formation des monarchies modernes, aucune d'elles n'avait été si fortement ébranlée : on pouvait douter, en voyant l'abaissement subit de l'Autriche, si le reste de son existence n'était pas dû à la générosité du vainqueur : tout près de sa ruine, elle ne trouva de salut que dans la conservation de son armée, et ce fut peut-être le plus grand service que l'archiduc Charles eût rendu à sa patrie; ce fut avec des provinces qu'on ra-

cheta des soldats, et l'on verra, dans la suite de cette histoire, que c'est avec ces mêmes soldats que l'Autriche a recouvré ses provinces deux fois perdues.

La Russie, quoique partie principale à la journée d'*Austerlitz*, n'avait paru qu'en auxiliaire; les pertes d'hommes et de matériel qu'elle avait faites pouvaient être promptement réparées; sa situation politique n'était point changée; aucune des conditions de la paix ne l'atteignait directement; seulement, la cession de la Dalmatie vénitienne et son incorporation au royaume d'Italie, restreignaient son influence sur la Porte Ottomane, et préparaient un appui au plus ancien allié de la France, toujours menacé par l'accroissement des forces et des ressources d'un si puissant voisin.

La Prusse était dans une situation critique et très singulière; son intervention avant la bataille d'*Austerlitz* avait été toute hostile, et Napoléon pouvait, à bon droit, tourner ses armes contre elle : l'empereur Alexandre avec les débris de son armée ne

lui aurait porté qu'un secours tardif; et l'Autriche, jalouse et justement irritée, n'eût rien entrepris pour sa défense, quand même elle eût été en mesure de le faire; le ministre Haugwitz sentit le danger de cette position, et profita habilement de l'empressement que montrait Napoléon de terminer la guerre; il servit bien sa cour en maintenant le système de neutralité qui lui avait jusqu'alors réussi; mais il alla trop loin, il dévia de la circonspection qu'imposaient les circonstances à une puissance du second ordre. Un traité de paix, conclu à *Vienne*, le 15 décembre 1805, par le comte d'Haugwitz, régla les échanges de territoire entre la Bavière, la Prusse et la France; ce traité était en apparence très-favorable à la cour de *Berlin;* elle cédait à la Bavière le pays d'*Anspach*, et à la France, pour en disposer à son gré, les principautés de *Clèves* et de *Neuchâtel*. La Bavière cédait à la Prusse un territoire de 20,000 âmes de population pour l'arrondissement du margraviat de *Bareuth;* la France garantissait à la Prusse la possession

du pays d'Hanovre et des autres états allemands du roi d'Angleterre. Séduite par le désir de s'agrandir, et de s'assurer avec la navigation exclusive de l'*Elbe*, le port d'*Hambourg*, le plus riche entrepôt du commerce du continent, ambitieuse de jouer à son tour un premier rôle dans les affaires de l'Europe, la cour de *Berlin* n'aperçut pas d'abord le piége que lui tendait l'empereur Napoléon; il ne pouvait faire valoir sur le Hanovre; qu'un droit de conquête déjà bien affaibli, puisque les troupes françaises avaient évacué l'électorat, et que la seule place de *Hamel* était restée en leur pouvoir. La Prusse n'obtenait donc qu'une possession éventuelle, presque rien au-delà d'une simple promesse, tandis que Napoléon atteignait son but en détachant les intérêts de la Prusse de ceux de l'Angleterre, en semant la discorde entre ces deux puissances, et mettant un obstacle presque insurmontable à la formation d'une nouvelle coalition. Nous dirons plus tard quelles furent les suites de ce traité d'échange, et comment la Prusse, également embarras-

sée de la ferme opposition de l'Angleterre, et des refus de la France, fut entraînée dans la même lutte où l'Autriche avait succombé, commit la même faute, et perdit tout le fruit de sa versatile politique.

Les rapports des autres puissances continentales avec les deux principales parties belligérantes, n'éprouvèrent aucun changement, ou ne ressentirent qu'indirectement les conséquences du traité de *Presbourg* : l'Espagne qui venait de payer chèrement, par la perte de la presque totalité de sa marine, son alliance avec la France, était entraînée et n'avait plus à espérer, des chances de la guerre, aucune compensation de ses sacrifices : Napoléon flattait le favori qui la gouvernait honteusement, parce qu'il disposait ainsi des ressources de la péninsule méridionale, et la considérait déjà comme une partie intégrante de son empire d'occident. Vers le nord, l'autre péninsule, la Hollande, cherchait vainement, dans sa nouvelle constitution républicaine, l'ombre de sa liberté; c'était toujours une province

conquise et dépendante de la France, quelque forme de gouvernement ou plutôt d'administration qui lui fût imposée. Le Danemarck, après s'être généreusement sacrifié pour la défense de la liberté des mers, gardait depuis la mort de l'empereur Paul et le changement de système politique de la cour de Russie, une exacte et circonspecte neutralité. La Suède, au contraire, abandonnant la noble cause des droits des neutres, s'était livrée à l'Angleterre; son jeune roi, sacrifiant à sa haine personnelle contre Napoléon, les intérêts de son pays, s'était montré en vrai paladin dans la croisade contre la France; mais la diversion à laquelle il devait concourir avec l'élite de son armée et la division russe du comte de Tolstoy, n'avait plus d'objet depuis la défaite d'*Austerlitz*; l'empereur Alexandre rappelait ses troupes, et les nouvelles dispositions de la Prusse forçaient le roi de Suède à rester inactif à *Stralsund*, et dans les étroites limites de la Poméranie suédoise.

Dans cette nouvelle situation de l'Europe,

les deux grandes nations rivales triomphaient à l'envi, les Anglais sur la mer, les Français sur le continent; *Londres*, comme *Paris*, retentissait des chants de victoire, pendant que les capitales des souverains alliés étaient plongées dans le deuil et la consternation : si la bataille d'*Austerlitz* avait élevé au-dessus de toutes les autres, la réputation des armes françaises, le combat de *Trafalgar* avait établi l'incontestable supériorité de la marine anglaise; ces deux batailles avaient soumis le monde entier à la domination de la France et de l'Angleterre. Si ces deux puissances avaient pu s'entendre pour la partager, la paix générale aurait ôté, pour long-temps, à celles que leurs succès sur l'un et l'autre élément opprimaient également, la possibilité de se relever; il ne leur restait d'autre espoir que la continuation de la lutte engagée entre ces formidables ennemis, dont les vues ambitieuses et diverses dans le but et dans les moyens ne pouvaient se concilier. Quelque brillans que fussent les avantages que la

France avait acquis dans cette campagne, ceux de l'Angleterre étaient plus solides; celle-ci n'avait plus, comme sa rivale, à combattre pour les conserver, à contenir par la force le ressentiment des souverains humiliés; l'expédition qu'elle avait tant redoutée était désormais impossible; elle pouvait, à son gré, porter ses forces sur tous les points du globe; le commerce maritime de toutes les nations était à sa merci; elle avait atteint le plus haut période de prospérité, et pouvait, dans une entière sécurité, prolonger une guerre, pour elle seule profitable, et susciter de nouveaux orages, au risque même de préparer à Napoléon de nouveaux triomphes.

Dans ce rapide aperçu des résultats du traité de *Presbourg*, par rapport aux divers états du continent, nous n'avons pas compris le royaume de Naples, cette belle et malheureuse contrée, qui, n'ayant jamais eu d'existence indépendante et vraiment nationale, change de maître selon les caprices de la fortune, et n'est qu'une facile proie pour

le vainqueur, dans les querelles les plus étrangères à ses intérêts. Pour la troisième fois, pendant cette guerre, la fausse politique et la perfidie de la cour de *Naples* firent passer sous le joug des Français ce peuple turbulent qui ne sait que briser le frein des lois, et qui, aussi incapable de connaître ses droits qu'inhabile à les défendre, trompa toujours les vœux des amis de la vraie liberté.

Deux mois s'étaient à peine écoulés depuis la ratification du traité de neutralité, signé à Paris par M. de Talleyrand et le marquis de Gallo, lorsque la cour de *Naples*, qui l'avait si humblement sollicité, en viola ouvertement toutes les clauses. Elle s'était engagée à ne permettre le débarquement, sur le territoire des Deux-Siciles, d'aucun corps de troupes appartenant aux puissances belligérantes, et à ne confier le commandement de ses propres troupes, et le commandement des places du royaume, à aucun général anglais, prussien, autrichien, russe ou émigré français. Bientôt la belle contenance, et l'espoir des succès de l'archiduc

Charles, dans l'Italie supérieure, et surtout la victoire de l'amiral Nelson au cap *Trafalgar*, firent changer les dispositions du cabinet napolitain. La reine Caroline, qui le dirigeait, regretta cette neutralité qu'elle avait sollicitée; sa fierté s'irrita de l'impuissance à laquelle elle était condamnée; elle résolut, au mépris de la foi jurée, de seconder les alliés de tout son pouvoir. Nous avons déjà fait connaître, dans le récit des événemens de la campagne précédente, les effets de cette résolution, la nomination du général russe de Lascy, au commandement en chef de l'armée napolitaine, et le débarquement de 14,000 Russes et de 10,000 Anglais, sous la protection d'une escadre des deux nations. Le gouvernement napolitain, ne gardant plus aucune mesure, dédaigna de pallier cette violation par des démonstrations de résistance et de contrainte, et de retenir l'ambassadeur français par des explications qui eussent pu laisser une voie ouverte à la négociation : la reine s'exagérant l'avantage de la diversion projetée, et

qui lui paraissait infaillible, pressa les levées, les apprêts, et voulut une guerre à outrance : la foudre d'*Austerlitz* répondit à ces vaines fureurs.

Napoléon reçut à *Schoenbrünn*, le lendemain du jour de la signature du traité de *Presbourg*, la nouvelle de la violation du traité de neutralité par la cour de *Naples :* la fortune ne pouvait mieux servir ses vues. Il saisit avidement l'occasion qu'elle lui offrait de soumettre à ses lois toute la péninsule d'Italie ; son indignation était juste, il la fit éclater dans une proclamation qui fut mise le 27 décembre 1805, à l'ordre du jour de la grande armée. Nous mettons sous les yeux de nos lecteurs cette pièce importante qui servit de manifeste, et décida irrévocablement du sort de la partie continentale du royaume des Deux-Siciles.

« Soldats,

« Depuis dix ans j'ai tout fait pour sau-
« ver le roi de Naples ; il a tout fait pour se
« perdre.

« Après les batailles de *Dego*, de *Mondovi*, de *Lodi*, il ne pouvait m'opposer « qu'une faible résistance : je me fiai aux « paroles de ce prince, et je fus généreux « envers lui.

« Lorsque la seconde coalition fut détruite « à *Marengo*, le roi de Naples, qui, le pre- « mier, avait commencé cette injuste guerre, « abandonné à *Lunéville* par ses alliés, resta « seul et sans défense; il m'implora, et je « lui pardonnai une seconde fois.

« Il y a peu de mois vous étiez aux portes « de Naples; j'avais d'assez légitimes raisons, « et de suspecter la trahison qui se méditait, « et de venger les outrages qui m'avaient « été faits. Je fus encore généreux; je recon- « nus la neutralité de Naples; je vous or- « donnai d'évacuer ce royaume, et pour la « troisième fois, la maison de Naples fut « affermie et sauvée.

« Pardonnerons-nous une quatrième fois? « nous fierons-nous une quatrième fois à « une cour sans foi, sans honneur, sans rai- « son? Non, non! *la dynastie de Naples a*

« *cessé de régner :* son existence est incom-
« patible avec le repos de l'Europe, et l'hon-
« neur de ma couronne.

« Soldats ! marchez, précipitez dans les
« flots, si tant est qu'ils vous attendent, ces
« débiles bataillons des tyrans des mers ;
« montrez au monde de quelle manière
« nous punissons les parjures ; ne tardez pas
« à m'apprendre que l'Italie tout entière est
« soumise à mes lois ou à celles de mes al-
« liés ; que le plus beau pays de la terre est
« affranchi du joug des hommes les plus
« perfides ; que la sainteté des traités est
« vengée, et que les mânes de mes braves
« soldats, égorgés dans les ports de Sicile, à
« leur retour d'Égypte, après avoir échappé
« aux périls des naufrages, des déserts et
« des combats, sont enfin apaisés.

« Soldats ! mon frère marchera à votre
« tête ; il connaît mes projets ; il est le dé-
« positaire de mon autorité ; il a toute ma
« confiance ; environnez-le de toute la
« vôtre. »

Les effets suivirent de près cette mena-

çante proclamation. Napoléon ordonna à son frère de se rendre à Rome, et d'y prendre, comme lieutenant de l'empereur, le commandement en chef de l'armée qui se rassemblait sur la frontière de l'État romain et dans la marche d'*Ancône*. Le maréchal Masséna, spécialement chargé, bien que sous les ordres du prince, de diriger ces opérations, arriva le 9 janvier à *Boulogne*. Le général Gouvion-Saint-Cyr, qui avait été nommé commandant en chef de cette armée, avant la signature du traité de *Presbourg*, au moment où la nouvelle du débarquement des Russes et des Anglais était parvenue au quartier impérial, s'occupait d'organiser ses divisions ; il ne reçut point l'ordre qui aurait dû lui être expédié, de remettre le commandement au maréchal, et cependant de rester de sa personne à la disposition du prince Joseph.

Cette armée, qui, d'après les premières dispositions prescrites au maréchal Masséna, devait être de trente mille hommes, fut portée à un effectif de quarante-cinq mille, indépen-

damment d'une réserve destinée à occuper quelques postes dans l'État romain. Le prince Eugène, vice-roi d'Italie, prit le commandement de toutes les troupes françaises et italiennes qui ne furent pas employées à l'expédition.

L'armée française de Naples fut organisée en trois corps : le premier fort de quinze mille six cents hommes de toutes armes, sous le commandement immédiat du maréchal Masséna; le deuxième de douze mille six cents, sous les ordres du général Reynier; le troisième de dix mille hommes, sous ceux du général Duhesme. (*Voyez* aux Pièces justificatives l'état de cette armée au mois de février 1806.)

Pendant que les divisions se formaient, l'avant-garde avait été placée à *Foligno*; le maréchal Masséna la porta en avant, sur la route de *Rieti*, et établit le 12 janvier son quartier-général à *Spoletto*. Il s'occupa du soin de pourvoir aux besoins de ses troupes, et surtout de former son parc d'artillerie. Le général Dulauloi, qui commandait cette armée, la trouva dans le plus grand dénuement, et parvint à la rétablir avec une

étonnante promptitude, en créant pour ainsi dire les ressources qui lui manquaient.

Le 18 janvier, le maréchal Masséna adressa à l'armée une proclamation, dans laquelle, après avoir excité l'ardeur de ses soldats, et l'émulation des braves, il leur recommandait de ménager le pays ami (les états du pape qu'ils traversaient), et de rester fidèles aux lois de la discipline; il ajoutait, en finissant : « Soldats d'Italie, souvenez-vous « que si nous devons punir une puissance « infidèle aux traités, nous ne sommes point « en guerre avec les peuples; les annales de « notre patrie offrent plus d'un exemple « d'union et de bonne intelligence entre les « Français et les Napolitains. »

La cour de Naples, comme il arrive d'ordinaire aux gouvernemens faibles et passionnés, passa subitement de l'extrême confiance à la terreur. Les nouvelles de la bataille d'*Austerlitz*, du traité de *Presbourg*, et de la résolution de Napoléon, d'envahir le royaume, et de changer la dynastie espagnole, arrivèrent presque en même temps, et les premiers mouvemens de l'armée fran-

çaise achevèrent de porter le trouble et l'effroi dans le conseil. La reine Caroline, dont l'aveugle ressentiment avait provoqué la vengeance du vainqueur, montra seule le courage du désespoir. Voyant s'évanouir en un instant les espérances que lui avaient fait concevoir le désastreux combat de *Trafalgar*, les inspirations de la cour de *Vienne*, et la présence d'une armée alliée, soutenue par une escadre, elle ne voulut point que le roi de Naples cédât sa capitale et son trône sans les avoir défendus. Elle avait déjà fait, en jetant le masque de la neutralité, au moment du débarquement des Russes et des Anglais, tous les préparatifs de guerre que comportait l'état des forces régulières du pays, la nature et l'esprit des diverses populations: trente mille hommes de troupes de ligne napolitaines avaient été dirigés sur les frontières, ou formaient les garnisons des principales places, d'ailleurs bien armées et approvisionnées. On organisait les milices; on excitait l'insurrection dans les Abruzzes et dans les deux Calabres; enfin, les 20,000 Anglo-Russes, sur la fidélité desquels on avait

droit de compter, étaient une réserve précieuse : employés à propos, dans un bon système qu'indiquait la nature du pays, si favorable à la guerre défensive, cette réserve devait inspirer beaucoup de confiance, et rendre l'invasion très-difficile.

Mais cet appui manqua tout à coup; l'empereur Alexandre, dès le lendemain de la bataille d'*Austerlitz*, dépêcha, par la Hongrie et le golfe *Adriatique*, un courrier qui porta au général Lascy l'ordre de retirer, sans le moindre délai, toutes les troupes russes du royaume de Naples, et de les ramener à *Corfou* et dans les autres îles Ioniennes.

La retraite des Russes entraîna celle des Anglais; le général sir James Graig, qui les commandait, les fit embarquer, et fit voile pour la Sicile; il considéra avec raison qu'il valait mieux réserver ces forces pour protéger la partie insulaire du royaume, que de les compromettre, sans espoir de succès, à la défense de la partie continentale. Il résista avec fermeté aux murmures de ses soldats, indignés d'une retraite dont la précipitation

leur semblait honteuse, et aux sollicitations de la reine qui s'obstinait à rester à Naples, et qui eût voulu ne laisser à Joseph Napoléon que les cendres de son palais. Elle fit armer les lazzaronis, prolétaires turbulens, qu'une police sévère ne contenait qu'avec peine, et qui, toujours prêts à profiter des momens de désordre pour se livrer au pillage, effrayaient les habitans propriétaires, bien plus que l'approche des Français. La défense de la frontière des Abruzzes avait été confiée aux seules milices du pays; les troupes de ligne napolitaines avaient fourni les garnisons des places fortes : celle de *Gaëta,* d'environ 8,000 hommes, sous les ordres du prince de Hesse Philipstadt, qui s'y acquit beaucoup de gloire; celles de *Capoue* et des points les plus importans sur la route de la Pouille. Le reste fut concentré à *Naples,* sous les ordres du général Acton, et occupa les forts.

Ainsi abandonnée par les alliés, et réduite à ses propres forces, la cour de Naples profita du peu d'instans qui lui restaient pour

tenter la voie des négociations qu'elle-même s'était fermée. Le cardinal Ruffo, son ambassadeur près du saint-siége, reçut l'ordre de se rendre auprès de l'empereur Napoléon, pour tâcher de détourner l'orage au prix de tous les sacrifices qu'il lui plairait d'exiger; mais cette fois il n'obtint pas même la permission de se présenter devant l'inexorable vainqueur. En même temps le duc de Santa Theodora fut envoyé à Rome au-devant du prince Joseph, et ne réussit pas mieux à suspendre sa marche, sous le spécieux prétexte de cette vaine négociation.

Les conseils de la reine se flattaient encore de l'espoir de faire échouer l'entreprise des Français; il fallait, disaient-ils, après avoir défendu pied à pied les défilés des Abruzzes, et ceux de la haute vallée du *Garigliano,* avec les milices et les bandes de la levée en masse, laisser les ennemis pénétrer jusqu'aux derniers passages des Apennins; n'opposer de front aucun obstacle aux têtes des colonnes, mais harceler leurs flancs et leurs derrières, couper les communications,

et n'attaquer, avec les troupes régulières, que lorsque, fatiguée et détruite en partie par des combats continuels et par le manque de subsistances, surtout pour sa cavalerie et son artillerie, l'armée française se trouverait engagée entre les places de *Gaëta*, de *Capoue* et de *Naples*.

Si la guerre eût été vraiment nationale, si toute la population armée eût été animée d'un même esprit pour défendre le sol d'une véritable patrie, sa liberté, son indépendance, ce plan de guerre défensive, indiqué par la nature du pays, eût été raisonnable; mais il n'y avait pas la moindre apparence de l'intérêt national, qui produit seul ces grandes et fortes résolutions; aucune affection pour le gouvernement, aucun lien commun entre le prince et les sujets; et l'on a vu depuis, dans des circonstances plus favorables au développement de l'esprit public, que le caractère des malheureux habitans de ces belles contrées ne pouvait se relever par lui-même de l'avilissement et de l'apathie où le plongèrent constamment de

siècle en siècle la domination du pouvoir absolu, et le changement de maîtres, toujours favorisé par une stupide aristocratie.

Le plan d'insurrection générale ne put même être essayé; le chef Rodio, qui avait promis de réunir quarante mille hommes dans les Abruzzes, y fut mal accueilli, et revint à *Naples* mettre le comble au découragement. Le roi Ferdinand se décida à passer en Sicile, et s'embarqua le 23 janvier 1806, laissant au prince royal ses pleins pouvoirs, et exhortant ses peuples à se soumettre, comme lui, à la loi de la nécessité. La reine n'imita pas cette résignation; et malgré les conseils du duc d'Ascoli, qui, dans cette déplorable circonstance, sauva la ville de *Naples*, elle essaya de se maintenir quelque temps encore dans la capitale, n'ayant d'autre appui que la garnison, et ces affreux régimens de lazzaronis que le prince royal passait en revue, et s'efforçait d'organiser, tandis que le prince Léopold, son frère, allait, par ordre de sa mère, faire insurger les Calabrois.

Cependant, les désordres allaient crois-

sant; des révoltes éclatèrent au bagne et dans les prisons; les troupes ne pouvaient suffire à contenir ces milices féroces; on découvrit une horrible conspiration dont l'objet était, à la faveur d'un bouleversement général, de livrer la ville au pillage, et de satisfaire des vengeances particulières. Le péril imminent décida les propriétaires à veiller eux-mêmes à leur sûreté; ils formèrent une garde bourgeoise; toute la jeunesse courut aux armes : il fallut combattre et verser le sang des citoyens pour réprimer les bandits. La reine dut entendre de son palais déjà désert, des cris d'animadversion, et des vœux impies appelant les Français comme des libérateurs; trop tard convaincue de l'inutilité de ses efforts, elle s'embarqua précipitamment pour aller rejoindre le roi à *Palerme*.

Cependant le prince Joseph Napoléon venait d'arriver à *Rome*, chez son oncle, le cardinal Fesch, alors ambassadeur de France auprès du saint-siége. Après avoir réglé avec le gouvernement du pape l'affaire des fournitures exigées pour les besoins de l'armée,

il établit son quartier général à *Albano*, où le maréchal Masséna vint prendre ses ordres et arrêter le plan d'invasion.

Il semble qu'après avoir fait connaître les premières dispositions de l'armée française pour effectuer la conquête du royaume de Naples, nous ne devrions pas en interrompre la narration; mais nous avons pensé que, en fixant exclusivement l'attention de nos lecteurs sur les événemens qui se passèrent dans la partie méridionale de la péninsule d'Italie, pendant les six premiers mois de cette année (1806), nous l'aurions trop long-temps distraite de la scène principale où elle est naturellement appelée par les nouveaux intérêts des grandes puissances, et la singulière situation de l'Europe tout entière ébranlée par la bataille d'*Austerlitz*.

Napoléon n'avait pas attendu la conclusion du traité de *Presbourg*, pour saisir d'avance tous les avantages des changemens qui devaient en résulter. Se fondant sur ce qu'il avait garanti aux électeurs de Bavière et de

Wurtemberg, ainsi qu'au margrave de Bade, la pleine souveraineté de leurs états, il autorisa ces princes à prendre possession des domaines appartenant, soit à l'ordre équestre, soit aux ordres teutoniques, et de Saint-Jean-de-Jérusalem, qui se trouvaient enclavés dans leurs territoires. Un ordre du jour, daté de *Schoenbrünn*, le 19 décembre, enjoignit à tous les généraux, gouverneurs et commandans de places et de postes occupés par des troupes françaises, de prêter main forte aux agens des électeurs et du margrave, pour effectuer cette prise de possession; parce que, était-il dit dans cet ordre, la souveraineté de ces trois princes dans leurs états respectifs, n'est pas autre que celle de l'empereur d'Allemagne dans ses propres états héréditaires, et que celle du roi de Prusse, dans le Brandenburg.

L'élévation des maisons de Bavière et de Wurtemberg, à la dignité royale, mit fin aux réclamations qu'avait élevées cette violente application du droit de conquête. Ce fut le 1er janvier 1806 que les deux électeurs

prirent solemnellement le titre de roi : Napoléon venait d'arriver à *Munich*; il y reçut les hommages de la royale cour, et d'une foule de princes accourus pour capter la bienveillance d'un conquérant qui payait avec des couronnes le dévouement et la fidélité de ses alliés.

Cette large base du nouveau système, cette garantie de sécurité donnée à la France par l'interposition de deux monarchies, ses alliées nécessaires, sont peut-être le résultat le plus glorieux des victoires de Napoléon, et vraisemblablement le plus durable : il a laissé des traces profondes ; et l'on jugerait mal des conséquences de cette grande création, si l'on s'arrêtait à ne considérer que celles qu'ont dû produire accidentellement des événemens hors de toute prévoyance humaine. Nous pensons que les grands revers de la France, depuis cette époque, le démembrement de la nouvelle monarchie de Bavière par la rétrocession du Tyrol, les alliances habilement ménagées par l'heureuse Autriche, n'ont pas suffi pour détruire l'ouvrage de Napoléon,

dans cette partie centrale de la politique de l'Allemagne. La Prusse, malgré ses accroissemens ambitieux, a beaucoup perdu de son influence : elle est tombée successivement dans la dépendance de la France et de la Russie; son protectorat des princes protestans et des états du second et du troisième ordre, contre les prétentions de l'Autriche, est resté sans objet; depuis que les monarchies de Bavière et de Wurtemberg se sont affermies par le développement des vrais principes, et l'adoption des formes du gouvernement représentatif, les intérêts de la plus forte population, et de la plus riche partie de l'Allemagne, se groupent autour de ces deux puissances, et tendent à les considérer comme les protectrices de leur indépendance.

Sans doute, en élevant cette double barrière, Napoléon ne songeait guère aux droits et aux libertés de ces peuples; il n'eut en vue que de resserrer l'Autriche, et de tenir une route militaire toujours ouverte jusques au cœur de ses états; il négligea même de protéger les faibles droits acquis aux états de

Wurtemberg, par leur ancienne constitution; il souffrit que le nouveau roi, dès son avènement, concentrât en sa personne tous les pouvoirs, et prononçât la dissolution de la diète. On sait que le successeur de ce prince a magnanimement réparé cette faute, en donnant à son pays une constitution, et qu'il a su la maintenir malgré les insinuations de cabinets moins éclairés. L'élévation du roi de Bavière fut une fête pour ses sujets; il n'avait cessé de se concilier leur affection par la douceur de son gouvernement depuis son avènement à l'électorat, et lorsque plus tard il acquitta les promesses royales, en introduisant dans sa monarchie les formes du gouvernement représentatif, il recueillit à bon droit de nouveaux témoignages de leur reconnaissance, et les bénédictions de tout le peuple allemand. L'histoire dira si la politique libérale de ces deux princes, qui surent prévenir les vœux de leurs sujets, ne fut pas plus sage et plus prévoyante que celle des souverains qui se liguèrent contre la réformation politique, appelée par les vœux de

tous les peuples assez avancés dans la civilisation pour en sentir les avantages.

Réservons cependant, pour d'autres temps, la suite de ces réflexions; elles s'appliqueront mieux à une époque plus récente que celle dont nous nous occupons dans ce moment; car la dernière victoire de Napoléon, établissant sa toute puissance en Allemagne, y comprimait jusqu'à la pensée de la liberté. Le conquérant, pour consolider les nouvelles alliances qu'il venait de former, voulut ajouter des liens de famille à ceux de la reconnaissance, toujours légers et fragiles entre les souverains ; le mariage du prince Eugène de Beauharnais, vice-roi d'Italie, son fils adoptif, avec la princesse Auguste, fille du roi de Bavière, fut négocié et conclu pendant le séjour de l'empereur à *Munich*; et la princesse Stéphanie de Beauharnais, nièce de l'impératrice, fut peu de temps après destinée au prince héréditaire de Bade.

Pendant les fêtes et les réjouissance de la cour de Bavière, les changemens de domination stipulés par le traité de *Presbourg*,

s'exécutaient sans opposition, avec plus ou moins de succès, plus ou moins de reluctance, suivant la diversité des intérêts et des sentimens des populations du sort desquelles le sort des armes avait décidé : déplorable condition des sociétés humaines, que le plus haut degré de civilisation n'en garantit pas mieux que l'état de barbarie! Ainsi, pendant que les Vénitiens, qui depuis le traité de *Campo-Formio* n'avaient plus de patrie, se félicitaient d'être affranchis du joug allemand et réunis au royaume d'Italie, les Tyroliens, les plus fidèles sujets de la maison d'Autriche et ses plus courageux défenseurs, passaient, à regret, sous le nouveau sceptre bavarois.

Napoléon voulut adoucir ces regrets en les dispensant du paiement des neuf millions de contributions de guerre qu'il leur avait imposés : mais ni le temps, ni la douceur du gouvernement paternel du roi Maximilien Joseph ne pouvaient changer l'esprit de ces braves montagnards, et les fondre en un même corps de nation avec leurs voisins et leurs rivaux.

La ville impériale d'*Augsbourg* ne se montra pas moins sensible à la perte de son existence politique : le sénat protesta vainement contre cette violation. L'incorporation s'éfectua, et la Bavière acquit une seconde capitale qui perdait cependant beaucoup de son importance commerciale, en perdant ses libertés.

La réunion de l'électorat de *Satlzbourg*, au territoire bavarois, et la cession de l'évêché de *Wurzbourg*, comme indemnité, à l'archiduc électeur, ci-devant grand-duc de Toscane, eurent lieu en même temps; déjà deux commissaires français, le général Lauriston et le général Mathieu Dumas, avaient été envoyés dans les anciens états vénitiens pour prendre possession de la ville de *Venise*, et des provinces d'Istrie et de Dalmatie; les bouches du *Cattaro* devaient aussi leur être remises; mais les Russes qui, après avoir évacué le royaume de Naples, occupaient en force *Corfou* et les autres îles ioniennes, s'introduisirent dans le golfe, et, de concert avec les Mon-

ténégrins leurs co-religionaires, ils s'établirent dans la ville de *Cattaro :* la garnison autrichienne les reçut comme alliés, et leur abandonna la place et tous les points fortifiés, avant que les commissaires pussent s'y rendre. L'empereur Napoléon, à cause de ses vues ultérieures sur l'Orient, mettait une grande importance à la possession du *Cattaro;* il n'admit point les prétextes dont la cour de *Vienne* essaya de colorer ce manquement de foi; il suspendit l'évacuation de la place de *Braunau,* et exigea que la conduite du commissaire autrichien qu'il soupçonnait d'avoir connivé avec les Russes pour leur faciliter l'occupation des bouches du *Cattaro*, fût examinée et sévèrement punie. Nous reviendrons plus tard sur cette affaire, parce qu'elle devint très-grave; on verra qu'elle servit à couvrir les véritables motifs de Napoléon, pour maintenir l'armée française dans les états du roi de Bavière, en deçà et au-delà du Danube, avantage de position dont il profita très-habilement, comme on le verra, pour masquer ses pre-

miers mouvemens à l'ouverture de la campagne contre la Prusse.

Pendant que le séjour du conquérant à la cour de *Munich* fixait les regards, remuait tous les intérêts de l'Allemagne méridionale à laquelle il commandait en souverain, l'évacuation des provinces restituées à la maison d'Autriche s'exécutait conformément au traité, et à la convention militaire conclue entre le prince de Lichtenstein et le maréchal Berthier, auquel l'empereur Napoléon avait laissé le commandement de l'armée, comme son lieutenant. Les corps d'armée des maréchaux Bernadotte et Mortier durent être sortis de la Bohême et de la Moravie le 11 janvier, dix jours après l'échange des ratifications, et se diriger sur *Freystadt;* celui du maréchal Davoust, qui avait quitté *Presbourg* et ses environs le 6 janvier, continua sa marche vers la Haute-Autriche. Le général Marmont, dont le corps d'armée était destiné à occuper le Frioul et la ligne de l'Isouzo, eut ordre de ne l'y porter, et de n'évacuer le comté de Gratz, la Carniole et

la ville de *Trieste*, que lorsque la division française, qui devait occuper l'Istrie et la Dalmatie, serait en possession de ces deux provinces. Le maréchal Ney replia et cantonna ses troupes dans le pays de *Saltzbourg* : enfin le maréchal Soult, après avoir mis en marche ses divisions cantonnées dans les environs de *Vienne*, évacua cette place le 12 janvier; il fit défiler en grande tenue les derniers régimens de son arrière-garde devant toute la population accourue sur les remparts et les glacis; le service et les clefs de la ville furent remis à la garde bourgeoise et au bourgmestre.

Le lendemain, 13 janvier, l'empereur d'Autriche rentra dans sa capitale; il y fut salué par les acclamations les plus vives et par les témoignages les moins équivoques de dévouement et de fidélité, juste prix de sa résignation aux plus durs sacrifices que le vainqueur pût exiger : la plus mauvaise paix est toujours un grand bienfait pour les peuples, comme aussi la guerre la plus heureuse est toujours pour eux une source de

calamités. François II, éclairé trop tard sur la fausse direction donnée à sa politique, parut résolu à écarter de ses conseils les hommes influens et dévoués au système anglais : Napoléon demandait instamment ce gage de sincérité. Le comte Louis de Cobentzel, ministre des affaires étrangères, et le comte de Colloredo, ministre de cabinet et premier chambellan, qui s'étaient montrés les plus ardens promoteurs de la guerre offensive, donnèrent leur démission; mais cette disgrâce apparente ne put désarmer la méfiance de l'empereur Napoléon, lorsqu'il vit remplacer immédiatement le comte de Cobentzel par M. de Stadion : celui-ci, pendant sa mission à la cour de Russie, avait, en effet, le plus contribué à engager témérairement l'Autriche. Ce témoignage public de la confiance du souverain, donné, dans de telles circonstances, à l'un des agens les plus habiles et les plus actifs de la coalition, mit beaucoup d'aigreur dans les relations, fit soupçonner l'influence de la Russie, et fut un obstacle constant au rétablissement

de la bonne harmonie entre les deux gouvernemens.

Après l'évacuation de *Vienne*, le maréchal Berthier ayant porté le quartier général à *Lintz*, le général Andréossy fut chargé de surveiller auprès du gouvernement autrichien l'exécution du traité et de la convention militaire. Le corps d'armée du maréchal Soult, que précédait celui du maréchal Davoust, continua son mouvement rétrograde, mais ne quitta le cercle de *Saint-Pölten* qu'après y avoir reçu, le 23 janvier, le trésor autrichien, environ 30,000,000, qu'on avait fait revenir de la Hongrie pour payer la contribution de guerre convenue par le traité : ce convoi fut escorté jusqu'à *Paris* par un régiment d'infanterie et un régiment de chasseurs sous les ordres du général Margaron.

Vers la fin de janvier, tous les corps d'armée de la grande armée française d'Allemagne, rétablis conformément à leur première composition, par la rentrée des divisions qui en avaient été détachées, se

trouvèrent en ligne à la hauteur de *Lintz*, en deçà et au-delà du Danube, de *Freystadt* à *Saltzbourg;* ils occupaient ainsi, au delà du *Danube*, la partie occidentale de la Bohême, et en deçà du fleuve, toute la partie de la Haute-Autriche, entre l'*Enns*, la *Traün* et la *Salza* : cette ligne de cantonnemens devait, aux termes du traité, être conservée par les troupes françaises pendant tout le mois de février, et la seule place de *Braunau*, sur l'*Inn*, pendant un mois de plus. Le corps du maréchal Augereau, qui était resté en Suabe, reçut l'ordre d'entrer dans le pays de *Darmstadt*, d'occuper *Francfort* et de rester en communication avec *Mayence*, en portant, entre ces deux places, une division de cavalerie : ce corps d'armée fut renforcé par la division du général Dupont, et dut s'élever jusqu'à un effectif de 30,000 hommes. Une contribution de quatre millions fut imposée à la ville de *Francfort*.

Là se termina la campagne d'Autriche; nous reviendrons à cette dernière position de la grande armée pour rendre compte de

sa retraite et de son séjour prolongé sur le territoire bavarois. Napoléon ne pouvait se dissimuler qu'il n'avait satisfait l'ambition de quelques princes dans le bouleversement des vieilles constitutions de l'empire, qu'en froissant les intérêts du plus grand nombre; les populations répugnaient à ces changemens; il fallait les comprimer par la présence de la force; et d'ailleurs, la politique incertaine de la Prusse et les ressentimens de l'Autriche motivaient assez l'occupation de l'Allemagne méridionale par l'armée française.

Pour conserver cette attitude menaçante, soit par rapport au pays, soit à l'égard de ces deux puissances, Napoléon, pendant son séjour à *Munich*, s'occupa de l'organisation et des établissemens de son armée avec autant d'activité que si elle eût dû rentrer en campagne dès le lendemain. Les maréchaux Lefebvre et Kellermann, qui commandaient les corps d'armée de réserve rassemblés à *Mayence* et à *Strasbourg*, furent vivement pressés de diriger sur les corps de la grande armée tous les conscrits en état d'entrer dans

les rangs, en maintenant cependant l'organisation de leurs corps d'armée. Les gardes nationales, qui avaient été formées soit pour la défense des côtes du nord de l'empire, soit pour les garnisons des places, furent, en vertu d'un décret daté de *Munich*, renvoyées dans leurs foyers.

En rappelant les divers actes de l'empereur Napoléon pendant son séjour à *Munich*, nous ne devons point omettre le statut par lequel il régla la succession à la couronne d'Italie, en y appelant le prince Eugène, qu'il adopta à l'occasion de son mariage avec la princesse de Bavière. Ce statut, qui fixait l'hérédité de la couronne de fer de mâle en mâle, par ordre de primogéniture, dans la famille de Beauharnais, fut immédiatement communiqué au sénat; ce corps y répondit par une adresse de félicitations dans laquelle on remarqua surtout les expressions suivantes : « Votre sagesse, sire, a su trouver l'art heu« heux de lier la France à l'Italie sans les « réunir; de rapprocher, sans les confon« dre, les couronnes qui brillent avec tant

« d'éclat sur votre front auguste; et de ras-
« surer les amis de deux grandes nations sans
« allarmer la prévoyance des gouvernemens
« dont la sollicitude calcule avec le plus d'at-
« tention les chances de l'avenir. »

Napoléon, parti de *Munich* avec l'impératrice Joséphine, repassa le *Danube* précisément cent jours après celui de l'ouverture de la campagne par le passage de ce fleuve : l'histoire n'offre aucun exemple d'une telle expédition; aucun autre conquérant n'exécuta de telles marches, ne livra, dans ce court espace de temps, sur un si vaste théâtre, autant de batailles et de combats, et n'opéra de si grands changemens. Les triomphes d'Alexandre et de César n'ont pas à plus juste titre excité l'étonnement et l'admiration de la postérité, que l'entrée triomphale de Bonaparte à *Strasbourg*, le 22 janvier 1806. Toutes les autorités civiles et militaires, des détachemens des gardes nationales du Haut et Bas-Rhin, une immense population étaient accourus jusqu'aux bords du fleuve, formaient un camp magnifique,

et remplissaient l'espace d'une lieue entre la ville de *Strasbourg* et le pont de *Kehl* : des arcs de triomphe s'élevaient, de distance en distance, depuis les lignes extérieures jusques à l'extrémité de l'île du *Rhin*; le pont était orné de trophées. L'empereur n'atteignit la frontière qu'à six heures du soir; des feux allumés au-delà de *Kehl* s'étendaient jusques aux portes de la ville, entièrement illuminée; les acclamations prolongées, les détonnations d'une nombreuse artillerie, le son des cloches, manifestaient la joie publique. Un triomphe plus pompeux encore, mais non plus flatteur que les hommages des braves Alsaciens, attendait Napoléon aux portes de la capitale; mais il préféra de s'y dérober; il arriva à *Paris*, dans la soirée du 26 janvier, sous le plus strict incognito. On cita comme une preuve de son infatigable activité, qu'après s'être à peine arrêté quelques instans au milieu de sa famille réunie aux Tuileries, il fit appeler plusieurs de ses ministres, et travailla avec eux une partie de la nuit. Dès le point du jour il parcourait les

appartemens du palais restaurés pendant son absence; il ne fit annoncer son retour, par des décharges d'artillerie, qu'au moment de l'ouverture de la séance du conseil d'état, qu'il présida lui-même : il reçut ensuite solennellement les félicitations de tous les corps de l'état. L'enthousiasme était général; toutes les opinions, tous les partis étaient maintenant en France confondus dans un seul et même sentiment; on était fier d'être Français. La gloire des armes n'avait en effet encore, chez aucun peuple, brillé d'un éclat si vif, et il est trop vrai que cette supériorité des armes est dans notre moderne Europe, toute hérissée de forteresses et de soldats, la mesure de la puissance et de la considération : aussi l'on vit à cette époque le gouvernement ottoman, qui naguère avait renouvelé son traité d'alliance avec la Russie, revenir à sa politique naturelle, résister aux nouvelles insinuations des cours de *Londres* et de *Pétersbourg*, et renouer ses anciennes relations avec la France. La Porte reconnut Napoléon comme empereur, en-

voya à *Paris* une ambassade extraordinaire, et ne négligea rien pour faire oublier la conduite qu'elle avait tenue envers l'ambassadeur français, le maréchal Brune.

CHAPITRE II.

Mort de M. Pitt. — Changement de système dans le gouvernement anglais. — Divers événemens outre-mer. — Prise du cap de Bonne-Espérance *et de* Buénos-Ayres *par les Anglais. — Combat naval de* Santo-Domingo.

Affaires d'Italie ; marche de l'armée française. — Reddition de Capoue. *— Entrée des Français à* Naples. *— Retraite et poursuite de l'armée napolitaine. — Sa défaite à* Campo-Ténèse. *— Le prince royal passe en Sicile. — Soumission des Calabres. — Le prince Joseph visite ces provinces. — Son élévation au trône.*

Nouvelles négociations entre la France et la Prusse. — Cession des principautés d'Anspach et de Neuchâtel. — Occupation du Hanovre par les Prussiens. — Protestation de l'Angleterre ; semences de guerre en Allemagne.

Si la destruction de la flotte combinée de France et d'Espagne au cap *Trafalgar*, quoi-

que chèrement achetée par la perte de l'amiral Nelson, avait du moins balancé, aux yeux de l'Angleterre, les désastres des alliés devant *Ulm;* la victoire remportée par Napoléon à *Austerlitz* restait sans compensation. Le vaste plan de guerre conçu par M. Pitt était renversé; les efforts de cette coalition, qu'il avait formée avec tant de peine et tant de sacrifices, n'avaient servi qu'à accroître et à affermir la puissance de Napoléon. Le ministre anglais, dont les forces physiques, épuisées par de longs travaux, déclinaient visiblement, reçut cette nouvelle dans son lit de mort; elle précipita la fin de la carrière de cet illustre et redoutable ennemi de la France. Il s'était fait transporter, le 10 janvier, de *Bath* à sa maison de *Putnay-Heath*, près de *Londres*. La session du parlement qui avait été plusieurs fois prorogé, fut enfin ouverte le 21 janvier pour entendre le discours du trône, qui fut prononcé par lord Hawkesbury. La proposition de l'adresse d'usage rencontra une vive opposition : lord Kooper, dans la

chambre des pairs, et lord Henri Petty, dans la chambre des communes, proposèrent un amendement qui tendait à procéder à une enquête sur la conduite des ministres, considérée comme la cause des désastres des armées alliées : « Il fallait, disaient-ils, s'as-« surer que les ressources prodiguées par « l'Angleterre ne seraient pas employées à « accroître les dangers qu'il fallait préve-« nir, et à agrandir la puissance que l'Eu-« rope entière, aussi-bien que la Grande-« Bretagne, devait, à tout prix, restreindre « dans des limites convenables à l'intérêt « commun. »

La motion dont cet amendement était l'objet, fut différée à cause de l'absence du ministre qui devait défendre les mesures de son administration ; ses amis se flattaient qu'il pourrait bientôt reparaître au parlement, et repousser victorieusement cette attaque ; mais les médecins qui, déjà, avaient exigé qu'il s'abstînt de toute occupation des affaires publiques, déclarèrent qu'ils n'avaient presque plus d'espoir de son rétablissement ; une

fièvre ardente acheva de consumer ses forces épuisées par d'immenses travaux; il eut à peine, dans une continuelle alternative de délire et de léthargie, quelques instans de lucidité, et ne connut même pas le danger de sa situation jusqu'à sa dernière heure (23 janvier 1806.)

Ainsi fut prématurément enlevé de la scène du monde, dans la quarante-septième année de son âge, le célèbre William Pitt. Aucun ministre de la Grande-Bretagne n'avait exercé pendant si long-temps un aussi grand pouvoir, ni joui d'une telle popularité. Sa réputation, comme homme d'état, était fort contestée : l'étendue et la profondeur de ses vues, la justesse de ses combinaisons, sa persistance dans le système d'opposition aux principes de la révolution française, trouvèrent, chez ses contemporains, autant de critiques sévères que d'admirateurs; mais tous, de quelque esprit de parti qu'ils fussent animés, s'accordèrent à reconnaître ses rares et nobles qualités, aussi-bien que la supériorité de ses talens : son désintéressement per-

sonnel, son ardent amour de la patrie, son attachement sincère à l'honneur et à la prospérité du pays, ne furent jamais mis en doute. Il fut un éloquent et puissant orateur, un habile financier, un redoutable adversaire dans les débats du parlement. La postérité seule aura le droit de juger son système et sa politique par rapport à la révolution, qui fut le plus considérable événement de son temps. Lorsqu'il alluma la guerre continentale, avant même de s'y engager; lorsqu'il porta au secours de l'aristocratie européenne, bien plus qu'aux droits des légitimes souverains, toutes les ressources de l'Angleterre, devenues incommensurables par l'adoption et le succès de l'ingénieux système d'amortissement, Pitt n'y fut-il excité que par sa passion et sa jalouse haine contre la France? Voulait-il seulement tirer vengeance de l'émancipation des colonies de l'Amérique septentrionale, humilier la France, écraser sa marine dont la force et les progrès devenaient alarmans, consommer la ruine de ses colonies, enfin achever la conquête de l'em-

pire des mers pour assurer à son pays le monopole du commerce ? Ses plans de guerre continentale n'eurent aucun succès ; il ne put parvenir à donner aux opérations des puissances coalisées, l'ensemble et l'accord nécessaires ; des torrens de sang versé, des trésors dissipés, ne servirent qu'à élever la France au plus haut degré de puissance qu'elle eût jamais atteint : l'héritier de l'éternelle haine jurée par Chatam à la nation rivale, n'avait pas été ébranlé par la dissolution de la première coalition, et les derniers revers des alliés avaient encore affermi sa résolution de poursuivre la guerre avec plus de vigueur et de nouvelles ressources, quand la mort le frappa.

L'antagoniste de William Pitt, non moins illustre que lui, Charles Fox, avait constamment soutenu avec autant d'énergie et plus de franchise que son rival, le système de la non intervention et de l'indépendance respective des nations, sans lesquelles l'ordre social ne saurait être garanti par aucune forme de gouvernement. Fox pensait que ce

droit commun de tous les peuples, dont la source est dans la propre nature de l'homme, était aussi la base dont la politique de la Grande-Bretagne ne devait jamais s'écarter. Que si dès le commencement de la révolution, le gouvernement anglais s'était opposé à l'intervention des puissances continentales dans les affaires de France, que la laissant à elle-même, on ne l'eût point troublée dans l'établissement et la réforme de son gouvernement; les violences, les événemens funestes qui avaient corrompu les principes de cette révolution, n'auraient point eu lieu, et le monstrueux pouvoir militaire, né de ces événemens, n'aurait jamais pu grandir jusques au point d'accabler l'Europe.

Quoique la mauvaise issue de la dernière campagne eût beaucoup diminué le crédit de M. Pitt, un système de conduite politique si favorable à l'accroissement de l'influence de la couronne, et qui flattait à la fois les passions haineuses du peuple contre les Français, et la propension de la haute aristocratie anglaise à se liguer avec celle de tous les

états de l'Europe, ne pouvait manquer de survivre à son auteur. Ce système, décrédité à l'époque de la mort de M. Pitt, se raffermit depuis sous des ministères imbus de ses principes, mais beaucoup moins habiles à modifier leurs effets pour se rendre aussi populaires que lui. On concevait que l'Angleterre avait dû employer toutes ses ressources, et prodiguer son or pour empêcher qu'une puissance quelconque, soit par ses propres forces, soit par ses alliances, acquît, sur le continent européen, une prépondérance égale à celle qu'elle-même avait conquise sur les mers; il y allait de son existence, et Napoléon l'avait prouvé : mais si le but était une fois atteint ou par la guerre ou par la paix, convenait-il au gouvernement anglais de faire de ce motif patriotique le prétexte d'une adhésion secrète à la confédération des souverains, pour soutenir le parti de l'ancienne aristocratie contre l'établissement graduel du régime constitutionnel dans les divers états de l'Europe? Si l'appréhension des souverains pouvait être justifiée par leurs préjugés, par

les ressentimens de l'orgueil humilié, et de tant d'intérêts froissés; si telle était leur erreur, qu'ils ne vissent que révolte et usurpation dans la seule garantie légitime de la légitimité de leurs droits, le gouvernement anglais ne devait pas, même sans l'avouer, soutenir un système aussi contraire à sa constitution qu'à sa politique naturelle. Quelle que pût être la dénomination d'un pouvoir unique sur le continent, république ou monarchie universelle, confédération aristocratique des monarchies, la Grande-Bretagne devait craindre cette tendance vers la centralisation d'intérêts qui lui étaient étrangers, et lui deviendraient bientôt ennemis.

On reprochait au pilote que la mort venait d'enlever, d'avoir engagé témérairement le vaisseau de l'état dans ces écueils, lorsque ses amis proposèrent dans la chambre des communes que ses obsèques fussent faits aux frais de l'état, et qu'on lui érigeât un monument dans l'église de Saint-Pierre de *Westminster*. Le parti de l'opposition s'éleva contre ce témoignage de reconnaissance natio-

nale. M. Windham fit une critique sévère de son administration. M. Fox, en rendant justice à ses *brillans talens, à son éloquence entraînante,* l'accusa de n'avoir pas employé ces heureux dons de la nature au bien de son pays; il lui refusa le titre d'*excellent homme d'état,* ainsi exprimé dans la proposition; il repoussa toute idée de parité entre le lord Chatam et son fils. Le premier, disait-il, avait abaissé la puissance de la France; celui-ci, au contraire, n'avait fait que l'accroître, et laissait la patrie dans la situation la plus alarmante. Lord Castlereagh répliqua vivement. M. Wilberforce, s'indignant de ce qu'on avait l'injustice de n'apprécier le mérite d'un grand homme que d'après le succès de ses plans, rendit hommage aux vertus publiques, aux talens éminens de M. Pitt, et déclara que sa vigueur et sa sagacité avaient préservé l'Angleterre des convulsions de l'esprit révolutionnaire qui avait bouleversé la France. La proposition fut adoptée à la majorité de cent soixante-neuf voix. Une somme de 40,000 livres sterling, pour le paiement

des dettes du ministre, fut votée à l'unanimité.

La mort de M. Pitt ne pouvait manquer d'entraîner la dissolution d'un ministère désuni, et trop faible pour inspirer la confiance nécessaire au maniement des affaires publiques dans des circonstances aussi critiques. Ce ministre, tout-puissant par lui-même, n'était pas soutenu par un véritable parti; la majorité, qu'il avait pour ainsi dire soumise et disciplinée, se composait d'élémens si divers, qu'aussitôt qu'il eut disparu, les anciennes animosités se réveillèrent, et qu'il ne se trouva plus dans l'administration de chef capable de les rallier; aucune association ne put se former entre les fractions de cette majorité, tandis qu'au contraire l'opposition, dirigée par des hommes pleins d'énergie et de talent, voyait grossir ses rangs de jour en jour. Quoique les ministres fussent disposés à céder au vœu de la nation, en appelant au partage du pouvoir des hommes dont le caractère, l'habileté et l'expérience fussent généralement reconnus, la

cour considérait de telles concessions à l'esprit de parti comme des atteintes portées à la prérogative de la couronne dans le libre choix de ses agens ; elle avait, dans tout le cours du règne présent, résisté avec fermeté aux efforts que faisait constamment l'opposition pour faire intervenir indirectement l'opinion et l'influence parlementaires dans la nomination des ministres. Cette fermeté, et l'adresse avec laquelle on s'attachait à rompre l'accord des partis en excitant la jalousie et semant les défiances entre les hommes publics, avaient eu jusqu'alors un plein succès. L'opinion sur ce point s'était enfin établie dans la nation, que dans l'exercice de cette prérogative, la plus précieuse de toutes celles de la couronne, elle devait agir d'une manière absolue et sans contrôle. Il était évident que dans la circonstance présente, cet avantage, si soigneusement conservé, serait perdu sans retour, si, pour satisfaire l'opinion, on faisait des ouvertures aux chefs de l'opposition, et qu'on les consultât pour la composition d'une nouvelle administration.

La cour préféra d'abord de continuer la lutte contre une opposition respectable, devenue plus nombreuse et très populaire : la place de principal ministre, et les divers emplois qu'avait occupés M. Pitt, furent offerts à lord Hawkesbury, qui, après avoir consulté ses amis, refusa de se charger d'un tel fardeau et d'une si grande responsabilité : le public applaudit à sa modestie, mais non à son désintéressement, quand on apprit qu'il avait accepté le gouvernement des cinq ports, la plus considérable sinécure qui fût à la disposition de la couronne.

Toutes les tentatives pour former une administration avec les débris de l'ancien ministère ayant échoué, le roi fit enfin appeler près de lui lord Grenville, et le consulta sur la formation d'un nouveau ministère dont il devait faire partie ; il répondit ce qu'il avait toujours pensé, disait-il, qu'il fallait établir l'administration sur une plus large base, renoncer au principe d'exclusion, et appeler tous les hommes que le pays considérait comme les chefs dirigeant le cours des affai-

res (*all the leading men of the country*). Sa majesté pressant lord Grenville de lui donner son opinion sur le choix de tels hommes, celui-ci crut qu'il était de son devoir de déclarer que M. Fox était la première personne qu'il consulterait sur cet objet : C'est ce que je pensais, dit le roi, et c'est aussi mon intention.

Un changement si prompt et si inattendu dans les sentimens du roi causa autant d'étonnement que de satisfaction; lord Grenville en eut tout l'honneur; il s'empressa de composer, de concert avec M. Fox, une administration digne de la confiance du souverain, et capable de bien servir les intérêts du pays. La base de cette administration, d'après le caractère et les opinions de ces deux hommes d'état, ne pouvait être qu'une coalition ou compromis de la nouvelle et de l'ancienne opposition.

Nous arrêtons pour quelques instans l'attention de nos lecteurs sur cette situation du gouvernement anglais, parce qu'on y trouve, autant que dans les plans encore va-

gues de Napoléon, les causes des événemens politiques de cette époque, et parceque, ainsi que le disait l'éloquent historien de Charles-Quint, *les événemens d'alors n'avaient pas encore consumé toute leur activité.* La nouvelle opposition, dont lord Grenville était le chef, se composait de familles du parti *wigh*, qui s'étaient séparées de M. Fox au commencement de la première guerre de la révolution, pour porter leur appui aux mesures du gouvernement dans ces conjonctures critiques. Les amis particuliers, les relations très-étendues de la famille de lord Grenville, l'estime générale qu'un grand nombre de personnes avaient pour ses talens et son intégrité, avaient rendu son parti très-considérable et fortement uni.

La vieille opposition comprenait tous les Wighs qui, sans se laisser décourager par la tempête de la révolution française, étaient restés fidèlement attachés à M. Fox, l'avaient soutenu dans sa constante opposition contre la guerre, et n'avaient pas plus dévié que leur illustre chef, des principes de la vraie

liberté; les nombreux amis du marquis de Lansdown, tous ceux qui n'avaient cessé de vouloir la paix et la réforme parlementaire, enfin tous les cliens du prince de Galles, suivaient la bannière de Fox.

Cette vieille opposition était la plus populaire dans la masse de la nation; la nouvelle inspirait en général plus de confiance aux hommes d'un rang élevé et aux propriétaires; toutefois ces deux branches réunies ne pouvaient assurer dans la chambre des communes que cent cinquante voix : c'était assez si l'on pouvait compter sur l'appui sincère et *cordial* de la couronne; c'était trop peu si cet appui venait à vaciller. MM. Fox et Grenville, ne voulant pas hasarder leur responsabilité, cherchèrent à s'appuyer sur un tiers parti qui pût leur garantir dans la chambre des communes une majorité ferme et indépendante de la cour; ils ne voulurent cependant pas s'associer aucun des anciens ministres, la plupart jugés insuffisans pour ces hautes fonctions, et qui ne se seraient pas satisfaits d'emplois inférieurs : ils appe-

lèrent les lords Sidmouth, Erskine et Ellenborough : le premier, lord Sidmouth, depuis qu'il avait quitté le ministère pour n'avoir pas voulu s'opposer à l'enquête relative à l'administration de lord Melville, avait conservé beaucoup d'amis et d'influence sur les hommes les plus exercés aux affaires, et à remplir les emplois de seconde ligne; il avait toujours manifesté ses dispositions pour la paix et la réduction des dépenses. Le cabinet fut donc ainsi proposé : lord Erskine, grand chancelier; le comte Fitzwilliam, président du conseil; le vicomte Sidmouth, lord du sceau privé; lord Grenville, premier lord de la trésorerie; lord Howick, premier lord de l'amirauté; le comte de Moira, grand-maître de l'artillerie; M. Windham, secrétaire d'état au département de la guerre; le comte Spencer au département de l'intérieur; M. Fox à celui des affaires étrangères; lord Henry Petty, chancelier de l'échiquier; enfin, lord Ellenborough, chef de justice d'Angleterre. Ce plan d'administration fut présenté par lord Grenville et

accepté par le roi sans aucune altération; il ne pouvait que déplaire à la cour; les opinions de la plupart des membres de ce nouveau cabinet, sur diverses mesures qu'ils avaient ardemment soutenues, et principalement sur l'émancipation des catholiques, étaient contraires aux intentions fréquemment manifestées par sa majesté, ce qui fit craindre qu'il n'y eût de la part de la couronne moins de franchise que de résignation momentanée à l'impérieuse nécessité.

Depuis l'entrée de M. Pitt au ministère, en 1784, on n'avait pas vu de changement aussi complet dans tous les départemens de l'administration publique : on s'étonna d'abord que le principal personnage, M. Fox, maître de choisir son poste, ne se fût pas réservé pour lui et pour l'avantage de ses amis, la place du premier lord de la trésorerie : mais on vit bientôt qu'en arrivant au pouvoir après vingt-deux années d'opposition et de persistance dans le système de paix, il avait à cœur de prouver la sincérité de ses professions, en choisissant le dépar-

tement où il pouvait le mieux les justifier : nul autre que lui ne pouvait travailler aussi efficacement à la pacification générale, car le plus grand obstacle avait disparu; l'étoile de Napoléon, qui n'avait point encore pâli, venait de mettre, à la place de son plus redoutable ennemi, l'homme d'état qui, par son caractère, ses talens et sa bonne foi, avait conquis son estime et désarmé sa méfiance. Jamais les circonstances ne furent et ne seront peut-être aussi favorables au rapprochement des deux premières nations de l'Europe, dont l'ancienne rivalité appartient à des temps, à des intérêts, à un état de choses qui ne sont plus, ou sont près de finir. Vains regrets! la fortune, qui se joue des plus sages comme des plus insensées résolutions des hommes, la faux de la mort, qui d'un seul coup change les destinées des empires comme celles des familles, en disposèrent tout autrement. Mais n'anticipons point, et avant de parler des ouvertures de paix auxquelles ce changement de système donna lieu, recueillons et plaçons ici d'abord

quelques-uns des derniers événemens de la guerre maritime et coloniale. Nous reprendrons ensuite l'épisode de la guerre de Naples, pour n'avoir plus qu'à bien expliquer, sans plus nous en distraire, la complication des intérêts politiques qui précédèrent et amenèrent la guerre de Prusse et de Pologne.

Après la destruction de la flotte combinée de France et d'Espagne à *Trafalgar*, le cours des faciles conquêtes des Anglais et de leurs envahissemens maritimes, ne rencontrait pas plus d'obstacles que celui des agrandissemens territoriaux de l'empire français après la bataille d'*Austerlitz*. Ces deux puissances colossales pouvaient, en s'accordant, se partager impunément le monde; mais la meilleure part, et les plus durables avantages eussent toujours été du côté de l'Angleterre. Le premier fruit que le gouvernement britannique s'empressa de cueillir de la victoire de Nelson, fut d'arracher aux Hollandais l'une de leurs plus précieuses possessions, le cap de *Bonne-Espérance*, la clef de la navigation des Indes orientales,

qui depuis long-temps leur était enviée par les dominateurs des mers orientales.

Pendant la première guerre de la révolution (au mois de septembre 1795), les Anglais s'étaient emparés du cap de *Bonne-Espérance;* il fut à cette époque vaillamment défendu, pendant deux mois, par le gouverneur hollandais Sluisken, contre le corps de troupes débarqué sous les ordres du général Kraig, et sous la protection de l'escadre de l'amiral Elphinston. Leurs efforts réunis eussent échoué, si le général Clarke ne leur avait amené un renfort d'environ 2,000 hommes : les Anglais conservèrent cette précieuse colonie jusqu'au traité d'*Amiens* (mars 1802). Nous avons précédemment fait connaître les entraves qu'ils mirent à la rétrocession à la Hollande stipulée par l'article 6 du traité. On devait présumer qu'ils saisiraient la première occasion favorable d'y rentrer, de s'affermir comme à *Gibraltar,* et d'attaquer plus tard l'*Ile-de-France,* afin de compléter leur échelle de navigation pour la presqu'île de l'Inde.

Cette fois ils employèrent de plus grandes forces qu'en 1795 ; l'expédition fut confiée au commodore sir Home Popham pour la marine. Les troupes de débarquement, au nombre d'environ 6,000 hommes, étaient commandées par le général sir David Baird, officier distingué par ses services dans les Indes orientales ; les généraux Beresford et Fergusson commandaient sous ses ordres chacun une brigade. L'expédition, après avoir relâché et s'être rafraîchie à *San-Salvador,* fit voile pour le *Cap* le 25 novembre 1805, et parut devant la baie de *la Table* le 4 janvier 1806. Les généraux anglais, espérant de surprendre la garnison, tentèrent de faire débarquer les troupes au moment même où l'escadre arrivait au mouillage ; mais la nuit survint, et le lendemain le temps devint si mauvais, et la mer brisait avec tant de force, qu'il fallut renoncer à ce point de débarquement, quoiqu'il n'y en eût aucun autre aussi sûr depuis la baie de *Lospard* jusqu'à la ville du *Cap* : le général Baird préféra de remonter vers le nord

jusqu'à la baie de *Saldahna*, à dix-huit ou vingt lieues de la baie de *la Table*, malgré les difficultés de la marche qu'il aurait à faire pour se porter ensuite sur la ville du *Cap*, plutôt que de retarder encore le débarquement. Le général Beresfort fut envoyé en avant à *Saldahna* avec un régiment d'infanterie et un régiment de dragons : le reste de l'armée devait l'y suivre le lendemain; mais le ressac ayant beaucoup diminué, l'amiral se décida à aborder la terre dans la baie de *Lospard :* les troupes débarquèrent en bon ordre sous la protection de l'artillerie des vaisseaux, sans faire d'autre perte que celle de quelques hommes, par le feu des tirailleurs répandus sur le rivage ; une chaloupe fut engloutie par les vagues.

Le général Baird n'attendit pas le retour du détachement avec lequel le général Beresford avait débarqué à *Saldahna*, et, sans perdre un instant, il marcha sur la ville. Dès qu'il eût atteint le sommet des montagnes *Bleues*, il découvrit, dans la plaine, les troupes hollandaises rangées en bataille, et

prêtes à le recevoir; leur nombre était de quatre à cinq mille hommes (force à peu près égale à celle des Anglais), la plus grande partie de cavalerie. Le gouverneur Janssens, qui les commandait, avait pris une bonne position, et sa ligne était soutenue par vingt-trois pièces de canon. Sir David Baird fit, sur-le-champ, ses dispositions; le général Fergusson attaqua la gauche de la ligne ennemie avec sa brigade; il aborda franchement sous le feu de la mousqueterie et la mitraille : les Hollandais soutinrent avec fermeté le premier feu; mais chargés à la baïonnette, ils plièrent, furent dispersés, et laissèrent sept cents des leurs tués ou blessés sur le champ de bataille.

Après cette action, qui eut lieu le 8 janvier, les Anglais ne pouvaient rencontrer d'obstacles dans leur marche, que le manque d'eau et de vivres, et la nature du terrain coupé et difficile qu'ils devaient traverser. Parvenu à la rivière *Salée*, où il se proposait de camper, le général Baird reçut de la ville, par un parlementaire, des ou-

vertures de capitulation : les articles en furent promptement réglés, et le soir même le fort *Kuocke* fut remis aux troupes anglaises ; le lendemain la capitulation fut signée, et la ville du *Cap* rendue aux armes de sa majesté Britannique, le 10 janvier 1806.

Le général Janssens, avec deux ou trois mille hommes qu'il avait ralliés après l'affaire du 8, s'était retiré vers le pays des Hottentots, et avait pris poste à l'entrée d'un défilé qui conduit au district de *Zwellendam*. Comme il attendait de jour en jour les secours qui lui avaient été annoncés d'Europe et de *Batavia*, il avait résolu de se maintenir dans l'intérieur de la colonie ; mais le général Beresford, qui reçut l'ordre de le poursuivre et de l'attaquer, lui offrit une honorable capitulation, qui fut acceptée le 18 janvier, et en vertu de laquelle le général Janssens, et les troupes sous ses ordres, eurent la faculté de se retirer en Hollande sans être considérés comme prisonniers de guerre. Ainsi fut achevée, en huit jours, la conquête de la

belle colonie du cap de *Bonne-Espérance* et de toutes ses dépendances.

Ce rapide succès excita le commodore Popham, dont la coopération avait été si efficace, à proposer au nouveau gouverneur, sir David Baird, de seconder une expédition que depuis long-temps il avait fort à cœur d'entreprendre, et qu'il considérait comme le plus utile emploi qu'on pût faire, pour l'Angleterre, de la supériorité de ses forces navales. Quoique par ses instructions il dût, jusqu'à ce qu'il eût reçu de nouveaux ordres de l'amirauté, tenir la station du *Cap,* il voyait, dans la facile conquête de *Buénos-Ayres*, des avantages publics et privés si considérables et si certains, qu'il ne balançait pas à emmener avec lui au *Rio de la Plata* tous les vaisseaux et bâtimens armés sous ses ordres, et ne demandait à sir David qu'un petit corps de troupes commandé par le général Beresford, et mis entièrement à sa disposition. Le commodore Popham avait beaucoup contribué à déterminer son gouvernement à saisir la circonstance favorable

pour s'emparer du cap de *Bonne-Espérance* avant que, de concert avec la France, le gouvernement hollandais eût pourvu à sa défense. Il avait aussi, ainsi que d'autres officiers de marine, été consulté par M. Pitt et par lord Melville, sur les projets que leur avait présentés le général Miranda, dans la vue de procurer à l'Angleterre, sur le continent de l'Amérique méridionale, un établissement utile à l'extension de son commerce. Quoique les vains projets de Miranda eussent été abandonnés, le commodore Popham, qui avait d'abord été destiné à commander cette expédition secrète, en était partisan et fort préoccupé. Des informations récentes sur la faiblesse des colonies espagnoles au *Rio de la Plata*, et sur la désaffection de la population indigène envers le gouvernement de la métropole, achevèrent de le déterminer; il parvint à persuader sir David Baird, qui prit sur lui de détacher le général Beresford avec environ mille deux cents hommes.

L'expédition de sir Popham quitta la rade

du *Cap* vers le milieu d'avril, et n'y laissa pas un seul bâtiment armé : il se dirigea d'abord sur l'île *Sainte-Hélène*, où il obtint adroitement du gouverneur un léger renfort. La totalité de ses troupes de débarquement ne s'élevait guère qu'à mille six cents hommes, en y comprenant les soldats de marine. Il arriva dans les premiers jours de juin à l'embouchure du *Rio de la Plata*, encore incertain s'il attaquerait d'abord *Buénos-Ayres* ou *Monte-Video*. Il donna la préférence à *Buénos-Ayres*, fit passer toute sa troupe sur les bâtimens de transport, et après avoir surmonté, avec autant d'habileté que de persévérance, les difficultés d'une navigation épineuse, il effectua son débarquement à douze milles de la ville, devant un corps de deux mille Espagnols postés sur les hauteurs, et qui ne firent aucun mouvement pour l'empêcher. Le général Beresford marcha sur eux; ils prirent la fuite à la première décharge, et abandonnèrent leur artillerie : ils brûlèrent un pont pour assurer leur retraite, et ce fut le seul obstacle que rencon-

tra le général Beresford. Il entra le 27 juin dans la ville de *Buénos-Ayres;* le vice-roi l'avait déjà évacuée avec le peu de troupes de milice qu'il avait sous ses ordres, et s'était retiré à *Cordova.*

Pendant que Beresford marchait sur *Buénos-Ayres*, l'escadre faisait des démonstrations devant *Monte-Video* et *Maldonado* pour jeter l'alarme et contenir les garnisons de ces places, où se trouvaient les troupes régulières de la colonie.

La ville de *Buénos-Ayres* ayant été ainsi livrée, sans défense, à la merci du vainqueur, le général Beresford accorda une sorte de capitulation aux habitans; il protégea, autant qu'il le pouvait dans une telle circonstance, les propriétés individuelles; et, par une politique bien entendue, loin de considérer comme de bonne prise les embarcations du cabotage qui se trouvaient sur la rivière, il fit rendre aux négocians auxquels les cargaisons appartenaient, des marchandises évaluées à un million et demi de dollars : on trouva dans les caisses du gouvernement

un million deux cent mille dollars, qui furent envoyés en Angleterre. On s'empara aussi d'autres deniers publics et de magasins de quinquina pour une valeur de trois millions de dollars, qui furent destinés à être distribués entre les capteurs.

Aussitôt que le gouvernement avait été informé du départ du *Cap* de sir Home Popham, et de l'invasion qu'il avait entreprise, on lui expédia l'ordre de renoncer à cette expédition, et de revenir de sa personne en Angleterre. Cet ordre arriva trop tard, et quand la nouvelle du succès fut répandue, la joie publique, en exagérant les avantages et les conséquences, fit disparaître le blâme que le commodore avait encouru par sa téméraire désobéissance. Il s'était empressé de publier et d'adresser, de son autorité privée, à toutes les places de commerce et aux villes manufacturières, un manifeste pour annoncer l'importance de sa conquête et des sources de richesses qu'il venait d'ouvrir à ses concitoyens. L'illusion fut universelle; on ne parlait que de l'exploitation de mines

inépuisables, de plaines fertiles, d'une population inoffensive qui, fatiguée du joug de ses anciens maîtres, se soumettait avec joie à la nation dont la valeur les avait délivrés de l'esclavage. Mais ceux qui connaissaient l'Amérique méridionale, la situation respective des colonies espagnoles et le caractère des peuples, prévoyaient que cette invasion, au lieu d'ouvrir de nouveaux débouchés au commerce anglais, fermerait, au contraire, ceux qui s'étaient déjà établis; enfin, que la tendance des Américains du sud vers l'indépendance, et leur désir d'imiter les Américains du nord, ne permettait pas de croire qu'ils pussent supporter une domination étrangère. Le gouvernement anglais, qui n'approuvait pas l'expédition de sir Home Popham, se garda bien d'en avouer le motif odieux, la spoliation d'une riche colonie, et l'incitation à l'insurrection; il ne voulut ni caresser ni dissiper l'illusion publique sur les prétendus avantages de cette conquête; il n'encouragea point l'empressement des spéculateurs, et se borna à expédier, comme

d'ordinaire, les ordres du conseil pour régler les transactions commerciales avec les pays soumis par les armes de sa majesté.

Cette conduite circonspecte fut bientôt justifiée par les événemens. Pendant qu'on délibérait à *Londres* sur le meilleur système à adopter par rapport au nouvel établissement de *Buénos-Ayres*, il était déjà retombé dans les mains de l'ennemi. Les Espagnols, surpris et battus par une poignée de soldats, précisément au point où l'attaque était moins vraisemblable et la défense moins préparée, ne tardèrent pas à rougir de leur terreur panique. Honteux de leur défaite, et voyant que les vainqueurs, peu nombreux, n'avaient d'autre garant de la conservation de leur conquête que la soumission et la docilité des habitans, ceux-ci se concertèrent pour les chasser. Pendant que des émissaires de *Buénos-Ayres* parcouraient les campagnes pour les exciter à prendre les armes, une insurrection s'organisait au sein de la cité, sous les yeux même du général Beresford. Sa vigilance ne put ni pénétrer le secret de cette

conjuration patriotique, ni en prévenir l'explosion. Tel est le caractère de la nation espagnole, telle est son horreur profonde de la domination de l'étranger, que sa fierté blessée peut s'humilier jusqu'à la dissimulation, et nourrir dans un impénétrable secret des projets de vengeance jusques au jour où ils sont parvenus à leur maturité : les Anglais l'éprouvèrent.

Le colonel de Linières, français au service d'Espagne, eut la principale part à cette action; le 4 août, à la tête d'un millier d'hommes qu'il avait tirés des garnisons de *Monte-Video* et de *Sacramento,* il traversa la rivière à la faveur d'un épais brouillard, sans être aperçu par la croisière anglaise, et débarqua à *Couchas,* au-dessus de *Buénos-Ayres.* Encouragé par ce renfort, un corps de milices qui s'était déjà approché de la ville, et que le général Beresford avait repoussé, s'avança de nouveau avec beaucoup de résolution : le château fut sommé, le 10 août, de se rendre; la masse des habitans prit les armes, et le danger parut si imminent, que

les Anglais se déterminèrent à évacuer la place et à regagner leurs embarcations; mais retenus par des vents contraires, ils furent attaqués avec fureur dans les rues et sur la grande place, poursuivis, fusillés du haut des maisons; accablés par le nombre, ils furent contraints de mettre bas les armes. Au milieu de ce désordre, Linières, qui avait pris le titre de général en chef, convint avec le général Beresford d'une sorte de capitulation qui devint entre eux un sujet de récriminations, et malgré laquelle treize cents Anglais retenus prisonniers de guerre, furent envoyés dans l'intérieur du pays; deux cents hommes avaient été tués ou blessés dans le combat. Tels furent les fruits amers d'une expédition entreprise par sir Home Popham, sans l'autorisation de son gouvernement. Il était à bord de son vaisseau lorsque la ville fut reprise; il continua de bloquer la rivière avec son escadre, jusqu'à ce que l'arrivée d'un petit corps de troupes, qui lui furent envoyées du cap de *Bonne-Espérance,* le mît en état d'agir offensivement. Il tenta alors,

mais sans succès, de s'emparer de *Monte-Video,* n'ayant pu s'approcher assez des fortifications pour que l'artillerie des vaisseaux pût battre en brèche; il se borna à attaquer le poste de *Maldonado,* où il fit débarquer sa troupe, afin de protéger un mouillage où il pût attendre de nouveaux renforts.

On avait d'abord blâmé l'expédition de sir Home Popham, malgré son succès; sa conduite avait même été soumise à l'examen d'une cour martiale, et juridiquement censurée. Cependant après la reprise de *Buénos-Ayres,* l'honneur des armes qui se trouvait compromis, le désir de s'assurer une possession vers laquelle se portaient avec ardeur les spéculations commerciales, décidèrent le gouvernement anglais à soutenir cette entreprise. Le général Whitelocke y fut envoyé avec trois mille hommes; il s'empara de *Monte-Video,* fit ses préparatifs, et opéra son débarquement dans la petite baie de *Baragon.* Cette fois, les Espagnols opposèrent une vive résistance; mais ils furent repoussés et poursuivis jusqu'à *Buénos-Ayres;* les Anglais y

entrèrent pêle-mêle avec eux, et le général Whitelocke commit la même faute que le général Beresford : le combat, engagé dans les rues, fut soutenu avec vigueur par toute la population armée, barricadée dans les maisons, et faisant un feu meurtrier sur les assaillans. Après avoir perdu plus de la moitié de ses troupes, et rallié difficilement le reste, le général anglais fut contraint d'accepter la capitulation que lui offrit le général Linières. Il n'obtint de se retirer librement que sous la condition d'évacuer *Monte-Video*, et tous les postes que les Anglais avaient occupés sur cette rive de *la Plata*. La convention fut signée à *Buénos-Ayres* le 7 juillet 1807. On voit qu'il s'était écoulé une année entière depuis la première expédition jusqu'à cette dernière, dont l'issue fut encore plus malheureuse pour les Anglais. Malgré notre scrupuleuse attention à ne rapporter les événemens de cette guerre que dans leur ordre chronologique, nous avons rapproché ceux-ci à cause de leur peu de liaison avec ce qui se passait en Europe, et pour n'avoir pas à

ramener nos lecteurs vers un autre hémisphère, en les occupant une seconde fois d'un objet qui n'avait plus d'importance relative.

Il n'en est pas de même de quelques opérations maritimes que tenta Napoléon, avant d'adopter le parti plus sage de retenir dans les ports les débris de ses forces navales jusqu'à ce qu'il les eût refaites et accrues au point de pouvoir lutter, à forces égales, avec les dominateurs des mers. Ces derniers efforts de la marine française trouvent naturellement ici leur place.

Après la destruction de la flotte combinée de France et d'Espagne, au cap *Trafalgar*, l'escadre de *Brest*, que l'amiral Villeneuve aurait pu dégager, au lieu d'aller s'enfermer lui-même à *Cadix*, continuait d'y être bloquée; c'était le reste et la meilleure partie des grands armemens qui, pendant la campagne précédente, avaient étonné l'Europe, et menacé la Grande-Bretagne d'une catastrophe que le génie et l'activité de l'amiral Nelson, autant que les fautes de l'amiral français, avaient prévenue. Napoléon ne put souffrir que des

dépenses si considérables eussent été faites en pure perte : il fallait, disait-il, à la guerre, dans quelque situation qu'on se trouvât, faire le plus de mal possible à l'ennemi. Il résolut donc d'employer tout ce qui lui restait de forces navales à établir des croisières, poursuivre les flottes marchandes, troubler la sécurité de la navigation commerciale des Anglais, et porter des secours aux colonies françaises qui n'étaient pas encore tombées dans leurs mains. Le succès de la croisière du contre-amiral Lallemand, et son heureux retour à *Rochefort*, après avoir, pendant près de six mois, tenu la mer à la hauteur qui lui avait été indiquée pour y attendre le ralliement des escadres combinées, déterminèrent l'empereur Napoléon à ce genre de guerre dont il espérait de grands résultats. Sur les vingt-deux vaisseaux qui se trouvaient réunis à *Brest*, il ordonna que les onze le plus en état de tenir la mer, fussent munis de vivres pour six mois, prissent à bord autant de troupes de débarquement qu'ils en pourraient contenir, et fussent toujours prêts à

appareiller. Le 13 décembre 1805, des vents de nord, très-violens, ayant obligé la croisière anglaise à s'éloigner, la flotte française, composée de onze vaisseaux de ligne, quatre frégates et deux corvettes, sortit de *Brest*, et se divisa en deux escadres, peu de jours après, à la hauteur prescrite. Cinq vaisseaux, deux frégates et une corvette sous le commandement de l'amiral Leisseignes, furent destinés à porter de prompts secours à *Santo-Domingo*. L'amiral Villaumez, avec six vaisseaux et deux frégates, eut ordre de se rendre au cap de *Bonne-Espérance*. La témérité de cette sortie intempestive fut cruellement punie : aucune des deux escadres ne put échapper à la vigilance, à l'activité et à la supériorité des forces de l'ennemi, dans les divers parages où elles devaient agir.

L'amiral Leisseignes, qui montait le vaisseau à trois ponts, l'*Impérial*, de 130 canons, se trouva, après dix jours de navigation, réduit à trois vaisseaux de ligne ; des tempêtes successives avaient forcé deux vaisseaux à se séparer de lui, et avaient causé à toute

l'escadre des avaries qui ne pouvaient se réparer à la mer, et qui rendaient sa navigation très-difficile ; il fut contraint, malgré ses instructions, de prendre sa route sous le vent des *Açores*. Il arriva le 22 janvier devant *Santo-Domingo*, où l'escadre fut ralliée. Après avoir fait débarquer et remis au général Ferrand les troupes et les munitions dont il était chargé, il se détermina à réparer ses vaisseaux sur la rade même. Ces travaux, dans lesquels les marins français n'égalent pas l'habileté et la prestesse de leurs rivaux, se prolongèrent jusqu'au 5 février. L'amiral Leisseignes avait déjà donné l'ordre d'appareiller, lorsque le lendemain, 6 février, la corvette placée en découverte signala l'approche d'une escadre ennemie de onze voiles de guerre, dont sept vaisseaux de ligne. C'était l'amiral Duckworth, qui, parti des eaux de *Cadix*, après avoir cherché vainement l'escadre française dans les parages du cap *Verd*, avait fait voile pour la *Barbade*, où il avait rallié l'amiral Cochrane avec deux vaisseaux. La funeste sécurité des Français lui

donna le temps d'être bien informé et de les surprendre sur une rade ouverte et sans aucun appui. Le combat s'engagea de part et d'autre avec une égale fureur; quatre vaisseaux de l'escadre anglaise s'attachèrent à combattre chacun un des quatre vaisseaux français de 74, et les trois autres se réunirent contre l'*Impérial*, le plus fort et le plus beau vaisseau qui eût jamais été construit dans les chantiers français. En peu de temps ce vaisseau eut une grande partie de son équipage hors de combat, et presque tous ses canons démontés. Deux vaisseaux de 74 (le *Brave* et le *Jupiter*) amenèrent leur pavillon; un troisième (l'*Alexandre*) tint ferme, et finit par tomber désemparé entre les mains de l'ennemi. L'amiral Leisseignes, après avoir perdu presque tout son équipage et ses agrès, hors d'état de manœuvrer, donna l'ordre d'échouer le vaisseau. Le *Diomède*, qui n'avait pas amené son pavillon, imita cette manœuvre. Les Anglais mirent leurs canots à la mer, et incendièrent ces deux vaisseaux. Cette journée acheva d'anéantir la marine fran-

çaise aux yeux de l'Europe, mais non les projets ultérieurs de Napoléon contre l'Angleterre.

En voyant de quelle manière furent conduites par les amiraux anglais ces actions décisives jusques à l'entière destruction de l'ennemi, on ne peut, sans doute, s'empêcher de reconnaître la supériorité de la marine anglaise, la perfection et la stabilité de ses institutions, son excellente discipline, qui rend facile le meilleur emploi des forces, et élève le courage par la confiance mutuelle et l'esprit de corps qu'elle fait naître et perpétue : mais on doit admirer aussi la conduite des marins français dans une guerre constamment malheureuse, leur intrépidité dans ces combats désespérés, où ils n'avaient à attendre, pour prix de leurs efforts, qu'une mort glorieuse ou la plus dure captivité. Dignes d'une meilleure fortune, ils ont du moins prouvé que lorsque le gouvernement voudra fortement rétablir cette principale branche de la force publique, lorsque la nation, éclairée par ses malheurs, en recon-

naîtra la haute importance, et la nécessité des sacrifices qu'elle exige, ni le courage, ni les talens ne manqueront pour égaler nos rivaux.

L'escadre de l'amiral Villaumez, malgré la prudence et l'habileté avec lesquelles sa navigation fut dirigée, n'eut guère un sort plus heureux que celle de Leisseignes. L'amiral ayant touché à l'île de *Noronha* pour prendre des informations, apprit que les Anglais s'étaient emparés du cap de *Bonne-Espérance :* ne pouvant plus remplir le principal objet de sa mission, il fit voile pour la côte du Brésil, et relâcha à *San-Salvador,* après y avoir rafraîchi ses équipages déjà attaqués du scorbut; il se rendit à la *Martinique,* où il arriva vers la fin du mois de juin, sans avoir rencontré l'ennemi. La station anglaise des *Iles-du-Vent,* n'étant alors que de quatre vaisseaux de ligne et trois frégates, sous les ordres de l'amiral Cochrane, celui-ci se borna à observer l'escadre française; l'amiral Villaumez pressentit que la station anglaise serait incessamment renforcée, et qu'il ne tarderait pas à être attaqué

par des forces supérieures. Dès qu'il eût réuni son escadre, il se mit en mer, et se dirigea d'abord vers le nord. Cochrane le suivit sans se compromettre et sans le perdre de vue, jusqu'à ce qu'il fût certain que l'escadre française, au lieu de continuer de s'élever au vent pour retourner en Europe, avait mis le cap sur *Portorico* : il revint alors à *Tortola*, attendre les renforts qui lui étaient annoncés, et laissa seulement deux frégates en observation. En effet, peu de jours après que Villaumez eût quitté la *Martinique*, l'amiral Waren arriva à la *Barbade* avec six vaisseaux de ligne : une autre escadre, sous les ordres de sir Charles Stracham, avait été déjà envoyée en croisière à la recherche de l'amiral Villaumez, et dès qu'on fut informé en Angleterre de son apparition aux *Antilles*, une troisième escadre sous les ordres de sir Thomas Louis fut destinée à couper sa route s'il retournait en Europe; enfin, des ordres furent expédiés à toutes les croisières des attérages pour resserrer le blocus des ports où cette dernière escadre française pourrait

tenter de rentrer si elle échappait à des poursuites si bien combinées.

Ne pouvant plus rien entreprendre, resté seul en but aux forces supérieures qui s'agloméraient sur ses traces, et ne pouvaient manquer de l'atteindre, s'il continuait de naviguer en escadre, l'amiral Villaumez n'avait plus d'autre chance de salut que de disperser ses vaisseaux dans différentes directions, et d'abandonner à la fortune le succès de leur retour en Europe. Avant de prendre ce parti extrême, il se déroba à la vigilance des Anglais, et profitant des vents et des courans, il fit voile pour le golfe de *Floride*, afin de débouquer par le canal de *Bahama*. En arrivant à la côte orientale, il détacha le vaisseau de 74, le *Vétéran*, commandé par Jérôme Bonaparte, frère de l'empereur Napoléon; sa traversée fut heureuse. Il rencontra au nord des *Açores* la flotte marchande de *Québec* sous le convoi d'une frégate, prit et détruisit les bâtimens; mais ayant été chassé par un vaisseau de la croisière anglaise, aux attérages de la côte

de Bretagne, il fut contraint de s'échouer dans le petit port de *Concarneau*, sous la protection des batteries.

Après la séparation du *Vétéran*, le reste de l'escadre de Villaumez fut assailli, abîmé par une furieuse tempête, et entièrement dispersé. Le *Foudroyant*, de quatre-vingt-quatre canons, que montait l'amiral, perdit toute sa mâture, et ne parvint qu'avec beaucoup de peine, avec des mâts de ressource, à se réfugier à la *Havane*, poursuivi, canonné par la frégate l'*Anson*, jusque sous les batteries de *Castel-Moro*. Un autre vaisseau, l'*Impétueux*, de 74, ayant aussi perdu ses mâts, son beaupré et son gouvernail, fut atteint près de la baie de *Chesapeak*, par trois vaisseaux de l'escadre de sir Richard Stracham. Forcé de faire côte, il fut incendié. Deux autres vaisseaux de même rang, également maltraités par la tempête, et qui étaient entrés dans la *Chesapeak*, y furent aussi détruits par les Anglais. Enfin, le *Cassant*, que l'on croyait avoir sombré à la mer, fut, de toute cette escadre, le seul qui eut le bonheur d'y rentrer.

Tel fut le triste résultat des dernières opérations des Français dans la guerre maritime; jamais le triomphe de leurs rivaux n'avait été si complet : ils pouvaient désormais naviguer avec autant de sécurité qu'en pleine paix, employer à leur gré des forces navales surabondantes à transporter leurs troupes de terre partout où il restait quelque dommage à faire à la France, soit pour lui arracher les deux belles colonies qu'elle possédait encore, soit pour aider, par de puissantes diversions, les souverains qui oseraient rallumer la guerre de terre. Ces désastreuses conséquences de l'entière destruction de la marine ne furent pas senties par la nation; le deuil des arsenaux et des grandes places de commerce maritime fut à peine aperçu dans l'ivresse des victoires continentales. On ne s'occupait presque plus en France de la guerre avec l'Angleterre : on se livrait aux espérances qu'avaient fait naître le changement de système depuis la mort de M. Pitt, et l'entrée de M. Fox au ministère; c'était, disait-on, un augure, sinon un gage de la paix générale; l'orage semblait être

dissipé, le tonnerre ne grondait plus qu'au loin, à l'extrémité de la péninsule d'Italie.

Nous avons dit plus haut que le prince Joseph, destiné à fonder une autre dynastie française dans les Deux-Siciles, après s'être arrêté deux jours seulement à *Rome*, avait été prendre à *Albano*, entre les mains du maréchal Masséna, le commandement de l'armée de Naples, que le général Gouvion-Saint-Cyr venait de quitter. Le prince Joseph, qui avait pour ce général la haute estime que lui conciliaient de toute part son caractère, ses rares talens et son expérience, avait espéré qu'il resterait à l'armée, et comptait le trouver au quartier-général; mais comme il n'avait reçu aucun ordre, aucune destination, il était parti pour *Paris*, et s'était croisé en chemin avec le prince, à l'insu de celui-ci. L'empereur Napoléon, qui voulait entourer son frère des meilleurs instrumens dont il pût disposer, se garda de le priver des conseils de Gouvion-Saint-Cyr; il lui ordonna donc de retourner sur-le-champ, « bien certain, disait-il, qu'il con-

« courrait avec zèle, de concert avec Mas-
« séna, à mener à bonne fin cette importante
« affaire, et d'autant plus utilement, qu'ayant
« commandé l'armée française d'observation
« dans le royaume de Naples, nul autre n'y
« pouvait apporter la connaissance qu'il y
« avait acquise de la nature du pays, des
« mœurs et des individus. »

Pendant son séjour à *Albano* le prince Joseph reçut, de la part du prince royal de Naples, la proposition d'une conférence au point de la frontière qu'il aurait désigné. Le prince de Saint-Théodore, chargé de négocier cette entrevue, fut accueilli avec beaucoup d'égards; mais cette démarche n'eut pas plus de succès que celle dont la reine Caroline avait chargé le cardinal Ruffo. Joseph, d'autant mieux informé par ces tentatives, de la nullité des moyens de défense, et de la disposition des esprits dans la capitale, se hâta d'achever ses dispositions, et porta son quartier-général à *Ferentino*.

Avant d'entrer sur le territoire de Naples, le prince, comme lieutenant de l'empereur

Napoléon, adressa au peuple napolitain et aux soldats de son armée, des proclamations qui servirent de réponse aux ouvertures du prince héréditaire. Il disait au peuple : « L'empereur des Français, dont la jus« tice égale la puissance, veut donner un « grand exemple, commandé par l'honneur « de sa couronne, par les intérêts de son « peuple, et par la nécessité de rétablir en « Europe le respect qu'on doit à la foi pu« blique. L'armée que je commande marche « pour punir cette perfidie; mais vous, peu« ples, vous n'avez rien à craindre; ce n'est « pas contre vous que sont dirigées ces ar« mées : les autels, les ministres de notre « culte, vos lois, vos propriétés, seront res« pectés; les soldats français seront vos frè« res ». Il disait à son armée : « Nous com« battrons les Russes et les Anglais, s'ils se « présentent; nous punirons la cour qui les « a appelés, au mépris des stipulations les « plus sacrées : mais nous respecterons les « peuples. Si les troupes de la coalition s'é« loignent, si les Napolitains se montrent

« indifférens à la cause d'une cour qui n'a « cessé de trahir leurs intérêts les plus chers, « il ne nous restera que la gloire d'une exacte « discipline. »

Le 8 février l'armée française commença son mouvement, et l'avant-garde passa le *Garigliano;* le prince Joseph divisa ses troupes en trois corps : le premier, avec lequel il marchait lui-même, était au centre, sous les ordres du maréchal Masséna; il se dirigea par *San-Germano* sur *Capoue;* le second, commandé par le général Reynier, formait l'aile droite, et marcha par *Terracina* sur *Gaëte;* le troisième, composé des corps italiens, sous les ordres du général Lecchi, forma l'aile gauche, et déboucha par *Itri.*

Le maréchal Masséna ne rencontra aucune résistance jusqu'aux portes de *Capoue;* il investit cette place le 12 février, et somma le gouverneur de la rendre sur-le-champ aux armes françaises : celui-ci refusa, et répondit par des coups de canon; mais le lendemain une députation des autorités de

Naples se rendit au quartier-général du prince Joseph, et traita de la reddition de toutes les places fortes : le gouverneur de *Capoue* ouvrit ses portes aux troupes du maréchal.

Il n'en fut pas de même de *Gaëte :* le prince de Hesse-Philipstadt, sommé par le général Reynier, répondit qu'il ne rendrait la place importante qui lui avait été confiée, qu'à la dernière extrémité, et après avoir épuisé toutes ses ressources et tous ses moyens de défense. Reynier, pour resserrer la garnison dans la forteresse, et couvrir la grande route, principale communication entre le pays de Naples et l'État de l'Église, fit attaquer sur-le-champ l'ouvrage le plus avancé : la redoute de *Saint-André,* armée de six pièces de canon, fut enlevée d'assaut. Le général Grigny, qui conduisait l'attaque, y périt de la plus belle mort des braves : il eut la tête emportée par un boulet. Ce général, l'un des plus vieux officiers de l'armée française, s'était, jeune encore, fait distinguer par son intrépidité pendant la

guerre de l'indépendance américaine; il servait alors dans la légion du duc de Lauzun, sous les ordres du comte de Rochambeau.

Le général Reynier ne laissa devant la place de *Gaëte*, étroitement bloquée, que les troupes nécessaires pour observer la garnison, et repousser les sorties qu'elle oserait tenter. Ces sorties, très-périlleuses, à cause du rocher presque isolé par lequel ce *Gibraltar* de l'Italie tient au continent, n'avaient aucun but utile à sa défense. Les Anglais, maîtres de la mer, pouvaient, tant qu'ils voulaient, avitailler la place, y débarquer des troupes, y verser des munitions. Le blocus de *Gaëte* fut d'abord ainsi établi, et fut maintenu avec quelques bataillons seulement, jusqu'à ce qu'on eût pu rassembler les moyens d'en faire le siége régulier. Réservons, pour les rappeler plus à propos à cette époque, les détails descriptifs nécessaires pour l'intelligence des opérations de ce siége mémorable, et poursuivons rapidement l'historique de l'invasion.

Le lendemain de la capitulation de *Capoue,* deux divisions françaises, celles des généraux Duhesme et Partouneaux, occupèrent les forts et les principaux postes de la ville de *Naples,* conformément à la convention conclue à *Teano* avec le duc de Campo Chiaro et le marquis de Malespina, députés de la ville. Le prince Joseph entra à *Naples* le 15 février; il fut accueilli avec faveur par les propriétaires de toutes les classes, avec crainte et soumission par les prolétaires; les terribles lazzaronis, sur son ordre, remirent leurs armes.

Le conseil de régence que le prince héréditaire avait établi en se retirant en Calabre, fut dissous. Le prince Joseph rétablit la secrétairerie d'état, organisa les débris de l'armée napolitaine, accepta les services d'un grand nombre d'officiers qui se présentèrent, forma l'administration civile, celle de la police, et fit reprendre par les tribunaux le cours de la justice. Pendant qu'il assurait ainsi le bon ordre et la tranquillité de la capitale, dont l'exemple dans ce pays est

presque toujours docilement suivi par les provinces, il visitait les divers établissemens publics, et faisait prendre soin de leur conservation. L'arsenal attira surtout son attention ; il n'avait point été évacué ; on y trouva deux cents pièces d'artillerie et deux cent cinquante milliers de poudre, ressources précieuses qui n'eussent pas dû être abandonnées au vainqueur. Une autre bonne fortune pour les Français fut la prise d'une frégate et d'une corvette de la marine napolitaine, que les vents contraires empêchèrent de prendre le large, et qui, retenues à portée de canon de la batterie du môle au moment de l'entrée des troupes françaises, furent contraintes d'amener leur pavillon après avoir essuyé deux volées. On trouva à bord de l'argent et des effets d'une grande valeur ; cinq polacres, destinées pour la Sicile, tombèrent aussi entre les mains des Français. Enfin, une partie du convoi qui transportait à *Palerme* les chancelleries et les meubles de la cour, et que la tempête avait dispersé, fut forcée de se réfugier dans les ports de *Baya*,

de *Castel a Mare* et de *Procida*, et fut la proie des nouveaux occupans.

Les proclamations et les actes du prince Joseph, comme lieutenant de l'empereur Napoléon, ne laissaient aux Napolitains aucun doute sur ses projets ultérieurs, ni d'espoir qu'aucune puissance parvînt à lui arracher cette belle conquête; toutefois il fallait l'achever et l'affermir. Le prince royal avait réuni sur les frontières de Calabre le fond de l'armée napolitaine, vingt-huit bataillons et dix-sept escadrons divisés en deux corps: celui de droite, commandé par le maréchal de Rosenheim, où le prince était en personne, se composait de treize bataillons et onze escadrons; et celui de gauche, sous les ordres du comte Roger de Damas, de quinze bataillons et six escadrons; en tout à peu près dix-huit mille hommes. Quelques bandes de paysans armés s'étaient réunies à cette armée, et faisaient le service d'éclaireurs aux avant-postes, sur les deux principaux passages à l'est et à l'ouest; mais l'insurrection générale des Calabrois, sur laquelle la cour

avait dû compter, et que lui avaient promise les chefs de la première croisade du cardinal Ruffo, ne put être excitée ni par les prodigalités du prince royal, ni par des concessions tardives; l'amnistie et la liberté accordées aux criminels détenus répandirent dans le pays quelques centaines de brigands qui ne cherchaient que le pillage, et n'ajouta aucune force à cette armée découragée.

Le prince Joseph confia au général Reynier le commandement du corps d'armée destiné à chasser l'armée napolitaine du continent, et réduire les Calabrois à l'obéissance envers le nouveau gouvernement. Ce corps, qui fut rassemblé à *Salerne* vers la fin de février, se composait d'une avant-garde (quatre bataillons et trois pièces de montagne) aux ordres du général Compère; de la division du général Verdier (sept bataillons d'infanterie, trois pièces de montagne et un détachement de sapeurs), et d'une réserve (un bataillon d'infanterie suisse, six escadrons de chasseurs à cheval, une demi-compagnie d'artillerie légère, un détachement

de sapeurs) aux ordres du général Franceschi de Losnes.

Le général Saint-Cyr qui, à son retour de *Paris*, avait rejoint l'armée peu de jours après son entrée à *Naples*, prit le commandement du corps de gauche, destiné à occuper l'Apulie (la Pouille), les Abbruzzes, le littoral de l'Adriatique, *Tarente*, et une partie de la province de Basilicata. Il devait réduire la forteresse de *Civitella del Tronto*, la seule dans cette partie qui n'eût pas ouvert ses portes aux Français; sa division de droite, commandée par le général Duhesme, dut seconder d'abord les opérations du général Reynier.

Le maréchal Masséna fut chargé, avec le premier corps qu'il commandait directement, de garder la capitale, d'occuper les provinces limitrophes, de maintenir les principales communications, souvent interceptées par les brigands que soudoyait la cour de Palerme; enfin de faire le siége de *Gaëte*. Le maréchal partit de *Naples* le 26 février, pour se rendre au camp formé devant cette

place, presque à la portée du canon; il donna au général Lacour le commandement des troupes du siége, et le général Campredon, commandant le génie de l'armée, prit lui-même la direction des travaux, que le général Vallongue conduisit sous ses ordres. Le général Dulauloy commandait l'artillerie, et rassemblait, avec une activité égale aux obstacles qu'il avait à surmonter, les pièces et les munitions nécessaires pour entreprendre et poursuivre avec vigueur cette difficile opération, la reddition de la plus forte place maritime de l'Italie.

Telles furent les dispositions militaires du prince Joseph, pour opérer l'entière occupation du royaume, et la sage distribution qu'il fit de son armée, forte de quarante mille hommes, sans y comprendre les troupes napolitaines dont il avait ordonné la formation. On doit observer ici que d'autres corps de troupes françaises, dirigés vers l'Italie inférieure, et dont une partie était déjà entrée dans l'État romain, et la division de troupes espagnoles débarquée en Toscane,

sous les ordres du général O'Farill, formaient en arrière de l'armée de *Naples* une réserve de quinze à dix-huit mille hommes.

L'objet le plus pressant était la conquête de la Calabre; l'expulsion de l'armée royale pouvait seule décourager les chefs des bandes qui, sous prétexte de défendre la cause du souverain légitime, et se considérant comme des corps francs détachés, et appartenant à cette armée, commettaient sur tous les points, sur toutes les routes, toutes sortes de violences et de déprédations. Le prince Joseph, pour les réprimer, établit dans chaque corps d'armée des commissions militaires qui jugeaient sans appel tous les brigands arrêtés les armes à la main. Les généraux napolitains tentèrent vainement d'assimiler ces bandes aux troupes régulières, en menaçant d'user de représailles envers les prisonniers qui tomberaient en leur pouvoir. Le général Reynier répondit que les troupes de ligne siciliennes seraient traitées généreusement, selon les lois de la guerre; mais qu'il croirait lui-même déshonorer le

nom de soldat, en l'accordant à des bandits tirés des prisons et des bagnes, et à des paysans qui n'avaient pris les armes que dans l'espoir du pillage et de la dévastation.

L'avant-garde du corps de Reynier arriva le 5 mars à *San-Lorenzo-di-Padula*. Ayant passé le lendemain les défilés de *Guaro*, le général Compère reconnut une troupe ennemie d'environ deux mille hommes, occupant une position retranchée en arrière d'une petite rivière; c'était l'avant-garde de l'armée royale, composée de deux bataillons de ligne, d'un escadron et d'un détachement de bandits calabrois, sous les ordres de Sciarpa, l'un de leurs chefs les plus fameux. Une pièce de 12, deux de 4, et un obusier, couvraient les retranchemens appuyés à une hauteur que l'ennemi avait négligé d'occuper. Les voltigeurs français s'en emparèrent, prirent la ligne à revers, enlevèrent la pièce de 12 et l'obusier, et mirent en fuite les Napolitains, effrayés de leur intrépidité. Poursuivis jusqu'à *Lagonegro*, ils essayèrent de se rallier sous la protection

des deux pièces de 4 qu'ils avaient amenées, et qui furent aussi promptement enlevées que les premières. Poussés vivement jusques vers *Bosco*, cette troupe en désordre se dispersa dans les montagnes, laissant entre les mains des Français son artillerie, trois cents prisonniers et trois drapeaux.

Le général Reynier, informé que la plus forte partie de l'armée royale, environ onze mille hommes, sous les ordres du général Roger de Damas, s'était concentrée à *Campo-Tenese*, et que les généraux napolitains, après avoir fait retrancher et munir d'artillerie cette forte position, s'étaient déterminés à attendre de pied ferme le choc de l'armée française, se hâta de leur présenter la bataille. Il réunit ses troupes le 8 mars à *Castel-Lucio*, et le 9 au matin, ayant d'abord fait explorer, par des détachemens, les montagnes qui bordent le val *San-Martino*, seul et difficile passage pour arriver à *Campo-Tenese*, il s'engagea dans ce défilé. Les éclaireurs du général Compère n'y rencontrèrent que quelques avant-postes qu'ils repoussèrent.

Dès que la tête de la colonne commença à déboucher, le général Reynier détacha ses compagnies de voltigeurs pour couronner les montagnes à droite et à gauche du plateau élevé dit *Campo-Tenese*, au milieu duquel on apercevait le camp ennemi. Le comte de Damas avait, en effet, bien choisi cette position défensive; il l'occupa très-militairement, et si le corps d'avant-garde qui fut inutilement détaché, battu et dispersé à *Lagonegro*, avait été réservé pour défendre les débouchés du val *San-Martino*, les Français n'auraient pu y pénétrer aussi facilement, et la retraite, du moins, aurait pu se faire à temps et en ordre; les deux ailes de l'armée napolitaine s'appuyaient aux montagnes sur lesquelles on avait, pour flanquer la ligne de bataille, posté plusieurs bataillons d'infanterie légère; le centre était couvert par trois fortes redoutes armées de pièces de gros calibre.

Le défilé étant très-étroit, les troupes françaises ne purent déboucher que très-lentement; la neige qui tombait à gros

flocons et la brume épaisse empêchaient réciproquement de se voir. La fusillade s'engageant vivement sur les montagnes de gauche, le général Reynier fit soutenir ses voltigeurs par un bataillon, pendant que le reste des troupes de son avant-garde se formait à l'entrée de la plaine. Aussitôt que la division Verdier fut placée en seconde ligne, la brigade du général Compère se porta en avant, directement sur le centre de la ligne ennemie : elle était déjà sous le canon des redoutes lorsque les voltigeurs et le bataillon du 42e régiment, porté à leur appui, ayant culbuté les bataillons napolitains qui défendaient les hauteurs où la droite de leur ligne de bataille était appuyée, celle-ci se trouva découverte et débordée. Le général Reynier saisit ce moment, ordonna au général Compère d'aborder l'ennemi au pas de charge et à la baïonnette, et fit soutenir son mouvement par la division du général Verdier. Cette attaque impétueuse fut décisive : après quelques décharges de peu d'effet, les Napolitains en désordre abandonnèrent les redoutes et

leur artillerie, et s'éparpillèrent dans les montagnes; quelques-uns prirent le chemin de *Morano*, où les voltigeurs qui avaient marché par les hauteurs arrivèrent en même temps. On prit beaucoup de fantassins et de cavaliers dispersés çà et là dans les montagnes couvertes de neige; un grand nombre se sauva à la faveur de l'obscurité; plusieurs officiers et soldats vinrent pendant la nuit se rendre volontairement aux bivouacs français; d'autres furent trouvés le lendemain morts de froid et de faim.

La réserve du général Franceschi, retenue par les difficultés du défilé, ne put arriver assez à temps pour prendre part à l'action; elle bivouaqua à *Campo-Tenese*, et recueillit les prisonniers pendant que la division d'avant-garde et celle de Verdier se portèrent à *Morano*.

Le corps du général Roger de Damas fut ainsi presque détruit : deux mille prisonniers, parmi lesquels un bataillon de grenadiers de la garde royale, les généraux Tschudi et Ricci, un grand nombre d'officiers, toute

l'artillerie, cinq drapeaux, et plus de cinq cents chevaux étaient restés entre les mains du vainqueur. Le comte de Damas ne put rallier que des débris pour continuer une retraite que l'ardente poursuite des Français et la saison encore très-rigoureuse dans ces montagnes rendaient très-difficiles. Pendant qu'il occupait la position de *Campo-Tenese*, le reste de l'armée napolitaine, sous les ordres du feld-maréchal Rosenheim, avait été placé en seconde ligne pour défendre la frontière de Calabre du côté de l'Apulie, menacée par la marche de la division Duhesme; la défaite du corps de Damas força celui de Rosenheim à se replier derrière le *Coscile*, dont le débordement subit arrêta pendant un jour les Français, et favorisa sa retraite par *Cosenza*. Le prince royal et son frère le prince Léopold étaient partis de cette ville le jour même de la bataille de *Campo-Tenese* pour se rendre à *Reggio*, escortés par un bataillon de la garde royale et un régiment de cavalerie.

Le général Reynier, pressant la marche de ses troupes, les avait réunies autour de *Co-*

senza, le 13 mars ; et après avoir laissé dans cette ville, sous le commandement du général Lafond-Blaniac, un régiment de chasseurs et quelques détachemens d'infanterie, pour assurer ses communications, il s'était remis à la poursuite des troupes royales, ne voulant pas laisser le temps à leurs arrière-gardes de prendre poste dans des défilés presque impraticables, et se flattant de les atteindre avant qu'elles eussent pu s'embarquer. L'armée française suivit la seule route que pût tenir l'ennemi par *Nicastro, Monte-Leone, Mileto*, traversa les torrens, et campa le 19 mars à *Seminara;* le lendemain, l'avant-garde parvint jusques aux hauteurs qui dominent *Fiumara di Muro,* et la petite ville de *Scylla,* d'où l'on découvre tout le détroit de *Messine.* A l'apparition des Français les bâtimens de transport levèrent l'ancre et gagnèrent le large ; les chalouppes canonnières qui protégeaient l'embarquement tirèrent sur les escadrons que le général Reynier conduisait lui-même, et qui traversèrent la plage de *Sentimelle* pour entrer à *Reggio,* où les

deux princes s'étaient embarqués deux jours auparavant. On ne trouva plus sur toute la côte un seul soldat napolitain. De toute l'armée royale, deux mille hommes seulement étaient parvenus à passer en Sicile; tout le matériel avait été pris, et la retraite avait été si précipitée, que les places de *Crotone*, d'*Amantea*, et quelques autres postes fortifiés étaient restés armés.

Pendant l'expédition du général Reynier, le général Duhesme, qui avait réuni à *Matera* la division italienne commandée par le général Lechi, et les autres troupes destinées à pénétrer en Calabre par la route de la *Basilicata*, reçut l'ordre de se porter sur *Cassano* avec quatre bataillons d'infanterie française et un régiment de cavalerie; mais il fut arrêté sur les bords du *Basiento* par la crue subite de ce torrent; les ponts qu'il avait fait jeter furent emportés jusqu'à la mer; il ne put exécuter son mouvement et arriver à *Cassano* qu'avec une partie de son avant-garde qui avait franchi le *Basiento* et l'*Acri* avant la grande pluie et le gonflement des

eaux. L'avis qu'il reçut du général Reynier, de la défaite totale de l'ennemi à *Campo-Tenese*, fit changer ses dispositions; il arrêta ses troupes à *Policoro* et à *Rocca Imperiale*, poussa des détachemens dans différentes directions, fit poursuivre les fuyards qui s'étaient jetés vers les rivages de l'Adriatique, s'empara des canons et des armes qu'ils avaient laissés à *Rossano*, à *Crotone*, et dispersa les bandes que le marquis de Rhodio avait levées et s'efforçait de rallier. Ce fameux chef de bandits, pourchassé de tous côtés, fut contraint d'aller lui-même se rendre à la division italienne.

La marche du général Reynier avait été si rapide, qu'il avait dépassé et laissé sur ses derrières un grand nombre de fuyards de l'armée napolitaine et de brigands prêts à se réunir sous des chefs; toutes les communications entre les villes et les villages de la Calabre ultérieure en étaient infestées. Un aide-de-camp de l'empereur Napoléon, le colonel Le Brun, depuis duc de Plaisance, y ayant été envoyé, fut retenu à *Cosenza*, et

ne put s'avancer au-delà : il n'y avait plus dans cette longue péninsule un seul point qui offrît la moindre résistance; l'invasion était complète; mais, ainsi que le disait le général Reynier dans ses rapports, malgré la soumission de ces provinces que les princes napolitains n'avaient pu faire insurger, si l'on n'employait de nouvelles forces pour retablir la communication, il fallait considérer ce pays comme entièrement fermé.

Napoléon s'était flatté qu'on trouverait dans les ports du royaume de Naples des moyens d'embarquement suffisans pour jeter un corps d'armée en Sicile; et que si l'on profitait des premiers momens de terreur, on préviendrait les secours des Anglais, et qu'on pourrait achever la conquête des deux royaumes. Le prince Joseph, qui voyait de plus près les difficultés et ne pouvait partager ces espérances, résolut d'aller reconnaître les localités, et de s'assurer par lui-même de la possibilité d'une si audacieuse entreprise. Le général Reynier lui écrivait : « J'ai pénétré jusqu'à *Reggio*, et je n'ai rien

« trouvé dans cette place; les Anglais ont « tout emporté en Sicile; canons, poudre, « munitions, armes, vaisseaux, tout est en « leur pouvoir. On ne voit pas sur la côte « une barque de pêcheur : ainsi il est impos- « sible de rien tenter en ce moment contre « la Sicile. Il faudra construire des barques, « des bâtimens de guerre propres à cette ex- « pédition, et l'on ne peut, avant un mois, « penser à se mettre en mouvement. »

Le prince Joseph avait annoncé qu'il allait visiter les Calabres et se rendre au corps d'armée du général Reynier. Malgré les obstacles que l'on pouvait prévoir, il persista dans son dessein, et partit de *Naples* le 3 avril, avec une forte escorte composée de quatre compagnies de grenadiers et de voltigeurs, et d'un détachement de chasseurs à cheval sous les ordres de son capitaine des gardes le général Saligny. Nous ne retraçons ici que fort rapidement le cours de ce voyage, et seulement les objets qui ont quelque rapport avec la situation générale des affaires. Nous avons conservé dans une note des détails plus cir-

constanciés; ils nous ont été confiés par l'une des personnes qui accompagnaient le prince Joseph dans cette reconnaissance, et présentent sur ce pays peu connu et sur les mœurs de ses habitans, des vues intéressantes.

Le prince Joseph arriva le 7 avril à *Lagonegro*, où finit la route praticable pour les voitures; il poursuivit sa marche par *Loria-Castelluci* et la *Rotunda :* il reconnut le lendemain la position de *Campo-Tenese*, franchit le col de ce nom, l'un des points les plus élevés de la chaîne des Apennins, s'arrêta quelques instans à *Morans*, à *Castrovillari*, et arriva le 11 à *Cosenza*, capitale de la Calabre citérieure, située au confluent du *Bufento* et du *Crati*, au pied du *Mont-Sila*, dernier contrefort des Apennins du côté du nord.

Si l'on devait se fier au bon accueil que font à l'étranger vainqueur les peuples dès long-temps courbés sous le double joug du pouvoir absolu et du fanatisme religieux, on aurait pu croire à la sincérité des démon-

strations des Calabrois envers le prince Joseph; on n'aurait pu douter ni de leur entière soumission, ni de leur désaffection de leurs anciens maîtres pour la cause desquels ils avaient, disaient-ils, refusé de prendre les armes. Tous les habitans des villages, hommes, femmes, enfans, conduits par leurs pasteurs, accouraient au-devant du prince, se précipitaient sur ses pas, adressaient au ciel de ferventes prières. Son entrée dans *Cosenza* fut une espèce de fête; toute la population des environs s'y était rassemblée; la ville retentit d'acclamations, et cependant, peu de temps après, ce même peuple s'insurgea contre les Français, et pour réduire ces féroces montagnards, il fallut verser plus de sang que n'en avait coûté la conquête.

Après un court séjour à *Cosenza*, Joseph continua sa route; il franchit les hautes montagnes de la *Sila*, dont les forêts sont le refuge ordinaire des brigands; il traversa plusieurs villages, véritables repaires qui avaient été livrés aux flammes : au milieu

de leurs ruines, une foule de malheureux, couronnés d'épines et tout ensanglantés, se prosternaient aux pieds du prince, se frappaient la poitrine, et imploraient leur pardon.

Le 13 avril, en arrivant au bourg de *Scigliano,* chef-lieu de cette âpre et sauvage contrée, le prince Joseph reçut par un courrier parti de *Paris* le 1er avril, le décret qui le déclarait roi des Deux-Siciles, et conférait au prince Murat la souveraineté du duché de *Clèves* et de *Berg* et au maréchal Berthier la principauté de *Neufchâtel.* Le prince Joseph, en montant sur le trône de Naples, conservait le titre de grand-électeur, et ses droits à la couronne de France; mais les deux couronnes ne devaient jamais être réunies : le duché de *Venise* était définitivement réuni au royaume d'Italie, et le fils aîné du roi d'Italie devait prendre le nom de duc de *Venise ;* enfin l'empereur Napoléon se réservait en Italie douze duchés, dont six dans le royaume de Naples, et nommait les titulaires.

Après s'être arrêté à *Nicastro,* entrée de la Calabre ultérieure, et à *Monte-Leone,* l'ancienne *Hipponium,* le prince arriva à *Palma* le 16 avril. Cette petite ville, agréablement située sur une éminence, au bord de la mer Tyrrénienne, semble être placée au pied de hautes montagnes et à l'entrée du détroit de *Messine,* pour offrir, comme du point le plus élevé d'un bel amphithéâtre, le spectacle le plus imposant. Les rivages du détroit, dont les écueils opposés et les courans alternatifs rappellent et expliquent l'ingénieuse fable de Carybde et de Scylla, la Sicile couronnée par son immense mont *Etna,* les nuages colorés de feu, et les tourbillons de fumée qui environnent le sommet du volcan, la vue du phare, du port et de la ville de *Messine,* et dans le lointain, les îles de *Lipari,* forment ce magnifique tableau.

Le nouveau roi, en jetant un regard sur les côtes des deux royaumes, qui semblent n'être que les deux rives d'un fleuve, put juger de la grandeur de l'obstacle, et demeura sans doute convaincu de l'impossi-

bilité de le franchir et de réunir sur sa tête la double couronne de Naples et de Sicile, tant que les Anglais conserveraient dans ces parages la supériorité maritime, et l'avantage que leur assure l'inestimable possession de l'île de *Malte*. Ce fut à la vue et sous le canon de leurs frégates qui louvoyaient à l'ouvert du canal, que Joseph traversant *Bagnara*, où pour la première fois il fut salué des cris de *Viva el re*, suivit la plage découverte jusques à Sylla; il y fut reçu par le général Reynier; il visita avec lui le fort bâti à l'extrémité du promontoire et les autres points de défense sur le canal; gravissant ensuite le revers de la montagne de la *Meglia* qui, d'un côté, domine le fort, et de l'autre les belles campagnes des environs de *Reggio*, il atteignit le terme de son voyage le 17 avril.

La ville de *Reggio*, presque entièrement détruite par le tremblement de terre de 1783, sortait à peine de ses ruines; on remarquait, dans plusieurs nouvelles maisons, plus régulièrement placées qu'elles ne l'étaient au-

paravant, la précaution ingénieuse d'une double construction de murailles; l'une intérieure, toute en charpente, pouvant céder aux oscillations, sans se désunir aux premières secousses; et l'autre, toute extérieure, en maçonnerie, et servant d'enveloppe, sans que son écroulement pût entraîner celui des planchers ni de la toiture.

La présence du roi à *Reggio*, si peu de temps après son entrée dans le royaume de Naples, était l'acte de possession le plus éclatant et le plus propre à pacifier les Calabres; mais on devait prévoir que ces premières impressions ne seraient pas durables, et que les Anglais, aidés par les intrigues de la cour de Palerme, saisiraient toutes les occasions de troubler ces provinces et d'y exciter des insurrections. Ils observèrent de près la ville et les points de la côte sur le passage du roi; le général Reynier avait renforcé tous les postes; les batteries qu'il avait établies le long du canal échangèrent quelques boulets avec les bâtimens de la croisière anglo-sicilienne.

Le roi Joseph, en quittant *Reggio* où il séjourna jusqu'au 20 avril, continua sa reconnaissance par le cap *dell' Armi* et celui de *Sparti Vento*, qui est la pointe la plus méridionale de l'Italie, et l'extrémité du continent d'Europe; il s'arrêta à *Gerace*, l'ancienne ville de *Locres*, qui fut une des plus considérables de la Grande-Grèce, et qui, entièrement détruite par le tremblement de terre de 1783, a été réduite de dix-sept mille à trois mille âmes de population. Il se dirigea ensuite par *Squilace* (l'ancienne *Scyllacium*) sur *Catauzaro*, capitale de la Calabre ultérieure, alors occupée par la réserve de cavalerie du corps de Reynier, sous les ordres du général Franceschi Delosne. Les autorités et les habitans accueillirent leur nouveau souverain avec autant d'empressement et de démonstrations de joie que l'avaient fait ceux de *Cosenza*. Après avoir reçu des félicitations, que chez d'autres peuples on eût pu croire très-sincères, il alla sur les hauteurs à l'ouest de la ville, d'où l'on découvre les deux mers; on lui fit admirer la beauté du

site, et les avantages de cette belle et facile communication coupée par la nature entre les hautes montagnes de la *Sila* et l'*Aspro-Monte*, extrémité de la chaîne des Apennins; elle n'est guère que de quinze milles. Les deux vallons, l'un arrosé par le *Corace* qui se jette dans la mer Ionienne, et l'autre par l'*Amato*, qui tombe dans la mer Tyrrhénienne au golfe de *Sainte-Euphémie*, ne sont séparés que par un seuil de mille à douze cents toises. Joseph conçut le dessein de réunir ces deux petits fleuves par un canal, pour éviter aux petites embarcations le passage périlleux du détroit de *Messine*, et de faire refleurir ainsi la plus belle partie de l'ancien *Brutium*; sages, mais vains projets dont l'exécution, dans d'autres circonstances, contribuerait puissamment à civiliser les malheureux habitans de ces contrées!

Joseph, avant de revenir à *Naples*, voulait visiter la ville de *Tarente* et la rade que l'empereur Napoléon estimait être le mouillage le plus sûr pour ses vaisseaux, et le plus important, soit pour la protection des îles

Ioniennes, soit comme point de partance pour une expédition dans le Levant. Continuant, avec son escorte, de côtoyer l'Adriatique, il ne trouva presque partout sur ces rivages, autrefois si riches, si peuplés, que des terres incultes, abandonnées aux ravages des torrens; des forêts négligées, et dont l'exploitation pourrait alimenter les arsenaux; quelques villes misérables, bâties sur les ruines des plus opulentes colonies grecques, telles que *Crotone* et la fameuse école qu'y fonda Pythagore; *Sybaris*, que les Crotoniates détruisirent et submergèrent en rompant les digues des deux fleuves entre lesquels était situé ce lieu de délices, magnifique et merveilleux jardin de la Grande-Grèce, dont on ne peut même rechercher la place au milieu d'un vaste marais. La seule petite ville de *Cassano,* sur la rive gauche du *Cratis,* près de son embouchure, anime cette contrée. Le roi y passa deux jours dans le château du duc, l'un des ministres qu'il avait nommés, et vit avec intérêt les établissemens utiles que la bienfaisance éclairée de cet estimable

seigneur y avait formés, et que dirigeait son frère, le chevalier de Serra.

De *Cassano* jusqu'à *Tarente*, toujours suivant les bords arides de la mer Adriatique, passant sur les tombeaux des colonies grecques dont les conquêtes des Romains consommèrent la ruine, telle que l'ancienne *Héraclée*, aujourd'hui *Polycoro*, *Metaponte*, où quelques débris informes portent le nom de *Torre di Mare*, Joseph arriva à *Tarente* le 3 mai ; il y séjourna pour examiner les travaux que, d'après les ordres de Napoléon, les généraux Soult et Gouvion-Saint-Cyr avaient successivement fait exécuter pour la défense de la rade. La situation de *Tarente* est admirable, et l'on est frappé des avantages qu'elle offre pour un grand établissement maritime.

Le terrain sur lequel la ville est bâtie, au fond de la baie, est baigné d'un côté par la mer, et de l'autre par les eaux d'un étang dit *Mare-Picolo* qui l'isolent entièrement ; la rade est formée par deux pointes fort avancées dans la mer, et par les deux îles de *Saint-*

Pierre et de *Saint-Paul* entre lesquelles est le canal. Cette passe, la seule praticable pour les vaisseaux de guerre, est soumise aux feux croisés des forts et batteries des deux îles; les autres passes entre les pointes de terre et l'une ou l'autre de ces îles ne peuvent servir qu'à de petites embarcations. La ville pourrait aisément être bien fortifiée, et son port agrandi : si jamais, en dépit de leur fatale destinée, les peuples de cette péninsule étaient affranchis du joug de l'étranger, si l'orgueil et l'ambitieuse rivalité des puissances voisines, cessant de les aveugler sur leurs vrais intérêts, laissaient en paix un gouvernement raisonnable développer les germes de force et de prospérité que la nature a prodigués à ce beau pays, *Tarente* deviendrait l'un des plus beaux arsenaux de l'Europe. Sa position, à l'entrée des mers du Levant, la proximité des forêts où se trouvent les meilleurs bois de construction, la fertilité du sol, ne laissent rien à désirer.

Le prince, naturellement disposé à accueillir de semblables projets, put ici don-

ner carrière à ses espérances; mais il était loin de pouvoir se flatter de les réaliser : des soins plus pressans le rappelaient à *Naples*. Ce pénible voyage, d'ailleurs très-politique et très-utile, s'était beaucoup prolongé; il avait laissé, pendant son absence, la direction des affaires à son ministre de la police, Salicetti, homme d'esprit, serviteur dévoué, mais ardent, audacieux, et peu propre à concilier les esprits. L'exécution du marquis de Rohdio, qui s'était rendu aux troupes du général Duheme, avait indigné les gens de bien, et exaspéré tout ce qui tenait secrètement à l'ancienne cour. La présence du roi devenait de jour en jour plus nécessaire; il traversa rapidement la Capitanate et la Pouille qui étaient l'Apuglia des Romains, passa à *Canosa* sur le champ de bataille de *Cannes*, s'arrêta seulement quelques heures à *Stoggia*, et arriva le 10 avril au palais de *Caserte*. Il fit le lendemain son entrée solennelle à *Naples*. Rien ne fut négligé pour la rendre pompeuse; toutes les autorités, les jeunes gens des familles les plus distinguées, compo-

sant une nombreuse garde d'honneur, le maréchal Jourdan, récemment nommé par Napoléon, gouverneur de *Naples*, accompagné de son état-major, la foule toujours empressée des courtisans, un peuple immense faisant retentir l'air de ses acclamations, formaient ce brillant cortége. Le cardinal Ruffo, archevêque de *Naples*, frère du cardinal Ruffo, chef de la terrible croisade des Calabrois, lors de la restauration de 1799, reçut le roi Joseph, à la tête de son clergé à l'entrée de la ville, et l'accompagna d'abord à l'église du Saint-Esprit où il fit chanter le *Te Deum*, et ensuite jusqu'au palais. Le soir, la ville fut illuminée, la joie publique se manifestait de toutes parts sans causer le moindre désordre. Cependant une catastrophe imprévue manqua de troubler cet appareil de fête que l'ennemi marqua du moins par un fâcheux événement, la prise de l'île de *Capri*, qu'il était bien essentiel de conserver pour protéger la navigation du golfe, et pour éloigner des côtes adjacentes une observation très-gênante.

L'amiral Sidney Smith, arrivé depuis peu à *Palerme,* pour y prendre le commandement de l'escadre anglaise, s'était d'abord occupé du ravitaillement de *Gaëte,* dont le maréchal Masséna, en personne, pressait le siége. Après y avoir débarqué des vivres, des munitions, et quatre pièces de gros calibre, qu'il retira de l'un de ses vaisseaux, il laissa sur la rade de *Gaëte* douze chaloupes canonnières, sous les ordres du capitaine Richardson, pour seconder par leur feu de flanc et de revers, comme on le verra dans la relation de ce siége, la belle défense de cette place par le prince de Hesse. Sidney, jugeant qu'il y coopérerait plus efficacement encore par une diversion, qui appellerait sur la capitale l'attention et les forces des Français, fit voile vers le golfe, et parut à la vue de *Naples* avec quatre vaisseaux, deux frégates, quelques bombardes, chaloupes canonnières, et autres petits bâtimens, le jour même de l'entrée solennelle du roi Joseph. Il pouvait bombarder la ville, toute brillante d'illuminations, incendier le palais, et cau-

ser beaucoup de dommages et de désordres; mais comme c'eût été en pure perte, puisqu'il n'eût pas fallu moins que le débarquement d'un corps de troupes très-nombreux pour recueillir de cette attaque un succès momentané, il fit sagement de s'en abstenir, et ne tira pas même un coup de canon sur la ville, dont les forts bien armés étaient prêts à répondre. Cette menace cachait son véritable dessein, celui de s'emparer de l'île de *Capri*. Il fit d'abord sommer le commandant de la petite garnison française (une seule compagnie, à peu près cent hommes) qui occupait le fort. Cette île, qui n'est qu'un rocher escarpé de toutes parts, n'est abordable que sur un seul point, vers le nord, et par une petite anse au pied du rocher même qu'il faut gravir, ou plutôt escalader, pour gagner la rampe et les sentiers tortueux qui conduisent à la ville d'*Anna-Capri*, et au fortin situé sur la sommité. Se fiant au soin qu'a pris la nature de fortifier la retraite la plus inaccessible qu'eût pu choisir Tibère, quand l'horreur et l'effroi dont il avait rempli

le monde, atteignirent le cœur de ce monstre, on avait négligé de renforcer ce poste important : on ne le pouvait plus en présence de la croisière anglaise. Le capitaine qui commandait à *Capri* refusa de se rendre, et déclara qu'il défendrait son poste jusqu'à la mort ; il tint parole. L'amiral fit approcher du point de débarquement le vaisseau de guerre l'*Aigle*, et deux bombardes, jusqu'à portée de mousqueterie. Les soldats français, répandus en tirailleurs dans les vignobles, entre les rochers, foudroyés par le feu des deux ponts du vaisseau, qui couvrait le débarquement des soldats de marine et des matelots de l'escadre, soutinrent pendant plus d'une heure ce combat inégal ; leur commandant les fit replier sur la hauteur, vers le fort, et tint ferme à l'endroit le plus étroit du seul passage par lequel l'ennemi pût y arriver. Les Anglais l'y attaquèrent avec beaucoup de résolution, malgré les difficultés du terrain. Le brave commandant français en vint personnellement aux mains avec l'officier anglais qui conduisait les soldats de marine à

la tête de l'attaque, et périt dans ce glorieux combat. Le reste de la garnison capitula aux conditions que Sidney Smith avait offertes avant le débarquement; elle obtint les honneurs de la guerre, et son libre retour à *Naples*.

CHAPITRE III.

Suite de l'établissement de la domination française dans le royaume de Naples. — Troubles fomentés par la cour de Palerme. *— Diversions opérées par les Anglais. — Débarquement d'un corps d'armée au golfe de* Sainte-Euphémie, *sous les ordres du général John Stuart. — Marche du général Reynier. — Bataille de* Sainte-Euphémie, *gagnée par le général Stuart. — Les Français se retirent. — Évacuent les Calabres insurgées. — Siége et prise de* Gaëte *par le maréchal Masséna. — Il marche en Calabre. — Les Anglo-Siciliens se rembarquent. — L'insurrection est réprimée.*

Si la supériorité des troupes françaises, et par leur nombre et par leur valeur, avait rendu facile l'invasion d'un pays qui, malgré la force naturelle de ses frontières, ne pouvait être défendu contre les généraux et

les soldats de Napoléon par une armée peu nombreuse, inaguerrie, et par des bandes de brigands indisciplinés, la conquête cependant n'était pas achevée; les provinces rapidement parcourues étaient mal soumises, et l'organisation vicieuse des autorités, l'apathie de l'ancienne administration, les vieilles racines du régime féodal et tous les abus qu'il avait enfantés, neutralisaient l'influence de la capitale et la force morale du nouveau gouvernement. Joseph, s'asseyant presque sans obstacle sur ce trône abandonné, ne se dissimula pas qu'il lui restait beaucoup à faire pour s'y affermir. Les Anglais qui, après la défection des Russes, avaient eu la prudence de ne pas compromettre leurs troupes de terre dans une défense inutile, étaient de puissans auxiliaires pour la cour de *Palerme :* leurs forces navales non-seulement préservaient la Sicile, mais elles agissaient offensivement sur cet immense développement des côtes de la presqu'île, menaçaient tous les points, prolongeaient la résistance de *Gaëte,* et secondaient

les intrigues de la reine pour exciter des insurrections.

La conduite du roi, dans ces circonstances, était difficile ; elle fut très-habile, et la brièveté de son règne, qui ne lui permit pas d'en recueillir lui-même les fruits, les changemens qui survinrent, l'esprit de parti, les rivalités subalternes, l'ont fait juger depuis avec une injuste partialité, qui, par ces causes mêmes, n'a point trouvé de contradicteurs. L'armée fixa d'abord toute son attention ; c'était son unique appui; aussi toutes les ressources qu'il fut possible de recueillir et de créer dans cet état d'anarchie, lui furent exclusivement réservées. L'équipage de siége, le matériel et les approvisionnemens nécessaires pour réduire la place de *Gaëte* ne purent être rassemblés qu'avec peine, malgré l'ardeur impatiente de Masséna, et les talens et l'activité des commandans du génie et de l'artillerie, les généraux Campredon et Dulauloy.

Cette armée française, avide de gloire, cherchait et ne pouvait trouver dans la con-

quête de ce beau royaume si promptement opérée, ni le prix de ses travaux, ni le repos et les jouissances qu'on lui avait fait espérer; elle était disséminée à de grandes distances de la moderne *Capoue;* elle était fatiguée, là par les travaux pénibles d'un long siége, ici par des marches continuelles, presque partout exposée à des périls obscurs dans la poursuite des brigands, et trop souvent à l'influence meurtrière des localités insalubres; il fallait soutenir la constance du soldat, et surtout maintenir une forte discipline.

L'organisation des diverses branches du service public était non moins pressante, non moins importante que le soin du bien-être de l'armée. Joseph s'y appliqua avec un zèle éclairé et la ferme volonté de réformer les abus, et d'introduire dans toutes les parties de l'administration une imitation raisonnable des lois et règlemens français, autant que ces améliorations seraient compatibles avec l'état présent du pays et le caractère des peuples. Son but fut atteint : les

nombreuses ordonnances successivement publiées à cette époque, et dont les sages dispositions ont été la plupart maintenues, non-seulement pour son successeur, mais encore depuis la restauration de l'ancienne dynastie, sont à cet égard un témoignage irrécusable. L'exercice du culte catholique relevé et mis en honneur par la suppression des moines, l'organisation de la force publique, la formation des cadres de l'armée, celle des régimens provinciaux et de la gendarmerie, l'administration militaire simplifiée, les écoles spéciales pour le service de terre et de mer rétablies à l'instar de celles de France; un système solide de finances, la perception immédiate des impôts reconquise sur les tiers auxquels elle avait été aliénée, la dette publique fondée, l'administration de la justice régularisée par la hiérarchie et les diverses attributions des tribunaux, l'administration civile fortifiée par sa concentration et son homogénéité dans les mains des préfets ou intendans des provinces, enfin la surveillance de la sûreté publique soustraite à l'ar-

bitraire des seigneurs ou barons, et ramenée à l'autorité supérieure, tels furent les premiers et les principaux actes du roi Joseph. Il fut secondé dans ces travaux par les ministres qu'il avait choisis, soit parmi les Français que l'empereur Napoléon avait désignés ou autorisés à remplir ces fonctions, soit parmi des Napolitains dont plusieurs avaient été ministres du roi Ferdinand. Il faisait délibérer sur ces objets et sur le rapport de ses ministres dans le conseil d'état, qu'il avait formé des hommes les plus recommandables et qu'il présidait lui-même, s'exprimant toujours en italien avec élégance et facilité.

La vigueur du nouveau gouvernement et la sagesse de ses mesures irritaient de plus en plus la cour de *Palerme;* la reine, exaspérée de voir traîner au supplice les chefs qui lui étaient dévoués, redoublait d'efforts et d'intrigues, sollicitait les commandans anglais de terre et de mer de faire quelque entreprise assez considérable pour relever son parti pendant qu'il luttait encore contre

la domination des Français. Les îles d'*Ischia* et de *Procida* avaient été attaquées sans succès; d'autres diversions sur différens points tenaient les postes français en alerte, et encourageaient ceux qui ne les avaient accueillis qu'avec de fausses démonstrations de joie. On organisa en Sicile de nouvelles bandes qui furent jetées sur les côtes de Calabre, et destinées à former, sous des chefs trop célèbres, tels que *Panc di Grano Sciarpa*, *Fra Diavolo*, le noyau d'une armée insurrectionnelle. Une fermentation sourde agitait la Basilicate et les deux Calabres. Ces fiers Calabrois, que Joseph avait vu naguère humbles et soumis accourir en foule au-devant de lui, supportaient impatiemment un joug auquel l'ancienne dynastie ne les avait point accoutumés. La confiance des habitans paisibles était aussi ébranlée dans d'autres provinces par la levée rigoureuse de l'impôt; quelques exactions, commises par des agens du gouvernement et par des individus de l'armée, parvenues trop tard à la connaissance du roi, et trop tard réprimées, avaient

accru le mécontentement. Sa clémence même envers quelques hommes couverts de crimes et odieux à tous les gens de bien, ne servit qu'à grossir les bandes de brigands que les croiseurs soutenaient, en leur fournissant des armes, de l'argent et des munitions, les recueillant sur le rivage quand ils étaient trop vivement poursuivis, et les transportant sur d'autres points. L'orage ne tarda pas à éclater : les Anglais, bien informés de la disposition des esprits, et du peu de forces que le siége de *Gaëte* et les nombreux détachemens avaient permis au roi Joseph de laisser en Calabre, sous les ordres du général Reynier, se décidèrent à servir la cause royale plus efficacement qu'ils ne l'avaient fait jusqu'alors.

Il fut résolu dans un conseil tenu à *Palerme*, qu'on opérerait une descente en Calabre, dont les habitans paraissaient enfin déterminés à se lever en masse. Les préparatifs de l'expédition étant achevés, six mille hommes de troupes britanniques, et trois mille de troupes napolitaines, commandés

par le général Stuart, furent embarqués à *Messine* le 1er juillet sur des bâtimens de transport, sous l'escorte des vaisseaux de guerre. Cette flotte, en sortant du détroit, se dirigea sur les îles de *Lipari*, et s'étant élevée à la hauteur de *Sainte-Euphémie*, elle donna dans le golfe de ce nom. Le débarquement s'exécuta sans opposition en face du village bâti sur les ruines de la ville de *Sainte-Euphémie*, détruite en 1638 par un affreux tremblement de terre. Le point était bien choisi, parce que le cap *Vaticano* masquait le mouvement de la flotte, et que les vaisseaux et frégates pouvaient aborder la plage à demi-portée de canon. On pouvait, à cause de la proximité de la ville de *Nicastro*, y couper la communication entre les deux provinces, et isoler le corps de Reynier dans la Calabre ultérieure, en se portant, en une marche, sur *Catanzaro*, au rivage de la mer Adriatique, dans le golfe de *Squilace*. Le général Stuart tarda trop à profiter de cet avantage, et s'exposa à être retenu sur les bords marécageux de l'*Amato*, si le général

Reynier eût voulu manœuvrer autour de lui au lieu de combattre. Dès qu'il fut averti du débarquement des Anglo-Siciliens, il rassembla à la hâte les forces dont il pouvait disposer, et fit une telle diligence, que dès le 3 juillet son avant-garde se trouva en présence de l'ennemi bivouaqué au pied de la colline de *Sainte-Euphémie*, appuyant sa gauche au village, et sa droite à la mer.

Le corps du général Reynier se composait seulement de quatre régimens, dont un régiment suisse, à peu près quatre mille cinq cents hommes d'infanterie, un régiment de chasseurs, et une batterie d'artillerie à cheval. Cette division passa la nuit du 3 au 4, sur la route de *Nicastro*, dans le bois de *Fondaco-del-Fico*. Le lendemain 5, elle déboucha dans la plaine, en continuant de suivre la route au pied des hauteurs de *Maida*, à la rive gauche de l'*Amato*.

Le général Stuart n'avait pris position sur la colline de *Sainte-Euphémie*, et ne s'était éloigné du rivage, en refusant sa gauche, que pour préserver ses troupes des

exhalaisons pestilentielles de la plaine. Il la quitta dès qu'il vit qu'il allait y être attaqué, se rapprocha du mouillage des vaisseaux, et forma sa ligne de bataille parallèlement au rivage de la mer, appuyant sa droite à celui de l'*Amato*, vers son embouchure; il répandit sur cette aile, la plus rapprochée des Français, un grand nombre de tirailleurs avantageusement postés dans un petit bois, et dans les broussailles qui bordaient la rive droite de la rivière.

Le général Reynier donna l'ordre au général Compère, qui commandait la première brigade en tête de colonne, de passer l'*Amato*, et fit protéger son mouvement par quelques compagnies de voltigeurs, chargées d'éclairer le petit bois et les broussailles. Ces compagnies, accueillies par le feu vif et meurtrier des nombreux tirailleurs de l'ennemi, furent repoussées avant que le général Compère eût achevé de former sa brigade. La canonnade s'engagea, et le général Stuart ayant porté sa ligne en avant, un feu de mousqueterie vif et soutenu, auquel la bri-

gade du général Compère, encore dans le désordre d'une formation précipitée, ne pouvait répondre avec la même vigueur, ravagea les rangs des Français. Plus d'un tiers fut moissonné ou mis hors de combat; le général Compère eut le bras cassé pendant qu'il s'efforçait de rallier ses troupes. Le général Reynier ne put les faire soutenir par la seconde brigade, et le reste de sa division encore trop éloignés. Le mouvement rétrograde des troupes de l'avant-garde, jeta la confusion dans celles qui se hâtaient de passer l'*Amato;* un seul régiment, le 23e d'infanterie légère, commandé par le brave colonel Abbé, tint ferme, et arrêta l'ennemi; mais ce premier échec étant irréparable, le général français ordonna la retraite : elle se fit en bon ordre sur *Catauzaro;* le 23e régiment, et le 9e de chasseurs à cheval, sous les ordres du général Franceschi, formèrent l'arrière-garde.

Attaquer, tenter de rejeter dans la mer, avec des forces de moitié inférieures, avec des troupes fatiguées par une marche forcée,

un ennemi dans une forte position, couverte par une rivière, flanquée ou soutenue par les feux d'une escadre, c'était, sans doute, une témérité. Le général Reynier pouvait, peut-être, avec moins de précipitation, se maintenir sur les hauteurs de *Maida,* observer les mouvemens du général Stuart, en couvrant à la fois la route de *Monte-Leone,* et la communication avec *Catauzaro,* attendre qu'on osât l'attaquer, et saisir, pour livrer ou recevoir la bataille, une circonstance plus favorable. Mais il y a telle situation à la guerre, où témérité n'est que sagesse; et si le mouvement insurrectionnel était tellement prononcé que la division française, paralysée par la présence d'une force supérieure, n'eût plus d'autres ressources à espérer du pays que celles qu'elle arracherait par la violence, ne fallait-il pas à tout prix essayer de vaincre l'ennemi avant qu'il se fût affermi, et que la retraite, même hors des Calabres, devînt impossible?

En effet, le canon de la bataille servit de

signal aux insurgés; le tocsin sonna au même instant dans tous les villages; le drapeau blanc fut arboré sur les clochers; de nombreux détachemens de paysans armés vinrent se rallier à l'armée anglo-sicilienne; l'insurrection devint générale; le cri de *mort aux Français* retentit de toutes parts; les petits postes établis sur les routes, pour la correspondance, furent égorgés; la populace effrénée, manquant bientôt de victimes, se jeta bientôt sur les plus riches habitans, en les accusant d'avoir favorisé les Français, les massacra, pilla, incendia leurs maisons.

Le général Verdier, qui commandait dans la Calabre citérieure, et occupait avec huit ou neuf cents hommes la ville de *Cosenza,* ouverte et sans défense, y fut investi par toute la population des environs, et se détermina à l'évacuer à la faveur de la nuit; il repassa le *Crati,* et se retira sur *Cassano.* Il ne put entrer dans cette denière ville qu'après en avoir chassé une bande considérable d'insurgés. Les habitans de *Cassano,* où le prince Joseph avait été reçu,

fêté avec des transports de joie, assassinèrent lâchement quelques Français qui étaient restés malades à l'hôpital. Le général Verdier ne put calmer l'indignation de ses soldats, qui, pour venger leurs camarades, incendièrent plusieurs maisons. Le feu de l'insurrection s'étendant dans la *Basilicata*, il gagna avec son détachement le territoire de l'Apulie.

Le général Stuart s'était arrêté sur les rives de l'*Amato*, et n'avait pas suivi la division française ; il ne quitta *Sainte-Euphémie* que le 8 juillet, et se porta d'abord à *Maida*. Informé des excès commis par les insurgés, il vit avec horreur les fruits de sa victoire, et fit publier une proclamation pour faire cesser les massacres. Il opposa la soif de l'or à celle de la vengeance; la promesse d'une gratification de 10 ducats pour chaque soldat français, 15 pour chaque officier qu'on amenerait sain et sauf à son quartier-général, sauva la vie à plusieurs individus.

Certain que le soulèvement général forcerait le général Reynier à évacuer promp-

tement les Calabres, et achèverait probablement de détruire sa division avant qu'il pût être secouru, le général anglais ne s'occupa que de la réduction des forts de *Scylla* et de *Reggio*, dont les garnisons, vainement sommées, s'obstinaient à les défendre. Il y marcha avec les troupes anglaises, et les fit attaquer vivement pour dégager le canal de *Messine*, et assurer, à tout événement, son point de retraite. Le vieux château de *Reggio* ne put tenir, et fut promptement rendu; mais le fort de *Scylla*, pressé par les forces de terre et de mer, et par tous les moyens que Stuart put facilement réunir, fut vaillamment défendu par le chef de bataillon du génie Michel. Ce fort dominé, entre ouvert par le tremblement de terre, avait été jugé hors d'état de soutenir un siége, et d'être défendu du côté de terre; la citerne dégradée ne pouvant conserver l'eau, on y avait suppléé par des barriques : faible ressource qui, dans un espace si resserré, et sous un bombardement non interrompu pendant dix-neuf jours, fut bientôt épuisée.

Enfin cette brave garnison, réduite à une centaine d'hommes, et privée d'eau potable, capitula, obtint les honneurs de la guerre, et d'être conduite en France prisonnière de guerre sur parole.

Le roi Joseph, informé du débarquement des Anglo-Siciliens et de la situation périlleuse du général Reynier, lui avait expédié l'ordre de se retirer sur *Cassano* et d'y attendre que la réduction de *Gaëte* permît de disposer d'un corps d'armée que le maréchal Masséna conduisait lui-même pour reconquérir les deux provinces : mais toutes les communications étant interceptées, la dépêche du roi parvenue à *Crotone*, qui était déjà bloquée par les insurgés, fut ouverte par l'officier polonais qui y commandait; elle fut transmise au général Reynier à *Catauzaro*, par l'un des quatre émissaires chargés d'autant de copies des ordres, et le seul qui, à la faveur de son déguisement, réussit à tromper la vigilance des Calabrois. Ceux-ci avaient entouré la ville; leurs nombreuses bandes occupaient au loin toutes les issues

et couronnaient les hauteurs; ils ne s'opposèrent que faiblement au départ de la division française, et se bornèrent à suivre en tiraillant, sans quitter les hauteurs, la colonne qui marchait en bon ordre le long du rivage, flanquée par le 9e régiment de chasseurs. Quelques bâtimens anglais suivaient aussi le mouvement de la colonne, et la canonnaient quand ils se trouvaient dans une position favorable, mais presque sans effet.

Le général Reynier atteignit ainsi la ville de *Crotone* où il déposa ses blessés, et dont le commandant polonais fut, deux jours après le passage de la division, forcé de se rendre, avec sa faible garnison, à cause du soulèvement des habitans. La nécessité de se procurer des vivres rendit la retraite du général Reynier très-difficile; il dut forcer plusieurs villages et livrer aux flammes celui de *Strongoli :* des soldats français isolés y avaient été arrêtés, jetés dans un cachot, d'où chaque jour on retirait une victime pour l'immoler de la manière la plus bar-

bare à la rage du peuple. Si quelque ville, telle que *Ciro*, effrayée par le châtiment de *Strongoli*, fournissait des vivres aux Français, elle était, après leur passage, attaquée et pillée par les insurgés. Ils essayèrent de tenir ferme à *Corigliano*, où s'était formé un rassemblement très-nombreux; ils occupaient les hauteurs qui dominent la ville. Le général Reynier les fit tourner, et enlever en même temps qu'il fit attaquer la ville directement. La colonne serrée parvint jusques aux premières maisons sans recevoir un coup de fusil ; mais dès qu'elle y fut engagée, une grêle de balles tua une vingtaine d'hommes. Le général Reynier feignit de rétrograder, et attira ainsi hors des murs cette horde furieuse qui, croyant poursuivre et fusiller des fuyards, se répandit en désordre dans la plaine en poussant des cris de joie; mais le 9e régiment de chasseurs saisissant le moment favorable pour les charger, en fit un horrible carnage; l'infanterie rentra au pas de charge dans la ville de *Corigliano*, qui fut livrée au pillage.

Parvenu à *Cassano*, le général Reynier réunit sa division dans un camp retranché où le général Verdier vint le joindre : ses détachemens dissipèrent les rassemblemens qui se formaient autour de sa position : il la maintint, et conserva ses communications avec l'Apulie jusqu'à ce que le maréchal Masséna fût en mesure de porter en Calabre les forces que laissait disponibles la réduction de *Gaëte*.

Nous devons d'abord rendre compte des opérations du siége de cette forteresse, l'un des plus remarquables qui aient été faits pendant cette guerre, par l'importance de la place, les difficultés de l'attaque, l'intelligence et la vigueur avec lesquelles les travaux du génie et de l'artillerie furent conduits. Nous avons pris, dans le journal officiel du siége, et dans la notice rédigée par M. le lieutenant-général Campredon, qui le dirigeait, les détails suivans : quoique fidèlement transcrits, ces détails ont été réduits de manière à conserver cependant tout ce qui peut, dans un fait de guerre si mé-

morable, intéresser et satisfaire nos lecteurs militaires les plus éclairés. Le plan qu'ils trouveront dans le cahier de l'atlas relatif à ce quinzième volume, a été gravé d'après celui qui était annexé au journal officiel.

Gaëte est une presqu'île fortifiée, qui a une grande lieue de circuit, et qui présente au continent des fronts sur environ quatre cents toises de développement, lesquels bornent l'isthme, et offrent les seuls points attaquables quand les assiégeans ne sont pas maîtres de la mer. Ces fronts, qui ne sont que la sixième partie de l'enceinte, sont composés d'ouvrages d'un tracé irrégulier, mais ayant de bons revêtemens élevés en grande partie sur le roc; ils peuvent être armés d'une grande quantité de bouches à feu de toute espèce placées dans des batteries à plusieurs étages, ayant un très-grand commandement, convergeant sur les attaques dans la partie étroite de l'isthme dont le terrain très-rocailleux est parsemé de masses de rochers. Le fossé au pied de l'escarpe est, en partie, taillé dans le roc; un double che-

min couvert règne sur les deux tiers du front, où l'escarpe ne se trouve pas élevée sur un front assez à pic pour en rendre le pied inaccessible. Une seule porte se trouve sur un des fronts de terre à la gauche, sur la face d'un bastion, dont la gorge est fermée par un château ou pâté carré, dit *la Citadelle*. Ces divers fronts ont, malgré l'irrégularité de leur tracé, l'avantage de n'avoir que très-peu de lignes dont on puisse prendre le prolongement; et la plupart de leurs revêtemens étant adossés au roc taillé en retraite, il est très-difficile d'y faire brèche. Il faut ajouter à ces avantages naturels de la défense sur l'attaque, à cette force de position, que les approches ne peuvent se faire, à la distance de trois cents toises, que sur un terrain pierreux, coupé de murs, où le rocher est souvent à découvert, et partout sous les feux plongeans de la place.

Nous avons dit que le prince de Hesse Philipstadt, gouverneur de *Gaëte*, y commandait en chef sa garnison composée de troupes napolitaines et siciliennes, qui n'é-

tait d'abord que de quatre mille hommes, et fut, vers la fin du siége, portée jusqu'à huit mille. L'escadre anglaise qui croisait constamment devant la place, et finit par s'y embosser, y faisait abonder, sans opposition, les secours en hommes et en munitions de guerre et de bouche. Ses chaloupes canonnières et ses bombardes étendaient la ligne de défense, embrassaient l'isthme, et menaçaient les flancs des attaques.

L'artillerie de la place était formidable; il n'y avait pas moins de cent trente bouches à feu, presque toutes en batterie sur le front d'attaque.

D'après cette situation et ces dispositions de l'ennemi, les ingénieurs français reconnurent que cette forteresse ne pouvait être prise que par un grand effort d'artillerie; qu'il fallait éluder l'attaque des dehors; que le couronnement du chemin couvert, les descentes de fossé, l'attachement du mineur, présentaient des difficultés insurmontables, puisque l'on ne pouvait se flatter d'éteindre, ni même de diminuer considérablement les

feux des assiégés. Ces considérations déterminèrent le plan d'attaque qui fut arrêté par le général Campredon. Ce plan consistait à profiter des accidens du terrain très-tourmenté entre les deux anses, et de la masse des constructions très-solides du faubourg appelé *Borgo di Gaëta*, pour faire les premières approches; à bien ouvrir et multiplier les communications, à gagner du terrain pied à pied, jusques à la meilleure portée; n'armer les batteries que lorsqu'on aurait réuni tous les moyens de les faire jouer toutes à la fois; ouvrir les brèches avec célérité, favoriser les dernières approches, de manière à ce qu'elles ne rencontrassent point d'obstacles; enfin, faire déboucher de l'extrémité des cheminemens, les troupes destinées à livrer l'assaut, pour se porter directement sur les deux brèches pratiquées au corps même de la place : voici comment ce plan d'attaque fut exécuté.

On a vu que depuis l'entrée des troupes françaises dans le royaume de Naples vers la fin de février, la place de *Gaëte* avait été

bloquée par le général Lacour avec un corps d'environ deux mille hommes seulement. Il reçut dans le mois de mars un renfort de douze à quinze cents hommes. Secondé par les talens et l'activité du général Vallongues, qui commandait l'arme du génie et dirigea les premiers travaux du siége, le général Lacour avait bien employé les moyens mis à sa disposition, et le petit nombre de travailleurs que ses troupes pouvaient fournir. Au commencement de juin, les attaques avaient été poussées jusques à cent toises du pied des glacis, et les gardes des tranchées étaient à portée de fusiller avec celles des chemins couverts. Ces travaux n'étaient que préparatoires, mais ils donnaient les moyens de s'approcher rapidement. Le général Vallongues avait habilement profité des accidens favorables du terrain; il offrait à l'ouvert de la presqu'île, deux hauteurs très-remarquables : celle du plateau sur lequel se trouve la *Torre Atratina,* reste d'un antique monument, à la distance de trois cents toises du corps de place, et celle dite le *Monte-*

Secco, qui n'en est qu'à deux cent cinquante. Ces deux hauteurs sont séparées par un léger enfoncement, vu des feux de la place. A la gauche de ces deux hauteurs est le grand faubourg, ou plutôt la ville extérieure qui couvre tout le rivage du fond de la baie; et, à la droite, entre le pied du *Monte-Secco* et la place, jusqu'au rivage de l'ouest, sont des dunes d'un sable très-mouvant. On ne pouvait établir des batteries que sur ces deux collines : celle du plateau de la *Torre Atratina* n'a que très-peu de terre à sa surface, et sur le *Monte-Secco,* le rocher se montre presque partout à nu.

On peut, d'après ces indications, ayant le plan sous les yeux, juger de la nature du sol et de l'immense quantité de matériaux qu'il fallut y apporter pour pousser les travaux presque toujours en relief ou remblai, et continuellement foudroyés par la nombreuse artillerie du prince de Hesse, qui consommait avec prodigalité ses munitions, parce qu'elles étaient facilement renouvelées sous la protection de l'escadre anglaise. Cette force

maritime varia selon les circonstances pendant la durée du siége; elle était à la fin de quatre vaisseaux de ligne, autant de frégates et trente chaloupes canonnières ou bombardes.

Le brave Vallongue, dont les talens et le zèle infatigable avaient déjà vaincu les principaux obstacles, se trouvait le 14 juin au centre de la première parallèle sur le *Monte-Secco ;* il y donnait ses ordres pour l'achèvement de la grande batterie de onze pièces, lorsqu'il fut atteint et blessé mortellement à la tête par un éclat de bombe. Ainsi mourut au champ d'honneur, emportant les regrets de toute l'armée, l'un des officiers du génie le plus distingué par ses rares connaissances, son intrépidité, et par les plus attachantes qualités personnelles. Le général Chambarlhiac vint quelques jours après remplacer le général Vallongue, et dirigea les opérations sous les ordres du général Campredon.

A cette époque, vers la fin de juin, les tranchées, les communications, et la première parallèle étaient achevées, ainsi que les amorces de droite et de gauche de la se-

conde parallèle, au pied de *Monte-Secco*, jusqu'à soixante toises de distance qu'il manquait encore pour leur jonction. On était parvenu à faire rassembler tout le matériel d'artillerie et les munitions nécessaires pour presser un siége dont le succès devenait de jour en jour plus important. Il renforça le corps d'armée, qui fut porté à quatorze bataillons (à peu près 8000 combattans), devant la place, non compris un petit corps de 1500 hommes d'infanterie et d'un régiment de chasseurs détachés sur la rive gauche du *Garigliano*, où les Anglais menaçaient d'effectuer un débarquement. Une division de douze chaloupes canonnières napolitaines vint mouiller dans l'anse de *Mola di Gaëta*, et repoussa plusieurs fois les attaques de la flottille ennemie.

Le maréchal Masséna prit en personne le commandement. Il avait sous ses ordres le général de division Gardane, et les généraux de brigade Valentin, La Cour, La Marque et Donzelot. Il établit le 28 juin son quartier-général à *Castellone*. Le roi s'y rendit lui-même le lendemain, et visita

la nuit suivante les tranchées et les batteries jusqu'aux points les plus avancés.

Jamais la constance et la froide valeur ne furent mises à une aussi dure épreuve qu'au siége de *Gaëte*, pendant lequel l'ennemi tira sur les assiégeans 120,000 boulets et 22,000 bombes, sans que ceux-ci répondissent par un seul coup de canon, jusqu'à ce que tous les travaux fussent perfectionnés et les batteries armées. On pourrait dire que cette brave infanterie, électrisée par l'exemple de ses chefs, resta nuit et jour pendant près de trois mois exposée à ce feu meurtrier. Les généraux ne choisirent d'autre abri que des maisons sans cesse criblées par la formidable artillerie du front d'attaque, et celle des bombardes anglaises. La chambre où couchait le général Lamarque, heureusement de service à la tranchée dans ce moment, fut percée de 22 boulets.

Enfin le 28 juillet fut le jour fixé pour l'ouverture du feu des assiégeans.

Ce fut en présence du roi, qu'au signal donné par une bombe, à la pointe du jour, vingt-trois mortiers, et cinquante pièces de canon, toutes de 24 et de 33, jouèrent à la fois contre la

place : ce début fut plus heureux et d'un plus grand effet qu'on n'eût osé l'espérer, car bien que l'assiégé eût environ cent canons ou mortiers sur son front d'attaque, le feu des Français prit sur le sien une supériorité décidée ; l'effet des bombes fut attesté par l'explosion de trois dépôts de poudre, et celle plus considérable d'un magasin de bombes chargées. Au troisième jour du feu des assiégeans plusieurs pièces de l'ennemi étaient démontées, une grande partie de ses parapets et embrasures était bouleversée, et comme ces parapets et les joues des embrasures étaient construits en maçonnerie, on dût lui tuer et blesser beaucoup d'hommes ; sa perte la plus sensible fut sans doute celle du brave gouverneur, qui, le 10 juillet, fut presque mortellement blessé à la tête par un éclat de bombe : ce prince était alors sur le bastion à trois étages, encourageant ses canonniers ; il fut, peu de jours après, embarqué sur une frégate anglaise, et transporté en Sicile. Quoique sa défense eût été courageuse et très-honorable, on s'étonnait qu'avec une si nom-

breuse garnison, il n'eût pas fait pendant quatre mois de plus fréquentes sorties; on ne pouvait guère compter que celle du 15 mai, dans laquelle les Français perdirent cent hommes tués ou blessés, et parmi ces derniers le capitaine du génie Nempde, qui fut pris et conduit à *Palerme*.

Les derniers travaux pour l'établissement et la réparation continuelle des batteries de brèche furent durs et périlleux; l'avantage de la position du front d'attaque, et l'impossibilité d'employer le ricochet, laissèrent constamment à l'assiégé l'usage d'un certain nombre de pièces; plusieurs parties même de ses ouvrages se dérobaient presque entièrement à l'effet de l'artillerie des assiégeans.

Cependant dès le sixième jour de feu, les brèches commencèrent à se former : celle faite du côté de la citatelle, à la première enceinte dans un mur très-épais, mais derrière lequel il n'y avait point de terre, laissait voir à découvert les maisons de la ville, et présentait un accès facile; il fallut encore trois jours de tir pour bien ouvrir du même

côté la brèche faite au flanc de l'ouvrage bas, par laquelle il fallait d'abord passer pour arriver à la précédente; l'officier du génie qui en fit la reconnaissance pendant la nuit, la trouva praticable, et s'assura qu'on pouvait y arriver le long de la face de l'ouvrage qui borde la mer, sans trouver plus d'un pied et demi de profondeur d'eau. On eut dès lors l'assurance de pouvoir pénétrer dans la place du côté de la citadelle.

La brèche entreprise au bastion à trois étages, n'offrait pas la même facilité, à cause de la dureté des maçonneries et de la tenacité des terres, quoiqu'on y eût tiré constamment avec douze ou quinze pièces de gros calibre; le fossé étant parfaitement couvert, l'assiégé déblayait le pied de la brèche pendant la nuit; on éleva une nouvelle batterie plus près de la place : elle devait commencer à tirer, le 18 juillet, et rendre en trente-six heures la brèche du bastion à trois étages aussi praticable que l'était déjà depuis trois jours celle de la citadelle.

Le maréchal Masséna, qui avait, peu de

jours avant, rejeté de premières propositions peu convenables dans la situation où étaient les assiégés, arrêta le dispositif de l'assaut que les soldats impatiens demandaient à grands cris. Vingt-six compagnies de grenadiers et de voltigeurs, complétées à cent hommes, devaient former les têtes de trois colonnes; une pour chacune des deux brèches, et une troisième pour pénétrer dans le chemin couvert, où l'ennemi tenait constamment une forte réserve, qu'il fallait prendre ou détruire, pour que les attaques des deux brèches ne fussent point troublées. Chaque colonne avait sa réserve particulière; il y avait en outre une réserve générale. Deux ingénieurs avec une compagnie de sapeurs et quelques mineurs devaient marcher en tête de chaque colonne.

Sur la dernière sommation du maréchal Masséna, le 18 juillet, à 6 heures du soir, les assiégés, prochainement menacés d'être emportés d'assaut, arborèrent les drapeaux au haut des brèches, et envoyèrent des parlementaires pour proposer une capitulation: celle que le maréchal accorda, et qui fut

signée le jour même, fut honorable pour la garnison, forte encore de sept mille hommes; elle obtint la faculté de s'embarquer pour la Sicile avec armes et bagages, et huit pièces de canon de campagne, sous la condition de ne point servir contre la France ni contre le roi de Naples, Joseph Napoléon, pendant un an et un jour. Toute l'artillerie de la place, et les munitions de guerre et de bouche, restèrent au vainqueur. Les pertes que firent les assiégés, presque toutes dans les dix derniers jours, depuis l'ouverture du feu des Français, égalèrent celle des assiégeans; le siége avait coûté mille combattans à chacun des deux partis.

Gaëte est le boulevard du royaume de Naples : les Espagnols l'avaient vaillamment défendu en 1707 contre les Autrichiens; ils soutinrent l'assaut meurtrier que le maréchal Daun fut obligé de livrer pour y pénétrer, et ne capitulèrent que lorsqu'après un combat sanglant, engagé dans l'intérieur de la ville, ils furent acculés à la mer et renfermés dans le château. Près de trente ans

après, les Espagnols, à leur tour, attaquèrent et prirent cette forteresse, qui n'était défendue que par une garnison insuffisante de seize cents hommes de troupes allemandes et napolitaines. Nous avons fait, de la comparaison de ces deux sieges avec celui des Français en 1806, l'objet d'une note qui, sous le rapport des progrès de l'art, peut intéresser nos lecteurs.

Les avantages de cette conquête, dans la position embarrassante où se trouvait le roi Joseph, ne tardèrent pas à se faire sentir; les Anglais durent renoncer au plan très-bien combiné d'une double diversion qui, paralysant les forces de l'armée française aux deux extrémités du royaume, livrait les provinces intérieures aux fureurs de l'insurrection. On a vu que le 4 juillet, trois jours avant que les Français eussent tiré le premier coup de canon contre la place de *Gaëte*, la perte de la bataille de *Sainte-Euphémie* forçait le général Reynier à évacuer les deux Calabres soulevées sur les derrières; mais l'heureuse et prompte issue du

siége ayant permis de disposer de la plus grande partie des troupes jusqu'alors retenues devant *Gaëte*, elles furent immédiatement dirigées sur la Calabre. Le maréchal Masséna fut chargé de l'exécution d'un décret royal qui déclarait les deux provinces en état de guerre, conférait au commandant en chef de l'expédition tous les pouvoirs civils et militaires, mettait l'entretien des troupes à la charge des pays révoltés, rappelait les propriétaires, menaçait les absens de la confiscation, et livrait aux communes qui ne se seraient pas insurgées, les biens des assassins et chefs de brigands condamnés par les commissions militaires. Il ne fallait pas moins que la sévérité de ces mesures et la main ferme qui en était armée, pour éteindre le feu de l'insurrection et rétablir l'ordre dans ces malheureuses provinces.

Le maréchal Masséna partit de *Naples* le 1er août, après avoir donné avis de sa marche au général Reynier, qui (nous l'avons dit plus haut) s'était retiré au camp retranché de *Cassano*. Le roi suivit lui-même de

près le maréchal, et se rendit d'abord à *Salerne*, et ensuite jusques à *Lagonegro* avec la réserve de sa garde. Le corps d'armée rencontra peu d'obstacles jusqu'au défilé de *Lauria*, où les insurgés de la *Basilicata* et de la Calabre citérieure s'étaient réunis pour s'opposer à son passage : ils résistèrent à la première attaque de front en avant du village; mais le maréchal Masséna ayant fait tourner la position par le revers du *Monte-Galdo*, tout ce rassemblement prit la fuite; tous ceux qui tombèrent entre les mains des Français furent passés au fil de l'épée; *Lauria* fut pillée et incendiée.

Promptement informés de cette défaite, et épouvantés de la terrible exécution dont elle avait été suivie, les habitans de *Morano* et de *Castro-Villari* se hâtèrent d'envoyer une députation au général Reynier à *Cassano*, qui n'est qu'à trois ou quatre lieues de distance, et par une bonne communication, pour l'assurer de leur fidélité, et le supplier d'accourir à leur secours, et de les protéger contre le ressentiment des insurgés. Le gé-

néral, qui dans ce moment même quittait son camp et se mettait en marche, feignit de croire à leurs protestations : il porta le même jour sa division à *Castro-Villari*, et envoya à *Morano* un fort détachement. L'avant-garde du maréchal Masséna parut devant cette dernière ville peu de temps après l'arrivée des soldats de Reynier, et la trouvant occupée, se disposa à une attaque de vive force. Les deux troupes s'étant bientôt reconnues, la jonction s'opéra, et les corps d'armée se réunirent à *Castro-Villari*. Le maréchal y séjourna, et fit dissiper par la légion Corse, l'une de ses troupes les plus propres à ce genre de guerre, un rassemblement de trois à quatre mille paysans qui s'était formé dans les montagnes des environs.

L'armée française, réunie au nombre d'environ treize mille hommes, se mit en mouvement sur *Cosenza*. A l'approche de cette force imposante, les nuées d'insurgés fuyaient de toutes parts. Ils avaient établi un camp qu'on disait être très-nombreux à *San-De-*

metrio, point central entre les deux mers, au pied des montagnes de la *Sila*, leurs plus sûres retraites. Le général Reynier y marcha et le trouva abandonné. Le maréchal Masséna fit camper une partie de l'armée à *Cosenza*, où il établit son quartier-général. La division Reynier, envoyée à *Monte-Leone*, pénétra jusqu'à *Seminara*, et put être aperçue de *Messine*; mais elle ne pouvait occuper le pays, établir des postes, et fournir autant de colonnes mobiles qu'il en était besoin. Le général Franceschi traversa la *Sila*, et fit avec succès plusieurs expéditions du côté de *Catanzaro*; cet officier, l'un des plus distingués de la cavalerie française par sa valeur et par ses talens, contribua beaucoup dans la suite à pacifier la Calabre ultérieure, par la confiance que son généreux caractère inspirait aux habitans, et par la terreur dont son nom seul frappait les insurgés. Le général Gardanne, avec quelques bataillons d'infanterie, purgea le littoral de la Méditerranée des brigands dont la flottille anglo-sicilienne l'avait infesté.

Le maréchal Masséna ne trouvait plus de

grands rassemblemens à dissoudre; mais dans cette affreuse guerre, obligé de disperser ses troupes et de les tenir toujours en mouvement, il ne pouvait parvenir à désarmer et soumettre les populations insurgées, qu'en livrant au pillage et faisant incendier les villes et les villages qui osaient se défendre. L'acharnement des insurgés était tel, qu'il fallait presque toujours emporter de vive force les postes qu'ils occupaient. La ville d'*Amantea*, dont ils avaient fait leur principale place d'armes, et dont la vieille muraille était forte, résista aux premières attaques du général Verdier; il fallut, pour la réduire, y attacher le mineur. Trois bataillons polonais furent aussi repoussés à *Cariati*.

Après avoir multiplié ces expéditions partielles, le maréchal porta son quartier-général à *Monte-Leone*, et fit échelonner et soutenir la division du général Reynier, qui se répandit dans la partie méridionale de la Calabre ultérieure, afin d'empêcher la communication des insurgés avec les bâtimens ennemis qui croisaient sur la côte.

L'insurrection avait été organisée comme le fut depuis celle de l'Espagne : chaque contrée avait ses chefs, qui ralliaient sur des points convenus leurs bandes battues, dispersées, jamais détruites; elles disparaissaient, laissaient passer le torrent, *la furia francese*, et se rassemblaient au loin sur les derrières et les flancs des colonnes. Pour conserver le point le plus important de sa ligne d'opération, le maréchal Masséna avait laissé à *Cosenza* le général Verdier avec la plus forte partie de sa division; et pour assurer sa communication avec *Naples*, il avait fait fortifier *Lagonegro*; ce poste, occupé par un détachement, fut attaqué par les insurgés de la *Basilicata*, sous la conduite de Mecco, paysan de *Marasca*, dont la bande, très-nombreuse, inquiétait continuellement la grande route; il fut repoussé et perdit six cents hommes.

Les Anglais, profitant de la grande diversion opérée en Calabre, tentèrent de s'emparer de l'île de *Procida*; l'amiral Sidney Smith s'y présenta avec vingt-deux bâtimens

de guerre et fit sommer le commandant, qui répondit qu'il était prêt à faire la plus vigoureuse défense. La surprise de *Capri* avait fait redoubler de précautions et de vigilance; l'île de *Procida* avait une forte garnison, une artillerie nombreuse et bien servie; l'amiral s'en aperçut à la première attaque, et ne s'obstina pas à cette tentative inutile : il réussit mieux à protéger le débarquement de quelques bandes successivement rassemblées à l'île de *Capri*, pour essayer de soulever les provinces septentrionales; mais la reddition de *Civitella del Tronto*, la vigueur et la prudence avec lesquelles le général Gouvion-Saint-Cyr avait maintenu la tranquillité dans les provinces sous son commandement, la prise de *Gaëte* et l'expédition de Calabre, avaient refroidi les partisans de l'ancien gouvernement. Ces bandes furent promptement détruites ou dispersées; l'un de leurs chefs les plus déterminés, un moine, le célèbre Fra Diavolo, poussé par des détachemens français, s'était jeté dans la ville de *Sora* avec sa bande, en avait muré les portes, détruit les

ponts sur le *Cacigliano*, et établi une batterie au seul gué praticable. Le général Espagne, avec un bataillon d'infanterie et le régiment de dragons commandé par le colonel Cavaignac, força le passage du *Guarillano*, et *Sora* fut emporté d'assaut. Tous ceux qui tombèrent entre les mains des soldats furent passés au fil de l'épée; le reste se dispersa dans les montagnes. Fra Diavolo, qui avait disparu pendant le combat, erra long-temps abandonné des siens; les habitans d'un village où il s'était refugié le livrèrent aux Français : il fut conduit à *Naples*, où il fut jugé, condamné à mort et pendu.

Cependant le feu de l'insurrection que le débarquement des Anglais et la victoire de *Sainte-Euphémie* avaient allumé en Calabre, manquait d'aliment depuis que les communications de la côte avec la Sicile étaient interceptées; le général Stuart n'avait pu concerter avec les insurgés aucun plan d'opération, et sans doute n'avait pas voulu se hasarder, dans l'intérieur du pays, à mêler les couleurs et les armes britanniques avec celles de ces

hordes d'assassins, aussi féroces qu'indisciplinés : n'ayant pas assez de troupes de ligne pour tenir la campagne vis-à-vis du maréchal Masséna, il se rembarqua le 5 septembre, et se hâta de rentrer en Sicile pour conserver sa petite armée.

Privés de cet appui, les insurgés n'osèrent plus se présenter en masse; abandonnés, et souvent trahis par les autorités locales qui les avaient protégés ouvertement, ils furent poursuivis, traqués jusque dans leurs retraites les plus inaccessibles. Leurs principaux chefs disparurent, et cherchèrent un refuge à bord des vaisseaux qui les avaient vomis sur les plages inhabitées. L'ordre se rétablit peu à peu, et quoique l'insurrection ne fût point encore étouffée, l'amnistie que le roi fit publier contribua beaucoup à calmer l'agitation des esprits.

Cette courte campagne coûta beaucoup d'hommes à l'armée française, non-seulement par la fatigue des marches, les combats continuels, les embuscades, les fréquens assassinats des soldats isolés, mais encore

par les fièvres endémiques, dont on ne peut se garantir pendant l'été dans ces contrées; elles régnaient surtout dans la plupart des lieux qu'il était indispensable d'occuper, et le grand nombre des malades eut bientôt épuisé les faibles ressources qu'on arrachait à la misère des habitans. La mort moissonna à *Cosenza* près de deux mille Français.

Le gouvernement du roi Joseph, délivré de ces premiers embarras, s'affermit et se régularisa; loin de s'endormir dans une molle sécurité (comme l'ont dit des écrivains, d'ailleurs très-respectables, mais trompés par des témoignages que la passion, l'intrigue et l'ingratitude dictèrent après les revers de la fortune), ce prince travailla avec ardeur à féconder tous les germes de prospérité que la nature verse à pleines mains sur ce beau pays; son goût pour les plaisirs, qu'on s'est plu à exagérer, ne l'éloigua jamais de ses devoirs et du soin des affaires; il s'efforça de ranimer l'esprit public, de rappeler la noblesse à son principe vital, au métier des armes; il aimait les arts et la littérature, il

les fit refleurir; il excita l'industrie; enfin, les traces qu'il a laissées d'une administration éclairée, ferme et paternelle, ont été soigneusement conservées par ceux que les circonstances, et non son ambition personnelle, firent ses antagonistes et ses ennemis.

Sans nous arrêter à l'ordre des dates, qui nous eût fait mêler aux affaires de la péninsule d'Italie, pendant les huit premiers mois de l'année 1806, des objets d'une plus grande importance générale, mais qui n'y avaient aucun rapport immédiat, nous avons poursuivi, jusqu'à sa conclusion, la relation de l'invasion du royaume de Naples et de l'établissement du nouveau gouvernement : nous allons maintenant, sans avoir désormais à revenir sur nos pas, reprendre le cours des événemens en Europe pendant cette première période, l'an 1806, et expliquer autant que nous le pourrons, les causes politiques, et la bizarre combinaison d'intérêts qui amenèrent la rupture entre la France et la Prusse vers la fin de cette même année.

CHAPITRE IV.

Conduite politique des grandes puissances depuis le traité de Presbourg. — *Affaires d'Illyrie. — Le général Lauriston prend possession de* Raguse. — *Y est assiégé par les Russes et les Monténégrins. — Dégagé par le général Molitor.*

Nouveau traité entre la Prusse et la France. — Cessions diverses. — Prise de possession du Hanovre par les Prussiens. — L'Angleterre et la Suède protestent. — Déclarent la guerre à la Prusse.

TEL fut l'ébranlement causé par les résultats du traité de *Presbourg,* et l'abaissement subit de la principale puissance méditerranée, que tous les cabinets de l'Europe furent pendant quelques mois dans une sorte de stupeur. Les sacrifices au prix desquels la maison d'Autriche avait acheté cette paix désastreuse, avaient annulé son influence;

il lui convenait de se replier sur elle-même; elle ne pouvait réparer ses pertes que par un long repos. L'ennemi d'ailleurs était encore à ses portes; et quoiqu'il eût abusé de la victoire en lui arrachant toutes ses frontières occidentales, il semblait regretter de n'avoir pas porté des coups plus profonds.

Napoléon surveillait les démarches du gouvernement, comme s'il eût été encore à *Schoenbrünn;* il prétendait dicter le choix des ministres; le moindre mouvement des troupes autrichiennes lui donnait de l'ombrage; il ne souffrit pas qu'elles parussent à *Wurtzbourg* pour la prise de possession du grand-duché donné à l'archiduc Léopold en échange du pays de Saltzbourg. La cour de Vienne dévorait ces affronts, et méditait sa vengeance : c'était une trêve forcée, et non pas un état de paix.

L'Angleterre, malgré son exubérante prospérité, et la sécurité que donnait à sa navigation commerciale la destruction des forces navales de la France et de l'Espagne, voyait d'un œil jaloux l'accroissement de la puissance

de Napoléon, en redoutait les conséquences, et prévoyait que les progrès de cette domination continentale, s'ils ne pouvaient être arrêtés, ne tarderaient pas à réagir contre la Grande-Bretagne. L'imperturbable moteur des coalitions, Pitt, n'était plus; il avait à la fois épuisé, dans la dernière campagne, et ses forces physiques, et tout ce qui lui restait de ressources pour arrêter le torrent; Fox, son rival et son successeur, eût-il adopté son système de guerre éternelle (ou plutôt, comme le disait Pitt, *de guerre viagère contre Bonaparte*), n'avait trouvé, pour le poursuivre, ni les mêmes élémens ni les mêmes circonstances; l'Angleterre n'avait sur le continent d'autre allié que la Russie qui, seule, ne pouvait agir; ses immenses flottes n'ayant plus de combats à livrer, n'étaient employées qu'à des croisières, à des blocus, ou à quelques expéditions de peu d'importance; la guerre languissait, et cette inactivité pouvait faire mûrir la paix.

La Prusse, dont l'irrésolution avait été si utile à l'empereur Napoléon, cherchait à

recueillir les fruits de sa politique versatile qu'elle décorait du nom de système de neutralité. Irritée et effrayée par les menaces de la France, dont elle affectait de rechercher l'amitié; secrètement liée avec l'Angleterre, dont elle accepta les subsides alors qu'elle méditait de s'emparer du Hanovre; plus sincèrement dévouée, mais non moins inutile à la Russie, cette puissance avait conservé sa belle armée et perdu sa considération. Isolée au terme de cette carrière d'intrigues, elle avait rencontré l'écueil qu'elle voulait le plus éviter, elle était tombée dans la dépendance de la France; car Napoléon pouvait seul satisfaire son ambition et lui assurer la possession du Hanovre.

La Russie restait seule debout au milieu des débris de la coalition : l'empereur Alexandre avait été fidèle à ses engagemens; et, après avoir sacrifié à *Austerlitz* presque la moitié de son armée, avant de rentrer sur son territoire il avait fait tous ses efforts pour déterminer le roi de Prusse à se déclarer, à rouvrir la campagne en Allemagne et à pren-

dre le rôle que l'Autriche avait si malheureusement rempli. Napoléon put le craindre, et la générosité dont il usa envers Alexandre, en cessant de le faire poursuivre, ne fut pas aussi gratuite qu'on pourrait le penser; puisqu'en s'assurant de sa retraite immédiate jusques aux confins de son empire, il prenait tous ses avantages avec le ministre prussien d'Haugwitz, et prévenait toute intervention dans la conclusion du traité de paix séparée qu'il allait dicter à l'Autriche. Il était alors probable qu'après une si rude épreuve, n'ayant pas trouvé chez ses alliés l'entier dévouement à la cause commune, et la constance dont il avait loyalement donné l'exemple, l'empereur Alexandre, indépendant par sa position, romprait des liens onéreux et ne tarderait pas à assortir sa politique aux grands changemens que son puissant concours n'avait pu empêcher. Il en fut autrement; le cabinet de *Saint-Pétersbourg* n'abandonna pas si facilement son plan favori, l'objet qu'il poursuit constamment depuis un siècle, l'intervention pré-

pondérante dans toutes les affaires de l'Europe. Dans ce genre de conquête qui flatte l'orgueil de la partie éclairée de la nation, et qui n'est guère moins redoutable aux nations européennes de la zone tempérée, que les anciennes émigrations des essaims de barbares, la Russie devait être aidée par l'Angleterre, jusqu'au point où cette influence croissante rivaliserait avec la sienne, compromettrait ses intérêts commerciaux, et réveillerait sa jalousie : cette époque était encore éloignée; les agens du cabinet de Saint-James eurent peu de peine à manier ce puissant ressort : jamais les relations de la cour de Russie ne furent plus actives pour susciter des ennemis à la France, et pour pousser la guerre avec vigueur partout où ses armes pouvaient atteindre.

Le seul point sur lequel, dans leur situation respective, les Russes et les Français pussent combattre, était à l'extrémité de la Dalmatie Vénitienne, que l'Autriche avait cédée à la France par le traité de *Presbourg:* nous avons dit que les Russes s'en étaient

emparés et que l'empereur Napoléon avait suspendu l'évacuation et la restitution de la place de *Braunau*, jusqu'à ce que les bouches et la place de *Cattaro* fussent remises à ses commissaires, et que cet article du traité eût été fidèlement exécuté. Nous ajouterons ici quelques détails à cause de l'importance que les circonstances donnèrent à cet événement, et parce que c'est un exemple de mauvaise foi et de mépris du droit des gens; flétrir de tels actes est toujours une action utile, et du devoir de l'historien impartial.

Le *Cattaro* est un district dépendant de la Dalmatie, situé au sud du territoire de *Raguse*. Ce petit pays est stérile et n'offre d'autre avantage qu'un bon port, le plus vaste à la vérité et le plus commode de l'Adriatique, si sa sortie n'en était difficile à cause du seul vent d'est, qui permet de déboucquer du canal et de prendre la mer; la population, toute adonnée à la pêche et à la navigation, fournit d'excellens matelots : les Russes, que la conformité de religion et de rite faisait considérer par les malheureux

Grecs voisins de cette contrée, comme de futurs libérateurs, avaient depuis longtemps pratiqué des intelligences avec les Monténégrins, peuplade à demi sauvage, gouvernée par un évêque grec, véritable chef de flibustiers et tout dévoué aux Russes. Ceux-ci, depuis qu'ils avaient quitté *Naples,* occupaient en force les îles Ioniennes ; ils préparèrent secrètement, à Corfou, l'expédition destinée à s'emparer du *Cattaro;* elle était sous les ordres du capitaine de vaisseau Henry Bailli, et composée du vaisseau l'*Asie,* trois frégates, quelques chaloupes canonnières, et d'autres bâtimens, portant à peu près trois mille hommes de débarquement : les forts de *Castelnuovo* à l'entrée du détroit, les postes sur les bords du golfe et la ville de *Cattaro,* étaient gardés par le régiment autrichien de Thurn, fort de quinze cents hommes. Quelques jours avant l'arrivée de l'escadre russe qui avait jeté l'ancre à *Porterose* le 27 février, les Monténégrins, levés en masse par leur évêque, avaient inondé la province, effrayé les habitans pai-

sibles par leurs dévastations ; et, réunis aux nombreux sectaires du rite grec, ils menaçaient d'attaquer les forts et les postes gardés par les Autrichiens. Le 3 mars, le commandant de l'escadre russe somma le gouverneur du *Cattaro* de lui céder tous les forts, sous prétexte que le terme de six semaines, stipulé par l'article du traité pour la prise de possession par les Français, étant écoulé sans qu'ils se fussent encore présentés, et le territoire étant déjà leur propriété, les hostilités de la part des armes russes étaient légales : il ne laissait aux Autrichiens que l'alternative de lui livrer les places, ou de se déclarer ennemis de l'empereur de Russie. Le gouverneur refusa, malgré les instructions très-étranges qu'il avait reçues du général autrichien commandant en chef, de s'en tenir à des protestations, et de remettre les places aux Russes s'il en était sommé.

Le commissaire autrichien Ghisilieri qui, sur les premiers avis reçus à Zara de l'insurrection des Monténégrins, et de l'approche des Russes, avait refusé de conduire à *Cat-*

taro le commissaire français, le général Dumas, qui s'offrait de l'y accompagner seul, pour prévenir ou constater cette violation, devança de quelques jours les troupes du général Molitor, qui avait déjà pris le commandement de la Dalmatie ; il arriva à *Castelnuovo* le lendemain de la sommation qui lui fut réitérée dans les mêmes termes, et, loin de soutenir par sa fermeté la noble conduite du commandant autrichien et de ses officiers indignés, il n'usa de ses pleins pouvoirs que pour s'opposer à tous moyens de défense armée, aplanit toutes les difficultés au gré des Russes, en se bornant à d'insignifiantes déclarations, et se retira à *Raguse*. Le général Lauriston, commissaire français, ayant vainement exigé par une note officielle remise au marquis Ghisilieri, qu'il exhibât les ordres supérieurs en vertu desquels il avait commandé à la garnison autrichienne de remettre les places aux Russes ; l'empereur Napoléon fit réclamer à *Vienne*, par le général Andréossy, l'exécution pleine et entière du traité. Le comte de Stadion, ministre des affaires étran-

gères, s'adressa à l'ambassadeur de Russie, et celui-ci déclara que la France n'ayant pas pris possession de cette partie de la Dalmatie Vénitienne, dans les quarante jours de délai stipulé dans le traité, la Russie était en droit d'en présupposer l'occupation par les Français, et d'y continuer ses hostilités.

L'une des plus grandes calamités causées par la guerre de la révolution, et celle qui pèsera le plus long-temps sur les peuples, c'est ce mépris du droit de gens, et de l'indépendance respective des nations, dont les puissances belligérantes donnèrent tour à tour le scandaleux exemple; il n'y eut plus de foi publique, plus de convention qui ne fût violée par représailles de violations précédentes.

Ainsi, dans l'abandon de la province du Cattaro aux Russes, Napoléon trouva de justes motifs de différer l'entière évacuation du territoire autrichien, de retenir son armée dans ses cantonnemens sur l'*Inn,* et de suspendre le retour et la remise des prisonniers : il ne se borna point à ces mesures

comminatoires; il exigea que l'Autriche permît le libre passage du corps d'armée du général Marmont par le Frioul et la Croatie autrichienne, pour se rendre en Dalmatie. Le commandant de l'escadre russe avait déclaré tous les ports et côtes de l'Adriatique en état de blocus, pendant que les Anglais bloquaient étroitement *Venise;* maîtres de la mer, ils avaient tenté de débarquer sur divers points; ils avaient été vivement repoussés à *Lezina* par les troupes du général Molitor; mais les Français ne pouvaient rien entreprendre par terre, sans traverser le territoire de *Raguse,* dont la neutralité était favorable aux Russes. Toutes les démarches de la cour de *Vienne,* pour se faire rendre les bouches du *Cattaro,* afin de pouvoir les remettre au commissaire français, n'avaient eu aucun succès; il convenait à la cour de Russie de nourrir la guerre sur la côte de l'Albanie, et d'affecter près de la Porte-Ottomane le protectorat de ses sujets grecs et de la république de *Raguse.* Le général Lauriston eut ordre de s'en emparer; il partit

de *Spalatro* avec deux mille cinq cents hommes de la division du général Molitor, et marcha sur *Raguse*. Après avoir pris possession, le 27 mai, de la ville et du territoire, au nom de l'empereur Napoléon, il annonça, par sa proclamation aux habitans, que les concessions multipliées, faites par la république aux ennemis de la France, l'avaient mise dans un véritable état d'hostilité, et que son indépendance et sa neutralité ne seraient reconnues par l'empereur que lorsque les Russes auraient évacué l'Albanie, l'île de *Corfou*, et les autres îles vénitiennes, et que l'escadre russe aurait laissé libres les côtes de la Dalmatie.

Aussitôt que les Russes furent informés de l'occupation de *Raguse* par les troupes françaises, ils se réunirent aux Monténégrins, et se portèrent sur le *Vieux Raguse*, où le général Lauriston avait placé deux cents hommes d'infanterie et quatre pièces de canon pour la défense de ce poste important. Ils y furent attaqués avec fureur par les Monténégrins, conduits par leur évêque, et sou-

tenus par quelques compagnies d'infanterie russe. Le détachement français marcha au-devant de cette horde qui poussait d'affreux hurlemens, la chargea, et la poursuivait dans les montagnes, lorsque deux autres bataillons russes vinrent prendre part au combat, et forcèrent le brave commandant français à se replier. Le général Lauriston le fit soutenir; mais voyant les forces des Russes s'accroître, et leur escadre mouillée devant le *Vieux Raguse*, pendant que des milliers de Barbares inondaient et ravageaient la plaine, il prit la sage détermination de concentrer ses troupes dans la ville; il fit occuper et retrancher la position de *Saint-Marc*, qui domine la place, et mit quarante pièces de canon en batterie du côté de la mer. Ainsi renfermé dans *Raguse*, et abondamment pourvu de munitions de guerre, il attendit que le général Molitor eût rassemblé le reste de sa division, et marchât à lui.

Encouragés par ces dispositions purement défensives, et par l'arrivée de l'amiral Senawin, qui réunit toute son escadre au port

du *Vieux Raguse*, les alliés (Russes et Monténégrins) investirent la ville par terre et par mer, pour intercepter tout secours. Le blocus dura vingt jours, pendant lesquels le général Lauriston, redoutant peu l'attaque de vive force dont l'ennemi le menaçait, ne sortit pas de ses retranchemens, et ne s'occupa que de maintenir l'ordre, la résignation et le courage des Ragusains, intéressés à défendre eux-mêmes leurs foyers de la dévastation et du pillage auxquels ils voyaient leurs campagnes livrées.

Cependant le général Molitor, déjà arrivé à *Stagno*, étant en mesure de se concerter avec le général Lauriston, les Russes, qui avaient reçu de nouveaux renforts, et débarqué leur artillerie, resserrèrent leur blocus, établirent de nouvelles batteries, et bombardèrent la place par terre et par mer; ils attaquèrent les hauteurs de *Saint-Marc*, et furent repoussés. Le général Molitor se mit en marche de *Stagno* le 4 juillet, avec environ trois mille cinq cents hommes. Il rencontra vis-à-vis la rade de *Malfi* l'avant-

garde des Monténégrins, qui fut culbutée et jetée dans la mer. Le lendemain il dirigea sa marche vers le canal d'*Ombla;* et après avoir doublé la baie, malgré le feu des chaloupes canonnières, il découvrit la position de l'ennemi, et fit sur-le-champ ses dispositions d'attaque. La gauche de l'armée *russe et monténégrine* était flanquée par les vaisseaux et frégates de l'amiral Senawin; la droite était appuyée à des montagnes escarpées à pic, et derrière le front de la ligne qui n'avait pas plus d'un mille d'étendue, deux hauteurs qui la dominaient étaient occupées par trois lignes de Monténégrins. Pendant qu'ils opposaient ces masses de troupes nombreuses, et fortement retranchées, à l'armée de secours, les assiégeans redoublèrent la vivacité de leur feu contre la place; et la canonnade de terre et de mer fut si forte, que les assiégés ne purent entendre l'attaque du général Molitor. Elle fut si bien conduite et si vigoureuse, que la première ligne de l'ennemi, qui s'était ébranlée pour charger les Français, fut en un instant

défaite, et jetée, partie sur les vaisseaux, partie sur les hauteurs en arrière. Cette nuée de barbares, poursuivie la baïonnette dans les reins, prit la fuite vers les montagnes. Le camp des Russes, placé sur la dernière hauteur, à l'est de la ville, resta à découvert : ils s'y rallièrent en bataillons carrés; mais à l'approche des colonnes françaises, ils se retirèrent précipitamment, et gagnèrent leurs vaisseaux, abandonnant leur artillerie, vingt pièces de canon, six mortiers, des obusiers, des caronades, et une grande quantité de munitions de guerre. Les Monténégrins furent vivement poursuivis; les Russes, dans le désordre de leur embarquement, perdirent beaucoup d'hommes, et laissèrent quelques prisonniers. Le général Molitor arriva le soir même aux portes de *Raguse*, et dégagea ainsi le général Lauriston.

Pendant ces opérations, une division de troupes autrichiennes, sous les ordres du général Bellegarde, destiné à reprendre les bouches du *Cattaro*, pour les remettre aux

Français, était restée au mouillage des îles de *Curzola* et de *Lezina*. Ce général ayant fait annoncer l'objet de son expédition au commandant russe, et n'en ayant pas reçu de réponse satisfaisante, s'était rendu de sa personne à *Cattaro*, n'avait pu lever les difficultés de cette reprise de possession, et attendait à *Lezina* de nouveaux ordres de sa cour. On désirait sincèrement à *Vienne* de terminer cette affaire à la satisfaction de l'empereur des Français ; mais on craignait de s'engager dans des hostilités avec les Russes.

L'occupation de *Raguse* par les Français choquait l'orgueil de la Porte-Ottomane, dont la protection intéressée soutenait et faisait prospérer cette petite république. L'ambassadeur russe à *Constantinople* ne négligea pas, par ce moyen, de traverser les vues de Napoléon, et de troubler la bonne harmonie que celui-ci cherchait à rétablir. Depuis que la France était devenue, par l'acquisition de la Dalmatie, une puissance limitrophe des états du grand-seigneur, le titre

d'empereur des Français avait été enfin reconnu ; l'ambassadeur turc Muhib Effendi s'était rendu à *Paris,* et le général Sébastiani était attendu à *Constantinople.* On parvint avec peine à différer jusqu'à son arrivée les délibérations du divan sur l'affaire de *Raguse,* et à prévenir l'éclat d'une rupture. L'ombrage que donnaient aux Ottomans la révolte des Serviens, et les prétentions de la Russie, depuis le renouvellement de son traité d'alliance avec la Porte-Ottomane, servirent bien, dans cette circonstance, la politique de Napoléon en Orient. Il n'en fut pas de même à l'Occident : des obstacles imprévus arrêtèrent pour quelque temps encore le développement de ses vastes projets; la terreur de ses armes ne suffit pas pour les surmonter, et pour recueillir le fruit de ses dernières victoires, il lui fallut de nouveau combattre et vaincre.

Ces obstacles s'élevèrent au cœur de l'Allemagne chez une puissance que Napoléon avait facilement séduite par l'appât d'un agrandissement de territoire, qu'il croyait

avoir enchaînée, et dont la docilité au joug semblait être garantie par l'isolement où ses propres intrigues l'avaient réduite. La cour de *Berlin*, trop bien servie par son ministre Haugwitz, fut plus surprise que satisfaite des stipulations du traité de *Vienne*. Au lieu de conserver le rôle honorable et commode d'une médiation armée, elle perdait tous les avantages de sa longue neutralité; elle abjurait les sermens prononcés à *Potsdam* sur le tombeau du grand Frédéric; elle renonçait à l'alliance des puissances coalisées pour entrer dans celle de la France, et servir de garantie aux conquêtes de Napoléon. Le prix de cette défection était le partage des dépouilles des vaincus, la cession de l'électorat d'Hanovre en échange de celle de trois principautés, *Anspach* et *Bayreuth*, en Franconie; *Clèves* et *Berg*, en Westphalie; *Neuchâtel* et *Valengin*, en Suisse. L'embarras fut extrême à *Berlin*, car pendant que le plénipotentiaire Haugwitz, ou frappé de terreur, ou fasciné par l'éclat de la fortune du conquérant, tranchait ainsi le nœud

de la difficulté, le cabinet prussien resserrait ses liens avec les cours de *Pétersbourg* et de Saint-James; il acceptait le secours et l'entière disposition des troupes russes, et les subsides de l'Angleterre. Le comte de Hardenberg, ministre dirigeant, déclarait que les arrangemens conclus avec la France, pour assurer la tranquillité du nord de l'Allemagne, n'auraient, quant au Hanovre, d'autre effet que d'en commettre la garde et l'administration à la Prusse, jusqu'à la conclusion de la paix générale. Le parti aristocratique, ennemi invétéré de la France, s'éleva vivement contre cette transaction; ses clameurs trouvèrent dans le conseil, et dans l'armée, de nombreux échos; et cependant, ceux-là même qui s'indignaient de la perfidie, en appréciaient le salaire, et ne voyaient pas avec indifférence l'accroissement important que recevait la monarchie prussienne par la possession du Hanovre; mais pour concilier leurs désirs avec leurs scrupules, ils conseillèrent au roi de ne ratifier le traité d'échanges que sous la condi-

tion de ne l'exécuter pleinement et définitivement qu'à la conclusion de la paix générale, et lorsqu'on aurait obtenu le consentement du roi d'Angleterre; et à quelque prix que ce fût, la Prusse ne souffrirait pas que l'armée française revînt dans le pays d'Hanovre.

Le comte d'Haugwitz fut chargé de rapporter le traité à *Paris* avec ces modifications, qu'il se flattait de faire approuver par l'empereur Napoléon ; mais dès sa première entrevue, il dut perdre tout espoir d'obtenir des réserves qui renversaient la base du traité de *Vienne*, et manifestaient les intentions secrètes du parti dominant à la cour de *Berlin*, et tout dévoué à l'Angleterre et à la Russie. On savait à *Paris* que le baron de Hardenberg avait donné au lord Harrowby l'assurance que l'occupation du Hanovre n'était qu'un moyen de chasser les Français du nord de l'Allemagne, et d'y préparer un point de rassemblement pour les forces d'une nouvelle et formidable coalition. Le voyage du duc de Brunswick à *Pétersbourg*, celui

du roi et de la reine de Prusse à *Stettin*, pour y passer en revue le corps d'armée russe du comte de Tolstoy, coïncidaient avec les démarches équivoques du cabinet prussien. Il en fallait bien moins pour éclairer Napoléon et réveiller sa méfiance ; il rejeta avec hauteur les propositions apportées par M. de Haugwitz, considéra le traité de *Vienne* comme annulé, et dicta de nouvelles stipulations, qui forçaient le roi de Prusse à se prononcer sans détour et sans ménagement pour ses anciens alliés : il exigea que les échanges convenus se fissent à l'instant même; que la prise de possession du Hanovre fût solennelle, entière et définitive sous tous les rapports, et qu'avant tout la Prusse fermât au pavillon britannique les ports et l'embouchure des fleuves de la mer du nord : l'ambassadeur Luchesini porta à *Berlin* cet *ultimatum*. On avait été trop loin dans le changement de système pour qu'il fût possible de le rejeter. Après quelques inutiles efforts, il fallut s'y soumettre ; M. de Luchesini apporta le consentement, en vertu duquel le

comte d'Haugwitz signa, le 15 février, le nouveau traité qui fut ratifié à *Berlin* le 24 suivant.

L'exécution suivit de près, et des deux parts avec un égal empressement; le maréchal Bernadotte, qui, pendant la négociation, avait reçu l'ordre de se rapprocher des frontières du pays d'Anspach, y entra avec vingt mille hommes le 24 février, et prit possession au nom du roi de Bavière, en présence des commissaires prussiens. Le général Oudinot remplit une semblable mission à *Neuchâtel* avec les mêmes formalités, et au nom de l'empereur Napoléon, qui disposa de cette souveraineté en faveur du maréchal Berthier. Le prince Murat, créé grand-duc de *Berg*, prit lui-même possession de cette principauté, cédée par la Bavière en contre-échange de celle d'Anspach; et la forteresse de *Wesel*, importante barrière sur le *Rhin*, fut remise à la France, et devint l'un des boulevards de l'empire.

En même temps la garnison française de *Hameln* sur le *Weser*, sous les ordres du gé-

néral Barbou, évacua cette place, où elle fut relevée par les troupes prussiennes.

Le roi de Prusse, pour donner à l'empereur Napoléon un gage de sa sincérité dans l'exécution du traité, appela M. de Haugwitz à la direction des affaires; il remplaça le baron de Hardenberg, et le premier acte de son ministère fut la proclamation de la prise de possession du Hanovre, dont le comte de Schulemburg Kennhert fut chargé en qualité de commissaire-général. Cet acte ne laissait plus aucun doute sur l'incorporation effective de l'électorat à la monarchie prussienne, en échange des trois provinces cédées ou livrées à la disposition de la France. Le roi établissait sur le droit de conquête acquis à Napoléon, la légalité de la transmission qui lui était faite de l'électorat; il présentait à la noblesse, au clergé, à la masse de la population, ce changement de souveraineté comme un gage de sécurité et de prospérité future, et les adjurait d'y concourir par leur soumission au nouvel ordre de choses.

Peu de temps avant cet éclat, le comte Munster, président de la régence de Hanovre, voyant que les Prussiens ne se bornaient pas à l'occupation militaire, et qu'ils s'étaient emparés de l'administration civile, avait protesté contre cette violation, et le ministre anglais, M. Fox, dans une note adressée au baron de Jacobi, ambassadeur prussien à *Londres*, avait énergiquement revendiqué les droits de S. M. Britannique. La cour de *Berlin* répondit seulement qu'elle n'avait eu d'autres vues que celles propres à assurer la tranquillité de sa monarchie, et celle des états voisins; que le choix des moyens n'avait pas été en son pouvoir; que c'était la conséquence inévitable d'une guerre que sa politique conciliante n'avait pu prévenir, et qu'enfin les sacrifices de la maison de Hanovre n'égalaient pas ceux que faisait la Prusse elle-même pour assurer le repos du nord de l'Allemagne. Une proclamation du comte de Schulembourg annonça l'exclusion du pavillon britannique de tous les ports de la mer d'Allemagne, et de celui de *Lu-*

beck. Les aigles prussiennes ayant remplacé dans tous les établissemens publics les armes d'Angleterre, le comte Munster s'embarqua avec les troupes anglaises, et se rendit à *Londres*. La régence hanovrienne se retira à *Ratzbourg*, et se mit sous la protection des troupes suédoises qui occupaient encore le pays de Lauenbourg.

Le roi de Suède, en se retirant en Poméranie avec le gros de son armée, après le départ du corps russe du comte de Tolstoy, avait laissé, sur la rive droite de l'*Elbe*, une division sous les ordres du comte de Lowenhielm, pour conserver ces pays à S. M. Britannique, jusqu'à ce qu'il en fût autrement convenu entre les deux monarques. Fidèle à ses instructions, M. de Lowenhielm refusa constamment de reconnaître les prétentions de la Prusse, et répondit que les pays hanovriens, sur la rive droite de l'*Elbe*, étant sous la protection de son maître, il les défendrait contre toute attaque. Le roi de Suède déclara qu'il considérerait toute entreprise sur le Lauenbourg comme une déclaration

de guerre formelle contre la Suède. Cependant, après une dernière et tout aussi vaine sommation, les Prussiens entrèrent le 18 avril sur le territoire de Mecklenbourg. Les hussards suédois s'étant repliés, les Prussiens continuèrent leur marche jusqu'à *Seedorf*, entre *Mölln* et *Ratzbourg*, où le comte de Lowenhielm tint ferme, engagea le combat malgré l'infériorité de ses forces, et n'acheva d'évacuer le pays hanovrien qu'après avoir ainsi constaté la violence, et fait commettre des hostilités.

Les mesures ordonnées par la Prusse contre la navigation et le commerce de la Grande-Bretagne, provoquèrent d'immédiates représailles; l'embargo fut mis dans les ports d'Angleterre et d'Irlande sur tous les navires prussiens; le blocus des embouchures de l'*Ems*, du *Weser*, de l'*Elbe* et de *la Trave*, fut signifié aux ministres des puissances neutres. Un message du roi aux deux chambres du parlement fit connaître la conduite astucieuse du cabinet de *Berlin*, l'invasion inconstitutionnelle des possessions

héréditaires de la maison d'Hanovre, et la détermination de venger l'honneur du pavillon et la liberté de la navigation britannique. Le message fut pris en considération, et l'adresse de remercîmens votée à l'unanimité dans les deux chambres. M. Fox, dans l'exposé des transactions qui avaient amené la rupture avec la Prusse, taxa rudement cette puissance d'avoir réuni ce qu'il y avait de plus méprisable dans la servilité, et ce que la rapacité pouvait offrir de plus odieux. « D'autres nations, dit-il, ont été forcées de « faire des concessions à la France, mais au- « cune n'a été, comme la Prusse, réduite à « un tel point de dégradation que de consen- « tir à se faire les ministres de l'injustice et « de la rapacité d'un maître. » Il répondit victorieusement au sophisme diplomatique par lequel les ministres du roi de Prusse prétendaient établir la légalité de la transmission du droit de conquête. Ce noble défenseur de la liberté et de l'indépendance respective des nations, ne laissa pas échapper cette occasion de réprouver le principe

récemment adopté en Europe, de transporter les sujets d'un prince à un autre, comme des valeurs équivalentes, sous le prétexte de convenance et d'accommodemens mutuels. Les plus sauvages plans qu'on eût jamais formés pour renverser les fondemens des gouvernemens établis, ne pouvaient, selon lui, y réussir aussi bien que la pratique de ce principe corrupteur.

Le manifeste du roi d'Angleterre, en sa qualité d'électeur de Brunswick Lunebourg, parut à *Londres* le 21 avril. Cette pièce, par son objet et par sa rédaction, est l'une des plus remarquables entre toutes celles qui furent publiées à cette époque, d'ailleurs si féconde en vaines plaidoiries des gouvernemens, devant le tribunal muet de l'opinion publique : on y trouve une critique sévère de la fausse politique du gouvernement prussien pendant tout le cours de la guerre, et la réfutation des futiles prétextes dont il essayait de colorer une évidente usurpation. Quelle leçon pour les souverains, dans la phrase suivante, la seule que nous nous per-

mettions de citer ! « La Prusse, disait-on, « ne parlerait pas de ses sacrifices, lorsque « son seul désir est de s'agrandir, si elle ne « sentait déjà la perte de son indépendance, « et ne s'apercevait combien elle s'est écartée « de ses devoirs, en abandonnant une des « plus anciennes possessions de sa maison, « et des sujets qui imploraient en vain son « assistance.... La Prusse eût sans doute couru « quelque danger, mais elle se trouvait dans « une position où tous les dangers doivent « être bravés pour maintenir l'honneur d'un « état. »

La guerre étant ainsi déclarée entre la Prusse et l'Angleterre, les légations des deux pays furent rappelées ; le baron d'Ompteda quitta *Berlin* après avoir adressé au ministre des affaires étrangères une protestation dans laquelle les griefs de sa cour étaient présentés avec beaucoup d'amertume ; mais l'ambassadeur prussien, baron de Jacobi, quoiqu'il eût demandé ses passeports, continua de résider à *Londres*. Cette circonstance, aussi bien que le relâchement et les exceptions

des mesures de rigueur d'une et d'autre part, soit pour le blocus des fleuves, soit pour la fermeture des ports, fit pressentir la disposition des deux cours à ne pas pousser les hostilités au-delà de ces représailles.

CHAPITRE V.

Ouvertures de paix entre la France et l'Angleterre. — Affaires de France, politique de l'empereur Napoléon. — Royaume de Hollande. — Confédération du Rhin. — *Paix séparée de la Russie avec la France. — Désavouée par l'empereur Alexandre. — Suite de la négociation entre la France et l'Angleterre. — Mort de M. Fox. — Rapprochement des cours de* Londres *et de* Berlin. — *Quatrième coalition. — Téméraire résolution du roi de Prusse. — Mouvement de son armée. — Mouvement de l'armée française. — Arrivée de l'empereur Napoléon à son quartier-général. — Ses dernières dispositions pour l'ouverture de la campagne.*

Le changement de ministère qui suivit de près la mort de M. Pitt, releva les espérances des amis de la paix, en Angleterre comme en

France; les sentimens de M. Fox, et l'opinion qu'il avait constamment professée contre la prolongation de la guerre étaient connus de toute l'Europe; il n'avait préféré le département des affaires étrangères, en entrant dans l'administration, que dans l'espoir d'atteindre plus facilement l'objet qu'il avait le plus à cœur, une paix générale et durable; mais les circonstances n'étaient pas favorables à ses desseins. Les succès de la France étaient si récens et si décisifs, que de premières ouvertures de la part de l'Angleterre auraient vraisemblablement été considérées comme un aveu de son découragement, et n'auraient pas manqué d'élever, avec les prétentions de la France, de plus grands obstacles à la pacification; on ne connaissait point encore à *Londres* l'impression qu'aurait produite, sur le cabinet de *Pétersbourg*, l'issue de la dernière campagne si désastreuse pour les alliés. Le ministre anglais pressentait que l'empereur Napoléon, certain de sa disposition personnelle, et désirant lui-même une prompte paix pour s'affermir et consolider

ses conquêtes, faisait tous ses efforts pour rompre l'accord de l'Angleterre avec la Russie, et ne tarderait pas à prendre l'initiative vis-à-vis de l'Angleterre, comme il l'avait fait après la bataille de *Marengo*. Ces motifs déterminèrent M. Fox à ne faire aucune ouverture directe et spontanée, se réservant de profiter de la première occasion propre à faciliter un rapprochement. Une circonstance aussi singulière qu'honorable pour cet homme d'état, servit et justifia sa prévoyance.

Le 14 février, peu de jours après son entrée au ministère, M. Fox reçut une lettre d'un individu qui se nommait *Guillet de la Gevrillière*, et qui, débarqué à *Gravesend*, et venant de *Paris*, lui demandait un passeport pour se rendre auprès de lui, ayant à lui apprendre des choses qui lui *feraient plaisir*. Arrivé à *Londres*, et introduit dans le cabinet du ministre, ce scélérat eut l'audace de lui dire que *pour tranquilliser toutes les couronnes, il fallait faire mourir le chef des Français, et que pour cet objet on avait*

loué une maison à Passy, d'où l'on pouvait à coup sûr et sans risque exécuter ce détestable projet. Confus et indigné de se trouver dans le cas de converser avec un assassin déclaré, M. Fox le chassa de sa présence, et donna l'ordre qu'on le fît sortir du royaume; mais après y avoir plus mûrement réfléchi, il ordonna que ce misérable fût retenu jusqu'à ce que le gouvernement français, informé de cet exécrable complot, si toutefois il avait quelque réalité, eût pris ses mesures pour empêcher que le crime ne fût commis. M. Fox écrivit en conséquence à M. de Talleyrand : sa lettre, dont nous avons conservé les propres expressions, ne renfermait qu'un simple récit de ce qui s'était passé, et l'assurance que ce misérable, que les lois anglaises ne permettaient pas de détenir long-temps, ne serait débarqué que dans quelque port le plus éloigné possible de la France. En répondant au généreux procédé de M. Fox, et le remerciant au nom de l'empereur, M. de Talleyrand rapportait ces paroles de Napoléon : « Dites-lui que, soit que la politique de son

« souverain nous fasse rester encore long-
« temps en guerre, soit qu'une querelle aussi
« inutile pour l'humanité ait un terme aussi
« rapproché que les deux nations doivent le
« désirer, je me réjouis du nouveau carac-
« tère que par cette démarche la guerre a
« déjà pris, et qui est le présage de ce qu'on
« peut attendre d'un cabinet dont je me plais
« à apprécier les principes d'après ceux de
« M. Fox, un des hommes les plus parfaits
« pour sentir en toutes choses ce qui est beau,
« ce qui est vraiment grand. » Le ministre
français avait ajouté à ce juste compliment
la citation d'un passage du discours de l'empereur à l'ouverture du corps législatif, dans
lequel il avait exprimé ses vœux pour la
paix, et sa disposition à la conclure, si l'Angleterre voulait adopter, comme bases, les
stipulations du traité d'*Amiens*.

M. Fox n'hésita pas à considérer cette communication comme une première ouverture,
et s'empressa d'y répondre le 26 mars, en
témoignant la réciprocité des sentimens pacifiques du roi d'Angleterre, et son désir de

conclure avec la France une paix sûre et durable, non une trève incertaine, et par là même inquiétante, tant pour les parties contractantes que pour le reste de l'Europe. Quant aux stipulations du traité d'*Amiens*, qui semblaient devoir être proposées comme base de la négociation, M. Fox objectait que, pouvant être interprétées de plusieurs manières différentes, les explications donneraient lieu à de longs délais. « La véritable « base, disait-il, d'une telle négociation entre « deux grandes puissances qui dédaignent « également toute idée de chicane, devrait « être une reconnaissance réciproque du prin-« cipe suivant; savoir : Que les deux parties « auraient pour objet que la paix soit hono-« rable pour toutes les deux et pour leurs « alliés respectifs; et en même temps de na-« ture à assurer, autant qu'il est en leur « pouvoir, le repos futur de l'Europe. » Il déclarait ensuite nettement que l'Angleterre était unie à la Russie par des liens si étroits, « qu'elle ne voudrait rien traiter, bien moins « conclure, que de concert avec l'empereur

« Alexandre. » Il prévenait les objections sur ce point, et terminait ainsi : « Faisons « donc ce que nous pouvons pour finir tant « de maux, et tâchons, s'il se peut, de con- « cilier les intérêts respectifs et la gloire des « deux pays avec la tranquillité de l'Europe « et la félicité du genre humain. »

La réponse de M. de Talleyrand (1er avril 1806) à cette importante dépêche, commençait par ces mots, auxquels on donna, dans la suite de la négociation, un sens trop étendu : « L'empereur n'a rien à désirer de ce que « possède l'Angleterre........ L'empereur ne « pense pas, ajoute le ministre français, que « tel ou tel article du traité d'*Amiens* ait été « la cause de la guerre ; il est convaincu que « la véritable cause a été le refus de faire un « traité de commerce nécessairement nuisi- « ble aux manufactures et à l'industrie de « ses sujets. »

Imitant la franchise et la précision de la communication du ministre anglais, M. de Talleyrand s'exprimait en ces termes sur l'admission de la Russie dans la négociation

comme partie contractante....... « Quant à « l'intervention d'une puissance étrangère, « l'empereur pourrait accepter la médiation « d'une puissance qui aurait de grandes for- « ces maritimes ; car alors sa participation « à la paix serait réglée par les mêmes inté- « rêts que nous avons à discuter avec vous ; « mais la médiation dont vous parlez n'est « pas de cette nature. Vous ne voulez pas « nous tromper, et vous sentez bien qu'il « n'y a pas d'égalité entre vous et nous dans « la garantie d'une puissance qui a trois cent « mille hommes sur pied et qui n'a pas d'ar- « mée de mer..... Deux nations éclairées, et « voisines l'une de l'autre, manqueraient à « l'opinion qu'elles doivent avoir de leur puis- « sance et de leur sagesse, si elles appelaient, « dans la discussion des grands intérêts qui « les divisent, des interventions étrangères « et éloignées.... Nos intérêts sont conciliables « par cela même qu'ils sont distincts; vous êtes « les souverains des mers, nous sommes une « grande puissance continentale. » Le mi- nistre français terminait, en déclarant que

« S. M. l'empereur adoptait entièrement le « principe exposé et présenté comme base « de la négociation ; que la paix devait être « honorable pour les deux cours et pour « leurs alliés respectifs. »

M. Fox, dans sa réponse du 8 avril, s'attachait à cette dernière manifestation, et trouvait impossible, vu l'étroite alliance qui subsistait entre les deux gouvernemens, que celui de l'Angleterre pût commencer une négociation, sinon provisoire, sans la concurrence ou du moins le consentement préalable de son allié.

Il semblait que ce point était le seul sur lequel on ne fût pas d'accord : « Dès que « vous consentirez, disait M. Fox, que nous « traitions provisoirement, jusqu'à ce que la « Russie puisse intervenir, dès lors, con- « jointement avec elle, nous sommes prêts « à commencer, sans différer d'un seul jour, « la négociation, en tel lieu et dans telle « forme que les deux parties trouveront « convenable. »

A cette explication catégorique, le gou-

vernement français répliqua, le 16 avril, par un mémoire dans lequel M. de Talleyrand discutait fort habilement le principe en contestation, et justifiait la résolution de l'empereur Napoléon, de ne point négocier avec l'Angleterre unie à ses nouveaux alliés, mais bien avec elle seule. Tous les raisonnemens du ministre français étaient fondés sur cette assertion, que la Russie était en paix avec la France lorsque la guerre avait éclaté entre la France et l'Angleterre. Cette guerre n'avait rien changé entre la France et la Russie; que la guerre de la troisième coalition, dans laquelle l'Autriche était puissance principale, et la Russie puissance auxiliaire, était terminée; que si l'Angleterre ne devait pas terminer seule la guerre que, seule, elle avait faite à la France, l'empereur aurait implicitement reconnu que la troisième coalition existait encore, et que, vainqueur de la coalition, il se placerait volontairement dans la position du vaincu.

M. Fox répondit sommairement, que ces argumens spécieux ne pouvaient induire le

gouvernement anglais à changer d'opinion, et que toute négociation où la Russie ne serait pas comprise comme partie, était absolument inadmissible; qu'il ne voyait pas par quelle raison une alliance devrait être envisagée comme nulle par rapport aux puissances qui y tiennent, parce que une de celles qui la composaient en aurait été détachée par les malheurs de la guerre. « C'était avec bien « du regret, disait-il, qu'il devait déclarer « nettement qu'il ne voyait nul espoir de « paix, à moins que du côté de la France on « ne se disposât à traiter dans la forme qu'il « avait proposée, parce que toute autre « confirmerait le soupçon qu'on aurait conçu « le projet chimérique d'exclure l'Angleterre « de toute relation avec les puissances du « continent de l'Europe......» Enfin il réduisait la question à ces termes : « Veut-on « traiter conjointement avec la Russie? Oui. « Veut-on que nous traitions séparément? « Non. »

Après ces explications, la correspondance directe entre les deux ministres resta sus-

pendue pendant six semaines; quoiqu'elle n'eût produit aucun arrangement sur la base principale, l'esprit de conciliation manifesté des deux parts n'en fut pas moins considéré comme un grand pas de fait vers la pacification.

Avant de dire comment le fil de la correspondance fut renoué après cette interruption, nous devons placer ici les transactions qui eurent lieu en France, puisqu'elles influèrent sur l'issue des négociations, et amenèrent l'événement le plus imprévu, la guerre avec la Prusse.

Deux documens officiels d'une égale importance; le discours prononcé par Napoléon le 2 mars 1806, à l'ouverture de la session du corps législatif, et celui de son ministre de l'intérieur, font connaître parfaitement la situation de la France à cette époque, et dévoilent les ressorts de la politique extérieure et intérieure du gouvernement impérial. Il est trop vraisemblable que nos historiens à venir, à cause du style emphatique du discours du trône, et des expressions adula-

trices de l'exposé du ministre, infirmeront ces témoignages ; mais nous, contemporains, et témoins oculaires des faits, nous ne pouvons que les confirmer et en reproduire les traits les plus saillans, pour y appuyer nos observations.

Napoléon disait : « Depuis votre dernière « session, la plus grande partie de l'Europe « s'est coalisée avec l'Angleterre ; mes armées « n'ont cessé de vaincre que lorsque je leur « ai ordonné de ne plus combattre : j'ai vengé « les droits des états faibles opprimés par les « forts ; mes alliés ont augmenté en puis- « sance, en considération ; mes ennemis ont « été humiliés et confondus ; la maison de « Naples a perdu sa couronne sans retour ; « la presqu'île de l'Italie tout entière fait « partie du grand empire ; j'ai garanti, comme « chef suprême, les souverains et les consti- « tutions qui en gouvernent les différentes « parties. La Russie ne doit le retour de son « armée qu'au bienfait de la capitulation « que je lui ai accordée. Maître de renverser « le trône impérial d'Autriche, je l'ai raf-

« fermi; la conduite du cabinet de *Vienne*
« sera telle, que la postérité ne me repro-
« chera pas d'avoir manqué de prévoyance:
« j'ai ajouté une entière confiance aux pro-
« testations qui m'ont été faites par son sou-
« verain. D'ailleurs les hautes destinées de
« ma couronne ne dépendent pas des senti-
« mens et des dispositions des cours étran-
« gères. . . . .
« Depuis mon retour je me suis occupé, sans
« relâche, de rendre à l'administration ce
« ressort et cette activité qui portent la vie
« jusqu'aux extrémités de ce vaste empire....
« Je désire la paix avec l'Angleterre; de mon
« côté je n'en retarderai jamais le moment;
« je serai toujours prêt à la conclure, en pre-
« nant pour bases les stipulations du traité
« d'*Amiens*. »

Le ministre de l'intérieur, M. de Champagny, terminait ainsi son exorde : « Vous sa-
« vez de quels événemens, peut-être direz-
« vous de quels prodiges, une année à peine
« écoulée a été remplie. Je les rappellerai
« sans prétendre les raconter ni en décrire

« les immenses résultats. L'Europe encore
« immobile d'étonnement et de crainte, la
« France transportée d'admiration et d'a-
« mour, me dispense de dire ce que j'essaye-
« rais vainement d'exprimer. »

Le discours de M. de Champagny offrait un vaste et magnifique tableau de la restauration de l'ordre public, du rétablissement du culte catholique, de la réforme et du perfectionnement des lois; enfin des améliorations opérées dans toutes les parties de l'administration; il avait pris pour cadre, les voyages de l'empereur en France et en Italie, et l'avait rempli avec beaucoup de talent; rien de ce qui, sur chaque point, pouvait être rappelé à l'attention et à la reconnaissance publiques, n'avait été omis; le style était aussi nerveux, aussi brillant que le sujet. L'un des passages les plus remarquables de ce panégyrique, digne du modèle donné par Pline le jeune, est celui où le ministre dépeint la situation de l'Italie, parce qu'il fait pressentir les vues ultérieures de Napoléon.

« Cependant l'Italie a changé de face, et « l'antique royaume des Lombards s'est re- « levé à la voix de Napoléon. L'Italie se re- « posant, à l'ombre de la monarchie, de ses « longues agitations, n'a plus rien à envier « à la France; le même souffle la ranime, la « même puissance la protége, le même esprit « fonde ses institutions nouvelles, en les « accommodant à sa situation et à ses mœurs. « *Milan* a salué du nom de son roi celui « qu'elle avait appelé son libérateur; *Man-* « *toue* reçoit avec transport celui qui fut « sous ses murs le vainqueur de cinq armées « envoyées successivement pour la défen- « dre.... L'Italie s'enorgueillit de recevoir « des lois d'un nouveau Charlemagne, et « croit voir renaître, avec son antique gloire, « toute la prospérité que lui assurent son sol « et son climat.... L'Italie, cette noble fille « de la France, et qui promet d'être digne « d'elle, a recueilli les fruits de la guerre. »

Les fêtes préparées à la grande armée dont on annonçait le prochain retour, les embellissemens de la capitale, les travaux achevés

ou entrepris dans tous les départemens, les encouragemens donnés à l'agriculture et à l'industrie, une foule d'autres objets d'intérêt public étaient compris dans ce rapport historique et statistique, le plus instructif et le plus complet qu'on ait jamais présenté à une nation. Les nombreux détails qu'il renferme étant pour la plupart étrangers à cet ouvrage, nous nous sommes bornés à les analyser successivement : nous en avons cependant extrait la conclusion suivante qui appartient davantage à notre sujet.

« La première coalition terminée par le « traité de *Campo-Formio*, a eu pour résultat « favorable à la France, l'acquisition de la « Belgique, la limite du *Rhin*, la Hollande « mise sous l'influence fédérative de la « France, la conquête des états qui aujour- « d'hui forment le royaume d'Italie. La se- « conde coalition lui a donné le Piémont, et « la troisième met dans son système fédéra- « tif *Venise* et *Naples*. Que l'Angleterre soit « donc enfin convaincue de son impuissance: « qu'elle n'essaie pas d'une quatrième coali-

« tion, quand même il serait dans l'ordre « des choses possibles qu'elle pût la renou- « veler. Voilà ce que le gouvernement a fait « pour la gloire et la prospérité de la France; « l'empereur n'envisage que ce qui reste à « faire, et il le trouve bien au-dessous de ce « qu'il a fait; mais ce ne sont pas des con- « quêtes qu'il projette, il a épuisé la gloire « militaire; il n'ambitionne pas ces lauriers « sanglans qu'on l'a forcé de cueillir.... »

Ces chants de triomphes, ce mépris des vaincus démentaient la modération dont se parait aussi le vainqueur; les anciens maîtres du monde ne tenaient pas un autre langage; c'était le *populos regere romane memento,* et c'était aussi leur système que Napoléon avait adopté pour agrandir son empire. Ce fut peu de jours après la bataille décisive d'*Austerlitz,* que, pour la première fois, il laissa percer le secret de ses vastes desseins; ils étaient mûrs pour l'exécution. On avait déjà remarqué, dans sa communication faite au sénat, du statut qui réglait le droit de succession à la couronne d'Italie, et sa sépa-

ration éventuelle d'avec la couronne impériale, une restriction fort importante et conçue en ces termes : « Nous nous réservons « d'ailleurs de faire connaître, par des dispo« sitions ultérieures, les *liaisons* que *nous* « *entendons* qu'il existe, après nous, entre « tous les *états fédératifs de l'empire fran*« *çais* : les *différentes parties* indépendantes « entre elles, ayant un intérêt commun doi« vent avoir un *lien commun.* »

Ce peu de mots renferme toute la politique de Napoléon ; il en découvrit plus clairement encore le but et les moyens, lorsque dans son discours au corps législatif (que nous avons cité plus haut) il déclara qu'il avait garanti, comme *chef suprême*, les souverains et les constitutions des différentes parties du grand empire. Les conséquences d'un principe si fécond ne tardèrent pas à se manifester ; il était évident que les royaumes qu'il créait, les principautés qu'il concédait, les duchés qu'il instituait, étaient de grands fiefs desquels il exigeait foi et hommage, et que le lien commun de ces trois classes de feuda-

taires n'était autre que sa suprématie. Il *entendait* ainsi le protectorat et la liaison des *états fédératifs de l'empire français*; au lieu de l'affaiblir par ces agrandissemens successifs, à mesure qu'il en reculait les bornes par de nouvelles accessions, il augmentait ses forces militaires par les contingens qu'il exigeait, et ses ressources, par des tributs très-réels, quoique déguisés sous diverses dénominations.

Le torrent ne pouvait plus être arrêté: l'Espagne, quoique intacte encore; l'Italie toute subjuguée; l'Allemagne antérieure séduite par l'éclat des trônes nouvellement érigés, étaient déjà, par le fait, soumises à ce régime; leur dépendance et leur obéissance au chef suprême étaient éprouvées par les prestations en hommes ou en argent, et bien plus encore par la stricte exécution des ordres de l'empereur, relatifs à la confiscation et à la prohibition des marchandises anglaises.

La Hollande, en apparence si docile depuis la conquête, et qui avait chèrement payé la conservation de l'ombre de sa liberté,

résistait seule par une force d'inertie qui tenait à la forme républicaine de son gouvernement. Les autorités, toutes composées de nationaux, toléraient le commerce interlope, faible dédommagement de tant de sacrifices. Cette introduction continuelle des produits des manufactures anglaises, et leur débouché dans la Belgique et en Allemagne, contrariaient les vues de Napoléon; son système s'écroulait s'il n'y avait identité de volonté et concours de moyens pour bannir le commerce anglais des ports du continent. Il résolut de changer la forme de gouvernement, et de saisir l'occasion de l'élection d'un grand-pensionnaire, à laquelle donnait lieu la cécité incurable de M. Schimmelpenninck. Les Hollandais furent préparés à cet événement, ou du moins avertis par une espèce de manifeste, ou article semi-officiel inséré dans le *Moniteur*. On y disait « que « l'empereur n'avait donné aucune attache « directe aux derniers changemens faits à « l'organisation de ce pays; qu'il pensait que « la prospérité et la liberté des nations ne

« pouvaient être garanties que par deux « systèmes de gouvernement, ou la monar- « chie tempérée et constitutionnelle, ou la « république constituée selon la théorie de « la liberté, et véritable organe de l'opinion; « qu'il n'appartient pas à toute nation de « pouvoir, sans danger, laisser au public « le choix de ses représentans; et lorsqu'elle « peut craindre les effets de l'assemblée du « peuple en commices, lorsque les avantages « qu'elle espère sont moindres que les in- « convéniens qu'elle prévoit, cette nation « qui ne peut être protégée par la républi- « que, a recours aux principes d'une bonne « et sage monarchie.... »

Après une juste critique de la constitution batave, du pouvoir excessif donné au grand-pensionnaire, et de l'attribution absurde dans un état républicain, de nommer les hautes puissances, c'est-à-dire le corps représentatif et législatif, on ajoutait le conseil suivant :

« Si les propriétaires, les commerçans, les « hommes éclairés pensent qu'ils peuvent

« faire sortir leur représentation des choix « faits par le peuple, sans distinction de « classes ou de religions, ils établiront un « système plus convenable que l'état actuel. « Si telle n'est pas leur opinion, et qu'ils « croient devoir recourir à une monarchie « constitutionnelle, ils feront encore une « chose plus favorable à leur pays, que ne « saurait l'être le maintien de l'état actuel. »

Ces insinuations ne pouvaient être infructueuses; le grand-pensionnaire et la majorité des membres de l'assemblée des hautes puissances, fatigués des dissensions auxquelles donnait lieu la forme incertaine et bizarre de leur gouvernement, également éloignée de leur ancienne constitution et du système qui prévalait en Europe, étaient depuis longtemps disposés à se jeter dans les bras de la France; ils jugèrent que la république ne pouvait exister sans indépendance, et que puisque le sort des armes en avait décidé, la nation ne pouvait se relever et reprendre son rang qu'en adoptant la forme monarchique qui leur était indiquée, et pouvait

leur être prescrite; qu'ils y trouveraient, du moins, la sécurité et la garantie d'une existence nationale. Ils négocièrent d'abord secrètement avec le cabinet des Tuileries, et se déterminèrent à envoyer à *Paris* une députation présidée par le vice-amiral Verhuell, que son noble caractère, et la distinction de ses services, avaient rendu également recommandable dans les deux pays, et placé très-haut dans l'estime et la faveur de Napoléon.

Un traité signé le 24 mai par le ministre des affaires étrangères, M. de Talleyrand, au nom de l'empereur, et par la députation, au nom de leurs hautes puissances représentant la république batave, convertit en une monarchie héréditaire cette ancienne république des Provinces-Unies, que ses illustres fondateurs avaient arrachée à la tyrannie du sceptre espagnol. La base du traité fut posée sur un considérant que nous croyons utile de rappeler, parce qu'il offre, avec des vues d'ailleurs très-sages, la preuve du système de cohésion des états fédératifs du grand

empire, de sa force, et de la rapidité de son développement.

« Considérant, 1°. que vu la disposition « générale des esprits et l'organisation ac-« tuelle de l'Europe, un gouvernement sans « consistance et sans durée certaine ne peut « remplir le but de son institution; 2°. que « le renouvellement périodique du chef de « l'état sera toujours, en Hollande, une « source de dissensions, et au-dehors, un « sujet constant d'agitations et de discordes « entre les puissances amies ou ennemies de « la Hollande; 3°. qu'un gouvernement hé-« réditaire peut seul garantir la paisible pos-« session de tout ce qui est cher au peuple « hollandais, le libre exercice de sa religion, « la conservation de ses lois, son indépen-« dance politique, et sa liberté civile; 4°. que « le premier de ses intérêts est de s'assurer « d'une protection puissante, à l'abri de la-« quelle il puisse exercer librement son in-« dustrie, et se maintenir dans la possession « de son territoire, de son commerce et de « ses colonies; 5°. que la France est essen-

« tiellement intéressée au bonheur du peuple « hollandais, à la prospérité de l'état, et à « la stabilité de ses institutions, tant en con- « sidération des frontières septentrionales de « l'empire, ouvertes et dégarnies de places « fortes, que sous le rapport des principes et « des intérêts de la politique générale; *ont* « *nommé*, etc. »

L'article 1er accorde la garantie et la protection humblement invoquées dans le considérant. Par l'article 2 l'empereur Napoléon, sur la *demande formelle* des hautes puissances, que le prince Louis Napoléon soit nommé et couronné roi héréditaire et constitutionnel de Hollande, défère à leurs vœux, et autorise l'acceptation par son frère, en statuant que les couronnes de France et de Hollande ne pourront jamais être réunies sur la même tête. L'article 6 détermine que le roi de Hollande sera à perpétuité grand dignitaire de l'empire, sous le titre de connétable; et l'article 9, que les armes du roi seront les armes anciennes de Hollande, écartelées de l'aigle impériale de France.

D'après ce traité, la députation, dans une audience solennelle, porta au pied du trône impérial, par l'organe de son président, le vœu des représentans du *peuple hollandais*. « Ce peuple, dit l'amiral Verhuell, témoin « des catastrophes qui ont renversé quelques « états, victime des désordres qui les ont « ébranlés tous, a senti que la force des in- « térêts et des rapports qui, aujourd'hui, « unissent ou divisent les grandes puissan- « ces, lui faisait une loi de se placer sous « la première des sauve-gardes politiques de « l'Europe, et que sa faiblesse même lui « prescrivait de mettre ses institutions en « harmonie avec celles de l'état dont la pro- « tection seule peut le garantir contre le « danger de la servitude ou de sa ruine.

« Nous sommes chargés d'exprimer à votre « majesté le vœu des représentans de notre « peuple; nous la prions de nous accorder, « comme chef suprême de notre république, « comme roi de Hollande, le prince Louis, « frère de votre majesté, auquel nous re- « mettons, avec une entière et respectueuse

« confiance, la garde de nos lois, la défense « de nos droits politiques, et tous les intérêts « de notre chère patrie. »

Napoléon, dans sa réponse, donne plus de force encore aux motifs exposés par la députation pour renoncer au gouvernement d'une magistrature élective. « L'offre que vous « faites, dit-il, de la couronne de Hollande « au prince Louis, est conforme aux inté- « rêts de votre patrie, aux miens, et propre « à assurer le repos général de l'Europe. La « France a été assez généreuse pour renon- « cer aux droits que les événemens de la « guerre lui avaient donnés sur vous; mais « je ne pouvais confier les places fortes qui « couvrent ma frontière du nord à la garde « d'une main infidèle ou même douteuse.

« Je proclame roi de Hollande, le prince « Louis. Vous, prince, régnez sur ces peuples, « mais ne cessez jamais d'être Français. »

Le prince prononça son acceptation avec modestie et dignité; il exprima sa reconnaissance, son désir de rendre heureux ses nouveaux sujets, son espoir de guérir les

plaies occasionnées par la guerre, sa fidélité à l'empereur et à la France, pour la garde des places frontières des deux états.

Les membres de la députation reçurent l'accueil et les honneurs réservés aux ambassadeurs extraordinaires. Le même jour (5 juin) pendant que l'archichancelier de l'empire communiquait au sénat le traité du 24 mai, le grand-pensionnaire Schimmelpenninck abdiquait ses pouvoirs dans le sein de l'assemblée des hautes puissances à *La Haye*.

Telles furent les brillantes funérailles de la liberté des Provinces-Unies, qui coûta tant de sang à ses fondateurs. Le nouveau roi, en arrivant sur le territoire hollandais, où l'amiral Verhuell, son plénipotentiaire, l'avait devancé, fut accueilli par les plus vives acclamations sur tous les points de son passage; il ne put douter de l'assentiment de la nation, qu'il justifia dans la suite, lorsqu'il déposa généreusement la couronne plutôt que de blesser la liberté du commerce, et ce qui pouvait rester d'indépendance à ses sujets. Il fit, avec la reine, son entrée solennelle à

La Haye le 24 juin 1806, et prononça en montant sur le trône, devant l'assemblée des hautes puissances, un discours remarquable par l'élévation des pensées, le ton de vérité et les nobles sentimens qu'il exprimait : le seul passage suivant peut en faire juger : « En me voyant chargé d'un emploi « si glorieux, en me voyant au milieu d'un « peuple qui est et sera toujours le mien par « mon affection et mes soins, je vois avec « orgueil qu'il m'offre deux grands moyens « de gouvernement et de confiance, l'hon- « neur et les vertus de ses habitans ; ce seront « là les véritables appuis de ce trône ; je ne « veux point avoir d'autre guide. Il n'est « pour moi ni religion, ni partis différens ; « les mérites et les services seuls établiront « les distinctions. Mon but sera de remédier « aux maux que le pays a soufferts ; plus ils « seront longs et difficiles à guérir, plus ma « gloire sera d'y réussir. »

Ces grands changemens, cet établissement d'une troisième branche de sa dynastie ne complétaient point encore le vaste plan que

Napoléon avait conçu pour l'organisation des *états fédératifs* de son empire; et pendant qu'il fixait ainsi le sort de la Hollande, qu'il déterminait exclusivement ses rapports politiques, et la rattachait au territoire de la France comme une province frontière, il terminait une affaire non moins importante, et plus difficile; il dissolvait le corps germanique, et portait le dernier coup à la puissance autrichienne, par son traité de la confédération du *Rhin*. Ce pacte était médité et préparé depuis quelques mois par M. de Talleyrand, qui sut manier habilement les esprits, et tirer avantage de la position où se trouvait chacun des princes qui devaient y concourir pour discuter, balancer et concilier enfin tant d'intérêts divers par des concessions mutuelles.

Le traité de la confédération des états du *Rhin* fut signé à *Paris*, le 12 juillet 1806, par le prince de Bénévent, ministre des affaires étrangères, et par les plénipotentiaires des rois de Bavière et de Wurtemberg, de l'électeur archichancelier de l'empire

germanique, de l'électeur de Bade, du grand-duc de Berg, du landgrave de Hesse-Darmstadt, des princes de Nassau-Usingen et de Nassau-Weilburg, de Hohenzollern-Hechingen et Hohenzollern-Sigmaringen, de Salm-Salm et Salm-Kyrburg, d'Ysemburg, Birchstein et de Lichtenstein, le duc d'Aremberg et le comte de la Leyen, tous convenus entre eux de se séparer à perpétuité du territoire de l'empire germanique, et de s'unir par une confédération particulière sous le nom d'*États confédérés du Rhin*. Cette convention était l'objet de l'article 1er du traité; les articles suivans stipulaient principalement l'annulation des lois de l'empire germanique en ce qui concernait et obligeait les princes confédérés et leurs sujets, sauf les droits acquis aux créanciers et pensionnaires, et les dispositions relatives à l'octroi de la navigation du *Rhin;* le titre de prince primat conféré à l'électeur archichancelier; l'établissement à *Francfort* d'une diète divisée en deux colléges; l'indépendance de toute puissance étrangère à la confédération, et

l'obligation de ne prendre du service d'aucun genre que dans les états confédérés ou alliés à la confédération; la prohibition de toute aliénation de souveraineté ou d'autre qu'à l'un des états confédérés; la présidence de la diète dévolue au prince primat; l'empereur des Français proclamé protecteur de la confédération, et en cette qualité, au décès de chaque prince primat, nommant le successeur. Une suite d'articles réglait définitivement les possessions, les cessions réciproques, la délimitation respective des territoires, la reconnaissance des droits de souveraineté à exercer par chacun des rois et princes confédérés. L'article 25 leur attribuait la possession, en toute souveraineté, des terres équestres enclavées dans leurs états; et par l'article 27, les princes ou comtes actuellement régnans ne conservaient avec leurs domaines que les droits seigneuriaux et féodaux; ils perdaient sans retour tous ceux essentiellement inhérens à la souveraineté, c'est-à-dire, ceux de législation, de juridiction suprême, de haute police, de conscription militaire et

d'impôt. Ces domaines et ces droits seigneuriaux ne pouvaient être vendus à un souverain étranger à la confédération, ni autrement aliénés sans avoir préalablement été offerts au prince sous la souveraineté duquel ils se trouvaient placés. D'autres articles concernaient les droits des tiers, à raison des dettes des cercles et des petites souverainetés détruites, ou des emplois supprimés et des ordres militaires ou religieux dépossédés. L'alliance offensive et défensive, ses effets et ses conditions, véritable objet de la confédération, étaient fixés de la manière suivante : Article 45. « Il y aura entre l'empire français « et les états confédérés du *Rhin,* collective« ment et séparément, une alliance en vertu « de laquelle toute guerre continentale que « l'une des parties contractantes aurait à « soutenir, deviendra immédiatement com« mune à toutes les autres. Dans le cas où « une puissance étrangère à l'alliance, et voi« sine, armerait, les hautes parties contrac« tantes pour ne pas être prises au dépourvu, « armeront pareillement. La diète détermi-

« nera combien de quarts du contingent doi-
« vent être rendus mobiles; mais l'arme-
« ment ne sera effectué qu'en conséquence
« d'une invitation adressée par S. M. l'em-
« pereur des Français et roi d'Italie, à cha-
« cune des puissances alliées.... » Le roi de Bavière s'engageait à fortifier les villes d'*Augsbourg* et de *Lindau*, y établir des arsenaux et des magasins, pour qu'en cas de guerre la marche des armées n'éprouvât pas de retard.... Le contingent était ainsi fixé : la France, deux cent mille hommes; la Bavière, trente mille; le Wurtemberg, douze mille; le grand-duché de Bade, huit mille; le grand-duc de Berg, cinq mille; le grand-duc de Darmstadt, quatre mille; le duc et prince de Nassau, avec les autres princes confédérés, quatre mille. Total : deux cent soixante trois mille hommes de toutes armes. Enfin, les hautes parties contractantes se réservaient d'admettre par la suite, dans la nouvelle confédération, d'autres princes et états d'Allemagne, qu'il serait trouvé de l'intérêt commun d'y admettre.

On voit à nu, dans cette courte analyse, les motifs d'une transaction qui changea la face des affaires en Allemagne. Ce pacte, dicté par l'ambition et l'intérêt, blessait la morale et l'humanité; les forts opprimaient les faibles et se partageaient leurs dépouilles; les populations étaient comme des troupeaux transférés à de nouveaux maîtres; le mépris de la liberté civile et la violation des principes du droit naturel et du droit des gens ne pouvaient être portés plus loin; et cependant, dans l'état de confusion et d'anarchie où les événemens de la guerre avaient jeté presque toute l'Allemagne méridionale, quand la vieille constitution de l'empire germanique n'avait plus d'appui, et n'offrait plus à ses membres désunis aucun avantage commun, aucune garantie de leur existence; ce nouvel ordre de choses était peut-être un bienfait : tant il est vrai que malheureusement l'application rigoureuse de la morale à la politique des gouvernemens, est dans notre état de société, presque toujours problématique. Peut-on blâmer le chef du gou-

vernement français d'avoir fait des alliés nécessaires de ces puissances du second ordre, toujours prêtes à s'armer contre la France, de les avoir contraintes d'employer leurs soixante mille soldats à la défense extérieure de ses frontières, et d'avoir opposé cette large barrière à l'ambition et au ressentiment de la maison d'Autriche ?

Les confédérés annoncèrent, le 1er août, à la diète de *Ratisbonne*, leur séparation du corps de l'empire, et Napoléon déclara en même temps qu'il ne reconnaissait plus désormais l'existence de la constitution germanique. Les mêmes notifications furent faites peu de jours après à la cour de *Vienne*. L'empereur François II, qui, chef suprême de l'empire germanique, n'avait pu empêcher cette grande scission, au lieu de protester vainement contre son illégalité, préféra de délier tous les membres de leurs obligations mutuelles, et de déposer la couronne impériale romaine, conservant toutefois le titre d'empereur d'Autriche. Il consigna ces résolutions dans sa proclamation du 6 août.

Après avoir attribué aux conséquences du traité de *Presbourg*, et aux événemens qui avaient eu lieu dans le corps germanique, la séparation entière de plusieurs états considérables de l'empire, l'empereur François s'expliquait ainsi : « Convaincus de l'impos-
« sibilité de pouvoir plus long-temps remplir
« les devoirs de nos fonctions impériales,
« nous devons à nos principes et à notre devoir
« de renoncer à une couronne qui n'avait de
« valeur à nos yeux que pendant que nous
« étions à même de répondre à la confiance
« des électeurs, princes, et autres états de
« l'empire germanique, et de satisfaire aux
« devoirs dont nous étions chargés ; nous dé-
« clarons donc par la présente, que nous
« considérons comme dissous les liens qui,
« jusqu'à présent, nous ont attachés au corps
« d'état de l'empire germanique ; que nous
« considérons comme éteinte par la confé-
« dération des états du *Rhin*, la charge de
« chef de l'empire, et que nous nous con-
« sidérons par là comme acquittés de tous
« nos devoirs envers l'empire germanique,

« en déposant la couronne impériale et le « gouvernement impérial. Nous absolvons « en même temps les électeurs, princes et « états, et tout ce qui appartient à l'empire.... « de leurs devoirs par lesquels ils ont été liés « à nous, comme chef légal de l'empire, d'a- « près la constitution. Nous dissolvons éga- « lement toutes nos provinces allemandes et « pays de l'empire de leurs devoirs récipro- « ques envers l'empire germanique. »

Quoique la force des choses ne laissât pas à l'empereur François II le choix du parti qu'il devait prendre, néanmoins sa condescendance et sa promptitude à sanctionner ainsi les nouveaux arrangemens, avaient d'autres motifs; Napoléon avait su persuader à tous les souverains, qu'aussitôt que cette grande affaire serait terminée, il retirerait sa grande armée de l'Allemagne, et la ferait rentrer en France. Aussitôt que la déclaration de la cour de *Vienne* fut connue, ainsi que sa reconnaissance des rois de Naples et de Hollande, les prisonniers autrichiens, retenus pour forcer la remise des bouches

du *Cattaro*, furent rendus ; la place de *Braunau* fut évacuée, sous la condition cependant que les fortifications seraient rasées ; mais les troupes françaises restèrent dans leurs cantonnemens en Bavière, en Suabe et en Franconie.

L'empereur Napoléon avait fait valoir avec moins de succès auprès de la cour de *Berlin* ces mêmes motifs, ce même espoir d'être délivré du voisinage alarmant de l'armée française. La communication du traité de la confédération des états du *Rhin*, y fut mal accueillie ; l'humiliation de la puissance rivale ne balançait pas la perte que faisait la Prusse, de son influence sur une grande partie du corps germanique ; ses prétentions au protectorat étaient effacées par l'éclat et la puissance du nouveau protecteur : il fallut acheter l'assentiment de cette cour ambitieuse et jalouse, en la flattant qu'on lui permettrait de former une confédération des états du nord de l'Allemagne, qui serait sous sa protection, comme celle des états du Rhin était sous la protection de la France. Mais

lorsque Napoléon fut certain que l'Autriche abdiquait spontanément la dignité impériale, lorsque, ainsi que le disaient alors les Anglais, le sceptre des Othons eût été mis aux pieds du moderne Charlemagne, la maison de Brandebourg rencontra dans l'exécution de son projet des difficultés plus sérieuses qu'elle n'avait su les prévoir; elle voulait que les villes anséatiques fussent comprises dans sa confédération. Napoléon s'y opposa en alléguant que l'Angleterre ne le souffrirait jamais; que ce serait un écueil pour la paix générale, et qu'il était déterminé à prendre ces villes sous sa protection. L'accession de la Saxe à la confédération prussienne fut aussi hautement improuvée par Napoléon; il représenta que le sage prince qui la gouvernait, n'ayant aucune inclination à contracter les nouveaux engagemens que la Prusse voulait lui imposer, la France ne pouvait souffrir que sa volonté fût ainsi enchaînée, et qu'il fût contraint d'agir contre l'intérêt de son peuple. L'électeur de Hesse, désigné comme l'un des principaux membres

de la confédération du nord, fut vivement sollicité de se réunir à celle du *Rhin*, et menacé par celle-ci de perdre une partie de ses possessions, s'il s'obstinait à s'y refuser.

Cette opposition, que la cour de *Berlin* taxait de perfidie et de manque de foi, refroidit ses relations avec la France. Napoléon n'usa d'aucun ménagement avec cette cour; tout occupé qu'il était alors d'aplanir le plus grand obstacle à sa paix avec l'Angleterre, en traitant séparément avec la Russie, l'aigreur et la présomption des Prussiens fixaient à peine son attention.

Nous devons maintenant ramener nos lecteurs au point où nous avions interrompu l'historique de la négociation entre les cabinets de *Londres* et des Tuileries; négociation suspendue par l'impossibilité de s'accorder sur l'intervention de la Russie. Faisons d'abord connaître quels furent les motifs très-fondés de Napoléon pour s'y refuser obstinément, et comment ses espérances s'évanouirent; nous reprendrons après le fil de la négociation pour ne plus le quitter jusqu'à sa rupture.

L'échange des prisonniers, heureux adoucissement aux plus grands maux de la guerre entre les peuples civilisés, fournit à l'empereur Napoléon un moyen direct de rapprochement : le moment était favorable pour faire entendre à *Pétersbourg* des paroles de paix. La Russie, comme nous l'avons dit, n'avait perdu que des soldats et des canons de campagne; elle avait, sinon illustré, du moins honoré ses armes aux champs d'*Austerlitz*, en soutenant presque seule une cause maintenant abandonnée par toutes les autres puissances du continent, et pour le succès de laquelle on ne pouvait raisonnablement concevoir aucune nouvelle entreprise profitable.

L'empereur Alexandre, sans témoigner d'empressement, écouta des premières ouvertures, et le conseiller intime d'état comte d'Oubril, envoyé à *Vienne* pour suivre de plus près l'échange des prisonniers, reçut des instructions plus étendues; ses communications fréquentes avec le gouvernement français, tenues d'abord très-secrètes, ame-

nèrent des propositions d'accommodement, telles, qu'il fut autorisé à se rendre à la cour de France pour y déployer le caractère de plénipotentiaire. Il arriva à *Paris* vers la fin du mois de juin, entra en conférence avec le ministre des affaires étrangères, et ne fit aucune difficulté de traiter de la paix, sans aucune connexion apparente avec les plénipotentiaires anglais. Cette affaire fut conduite sous leurs yeux même avec toute l'habileté et la promptitude qu'exigeait la délicatesse des circonstances; car il fallait profiter de la disposition pacifique du cabinet de *Pétersbourg*, déjouer les intrigues de la cour de Prusse, qui avait envoyé le major Krusemarck, avec une mission extraordinaire, auprès de l'empereur Alexandre, et prévenir les insinuations de l'Angleterre. La négociation formellement ouverte le 10 juillet, entre M. d'Oubril et le général Clarke, plénipotentiaire français, fut suivie si vivement, que le traité de paix séparé entre la France et la Russie fut signé le 20 juillet.

Les stipulations de ce traité étaient aussi

simples que les intérêts respectifs des deux parties contractantes étaient peu compliqués ; elles ne pouvaient en effet avoir donné lieu à de longues discussions : la cessation immédiate des hostilités, la remise aux troupes françaises des bouches du *Cattaro*, le rétablissement de la république de Raguse dans son ancienne indépendance, la retraite et l'amnistie des Monténégrins, la garantie mutuelle de l'indépendance des Sept-Isles, celle des possessions de la Porte, étaient les objets réciproquement consentis par les six premiers articles. L'article 7, le seul d'une importance générale, et qui sans doute avait déterminé le plénipotentiaire russe, était ainsi conçu : « Aussitôt « qu'en vertu de la présente convention « de paix, l'ordre aura été donné pour « l'évacuation des bouches du *Cattaro*, les « troupes françaises, en faisant cesser toute « occasion d'hostilités, se retireront de l'Al- « lemagne. S. M. l'empereur Napoléon dé- « clare que toutes ses troupes retourneront « en France, au plus tard dans trois mois,

« à dater de la signature du traité. » Par l'article 8, les deux empereurs se promettaient d'employer leurs bons offices pour terminer la guerre entre la Prusse et la Suède. Enfin, par l'article 9, l'empereur des Français acceptait les bons offices offerts par l'empereur de Russie pour le rétablissement de la paix maritime.

Dès que ce traité eût été signé, M. d'Oubril partit de *Paris*, et retourna à *Pétersbourg* avec une célérité extraordinaire, pour le soumettre lui-même à la ratification de son maître.

Pendant la négociation, et précisément le jour de l'ouverture des conférences, le prince Czartorinski, ministre des affaires étrangères de Russie, avait donné sa démission, et avait été remplacé par le général d'infanterie, baron de Budberg. Ce changement de ministre annonçait assez le changement de système. M. d'Oubril l'avait sans doute pressenti, puisqu'en partant de Paris il dit au négociateur anglais : *Je vais mettre aux pieds de l'empereur mon ouvrage et ma tête.* Il

fut en effet très-mal accueilli. L'empereur Alexandre, après avoir soumis à l'examen de son conseil ce *soi-disant acte de pacification*, ainsi que les instructions données à M. d'Oubril, déclara, conformément à l'avis unanime dudit conseil, *que ce négociateur s'était écarté de ses instructions, et qu'il avait agi d'une manière directement contraire au sens et au but de la commission à lui conférée;* en conséquence, il refusa sa sanction au traité conclu en son nom, et ordonna que le ministre des affaires étrangères donnât connaissance de son refus au gouvernement français et aux membres du corps diplomatique accrédités près sa cour. M. d'Oubril, rayé de la liste des conseillers d'état, fut exilé dans ses terres. Cette punition, si elle fut méritée, était trop mitigée pour convaincre de sa justice. On ne voit pas quelles prétentions eût pu former la Russie, ni quelles autres conditions que celles du traité se seraient mieux accordées, comme le disait son exposé officiel, avec la dignité de sa majesté, ses obligations envers ses alliés, la sûreté

de ses sujets, et la tranquillité générale de l'Europe.

Pendant que les artisans de la guerre rallumaient ainsi le feu prêt à s'éteindre, Napoléon, plein de confiance, se hâtait de proclamer la paix continentale, et d'en tirer avantage dans sa négociation avec l'Angleterre pour la paix maritime; il avait permis à M. de Talleyrand de reprendre sa correspondance avec M. Fox dans les premiers jours de juin, se flattant que la paix séparée qu'il allait conclure avec la Russie, ferait tomber par le fait la principale objection à la base proposée.

Les deux ministres dans leurs dépêches (celle de M. de Talleyrand, le 2 juin, et celle de M. Fox, le 14), ne firent guère que répéter leurs dernières propositions, en les appuyant de nouveaux raisonnemens : « Consentir à « traiter sur le principe de vos alliances, di« sait M. de Talleyrand, et les admettre dans « la discussion des intérêts directs et immé« diats qui nous divisent, c'est plus que les « reconnaître; c'est en quelque sorte les con-

« sacrer, les cimenter et les garantir.... Nous « ne pouvons céder sur ce point.... » Il proposait ensuite de négocier dans les mêmes formes qu'en 1782; et M. Fox répondait : « Je ne conçois pas comment en traitant avec « la Russie et nous conjointement, vous ayez « à reconnaître le principe de l'alliance entre « elle et nous; tout au plus vous ne recon- « naissez que le fait. » Quant à la proposition de traiter dans les formes qui eurent lieu en 1782, sous le ministère du marquis de Buckingham, M. Fox, qui occupait alors le même poste aux affaires étrangères, disait avec raison : « Que la France et l'Angleterre « changent de position, et c'est précisément « celle que j'ai proposée. Nous traitions alors « avec la France et ses alliés; que la France « traite à cette heure avec nous et les nôtres. »

On était bien près de s'entendre; les deux ministres, animés du même esprit pour la paix, mettaient le même zèle à aplanir les difficultés. Ils saisirent la première occasion qui se présenta de s'expliquer sur les prétentions réciproques, plus confidentiellement

qu'ils n'avaient pu le faire dans leur correspondance officielle. M. Fox, profitant des dispositions conciliantes et des égards que le gouvernement français lui témoignait personnellement, avait demandé et obtenu, comme une faveur particulière, la liberté de quelques-uns de ses amis retenus prisonniers à *Verdun*, en représaille des hostilités commises avant la déclaration de guerre, et que par ce motif le gouvernement anglais n'avait pas voulu comprendre dans les échanges: de ce nombre étaient le comte d'Yarmouth et sa famille. Avant son départ pour *Londres*, il eut avec M. de Talleyrand une conversation dans laquelle ce ministre l'invita à se charger de faire connaître *verbalement* à M. Fox (*et sans que, dans aucun cas, cette communication dût avoir aucune publicité*), *les sentimens et les vues de la France, aussi bien que l'aperçu des conditions sous lesquelles la paix pourrait être rétablie entre les deux pays*. Lord Yarmouth s'acquitta de sa commission, et l'exposé qu'il fit parut si favorable, que le cabinet anglais jugea que

nulle autre personne ne pourrait mieux que le porteur de ces propositions acceptables, en soutenir la base, et en faire valoir les conséquences dans la discussion. Le séjour de la famille de lord Yarmouth à *Paris* était un motif plausible de son prompt retour, et pouvait servir de voile à sa mission aussi long-temps qu'il serait nécessaire. M. Fox remit à lord Yarmouth un simple billet adressé à M. de Talleyrand, et fit expédier quelques jours plus tard les pleins pouvoirs que ce négociateur ne devait produire qu'à l'ouverture formelle de la négociation. Le billet d'introduction, daté de *Londres* le 14 juillet, était ainsi conçu : « Monsieur, je ne vous « écris que deux mots pour vous dire com- « bien je suis satisfait du désir que vous avez « témoigné pour la paix; au surplus, lord « Yarmouth a toute ma confiance; tout ce « qu'il vous dira, vous pouvez croire que « c'est moi même qui vous le dis; le temps « presse. »

Avant d'expédier lord Yarmouth, M. Fox exigea qu'il mît par écrit et laissât entre ses

mains une note des propositions faites verbalement par M. de Talleyrand. Cette note, dans laquelle lord Yarmouth rappelait la substance de sa conversation avec le ministre français, fut déposée à la secrétairerie d'état; elle fut dans la suite présentée au parlement comme la seule preuve écrite des propositions qui déterminèrent M. Fox à traiter directement de la paix avec le gouvernement français.

Cette pièce, la plus importante de toutes celles relatives à la transaction dont nous rendons compte, renferme deux assertions sur la réalité desquelles on ne put s'accorder dans la suite, et dont l'objet et la diverse interprétation servirent bientôt après de prétexte pour rompre les négociations. Lord Yarmouth déclarait dans sa note, 1°. que sur son refus de servir d'intermédiaire pour des propositions contre lesquelles il serait obligé de voter dans le parlement, M. de Talleyrand avait assuré que *la restitution du Hanovre ne souffrirait pas de difficulté.* 2°. Que quant à la Sicile, la réponse de M. de Talleyrand

avait été positive. *Vous l'avez, nous ne vous la demandons pas; si nous la possédions, elle pourrait augmenter de beaucoup les difficultés.* Sur ce dernier mot du ministre français (*nous ne vous demandons rien*), lord Yarmouth avait entendu qu'on admettait l'application de l'*uti possidetis*, à toutes conquêtes faites par l'Angleterre : mais le gouvernement français ne pouvait avoir fait ainsi péremptoirement une si large concession, et son ministre n'avait pu donner un sens aussi étendu et aussi positif à l'aperçu des moyens de rapprochement qui avaient été le sujet de son ouverture confidentielle.

Lord Yarmouth, à son retour à *Paris*, ne trouva pas la facilité et l'entier abandon dont on s'était flatté à *Londres*, d'après son rapport. Quoique les dispositions pacifiques fussent les mêmes, les circonstances étaient changées; elles étaient devenues plus favorables à la France, et l'empereur Napoléon, déjà certain de conclure la paix séparément avec la Russie, ne voulait pas renoncer à ses prétentions sur la Sicile, et bien moins

encore à la rétrocession des colonies. Sur la demande pressante de M. de Talleyrand, lord Yarmouth exhiba ses pouvoirs, et ne fit aucune difficulté d'entrer en conférence avec le général Clarke, chargé des pouvoirs de l'empereur Napoléon.

On voit par la correspondance de M. Fox avec lord Yarmouth, que ce plénipotentiaire fut vivement blâmé d'avoir déployé son caractère officiel avant que les bases de la négociation, déjà tant débattues, eussent été arrêtées : on lui reprochait d'avoir cédé spontanément sur le point capital, puisqu'en ouvrant la négociation après la signature du traité de paix séparée de la France avec la Russie, il consentait, par le fait, à traiter séparément pour l'Angleterre : il devait, lui disait-on, différer d'exhiber ses pouvoirs jusqu'à ce qu'il eût connu les résolutions du cabinet britannique d'après le nouvel état des choses; d'ailleurs la prétention de la France d'obtenir la Sicile en assurant au roi Ferdinand une possession équivalente, s'écartait entièrement de la base de l'*uti possi-*

detis que M. Fox considérait comme hors de discussion. Lord Yarmouth justifia sa conduite par la force des circonstances; M. de Talleyrand ne lui avait laissé aucun moyen de prolonger les délais; l'acte de la confédération du *Rhin*, disait ce ministre, n'eût point été consommé si la négociation eût été ouverte plus tôt. L'exécution de projets qu'il n'importait pas moins à l'Angleterre d'arrêter par la conclusion de la paix, ne pouvait rester plus long-temps suspendue. La Prusse demandait une déclaration positive sur la garantie de la possession du Hanovre. Si la France, qui ne pouvait abandonner follement son seul allié, faisait cette déclaration, elle ne pourrait plus la rétracter. Encore incertains de négocier avec l'Angleterre, fallait-il rompre avec la Prusse? n'était-ce pas assez d'offrir de rendre le Hanovre et de garantir la possession de *Malte* et du cap de *Bonne-Espérance*? et si l'on balançait à avouer la négociation, n'était-il pas plus avantageux à l'empereur de suivre ses projets sur le Hanovre, sur la Suisse et sur

le Portugal, comme il l'avait fait sur Naples, sur l'Allemagne et sur la Hollande?

M. Fox, le seul peut-être des ministres anglais qui voulût sincèrement la paix, repoussa le reproche d'avoir fait naître des difficultés pour user le temps et la saison des opérations; et comme la démarche prématurée de lord Yarmouth l'engageait à continuer la négociation, sans le préalable d'une base réciproquement consentie, le gouvernement anglais, pour récupérer le terrain perdu, envoya à *Paris* un autre plénipotentiaire, lord Lauderdale, avec de nouvelles instructions. Lord Yarmouth, qui lui fut adjoint, reçut l'ordre de s'y conformer; et du côté de la France, M. de Champagny fut pareillement adjoint au général Clarke.

Lord Lauderdale s'empressa de remettre aux plénipotentiaires français, le 7 août, une note dans laquelle, sans avoir égard aux nouvelles circonstances, il déclarait que S. M. Britannique ne traiterait que sur le principe de l'*uti possidetis*, à la réserve de l'électorat de Hanovre qui devait être restitué par

la France. L'empereur Napoléon s'irrita de ce que la négociation qu'il croyait être parvenue à sa maturité, rétrogradait soudainement jusqu'à la discussion des bases; ses plénipotentiaires répondirent que jamais on n'avait proposé ni admis l'*uti possidetis;* que si telle eût été sa pensée, « il aurait gardé la « Moravie, la Styrie, la Carniole, la Croa-« tie, toute l'Autriche, ainsi que sa capitale.... « que S. M. l'empereur et roi estimait à dés-« honneur la seule idée d'une négociation « basée sur l'*uti possidetis.* »

Dès ce moment, les négociations écrites prirent un ton de sécheresse et d'aigreur qui ne laissait presque aucun espoir de rapprochement : les plénipotentiaires anglais répliquèrent à la dénégation de la concession qu'ils invoquaient, en se fondant sur ces paroles de M. de Talleyrand à lord Yarmouth, *Nous ne vous demandons rien;* paroles que nous avons déjà rapportées, et dont ils s'obstinaient à faire une application rigoureuse, en leur prêtant un sens général. En même temps, considérant leur mission comme ter-

minée, ils demandèrent leurs passe-ports. Malgré leurs réclamations réitérées, l'expédition en fut retardée sous divers prétextes, et le 11 août les plénipotentiaires français demandèrent des explications propres à faire connaître quelles étaient les conquêtes que l'Angleterre voulait garder, celles qu'elle voulait rendre à la France et à ses alliés; enfin quelles étaient les conquêtes de la France dont elle désirait la restitution. « Dans le cas où, en posant le principe de « l'*uti possidetis*, les plénipotentiaires an« glais auraient en vue de proposer un moyen « d'échange et de compensation, l'empereur « l'adoptait comme étant conforme aux bases « réellement posées dans la correspondance « des ministres des affaires étrangères des « deux pays ». Cette modification du principe n'engageait péremptoirement aucune des deux parties; elle était propre à tout concilier. Lord Lauderdale s'y refusa; il insista de nouveau sur la condition *sine qua non*, de traiter généralement sur la base de l'*uti possidetis*, scrupuleusement obser-

vée, et redemanda ses passe-ports; il fit connaître en même temps le rappel en Angleterre de lord Yarmouth, et les nouvelles instructions qu'il avait reçues pour traiter *conjointement* ou séparément avec le gouvernement français, dans le cas où sa proposition serait absolument admise.

Tout le mois d'août fut consumé en explications, en récriminations. A cette époque la santé de M. Fox déclinait rapidement : l'hydropisie était déclarée; l'occupation des affaires lui était interdite, et lordSpencer tenait la plume; les partis s'agitaient, et celui de la guerre avait déjà pris le dessus. On attendait à *Londres*, aussi impatiemment qu'à *Paris*, les nouvelles de *Saint-Pétersbourg*. Enfin, le 3 septembre, un courrier apporta au prince de Bénévent la notification du refus de l'empereur Alexandre de ratifier le traité signé par M. d'Oubril; le lendemain, ce ministre le fit connaître au comte de Lauderdale, et accompagna cette communication d'une déclaration où le dépit de l'empereur Napoléon, sa fierté blessée et

son mécontentement des mauvaises dispositions personnelles du négociateur anglais, étaient énergiquement exprimés. Dans cette réponse tardive à diverses notes officielles très-pressantes, le ministre se plaignait de ce que, depuis la nomination du lord Lauderdale, les négociateurs français n'avaient rencontré que des obstacles, et le refus le plus persévérant d'écouter tout ce qui pouvait tendre à une conciliation. « S. M. l'empe-« reur, disait-il, jugeant des vues du pléni-« potentiaire de S. M. Britannique, par l'in-« convenance des formes impérieuses, et, « on peut le dire, sauvages, qu'il n'avait pas « craint d'adopter, a dû voir avec évidence « que la véritable intention de lord Lauder-« dale avait été de venir rompre précipitam-« ment une négociation qui, dans son prin-« cipe, annonçait une prompte et heureuse « issue... que si effectivement telle a été sa « mission; que s'il a voulu, en faisant suc-« céder au langage doux et conciliant qui « avait rapproché les deux gouvernemens, « le ton impérieux du reproche et de la me-

« nace, prolonger les calamités qu'il était « dans son ministère de faire cesser, lord « Lauderdale a la triste gloire d'être arrivé « à son but. »

Cependant, malgré l'aigreur de ces reproches, le ministre français confirmait son adhésion aux deux bases de négociations tirées de la première lettre de M. Fox, et dont on était déjà tombé d'accord avec lord Yarmouth; elles ne furent acceptées par le comte de Lauderdale qu'en des termes vagues, et comme pouvant servir seulement à traiter provisoirement, le traité ne devant avoir son plein effet que dans le cas où la paix se ferait au même moment entre la France et la Russie; or l'obstacle était là, puisque depuis le refus de la ratification du traité signé par M. d'Oubril, le cabinet de *Pétersbourg* avait élevé la prétention de retenir la province de Cattaro, de stipuler les indemnités pour le roi de Sardaigne, et de s'immiscer dans le règlement des affaires d'Allemagne, *pour assurer sous sa garantie le repos de l'Europe.* Napoléon s'indigna de ce que sous le pré-

texte des formes de la négociation on prétendait dicter les conditions de la paix selon les convenances de la Russie, et reproduire les propositions « qui, ayant signalé l'origine « d'une coalition vaincue et confondue dès « sa naissance, devaient être oubliées avec « elle. » Cette note officielle se terminait par ce paragraphe : « La France ne prétend don- « ner la loi ni à la Russie, ni à l'Angleterre, « mais elle ne veut la recevoir ni de l'An- « gleterre, ni de la Russie : que les condi- « tions soient égales, justes, modérées, la « paix est faite ; mais si l'on se montre im- « périeux, exagéré, si l'on affecte la supré- « matie, si enfin on veut dicter la paix, « l'empereur et le peuple français ne relè- « veront pas même ces propositions. Confians « en eux-mêmes, ils diront ce qu'un ancien « peuple répondit à ses ennemis : *Vous nous « demandez nos armes, venez les prendre.* »

Après cette explication et cette espèce de défi, lord Lauderdale ne se prêta à reprendre les conférences avec les plénipotentiaires français que pour éviter à son gouvernement

le reproche, toujours odieux, d'avoir obstinément repoussé la paix. Cette intention du cabinet de *Londres* ne pouvait plus longtemps être dissimulée; on venait d'apprendre la fâcheuse nouvelle de la mort de M. Fox, qui ayant subi deux fois, sans succès, l'opération de la ponction, expira le 13 septembre. Ce grand homme d'état, le plus célèbre défenseur des libertés publiques qui eût jamais paru en Angleterre, n'avait survécu à son illustre rival que quelques mois, et n'avait eu, dans ce court période, ni le temps, ni les forces nécessaires pour faire prévaloir son système pacifique; il n'eût rien moins fallu que son génie, dans la plénitude de ses moyens, et l'énergie de sa volonté, pour neutraliser les élémens de discorde qui reparaissaient de toutes parts. A mesure que ce flambeau s'éteignait, l'Europe retombait dans le chaos des passions; la fausse position et la témérité de la Prusse avaient déjà (comme nous l'expliquerons tout à l'heure) amené une crise inévitable. M. de Talleyrand, qui avait perdu dans M. Fox le seul appui sur

lequel il pût compter pour rétablir la bonne harmonie, devait accompagner l'empereur Napoléon à son quartier-général, et le général Clarke ayant aussi l'ordre de le suivre, M. de Champagny restait seul chargé de la négociation qui ne pouvait être continuée que par correspondance. Lord Lauderdale, après une dernière conférence, ayant déclaré « qu'elle ne lui laissait aucun espoir de « pouvoir amener les négociations de la part « de la Grande-Bretagne et de la Russie à « une issue favorable, » demanda ses passeports. En l'informant de l'ordre qu'il donnait de les lui expédier, M. de Talleyrand s'exprimait ainsi : « L'avenir dévoilera si « ceux qui se plaignent de la grandeur et « de l'ambition de la France, n'ont pas à imputer à leur haine, à leur injustice, et la « grandeur et l'ambition dont ils l'accusent. « La France ne s'est agrandie que par les « efforts, renouvelés tant de fois, pour l'opprimer.... Néanmoins l'empereur sera toujours prêt à reprendre les négociations avec « l'Angleterre, et à les rétablir sur les bases

« posées de concert avec l'illustre ministre « que l'Angleterre a perdu, et qui, n'ayant « plus rien à ajouter à sa gloire que le rap- « prochement des deux peuples, en avait « conçu l'espérance, et a été enlevé au monde « au milieu de son ouvrage. »

Avant cette rupture éclatante, et pendant que le séjour prolongé des plénipotentiaires anglais soutenait encore l'espoir d'une heureuse issue de cette longue négociation, les deux gouvernemens, malgré les assurances qu'ils se donnaient réciproquement de leurs dispositions pacifiques, redoublaient d'ardeur dans leurs mesures hostiles, soit qu'ils se flattassent d'obtenir avec de nouveaux avantages, de meilleures conditions, soit que leur méfiance mutuelle leur fît craindre le relâchement de l'esprit public, s'il leur fallait de nouveau tendre ce ressort et inspirer les fureurs de la guerre aux peuples, qui faisaient des vœux ardens pour la paix. Le blocus des côtes, des rivières et des ports, depuis l'Elbe jusqu'à *Brest,* ne fut jamais plus rigoureux qu'à

cette époque : les croisières anglaises répandaient l'alarme sur tous les points, tentaient des débarquemens, faisaient sauter la poudrière de l'île de Ré, enlevaient et retenaient prisonniers les pêcheurs et les pilotes trop confians, et trompés par les bruits d'une prochaine pacification. On a vu plus haut que, dans l'Adriatique et sur les côtes de la Méditerranée, les escadres anglaises et les troupes anglo-siciliennes n'agissaient pas avec moins d'activité. Napoléon, de son côté, poursuivait avec tenacité sur le continent, partout où ses ordres ou son influence pouvaient atteindre, son système prohibitif du commerce des Anglais : et, comme on l'a bien reconnu depuis par leurs propres aveux, il ne pouvait faire des actes d'hostilité qui leur causassent plus de dommage : la cour de *Vienne* fut contrainte de leur fermer le port de *Trieste* qui, jusqu'alors, avait joui des avantages de la neutralité; les états du pape, asile toujours ouvert à toutes les nations, à tous les partis, et devenu le dépôt des marchandises anglaises, furent consi-

dérés comme un foyer de conspirations contre la France; les troupes françaises y entrèrent, occupèrent tous les ports et mirent garnison au château *Saint-Ange*. Le système continental fut établi dans toute sa rigueur à *Rome*, à *Naples*, à *Florence*, et dans toute l'Italie septentrionale; la diète helvétique dut aussi prescrire l'interdiction des marchandises anglaises dans tous les cantons. Ces mesures bien opposées, sans doute, à la modération que Napoléon affectait de manifester dans la négociation, étaient du moins justifiées par le droit de représailles. Quoique la rupture des négociations entre la France et l'Angleterre parût laisser les deux puissances dans la situation où elles se trouvaient respectivement avant leur ouverture, diverses causes, et principalement la guerre à laquelle la Prusse se laissait aveuglément entraîner, avaient, à l'époque de la mort de M. Fox, changé la face des affaires sur le continent, et rendu aux partisans de la guerre l'espoir de former contre la France une quatrième coalition; la Prusse y pouvait jouer

avec avantage le rôle que la maison d'Autriche avait été forcée d'abandonner, et que certainement elle était disposée à reprendre à la première circonstance favorable ; la Russie, qui venait de donner un gage non équivoque de la solidité de son alliance, était sur ce nouveau théâtre, plus en mesure d'employer la totalité de ses forces, qu'elle ne l'avait été dans la campagne de 1805. L'état d'hostilité, le simulacre de guerre entre la Prusse et la Grande-Bretagne et la Suède, n'étaient déjà plus un obstacle; avec les subsides anglais, il était facile d'opérer un rapprochement entre des cabinets animés du même esprit de haine contre la France : mais les embarras dans lesquels le gouvernement prussien s'était jeté par la fluctuation et la fausseté de sa politique, ne lui permirent pas de changer de système aussi promptement qu'il l'eût fallu pour concerter un bon plan d'opérations avec ses alliés, et tromper la vigilance de celui qui ne perdit jamais le moment d'agir.

La Prusse n'avait qu'un but fixe, la pos-

session définitive du Hanovre; elle en avait fait le prix de sa neutralité et de ses engagemens secrets avec la France dès le commencement de la guerre; ensuite le motif de ses conventions éventuelles avec les alliés et de l'offre de sa médiation; enfin, après la victoire d'*Austerlitz*, le gage de son alliance avec Napoléon, et la compensation des cessions qu'il exigeait : comptant sur un appui qui désormais semblait être inébranlable, et n'ayant pu cependant obtenir l'assurance qu'on lui garantirait, à la paix générale, la cession légale et la légitime possession de cette province, la Prusse avait soigneusement caché à l'Angleterre ses vues ambitieuses; elle avait feint de n'occuper, en souverain, l'électorat d'Hanovre que pour en assurer la neutralité et en éloigner les troupes françaises; et quand le voile avait été levé, elle n'avait pas craint de s'engager dans une guerre maritime d'une moindre importance pour elle que son agrandissement jusques au littoral des bouches de l'*Elbe*, et de la mer du Nord.

Dès les premières ouvertures de paix entre la France et l'Angleterre, pendant que l'ambassadeur français, à la cour de *Berlin,* pressait le ministère prussien de persister dans les mesures qu'il avait prises, et dans l'état d'hostilité contre l'Angleterre, qui convenait si bien au système continental de Napoléon, l'ambassadeur de Prusse Lucchesini découvrit bientôt à Paris que le gouvernement français ne faisait aucune difficulté d'établir comme base de la négociation l'entière restitution du Hanovre, dont on a vu que l'échange avec les principautés d'*Anspach*, de *Clèves* et de *Neuchâtel* était déjà affectué. L'empereur Napoléon n'avait pas caché ses intentions à cet égard, et dans un exposé de ses vues politiques, inséré par son ordre dans le journal officiel, à l'occasion de la déclaration de guerre de l'Angleterre contre la Prusse, on avait lu cette phrase remarquable. « La prise de posses-
« sion du Hanovre a été faite au nom du
« roi, dans les mêmes formes que s'il vou-
« lait réunir cette belle province à sa vaste

« monarchie. Cependant, rien ne prouve « que telle soit en effet l'intention de la « Prusse, et même il serait possible que la « cession de *Clèves*, d'*Anspach* et de *Neu-* « *châtel* tînt à d'autres principes d'arran- « gement, puisque la population de ces trois « pays n'égale pas le cinquième de la popu- « lation du Hanovre. »

Trompée dans la plus chère de ses espérances, humiliée par la confédération du Rhin, traversée dans tous ses desseins pour la formation d'une confédération du nord, la Prusse était tellement déchue, que son gouvernement tout militaire, ainsi que le grand Frédéric l'avait constitué, ne vit que la voie des armes pour reconquérir la considération qu'il avait perdue par ses continuelles vacillations. L'armée, belle, nombreuse et très-manœuvrière, était depuis un an formée sur le pied de guerre; les jeunes officiers étaient pleins d'ardeur, les vieux généraux, fiers du souvenir des jours glorieux de leur jeunesse, oubliant leur âge et leurs infirmités aussi-bien que le chan-

gement des temps, criaient aux armes, au nom de l'honneur national : tous étaient impatiens de se mesurer avec les vainqueurs de l'Autriche. Le prince Louis de Prusse, que des talens éminens et ses opinions libérales avaient rendu très-populaire dans la nation et dans l'armée, partageait cet enthousiasme, et l'excitait de tous ses moyens à la cour comme dans les camps. La jeune et belle reine, adorée de ses sujets, et jalouse de soutenir l'honneur du trône, inspirait à tout ce qui l'approchait sa vive indignation des usurpations et des provocations de la France. Enfin, les ministres qui avaient si inconsidérément conduit les affaires, ne voulant point paraître céder au parti qui avait constamment voulu la guerre, redoublaient de zèle et d'activité dans les préparatifs de celle-ci : trop faibles pour résister au torrent qui entraînait la monarchie vers l'abîme, ils commirent la faute de précipiter la résolution du roi d'entreprendre la guerre contre la France, seul et sans être encore assuré d'aucune alliance. Cette téméraire

résolution était connue à *Londres* bien avant la rupture des négociations avec la France et le retour de lord Lauderdale : les ordres donnés pour le blocus des ports et la capture des vaisseaux prussiens, déjà fort adoucis, furent définitivement révoqués. Le baron de Jacobi, ambassadeur de Prusse à *Londres*, et qui, après y avoir prolongé son séjour autant qu'il l'avait pu, s'était retiré à *Hambourg*, reçut l'ordre de retourner à son poste pour y négocier un entier rapprochement, dont la première condition ne pouvait être que la restitution de l'électorat. La cour de *Berlin* différa de s'expliquer sur ce point, aussi long-temps qu'elle conserva l'espoir d'obtenir ou d'arracher à la France une solide garantie de cette usurpation; aussi ne reçut-elle l'assurance de la coopération de l'Angleterre, qu'après les premières hostilités, et lorsque les événemens rendirent ces secours trop nécessaires.

Ceux de la Russie, offerts par l'empereur Alexandre avec la même constance, le même empressement qu'à la fin de la campagne

précédente, furent sollicités ou acceptés trop tard; quoique le roi de Prusse lui eût fait connaître confidentiellement sa position vis-à-vis de la France, il ne dépêcha M. de Krusemark à *Pétersbourg* que le 18 septembre. L'empereur de Russie fit expédier sur-le-champ des ordres de mouvement aux divisions de son armée cantonnées en Lithuanie et en Pologne; mais, quelque diligence qu'on mît dans leur exécution, il était impossible que les troupes russes arrivassent à temps sur le lieu de la scène, et qu'elles prissent part aux premières opérations. La même faute avait causé les désastres des alliés dans la campagne d'Autriche; il était vraisemblable qu'elle aurait les mêmes conséquences dans celle-ci.

En attendant l'époque trop retardée à laquelle l'empereur Alexandre pourrait combiner ses forces avec celles du roi de Prusse, il avait employé ses bons offices pour lui concilier le roi de Suède, qui, fidèle à l'Angleterre, était entré avec ardeur dans les projets de guerre contre la Prusse; la médiation

de la Russie fut acceptée, et la bonne harmonie rétablie entre les deux cours. Dans une entrevue du général Kalkreuth et du roi de Suède sur les confins de la Poméranie, il fut convenu que les troupes suédoises resteraient dans le *Lauenbourg*, et l'occuperaient au nom du roi d'Angleterre, tandis que le reste de l'électorat continuerait d'être occupé par les troupes du roi de Prusse, et gouverné en son nom : mais ce pays, vraie pomme de discorde, fut bientôt après entièrement évacué à cause de la concentration et des premiers mouvemens de l'armée prussienne, dans les premiers jours de septembre. Le pays de Hesse resta neutre; l'électeur, sollicité par la France, d'entrer dans la confédération du Rhin, et par la Prusse dans celle du nord, s'obstina à ne prendre part d'aucun côté, se réservant, sans doute, de vendre ses soldats à l'Angleterre, comme il l'avait fait autrefois. Comme son territoire était le plus exposé, et que la Prusse ne pouvait le garantir, sa neutralité fut tolérée : il n'en fut pas de même pour la Saxe, véritable

frontière des états prussiens, et théâtre de guerre trop dangereux si elle ne s'y trouvait engagée : l'électeur, contre son gré, contre l'intérêt de ses sujets, fut contraint de mettre l'élite de ses troupes à la disposition de son jaloux voisin.

La comparaison des rapports et des documens les plus certains permet de fixer à cent quatre-vingt mille combattans de toutes armes, la totalité des forces mises en campagne par le gouvernement prussien, en y comprenant l'armée saxonne de vingt mille hommes, et si l'on compte en dehors de cet effectif les corps non mobilisés, les bataillons de garnison, les milices, on trouve à peu près la différence qu'il présente avec l'état militaire de cette puissance porté à deux cent quarante mille hommes.

Ces forces furent divisées en trois corps d'armée : celui de l'aile droite, de quarante mille hommes sous les ordres du général Ruchel, se forma sur les frontières de la Hesse ; le corps du centre, ou grande armée, forte de soixante-dix mille, commandé par

le roi en personne et par son lieutenant-genéral le duc de Brunswick, ayant sous ses ordres les généraux Möllendorf et Kalkreuth, se forma derrière l'*Elbe* dans le pays de *Magdebourg*, ayant son avant-garde sur la *Saale*.

Le corps d'armée de la gauche, ou armée de Silésie, auquel se réunirent les Saxons, était fort d'environ cinquante-cinq mille hommes; il était commandé par le prince de Hohenlohe, et sous lui, par le prince Louis. Cette armée se forma en Saxe, et son avant-garde fut portée à *Hof* et sur le *Kirschberg*, s'appuyant à la frontière de Bohême.

Il faut ajouter le corps détaché en Westphalie (environ quinze mille hommes), sous les ordres du général Blucher.

Ayant pris pour base le cours de l'*Elbe*, et pour appuis et places de dépôt, *Dresde*, *Torgau*, *Vittemberg* et *Magdebourg*, les trois armées occupaient une ligne d'environ quarante lieues de *Mulhausen* à *Hof*; elles étaient prêtes à déboucher par trois grandes routes : celle de gauche par *Bayreuth*; celle

du centre par *Erfurth;* celle de droite par la vallée de *Fulde;* les deux ailes, plus avancées que l'armée royale, pouvaient en trois marches, et par de bonnes communications transversales, se concentrer avec elle sur tel ou tel point de la principale ligne d'opérations.

Telles furent les dispositions du roi de Prusse, et les positions qu'occupèrent ses armées vers la fin de septembre, peu de jours avant l'ouverture de la campagne : ces positions étaient également convenables pour couvrir les frontières par une défensive bien entendue, ou pour prendre l'offensive. Tout étant ainsi préparé, le roi partit de *Postdam* le 21 septembre, accompagné de la reine, et porta d'abord son quartier-général à *Hall,* où le duc de Brunswick l'avait précédé. Quoique les hostilités fussent imminentes et déjà presque inévitables, on négociait encore, ou plutôt on feignait de négocier dans l'espoir d'attaquer l'armée française dans ses cantonnemens, et de surprendre celui qui ne se laissa jamais prévenir. Nous dirons

quelques mots sur ces dernières ruses diplomatiques, et sur les manifestes qui éclatèrent presque en même temps, quand nous aurons rendu compte des premiers mouvemens de l'armée française, et que nous aurons fait connaître à nos lecteurs la belle combinaison des marches par lesquelles l'empereur Napoléon sut prendre l'avantage de l'initiative, et bouleverser le plan d'agression des généraux prussiens avant qu'ils eussent pu en exécuter la moindre partie.

On se rappelle qu'en faisant évacuer la Haute-Autriche à l'époque du 2 mars, fixée par le traité de *Presbourg*, et repliant son armée en deçà de l'*Inn*, l'empereur Napoléon conserva la place de *Braunau*, qui avait été pendant la campagne sa principale place d'armes. Jusqu'à ce que tous les articles du traité eussent été fidèlement exécutés de la part de l'Autriche, le maréchal Soult, dont le corps formait l'arrière-garde de la grande armée, reçut l'ordre de placer une de ses divisions à *Braunau*, et de cantonner les deux autres entre *Passau* et *Landshut*. Les

autres corps d'armée furent aussi cantonnés en Bavière et en Souabe, et assez resserrés pour qu'ils pussent en quelques marches border la ligne de l'*Inn*. Rien ne fut changé à l'organisation de la grande armée, chacun dut rester à son poste; le maréchal Berthier, commandant en chef comme lieutenant de l'empereur, établit son quartier-général à *Munich*; il y fut continuellement occupé de transmettre des ordres pour le complétement des corps et la réparation du matériel; l'armée était dans l'état le plus respectable; tous les ressorts de la machine étaient tendus, comme si l'on eût dû entrer en campagne le lendemain : cette attitude menaçante et presque hostile était nécessaire aux vues de Napoléon; elle alarmait l'Autriche, faisait ombrage à l'ambition de la Prusse, et tenait dans la dépendance les princes qui se détachaient du corps germanique. Pendant que la rentrée en France des troupes de la grande armée était fastueusement annoncée, l'occupation des bouches du *Cattaro* par les Russes avait fourni à

Napoléon un prétexte plausible pour prolonger celle de presque toute l'Allemagne méridionale; la prise de possession d'*Anspach* servit de motif pour porter plus au nord une partie des troupes françaises, et pour alléger le fardeau qui accablait la Bavière; le corps d'armée du maréchal Bernadotte s'y porta tout entier; le maréchal Davoust eut l'ordre d'établir le sien à *Œttingen*, dans la principauté de *Limbourg*, et dans le *Mergentheim*; et le maréchal Ney dut quitter *Augsbourg* et les rives de *Lech*, pour s'avancer dans la Souabe, sur la rive droite du Haut-Danube, à *Engen*, et dans la principauté de *Furstenberg*.

Ces mouvemens s'exécutèrent vers la fin du mois de mars : la Bavière fut un peu soulagée; mais la Souabe, qui avait moins souffert, fut moins ménagée; elle dut encore recevoir les trente mille prisonniers autrichiens dont Napoléon suspendit le retour pour s'assurer, par ces otages, que le gouvernement autrichien forcerait les Russes à évacuer les bouches du *Cattaro*, et accomplirait les stipulations du

traité de *Presbourg,* en remettant cette province vénitienne aux troupes françaises.

Le roi de Wurtemberg souffrait impatiemment ce surcroît de charges; les discussions avec ses généraux, les rixes entre ses troupes et les soldats français, étaient fréquentes; et loin de concourir à les calmer, il relevait avec humeur les moindres sujets de plainte. Napoléon ne tenait compte de ces mécontentemens, et répondait, « que ce prince lui de-
« vait assez pour qu'il s'acquittât par quel-
« ques sacrifices, et qu'il ne devait pas être
« plus ménagé que d'autres souverains. »
Cependant, à l'époque des négociations séparées avec la Russie et l'Angleterre, et lorsqu'il consommait ses échanges avec la Prusse, il entra dans sa politique d'annoncer d'une manière plus positive la rentrée de l'armée avant la fin de septembre. Un décret relatif à la suspension du payement de la solde et à son alignement par un double prêt après le retour en France, une légère indemnité de 500,000 fr. distribuée aux cantons de la Bavière qui avaient le plus souffert du sé-

jour des troupes françaises, les apprêts extraordinaires pour les fêtes, enfin la formation du camp de *Meudon*, et le tracé de quelques autres autour de *Paris*, accréditèrent cette opinion au dedans comme au dehors.

Cependant l'effet de ces manifestations fut bientôt détruit par la conclusion du traité de la confédération du Rhin, et par les dispositions soudaines du nouveau protecteur pour en assurer l'exécution. Le 28 juillet le maréchal Bernadotte eut ordre d'occuper la ville et le territoire de *Nuremberg*, et d'étendre ses cantonnemens. Tous les autres maréchaux reçurent des ordres semblables pour l'ocupation des villes et territoires des princes régnans, et de l'ordre équestre dont la souveraineté était acquise par le traité aux membres de la confédération; il n'y eut d'autre formalité, pour effectuer tant de dépossessions, de cessions et rétrocessions, que l'envoi à chacun des généraux en chef, de la liste des pays où ils devaient envoyer des troupes, faire aux autorités de simples significations

verbales, et leur indiquer leurs nouveaux maîtres, en s'abstenant de faire aucune proclamation, aucun acte public au nom de l'empereur Napoléon. Cette mesure prise, disait-on, « pour assurer provisoirement les « droits des princes de la confédération, « alliés de la France, et pour la tranquillité « future de l'Allemagne », excita de vives réclamations de la part d'un grand nombre de princes et de seigneurs dont les droits avaient été sacrifiés à l'ambition et à la cupidité des plus puissans. Les populations arrachées à leurs légitimes souverains murmurèrent contre ces violences qui rompaient leurs anciennes habitudes, et blessaient dans toutes les classes une foule d'intérêts privés; l'intrigue s'empara de cette disposition des esprits; des conspirations se formèrent; d'affreux libelles excitant les habitans du sud de l'Allemagne à l'insurrection et au massacre des troupes françaises, furent répandus avec profusion. L'empereur Napoléon réprima ces mouvemens séditieux; il donna l'ordre de faire arrêter et juger par une commission

militaire, composée de sept colonels, les libraires, distributeurs de ces écrits séditieux. Six d'entre eux furent condamnés à mort. « Cette rigoureuse sentence (ainsi que « le publia officiellement le prince major-gé- « néral) fut prononcée conformément aux « lois générales de la guerre, et au code mili- « taire de l'empire français » : le malheureux Palm de *Nuremberg* fut le seul qui subit la peine de mort; les autres obtinrent leur grâce, et furent remis à leurs gouvernemens respectifs.

Malgré les ménagemens dont on usait en apparence envers la Prusse, ces actes d'autorité souveraine exercés presque sous ses yeux, et le rapprochement d'un corps d'armée (celui du maréchal Bernadotte) de la frontière de Saxe, précipitèrent les résolutions de la cour de *Berlin;* ses derniers apprêts de guerre déterminèrent la dislocation de l'armée de Hanovre, et les divers mouvemens dont nous avons rendu compte. Ces apprêts, ces mouvemens se faisaient à grand bruit et à découvert, parce qu'ils étaient le

résultat du triomphe d'un parti sur l'autre ; au contraire, ceux de Napoléon, qui n'étaient ni moins actifs, ni moins considérables, étaient masqués sous différens prétextes, et furent jusqu'à l'ouverture de la campagne presque entièrement ignorés des généraux prussiens.

Dans les premiers jours de septembre, le refus de la ratification du traité avec la Russie, le ton impérieux du négociateur anglais, le rapprochement des cours de *Londres*, de Suède et de *Berlin*, avaient déchiré aux yeux de Napoléon le voile qui couvrait le mystère d'une quatrième coalition ; son plan de guerre était déjà arrêté, tout était prêt pour son exécution; mais plus ce plan était audacieux, plus le secret et la surprise étaient nécessaires pour en assurer le succès. Aussi lorsque l'ambassadeur Luchesini, dont les rapports exagérés à dessein avaient si bien servi le parti anglais à *Berlin*, et dont M. de Talleyrand avait déjoué les intrigues, fut rappelé et remplacé par le général Knobelsdorff, Napoléon feignit d'écouter les protes-

tations tardives que cet ambassadeur croyait être sincères, et propres à détourner l'orage. Nous reviendrons sur cette dernière circonstance après avoir décrit les premiers mouvemens que l'empereur Napoléon fit faire tout à la fois aux différens corps de son armée pour les porter rapidement sur le théâtre des opérations, et chacun sur le point où il devait agir.

Le 15 septembre le corps du maréchal Bernadotte, qui, occupant le pays d'*Anspach* et le territoire de *Nuremberg*, se trouvait à deux journées de marche des frontières de Prusse et de Saxe, reçut l'ordre de s'étendre par sa gauche dans le pays de *Wurtzbourg*, d'occuper sur l'extrême frontière la petite place de *Kônigshoffen*, et d'observer les mouvemens des Prussiens, soit en Prusse, soit en Saxe. Derrière ce rideau les autres corps d'armée restèrent immobiles dans leurs cantonnemens en Souabe et en Bavière. Les généraux en chef furent secrètement prévenus qu'ils devaient se tenir prêts à marcher; que la guerre était imminente; que l'empe-

reur avait fait connaître à la cour de *Berlin* son *ultimatum*, et que le départ des ambassadeurs français à *Berlin* et à *Dresde*, dans le cas de l'invasion de la Saxe, serait le signal des hostilités; jusqu'alors on devait tenir le langage le plus pacifique.

Le 24 septembre seulement, trois jours après que le roi de Prusse eût porté son quartier-général de *Magdebourg* à *Hall*, le prince de Neufchâtel, major-général, expédia de *Munich* les ordres suivans aux maréchaux commandant les corps d'armée. (*Voyez* aux Pièces justificatives les états de situation.)

Au maréchal Bernadotte (1er corps), à *Nuremberg*, de tenir la plus grande partie de ses troupes réunies autour de *Nuremberg*, et d'y former des magasins pour pouvoir rester dans cette position jusqu'à ce que la Prusse eût désarmé; de se porter le 3 octobre sur *Bamberg*.

Au maréchal Soult (4e corps), à *Passau*, de faire toutes les dispositions nécessaires à la défense de l'*Inn*, dans le cas où l'Autriche se joignant à la coalition, menacerait la Ba-

vière; armer et approvisionner la place de *Braunau*, la citadelle de *Passau*, et la forteresse de *Kuffstein;* indiquer la position que devait prendre un corps de quinze mille hommes de troupes bavaroises, entre l'*Inn* et l'*Iser*, ayant ses avant-postes retranchés sur l'*Inn*, et principalement au château de *Burghausen*. Après avoir pourvu à la défense de cette frontière, réunir son corps d'armée à *Amberg* le 8 octobre, pour continuer sa marche dans la direction de *Bayreuth*.

Au maréchal Davoust (3e corps), à *Œttingen*, de réunir son corps d'armée le 3 octobre à *Bamberg*, et de concerter avec le maréchal Bernadotte leurs positions respectives.

Au maréchal Lefebvre (5e corps), à *Aschaffenbourg*, de réunir son corps d'armée le 3 octobre à *Kônigshoffen*, et même plus tôt s'il apprenait que les Prussiens fussent en force à *Hall;* de faire reconnaître les défilés de la forêt de *Thuringe;* de mettre en bon état de défense la petite place de *Kônigshoffen*.

Au maréchal Augereau (7e corps), à *Darmstadt*, de réunir son corps d'armée le 3 octobre à *Francfort*, et de porter une avant-garde à *Giessen*.

Au maréchal Ney (6e corps), à *Memmingen* en Souabe, de réunir son corps d'armée le 3 octobre à *Anspach*.

Les six divisions de grosse cavalerie et de dragons marchèrent de leurs cantonnemens pour se trouver en mesure d'être réunies sur le *Mein* le 3 octobre, et de former, comme dans la campagne précédente, la réserve sous les ordres du grand-duc de *Berg*, le prince Murat.

Le même jour 24 septembre LL. MM. les rois de Bavière et de Wurtemberg, et les grands-ducs de Bade et de Hesse-Darmstadt, furent prévenus que leurs contingens devaient se trouver réunis le 3 octobre, savoir: celui de Bavière, de huit mille hommes de toutes armes (indépendamment des quinze mille destinés à la défense de l'*Inn*), à *Lichstadt*; celui de Wurtemberg, de huit mille hommes, à *Elwangen*; celui de Bade, de

quatre mille hommes, à *Mergentheim*, et celui de Hesse-Darmstadt, de six mille hommes, à *Francfort*.

Le motif de ces premières dispositions et de la demande des contingens furent exprimés en ces termes : « S. M. l'empereur Napo-« léon ayant garanti la Saxe, et voyant les « armemens suivis du roi de Prusse, doit se « tenir sur ses gardes, sa volonté bien déter-« minée étant de ne pas plus laisser envahir « les pays garantis qu'elle n'a laissé envahir « la Bavière ; sa majesté a jugé devoir mettre « une partie de ses armées en position, pour « être prête à repousser les attaques de la « Prusse si elle veut faire la guerre. »

Pendant que ces mouvemens s'exécutaient, le quartier-général de l'armée française fut porté de *Munich* à *Würtzbourg* : le prince major-général s'y rendit le 28 septembre ; Napoléon arrivait au même instant à *Mayence*.

Depuis que la question de la guerre était résolue des deux parts, un mois entier s'était écoulé en vaines déclarations pacifiques évi-

demment démenties par les faits; chacun des deux partis rusait pour surprendre l'autre; mais dans cet échange de mensonges diplomatiques, Napoléon avait su conserver tout l'avantage. On croyait à *Berlin* avoir assoupi ses soupçons, et trompé sa vigilance; on savait dans toute l'Europe, qu'il n'entreprenait jamais une opération de guerre sans avoir sous sa main sa belle et terrible réserve, qui toute entière était rentrée dans la capitale; aussi le généralissime prussien, le présompteux duc de Brunswick se croyant bien informé de ce qui se passait à *Paris*, avait-il les yeux uniquement fixés sur la garde impériale, et sur ce camp de *Meudon*, où l'empereur, à deux cent trente lieues de l'armée prussienne déjà rassemblée et prête à agir, faisait tranquillement manœuvrer ses vieilles bandes, comme dans les loisirs d'une profonde paix. Il avait encore donné le spectacle d'une grande revue, changé l'assiette du camp, et la position de sa magnifique tente, la veille de l'audience particulière accordée au marquis de Lucchesini, pour

prendre congé; dans cette même audience, le général Knobelsdorff, en présentant ses lettres de créance, remit à l'empereur Napoléon une lettre autographe de son maître qui lui donnait de nouvelles assurances de ses dispositions pacifiques; c'était le 8 septembre. Peu de jours après, du 11 au 12, le prince de Bénévent adressa à l'envoyé prussien une note officielle pour se plaindre avec modération de ce que les armemens avaient redoublé d'activité, et qu'on les présentait publiquement, à *Berlin* même, comme dirigés contre la France. « Les dispositions de « la cour de *Berlin*, disait le ministre, ont « d'autant plus vivement surpris sa majesté « qu'elle était plus éloignée de les présager « d'après la mission de M. de Knobelsdorff, « et la lettre de S. M. le roi de Prusse, dont « il était porteur. » Ces nouvelles paraissant confirmer l'opinion de ceux qui pensaient que l'armement de la Prusse, sans aucune explication préalable, n'était que la conséquence et le développement d'un système combiné avec les ennemis de la France, « sa majesté

« se voyait obligée de donner à ses prépara-
« tifs un caractère général, public et natio-
« nal; toutefois elle n'en était pas moins dis-
« posée à croire que l'armement de la cour
« de *Berlin* n'était que l'effet d'un mal-en-
« tendu, produit lui-même par des rapports
« mensongers, et à se replacer, lorsque cet
« armement aura cessé, dans le même sys-
« tème de bonne intelligence, d'alliance et
« d'amitié qui unissait les deux états. »

M. de Knobelsdorff répondit sur-le-champ,
« que les motifs qui avaient engagé le roi
« son maître à faire des armemens, avaient été
« l'effet d'une trame des ennemis de la France
« et de la Prusse, qui, jaloux de l'intimité
« qui régnait entre ces deux puissances,
« avaient fait l'impossible pour alarmer par
« de faux rapports venus de tous les côtés....
« que ces mesures n'avaient été concertées
« avec aucune autre puissance.... que la re-
« lation des intéressans entretiens de l'em-
« pereur avec le marquis de Lucchesini, et
« avec lui, ne pouvait encore être arrivée
« à *Berlin*.... »

Mais pendant que M. de Knobelsdorff,

trompé lui-même par sa cour, portait de bonne foi ces paroles décevantes, le cabinet prussien, transporté au milieu des camps, dictait un *ultimatum* et des conditions que la victoire eût à peine justifiés. Le masque était tombé. Napoléon ordonna le 17 septembre la levée du camp de *Meudon*, et le départ de ses réserves pour l'armée; les dragons à pied, toute la cavalerie de la garde avec son artillerie légère, partirent de *Paris* le 18 septembre; les régimens de grenadiers et de chasseurs à pied se mirent en marche le 19, et furent transportés sur le *Bas-Rhin* par des relais de voiture, avec une étonnante célérité. Plusieurs généraux en chef, que Napoléon avait appelés pour leur expliquer lui-même son projet d'ouverture de la campagne, rejoignirent promptement leurs corps d'armée. L'empereur partit lui-même de *Saint-Cloud* dans la nuit du 25 septembre, et arriva à *Mayence* le 28, accompagné de l'impératrice Joséphine. Le ministre des affaires étrangères, prince de Bénévent, eut ordre de le suivre.

Il n'y avait eu jusques là d'autres manifes-

tations hostiles de la part de la France que les demandes des contingens de la confédération du *Rhin*. Trois jours seulement avant de quitter sa capitale, Napoléon avait écrit aux souverains et au collége des princes confédérés : « Il y a plus d'un mois, leur disait-il, « que la Prusse arme, et il est connu de tout « le monde qu'elle arme contre la France et « contre la confédération du *Rhin*. Nous « cherchons les motifs sans pouvoir les pé- « nétrer.... » Après diverses suppositions relatives aux prétendus griefs que semblait vouloir alléguer la Prusse, il ajoutait : « Entre « tous ces motifs quel peut être le véritable ? « nous ne saurions le deviner, et l'avenir « seul pourra révéler le secret d'une con- « duite aussi étrange qu'inattendue. » Il déclarait que les armemens de la Prusse avaient amené le cas prévu par le traité, et que tous les souverains qui composaient la confédération devaient armer pour défendre ses intérêts. Enfin il annonçait que la France mettrait en campagne jusqu'à trois cent mille hommes, et il invitait ses alliés à mettre

leurs troupes en état de marcher et de concourir à la défense de la cause commune. Ces lettres furent communiquées au sénat et rendues publiques. Nous ne devons pas négliger de dire que l'archiduc Léopold, grand-duc de *Würtzbourg*, venait d'accéder par un traité particulier à la confédération.

L'arrivée de l'empereur sur le *Bas-Rhin* attira fortement l'attention des généraux prussiens, et ses dispositions ne purent que les affermir dans l'opinion qu'il voulait porter la plus grande masse de ses forces dans la Thuringue, et déboucher sur *Gotha*. Une simple notice des ordres qu'il envoya à *Würtzbourg* pendant les trois jours qu'il passa à *Mayence* (et qui furent immédiatement expédiés par le major-général, les 29 septembre, 30 septembre et 1er octobre), fera connaître de la manière la plus claire, comme aussi la plus authentique, à nos lecteurs, déjà informés de la position des corps d'armée, l'ensemble et le but de leurs derniers mouvemens avant l'ouverture de la campagne.

Ordres des 29 et 30 septembre.

Au roi de Hollande, d'achever promptement l'organisation de l'armée hollandaise, et de porter sans délai son avant-garde au-delà de *Wesel*, sur la rive droite du *Rhin*.

Au maréchal prince de Ponte-Corvo, de marcher sur *Cronach*, d'occuper les débouchés des montagnes de Saxe, sans passer les frontières; de reconnaître les débouchés de *Leipsick* et de *Dresde*; de faire armer et approvisionner *Cronach*; de placer sa cavalerie légère en avant de cette petite place; d'établir son quartier-général entre *Cronach* et *Lichtenfelds*; de s'assurer secrètement des moyens de couper la route entre *Erfurth* et *Hoff*; de ne commettre aucune hostilité, et de tenir un langage pacifique.

Au maréchal Davoust, de rester fixe à *Bamberg* jusqu'à nouvel ordre.

Au maréchal Soult, de continuer à tenir sa position, et de porter sa cavalerie légère sur les confins du pays de *Bayreuth*.

Au maréchal Lefebvre, de faire recon-

naître les débouchés des montagnes vers la Saxe et vers *Erfurth;* de faire éclairer la route de *Kônigshoffen* à *Brucknau* par *Neustadt;* de se tenir en mesure de tomber sur l'ennemi, s'il cherchait à se porter de *Fulde* à *Würtzbourg.*

Au maréchal Ney, de continuer sa marche d'*Anspach* sur *Nuremberg* à marche forcée.

Au maréchal grand-duc de Berg, de réunir toutes les divisions de cavalerie de la réserve, depuis *Würtzbourg* jusqu'à *Lichtenfelds.*

Au maréchal Bessières, de réunir toute l'infanterie de la garde impériale le 2 octobre à *Würtzbourg.*

Formation à *Mayence* d'un huitième corps d'armée composé de deux divisions, sous les ordres du maréchal Mortier;

Formation d'une légion du Nord, dont les deux tiers polonais, sous les ordres du général Zayouscheck;

Faire armer et approvisionner la citadelle de *Würtzbourg* et la place de *Forcheim*,

ainsi que *Cronach* et les forts de *Rosenberg* et *Rothembourg*.

Au général Dupont, de rester avec sa division à *Würtzbourg*, où seront établis, derrière la citadelle, les parcs de l'artillerie et du génie.

Au général de Wrede, de se rendre avec sa division bavaroise de *Eichstadt* à *Nuremberg*. Cette division n'appartiendra à aucun corps d'armée, et sera sous les ordres directs de l'empereur.

Le 1er octobre les commandans des deux corps d'armée, qui se trouvaient les plus avancés sur la frontière prussienne, le maréchal Lefebvre à la gauche, et le prince de Ponte-Corvo à la droite, reçurent l'ordre de pousser des reconnaissances jusqu'au-delà du pendant des eaux vers le *Mein* et vers la *Saale*, et d'établir sur les hauteurs des avànt-gardes d'infanterie.

Voici donc quelle était la position de l'armée française le 3 octobre, le jour même où l'empereur Napoléon, parti de *Mayence*, arriva à son quartier-général à *Würtzbourg*:

Le *premier* corps, sous les ordres du prince de Ponte-Corvo, aux environs de *Lichtenfelds*, ayant ses avant-postes en avant de *Cronach* et aux débouchés de *Cobourg*.

(NOTA. Le *deuxième* corps, sous les ordres du général Marmont, était en Dalmatie.)

Le *troisième* corps, sous les ordres du maréchal Davoust, aux environs de *Bamberg*.

Le *quatrième* corps, sous les ordres du maréchal Soult, entre *Amberg* et *Bamberg*.

Le *cinquième* corps, sous les ordres du maréchal Lefebvre (et dont le commandement fut donné peu de jours après au maréchal Lannes, le maréchal Lefebvre ayant pris celui de l'infanterie de la garde), en position en avant de *Schweinfurth*, ayant une avant-garde à *Kônigshoffen*.

Le *sixième* corps, sous les ordres du maréchal Ney, à *Nuremberg*.

Le *septième* corps, sous les ordres du maréchal Augereau, à *Würtzbourg*.

La *réserve* de cavalerie, sous les ordres du grand-duc de *Berg*, entre *Würtzbourg* et *Cronach*.

La garde impériale, sous les ordres du maréchal Bessières, à *Würtzbourg*.

Ainsi l'armée française qui semblait être répandue çà et là dans des cantonnemens, sur tout le cours sinueux du *Mayn*, était réellement formée en grandes masses sur les deux principales directions de *Würtzbourg* à *Gotha*, et de *Bamberg* à *Leipsick*. Nous invitons nos lecteurs à bien reconnaître sur la carte les points que nous venons d'indiquer, parce que l'idée claire qu'ils concevront de cette base d'opération, que la nature de ce pays très-coupé ne permet pas d'apercevoir au premier coup d'œil, leur rendra plus facile l'intelligence des premières opérations.

Napoléon, satisfait du bon état des troupes, du matériel d'artillerie et d'administration, et de la précision avec laquelle ses ordres de mouvement étaient exécutés, laissa passer deux jours avant d'en donner de nouveaux, pour que les corps fussent parfaitement ralliés, et qu'après cet utile repos ils ne s'ébranlassent que pour entrer en action tous à la

fois. Pendant ce court séjour, il donna toute son attention aux deux objets les plus essentiels dans les ouvertures de campagne, les places de dépôt et les subsistances; il ordonna la construction d'un grand nombre de fours, principalement à *Cronach* et à *Forcheim;* il fit organiser les convois; il débarrassa l'armée de toutes les bouches inutiles, de toutes les superfluités, pour qu'elle fût *mobile et légère;* il fit passer une revue de rigueur pour s'assurer du bon état de l'armement et de l'équipement: aucun détail n'échappa à son investigation.

Nous avons compris dans les Pièces justificatives son ordre du jour du 3 octobre sur ces divers objets, comme un modèle de prévoyance, digne d'être étudié par les généraux d'armée.

Dès ce moment toutes les communications sur la frontière furent soigneusement interceptées; les reconnaissances faites dans toutes les directions par les officiers du génie et d'état-major, soutenues par des piquets de cavalerie, formèrent un rideau

derrière lequel s'exécuta, du 4 au 5 octobre, le mouvement suivant :

Le 5 octobre le *maréchal Lefebvre* (5e corps) porta à *Mumerstadt*, sur la route de *Meinungen*, et en avant de *Kônigshoffen*, des postes de cavalerie qui eurent ordre de se replier dans la journée du 6. En même temps le reste de sa cavalerie, et une division d'infanterie marchant par la droite, se rendirent sur la route d'*Hessfurth*. Le lendemain 6 tout ce corps d'armée marchant dans la même direction, se rendit à *Hessfurth*, sur le chemin de *Cobourg*; la cavalerie se tenant en arrière sur les hauteurs pour dérober ce mouvement à l'ennemi. L'objet de cette marche était de faire arriver inopinément ce corps d'armée à *Cobourg* le 8, afin qu'il pût être en position le 10 à *Greifenthal*, et s'y maintenir. Il était prévenu que le maréchal Augereau marchait à son soutien.

Le *maréchal Augereau* (7e corps) partit le 5 de *Würtzbourg* pour se trouver le 7 à *Bamberg*, et prendre le 8 une position in-

termédiaire entre *Bamberg* et *Cobourg,* suivant la direction du maréchal Lefebvre, correspondant fréquemment avec lui, et se tenant en mesure de le soutenir.

Le *maréchal Soult* (4e corps) marcha de ses cantonnemens pour arriver le 7 à *Bayreuth*, continuer sa marche sur la route de *Hoff,* et se trouver dans la nuit du 8 au 9 sur les hauteurs de *Munchberg.* Il avait ordre de porter le 9 tout son corps d'armée à *Hoff,* et il était prévenu que le maréchal Ney marchait avec le sien à une journée derrière lui. Si l'ennemi était tellement en force à *Hoff,* que ces deux corps d'armée réunis ne parussent pas suffisans, ils devaient en rendre compte, et se placer dans une bonne et forte position.

Le *maréchal Ney* (6e corps) partit de *Nuremberg* pour arriver le 8 à *Bayreuth*, et marcher ensuite sur *Hoff,* à une demi-journée du corps du maréchal Soult, pour attaquer ensemble l'ennemi si la position l'exigeait. Ces deux maréchaux ne devaient point s'occuper du château de *Cumlbach*, qui se

trouvait sur la route, et dont l'attaque était réservée à la division bavaroise, sous les ordres du général de Wrede.

La guerre n'étant pas déclarée, l'empereur Napoléon, en portant ces quatre corps d'armée sur le territoire prussien, n'entendait, disait-il, que prendre une position défensive.... Il faisait écrire au maréchal Soult: « Les troupes de S. M. le roi de Prusse « étant entrées en Saxe, et menaçant nos « flancs, l'occupation de *Bayreuth* devient « nécessaire pour appuyer notre droite; on « n'en fera pas moins ôter les armes du roi « de Prusse partout, mais sans scandale et « sans outrage. Si l'armée prussienne en- « voie des parlementaires pour savoir pour- « quoi les Français entrent sur le territoire « du roi de Prusse, vous répondrez : Pour- « quoi êtes-vous entrés sur le territoire de « Saxe? Vous leur direz que vous avez l'or- « dre de ne commettre aucune hostilité, « mais d'occuper tout le pays de *Bayreuth*, « afin de garder notre droite que tournerait « l'armée prussienne, et que partout où elle

« voudrait s'y opposer, vous comptez sur « le courage de vos troupes pour en avoir « bonne raison. »

Avant de quitter *Würtzbourg*, Napoléon fit quelques changemens de commandemens. Le maréchal Lannes reçut l'ordre d'aller prendre celui du 5ᵉ corps d'armée, dont la marche de flanc pour le porter sur *Cobourg* était si importante pour le succès du mouvement général, et devait être soigneusement dérobée à l'ennemi. Le maréchal Lefebvre, qui commandait ce corps, fut appelé auprès de l'empereur, et chargé du commandement de toute l'infanterie de la garde. La division de dragons à pied, sous les ordres du général Oudinot, fut réunie à cette belle réserve. Une nouvelle et forte division, dans laquelle furent compris, outre deux régimens français, quatre mille hommes de troupes de Hesse-Darmstadt, et le contingent du prince primat, fut mise sous les ordres du général Victor, et réunie au 6ᵉ corps d'armée commandé par le maréchal Augereau.

Les princes de la confédération du *Rhin*, intéressés au succès de la cause commune, et auxquels les alliés n'auraient pas pardonné leur séparation du corps de l'ancien empire germanique, avaient rivalisé de zèle et d'activité pour fournir leurs contingens. Le roi de Bavière donna l'exemple du plus loyal dévouement; il augmenta son armée, et fit toutes les dispositions qui lui furent indiquées. Le roi de Wurtemberg, et le grand-duc de Bade, vinrent en personne à *Wurtzbourg* rendre hommage au protecteur.

Le 6 octobre Napoléon porta le quartier impérial à *Bamberg*, d'où il expédia le même jour ses derniers ordres pour l'ouverture de la campagne.

L'armée débouchait sur trois colonnes.

La droite occupait *Bayreuth*, et marchait sur *Hoff*. Elle était composée des corps du maréchal Soult et du maréchal Ney.

Le centre occupait *Cronach*, et débouchait par *Lobenstein*. Il était composé du corps du maréchal Bernadotte, de celui du maréchal Davoust, de la plus grande partie de

la réserve de cavalerie et de la garde impériale.

La gauche occupait *Schweinfurth*, et débouchait sur *Cobourg* et *Grunenthal*. Elle était composée des corps du maréchal Lannes et du maréchal Augereau.

Le quartier impérial se rendait le 8 octobre à *Lichtenfeld*, et le 9 à *Cronach*.

Pour exécuter ce mouvement général à la droite, les maréchaux Soult et Ney marchèrent, comme nous l'avons dit plus haut, par *Berneck* et *Munchberg*, pour déborder l'extrême gauche de l'ennemi sur *Hoff* et *Hirshberg*.

Au centre le maréchal Bernadotte porta le 7 octobre son quartier-général à *Cronach*, prit position avec deux de ses divisions entre *Cronach* et la frontière, et plaça la troisième, celle du général Dupont, en avant de *Lichtenfeld*, à la position de *Redlitz*, pour éclairer les routes de *Cobourg* et de *Culembach*. Il eut ordre de se trouver le 9 avec ses trois divisions réunies sur les hauteurs de *Lobenstein*.

Le maréchal Davoust porta le même jour, 7 octobre, son quartier-général à *Lichtenfeld*, sa première division un peu en avant, et plaça les deux autres de manière à avoir le lendemain son corps d'armée réuni en masse en avant de *Cronach*, et à portée de soutenir le maréchal Bernadotte, quand il se porterait sur *Lobenstein* et sur les hauteurs de *Saalburg*.

Les réserves de grosse cavalerie et celles des diverses armes de la garde, suivirent à la colonne du centre le mouvement du grand quartier-général.

A la gauche, le maréchal Lannes, conformément aux ordres qu'ils avait reçus précédemment, porta le 7 une de ses divisions à *Dorfleim*, à la fourche des routes de *Bamberg* à *Cobourg*, et de *Schweinfurth* à *Bamberg*; le lendemain 8 il rallia tout son corps sur la rive droite du *Mayn*, et marcha sur *Cobourg*.

Le maréchal Augereau suivit la même route par *Halstadt* et *Obersdorf*, et fit cantonner ses troupes entre *Obersdorf* et *Cobourg*.

Le grand-duc de Berg eut ordre de retenir en deçà du *Mayn* toute sa réserve de cavalerie, mais de se rendre de sa personne le 7 octobre à *Cronach*, pour diriger et soutenir la reconnaissance générale que firent le lendemain 8, au-delà du *Mayn* et de la frontière prussienne, les quatre brigades de cavalerie légère des généraux Vattier, Milhaud, Treillard et Lasalle. Les trois premières attachées chacune à l'un des corps d'armée de la colonne du centre, passèrent le *Mayn* à deux lieues de distance l'une de l'autre, et chacune sur la direction du corps d'armée; la dernière, celle de Lasalle, forma la réserve du grand-duc. L'objet de la reconnaissance était, 1°. d'explorer le pays; 2°. de s'assurer des moyens de communication pour les différentes armes, de *Saalbourg* à *Saalfeld*, de *Saalbourg* à *Hoff*, de *Lobenstein* à *Grafenthal*, de *Lobenstein* à *Hoff*; 3°. de connaître la situation de l'ennemi, et principalement du côté de *Hoff* et du côté de *Saalbourg*, et sa position à *Grafenthal* et à *Saalfeld*; c'est-à-dire sur la communication de *Cobourg* à

Nauenbourg. Un officier du génie fut attaché à chacun de ces trois généraux, pour recueillir les détails topographiques; et dans la soirée même du 8, les résultats de cette reconnaissance furent remis à l'empereur.

Ici se terminèrent les savantes dispositions de cette ouverture de campagne. Nous avons pensé que d'en présenter pour ainsi dire le journal, était la manière la plus claire d'expliquer une des plus profondes combinaisons stratégiques dont l'histoire militaire offre l'exemple. Comme la rapidité et le succès des opérations qui suivirent immédiatement furent les conséquences nécessaires des premières dispositions, nous devons réserver pour le Chapitre suivant, dont ces opérations seront le sujet, les observations que nos lecteurs, en suivant sur la carte les mouvemens que nous avons indiqués, ne manqueront pas de faire eux-mêmes : nous mettons sous leurs yeux les matériaux précieux, les pièces authentiques dont nous nous sommes appuyés; ils admireront avec nous, dans la suite des ordres dictés par

Napoléon, le développement de son plan, de jour en jour, d'heure en heure, et la vigueur du génie qui soumet d'avance à ses résolutions celles que pourra prendre l'ennemi.

Nous placerons à la fin du volume dans lequel nous aurons achevé l'historique de cette campagne, des notes pareilles à celles dont nous avons, dans les volumes précédens, accompagné les Pièces justificatives; le nombre et l'importance de celles-ci excédant cette fois la proportion ordinaire d'un volume. Nous ne craignons pas que les militaires éclairés qui cherchent les principes de l'art dans l'expérience, et dans les moyens d'exécution employés par les grands capitaines, trouvent dans le choix que nous avons fait aucune superfluité; ils y reconnaîtront aussi le mérite des services du prince major-général, et ses talens trop peu appréciés, parce qu'ils ne brillèrent sur les champs de bataille que du reflet de la gloire de Napoléon. Ce prince y montra sa vaillance, sa présence d'esprit, son excellent jugement;

mais il n'eut point, comme les autres lieutenans de l'empereur, d'occasion de s'illustrer personnellement dans le commandement des armées et par de grands faits d'armes. Il ne fut pas seulement un instrument utile : une meilleure part que celle que lui ont faite à cet égard quelques-uns de ses compagnons d'armes, et Napoléon lui-même, est due à la mémoire du maréchal Berthier. Aucun général n'a mieux entendu les moyens d'exécution des opérations de guerre ; aucun n'a su les préparer avec une prévoyance plus éclairée, et faire mouvoir avec plus de simplicité et de fermeté les ressorts d'une si vaste machine. Ce fut surtout à l'ouverture de cette campagne que la tâche du major-général fut la plus importante et la plus difficile. En lui rendant ce témoignage, nous osons conseiller aux généraux, que leurs talens feront appeler à de semblables fonctions, de le prendre pour modèle, et d'observer dans cette transmission raisonnée des ordres concis et si multipliés de Napoléon, avec quelle vigilance et quel discernement il

réglait les moindres mouvemens, les moindres détails de service de guerre et d'administration, sans jamais perdre de vue l'ensemble de l'opération et le but auquel chacun devait concourir.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

DU QUINZIÈME VOLUME.

Suite de la Correspondance et des Ordres de l'empereur Napoléon, transmis par le major-général de la Grande-Armée française.

(Depuis la ratification du traité de *Presbourg*, jusqu'à l'évacuation du territoire autrichien.)

Au général Marmont.

Schoenbrünn, le 25 frimaire an XIV.

L'Empereur, général, me charge de vous demander où est le dépôt des deux cents caissons que vous lui avez écrit avoir dans votre commandement.

Sa majesté désire que vous rédigiez un mémoire sur la citadelle de *Gratz;* combien de canons faudrait-il pour l'armée? y a-t-il de l'eau, des bâtimens? combien d'hommes peut-elle contenir? pourrait-on y loger les dépôts, y établir des fours, des magasins, des vivres, un arsenal pour les munitions; enfin des emplacemens pour y déposer les bagages d'un corps d'armée de trente à quarante mille hommes? combien il faudrait d'hommes pour la défendre?

Si la citadelle de *Gratz* peut remplir l'objet dont je viens de vous parler, vous devez la faire armer et approvisionner de suite, et même y mettre un hôpital. L'opinion de l'empereur est que, dans le genre de guerre que nous faisons, les hôpitaux des maladies graves ne peuvent, sans inconvénient, être placés de manière à les laisser prendre à l'ennemi.

Vous vous êtes déjà trouvé dans le cas, général, où cette citadelle pouvait être utile; comme sagement vous l'avez fait en vous portant sur *Vienne*, en manœuvrant de manière à ce que le prince Charles ne pût s'y porter avant vous.

Faites connaître si la citadelle de *Gratz*, sous les rapports dont il est question ci-dessus, peut, dans douze ou quinze jours de travail, servir à garder les magasins et les bagages d'un corps d'armée de trente à quarante mille hommes pendant huit à dix jours, étant défendue par trois ou quatre cents hommes, temps nécessaire pour que l'armée qui agirait pût venir prendre la position.

L'empereur désire encore que vous fassiez reconnaître et prendre tous les renseignemens pour avoir l'itinéraire bien exact de la route que devrait suivre une armée de trente à quarante mille hommes pour se rendre de *Gratz* à *Pest*. Vous devez faire connaître l'étendue, la nature de la route, les défilés, les ravins; enfin la position que pourrait prendre

l'armée. Vous m'enverrez le plus promptement possible ce travail, afin que je le mette sous les yeux de l'empereur.

Au maréchal DAVOUST.

Schoenbrünn, le 26 frimaire an XIV.

L'INTENTION de l'empereur, monsieur le maréchal, est que vous vous occupiez de faire jeter un pont sur le *Danube*, à la hauteur de *Presbourg*, et que vous fassiez construire deux têtes de pont; une du côté de la rive droite, l'autre du côté de la rive gauche, pour défendre le pont.

Je vous prie de me faire connaître les moyens que vous avez pour exécuter cet ordre, et de m'envoyer un petit plan de la reconnaissance de l'endroit où vous vous proposez de faire jeter le pont, ainsi qu'un croquis des têtes de pont, que je veux soumettre à l'empereur.

Au maréchal BERNADOTTE.

Schoenbrünn, le 26 frimaire an XIV.

L'EMPEREUR me charge, monsieur le maréchal, de vous faire connaître que vous devez voir, par l'ordre du jour, qu'une trop grande sécurité serait funeste; que son intention est que vous teniez en première ligne les Bavarois devant le prince Ferdinand, et que vous vous placiez de manière à vous porter

rapidement à sa droite, et à cacher vos mouvemens à l'ennemi. Les princes Charles et Jean sont devant nous; le corps du général Meerfeld sur la gauche de la *March;* le prince Jean, depuis la rive droite du *Danube* jusqu'aux positions vis-à-vis *Neustadt;* et enfin le prince Charles, depuis la position vis-à-vis *Neustadt* jusqu'aux positions vis-à-vis *Gratz.* Sa majesté pense que tout cela peut encore former une armée de plus de soixante-dix mille hommes. Il lui paraît donc convenable, comme elle en a déjà donné l'ordre, que les troupes françaises de votre corps d'armée soient dans le cercle d'*Iglau*, et à portée d'arriver en quatre ou cinq jours sur *Vienne*, et en deux jours sur *Brünn.* Selon les circonstances les Bavarois doivent être bientôt en force pour pouvoir, dans un cas extraordinaire, tenir tête au prince Ferdinand, et lui disputer le terrain le temps nécessaire pour faire entièrement disparaître le prince Charles.

Au maréchal DAVOUST.

Schoenbrünn, le 27 frimaire an XIV.

D'APRÈS les dernières dispositions que vient d'arrêter l'empereur, monsieur le maréchal, votre commandement comprendra *Presbourg*, le pays compris entre *Presbourg* et *Marchech*, tout le pays de la Basse-Autriche sur la rive droite du *Danube* jusqu'à

Fischament, et le long du petit ruisseau qui y passe jusqu'à *Goëzendorf*, et jusqu'aux limites de la Hongrie.

L'intention de l'empereur est que vous mettiez une division d'infanterie à *Presbourg* et une autre à la rive droite du *Danube,* le long de la *Layta,* occupant la partie de terrain désignée ci-dessus, à la rive droite du *Danube.*

Votre cavalerie légère sera en grande partie le long de la rivière de la *Layta.* Vous ferez construire un pont de bateaux à *Presbourg,* avec une tête de pont sur les deux rives; vous vous étudierez à bien connaître le pays, depuis *Presbourg* jusqu'au lac, sur la rive droite du *Danube;* vous chargerez des ingénieurs d'en lever toutes les positions; vous ferez surtout bien reconnaître celle d'*Haïnbourg.*

Je vous prie de me faire connaître de quelle manière vous répartirez vos troupes dans l'espace de terrain ci-dessus désigné.

Arrangez tout cela, en le conciliant autant que vous le pourrez avec les conditions de l'armistice.

Quant à M. le maréchal Soult, il a ordre de tenir sa cavalerie légère depuis *Goëzendorf* jusqu'à *Neustadt;* mais il ne mettra aucune troupe d'infanterie dans le pays entre *Fischament, Goèzendorf* et la frontière de Hongrie, jusqu'à *Presbourg*, qui vous est exclusivement destiné.

Je pense que votre quartier-général sera bien à

Haimbourg; la division d'infanterie que vous mettrez le long de la *Layta* doit être celle qui est la plus reposée de votre armée.

Au maréchal MORTIER.

Schoenbrünn, le 27 frimaire an XIV.

L'EMPEREUR, monsieur le maréchal, me charge de vous dépêcher un des officiers de mon état-major, pour vous faire connaître que vous devez vous rendre à l'extrémité de votre ligne à *Prosnitz*, pour vous informer vous-même de ce qu'il peut y avoir du côté d'*Olmütz;* de m'envoyer un rapport particulier, ainsi que de tout ce qui se passe à *Zwittau;* comme aussi de me faire connaître ce que l'ennemi fait, et où est sa cavalerie légère. L'empereur se plaint de ce qu'il n'a pas encore reçu un rapport de vous depuis qu'il est revenu de *Brünn.* Enfin, vous devez voir, par l'ordre du jour, qu'une trop grande sécurité pourrait devenir funeste, et que l'armée, tout en se reposant, doit se préparer à recommencer les hostilités au premier ordre; il est surtout important de savoir ce que fait l'ennemi.

Vous devez garder la ligne de démarcation du pays que vous occupez, depuis *Prosnitz*, en faisant observer les débouchés de *Zwittau*, et vous liant par votre gauche aux postes du maréchal Bernadotte.

Au général MARMONT.

Schoenbrünn, le 27 frimaire an XIV.

Je vous préviens, général, que je viens de donner l'ordre au général Dumonceau de partir demain de *Vienne* avec sa division, pour se rendre à *Neustadt*, et rentrer dans le corps d'armée que vous commandez.

L'intention de l'empereur est que vous teniez une division à *Bruck*, de manière à vous porter le plus rapidement possible à *Neustadt*, au secours du général Dumonceau, qui s'y trouvera, et dans le cas où il y aurait lieu.

Je donne l'ordre à M. le maréchal Masséna d'envoyer une division de dragons à *Marbourg*, et une division de cuirassiers à *Scilly*.

L'intention de l'empereur est que vous preniez les mesures nécessaires pour leur nourriture. Vous en préviendrez le maréchal Masséna.

Vous devez garder la frontière d'armistice, depuis *Neustadt* jusqu'à *Neubourg*.

Au maréchal MASSÉNA.

Schoenbrünn, le 27 frimaire an XIV.

L'EMPEREUR, monsieur le maréchal, ordonne que vous placiez sur-le-champ une division de dragons à *Marbourg*, et une autre de cuirassiers à *Scilly*. Je charge le général Marmont de prendre des mesures

pour leur nourriture. Il serait convenable d'attacher à chacune de ces divisions de cavalerie, trois pièces d'artillerie légère, selon l'organisation de votre armée. L'intention de l'empereur est que vous teniez une de vos divisions d'infanterie avec toute votre artillerie à l'extrémité de vos provinces, sur votre gauche, et prête à se rendre, dans le moins de marches possible, sur *Gratz*.

Au maréchal Soult.

Schoenbrünn, le 27 frimaire an XIV.

Je vous préviens, monsieur le maréchal, que, d'après l'ordre de l'empereur, M. le maréchal Davoust occupe *Presbourg*, le pays compris entre *Presbourg* et *Marchech*, tout le pays de la Basse-Autriche, sur la rive droite du *Danube*, jusqu'à *Fischament* et le long du petit ruisseau qui y passe, *Goëzendorf*, et jusqu'aux limites de la Hongrie.

Le maréchal Davoust doit placer une division d'infanterie à *Presbourg*, et une autre à la rive droite du *Danube*, le long de la *Layta*.

La cavalerie légère du maréchal Davoust sera, en grande partie, le long de la rivière de la *Layta*.

Quant à vous, monsieur le maréchal, d'après les dispositions que sa majesté a arrêtées ce matin, son intention est que votre cavalerie légère campe depuis *Goëzendorf*, jusqu'à *Neustadt*, sur la ligne d'armis-

tice, en ayant toujours des vedettes sur l'extrême frontière de cette ligne, qui est la frontière de la Basse-Autriche et de la Bohême. La cavalerie que vous aurez à *Goezendorff* ne tirera point de fourrages de sa gauche, réservée au maréchal Davoust. Le général Milhaud a l'ordre d'occuper la rive droite de la *March*; votre corps d'armée peut donc rester dans les positions qu'il occupe, en évacuant ce qui pourrait se trouver compris dans le pays accordé au maréchal Davoust.

Au maréchal Ney.

Schoenbrünn, le 27 frimaire an XIV.

L'EMPEREUR, monsieur le maréchal, me charge de vous faire connaître qu'il serait possible que vous devinssiez nécessaire sur la ligne d'opérations; qu'il attend avec impatience votre arrivée à *Clagenfurth*. Immédiatement après votre arrivée, vous placerez votre plus forte division, avec artillerie et cavalerie, sur la limite de la Carinthie, le plus près possible de *Leoben*. Les princes Charles et Jean ayant une armée considérable à plusieurs lieues de *Vienne*, il est convenable de se tenir toujours en mesure. Je vous recommande de me faire connaître le jour où vous arriverez à *Clagenfurth*, et le jour où votre 1re division sera arrivée à *Leoben*. L'armistice existe, il est vrai,

mais on ne doit jamais s'y fier lorsque l'on est dans la capitale de son ennemi.

L'empereur, à qui j'ai communiqué la lettre que vous venez de m'écrire, me charge de vous faire observer que le général Marmont n'a jamais été en Carinthie, et que le maréchal Masséna n'y a eu que de petits détachemens; ainsi vous pourrez facilement y vivre.

Au général MARMONT.

Schoenbrünn, le 29 frimaire an XIV.

L'INTENTION de l'empereur, général, est que vous appuyiez l'extrémité de votre droite à *Gratz,* de sorte que deux heures après que vous en aurez reçu l'ordre, tout votre corps d'armée puisse être réuni à *Neustadt* en trois petites journées.

Au général ANDRÉOSSY.

Schoenbrünn, le 30 frimaire an XIV.

ENVOYEZ l'ordre par un officier de votre état-major, à tout le corps wurtembergeois, de se porter à *Krems;* il restera seulement à *Lintz,* pour la garnison et la garde du pont, le nombre de bataillons nécessaire pour former un corps de douze à quinze cents hommes.

Ce mouvement doit être fait le plus tôt possible.

Au maréchal MARMONT.

Schoenbrünn, le 30 frimaire an XIV.

Il a été rendu compte à l'empereur, général, que vous avez frappé sur la ville de *Gratz* une contribution de 460,000 florins, dont 100,000 en argent, et 360,000 en papier de banque; que sur les 100,000 florins, 198,879 francs, argent de France, ont été payés comme à compte de la solde de l'an XIV, pour le premier trimestre, aux différens corps de votre armée.

M. Aubernon, dans le compte qu'il rend, dit que pour les 360,000 florins, papier de banque, vous avez rendu compte de cette contribution à S. M. l'empereur et roi, et sur sa destination ultérieure. J'ai mis le compte que rend M. Aubernon, sous les yeux de l'empereur. Sa majesté me charge de vous faire connaître qu'elle ne reçoit aucun compte particulier des contributions; que les 360,000 florins appartiennent à l'armée, et doivent être versés dans la caisse de M. le receveur-général pour faire partie des rentrées des délégations qu'il vous adresse. Enfin, général, il ne peut être levé aucune contribution qu'elle ne rentre dans la caisse de l'armée; et aucun de ces fonds ne peut être employé si l'objet n'est autorisé, pour régulariser, par l'empereur. Sa majesté m'ordonne de faire porter dans le compte et de faire verser dans la caisse

de l'armée cette somme de 360,000 florins. L'intendant fournit les fonds de l'administration ; les commandans d'artillerie et de génie, ceux pour leurs armes ; l'empereur autorise les secours a donner aux différens corps ; il accorde des dépenses secrètes aux généraux quand cela est nécessaire ; c'est à eux à faire connaître leurs besoins. Quant à ce que vous avez donné pour la solde, j'ordonne à M. de Villemanzy de faire régulariser cet objet.

Telle est, général, la lettre que l'empereur m'ordonne de vous écrire.

A S. A. I. le prince Louis, *connétable.*

Schoenbrünn, le 30 frimaire an XIV.

L'empereur me charge de vous faire connaître que vous ne devez pas avoir de grandes inquiétudes sur le nord. Sa majesté ordonne que vous fassiez retourner à *Paris* les détachemens de sa garde que vous avez fait partir pour la Hollande.

L'empereur peut arriver d'un moment à l'autre ; d'ailleurs son intention est que sa garde ne donne jamais en détail.

Comme je l'ai mandé à votre altesse, l'empereur s'est arrangé avec la Prusse ; ce qui change beaucoup les affaires du nord.

Sa majesté ordonne, mon prince, que vous restiez

en Hollande; que vous y fassiez bien cantonner votre armée; que vous la teniez toujours sur un pied respectable.

La Hollande, mon prince, doit fournir la solde et toute la dépense de l'armée du nord; elle doit acheter et fournir tous les chevaux d'artillerie et de charrois, et, sous ces rapports, votre altesse n'a rien à tirer de France; l'armée du nord ne devant rien coûter à l'empereur.

Sa majesté ordonne que vous fassiez diriger sur *Augsbourg* tous les conscrits, les chevaux, les détachemens qui sont destinés à la Grande-Armée.

La paix n'est pas faite.

Au maréchal LEFEBVRE.

Schoenbrünn, le frimaire an XIV.

J'AI mis sous les yeux de l'empereur, monsieur le maréchal, l'état du 15 frimaire que vous m'avez adressé. L'intention de sa majesté est que vous dirigiez autant d'hommes qu'il vous sera possible, destinés ou appartenant aux différens corps de la Grande-Armée, habillés ou non habillés, armés ou non armés, sur *Augsbourg*, ayant soin de bien organiser les envois, désigner un officier pour les armes de chaque corps, et former des colonnes de trois mille hommes. Nous ne manquons ici ni de fusils ni d'habits; quant à l'avant-garde de votre réserve composée de neuf ba-

taillons, l'empereur approuve que vous la gardiez encore quelque temps pour la défense de *Mayence*. Quoique la meilleure intelligence règne entre nous et la Prusse, on doit encore être sur ses gardes; il n'y a cependant pas de doute que les dispositions du côté de la Suède ne s'évanouissent bientôt. L'empereur me charge de vous renouveler l'ordre d'envoyer à la Grande-Armée tous les détachemens d'hommes, de chevaux, de conscrits qui lui appartiennent; on négocie à la vérité en se préparant à la guerre, car rien n'est fini. Sa majesté me charge de vous faire connaître que du moment où vous aurez fait partir le dernier homme et le dernier cheval, et tout ce que vous avez de la Grande-Armée, vous vous mettiez vous-même en route pour *Vienne*, où l'empereur vous destine un commandement actif. L'intention de sa majesté est cependant que vous ne partiez que dans le cas où, comme on le doit supposer, on serait tranquille sur la Hollande; et dans ce cas l'empereur vous laisse le maître de laisser l'avant-garde de votre réserve à *Mayence* ou de la diriger sur *Augsbourg*. Dans le cas où vous partiriez pour *Vienne*, votre réserve rentrera sous le commandement du maréchal Kellermann; et alors ces deux réserves n'en formeront plus qu'une.

Du moment que vous croirez devoir partir, monsieur le maréchal, vous vous rendrez d'abord à *Augs-*

bourg pour y donner les ordres et y faire les dispositions nécessaires pour l'habillement et l'armement des conscrits, en raison du nombre que vous y aurez dirigé. Vous attendrez là de nouveaux ordres sur le commandement que l'empereur vous destine. Vous écrirez au maréchal Kellermann pour lui faire connaître le jour de votre départ et l'état de la réserve que vous lui laisserez.

Au maréchal KELLERMANN.

Schoenbrünn, le 30 frimaire an XIV.

L'INTENTION de l'empereur, monsieur le maréchal, est que vous preniez le commandement des deuxièmes réserves sur le Haut et le Bas-Rhin, du moment que M. le maréchal Lefebvre aura fait partir de la sienne, pour la Grande-Armée, tout ce qui est disponible en conscrits, hommes et chevaux qui appartiennent aux corps. Vous avez déjà dû recevoir des ordres pour le départ de la division de réserve d'avant-garde pour *Augsbourg*, ainsi que pour celui du plus de conscrits que vous pourrez.

L'empereur m'ordonne de vous recommander de nouveau de faire partir sans délai les détachemens d'artillerie, et tous les chevaux destinés à la Grande-Armée. Envoyez, comme je vous l'ai déjà dit, un officier à l'empereur, qui apportera l'état de tout ce que vous avez déjà fait partir pour la Grande-Armée,

depuis que vous commandez la réserve, en distinguant ce qui est parti habillé ou non habillé, armé ou non armé. Sa majesté recommande à vos soins de faire arriver tout ce qui tient à la Grande-Armée. On ne doit rien négliger pour la rendre le plus redoutable possible à nos ennemis.

Au prince EUGÈNE.

Schoenbrünn, le 1er nivôse an XIV.

L'EMPEREUR suppose, mon prince, que vous avez avec vous deux divisions de garde nationale italienne.

L'intention de l'empereur est que vous en conserviez une pour garder *Venise*, et que vous mettiez l'autre aux ordres du général Saint-Cyr pour le suivre à *Naples*.

Votre division se trouve composée de quatre régimens de ligne français; vous devez faire parcourir les dépôts de ces régimens, qui doivent avoir reçu beaucoup de conscrits; activez leur armement et leur équipement autant qu'il vous sera possible. L'empereur me charge de faire connaître à votre altesse sérénissime, qu'il regarde le général Partouneaux comme un homme médiocre, mais que vous avez à *Mantoue* le général Miollis que vous devez appeler. Votre altesse peut lui donner le commandement de ses troupes; c'est un homme de soin et brave, sur lequel on peut se reposer.

L'empereur a réuni à *Munich* toute la garde royale, et si les hostilités venaient à reprendre, sa majesté la ferait passer sur-le-champ à *Milan;* accoutumée aux manœuvres de la Grande-Armée, cette troupe se battra bien.

Je donne l'ordre au général Menou d'envoyer le 3e régiment d'infanterie légère, pour être aux ordres de votre altesse, et de lui fournir en général toutes les troupes formant le camp d'*Alexandrie,* et qui seraient disponibles.

Le maréchal Masséna reçoit également l'ordre d'envoyer le 25e régiment de chasseurs à cheval à l'armée de Naples, aux ordres du général Saint-Cyr, et d'envoyer à votre altesse le 3e de chasseurs pour être à ses ordres.

Au général Marmont.

Schoenbrünn, le 2 nivôse an XIV.

J'ai soumis à l'empereur votre dernière lettre, général; sa majesté a été fâchée des observations que vous faites; elle me charge de vous dire que ses ordres doivent être ponctuellement exécutés; que tout ce que vous dites serait bon, si préalablement vous aviez une division à *Bruck,* parce que vous ne connaissez ni les projets de l'empereur, ni l'état de la question : sa majesté ne confie ses plans à personne.

Cantonnez donc, général, une division de *Bruck* à *Neustadt*, de manière que la tête y arrive dans un jour, la queue dans deux ou trois, et non par des marches forcées; car lorsque l'on dit que des troupes doivent être à plusieurs marches, on doit entendre des marches de quatre à cinq lieues, de manière qu'à la dernière journée les troupes puissent se battre et manœuvrer.

Sa majesté ordonne que tous les chevaux que vous leverez soient donnés aux dragons à pied. Vous avez dû voir que vous devez resserrer vos cantonnemens; que le maréchal Masséna a l'administration du cercle de *Marbourg* et de celui de *Scilly;* le maréchal Ney celui d'*Edimbourg*.

L'empereur désire savoir combien de rations de biscuit peuvent suivre votre armée, en cas d'opérations militaires.

A M. Petiet.

Schoenbrünn, le 6 nivôse an XIV.

L'INTENTION de l'empereur, monsieur l'intendant-général, est que vous voyiez les agens de Bavière, de Wurtemberg et de Bade; ils savent le pays qu'ils doivent avoir. Vous leur ferez connaître que sa majesté n'accordera l'évacuation de ces pays par ses troupes, et leur prise de possession, que lorsque les contributions seront payées; que, s'ils veulent se char-

ger de les payer, il est probable que l'empereur se résoudra à leur faire remettre sur-le-champ les pays qui doivent leur revenir Vous pouvez faire en conséquence un traité pour le paiement des contributions en lettres de change sur *Paris*, payables en trois mois.

Au maréchal Bessières.

Schoenbrünn, le 6 nivôse an XIV.

L'intention de l'empereur, monsieur le maréchal, est que l'artillerie de la garde et les chasseurs à pied de la garde, partent demain pour se rendre en France, d'après la feuille de route ci-jointe. Quant aux grenadiers à cheval et à pied de la garde, ils ne partiront qu'après le départ de l'empereur, et suivront également la feuille de route ci-jointe.

Au maréchal Augereau.

Schoenbrünn, le 6 nivôse an XIV.

Sa majesté me charge de vous annoncer que la paix est signée entre lui et l'empereur d'Autriche. L'empereur ordonne qu'aussitôt après la réception de cet ordre, vous continuiez votre route pour vous rendre dans les états de Darmstadt, en ayant soin de tenir toujours vos communications sur *Mayence*. L'intention de l'empereur est que vous nourrissiez votre armée dans le pays de Darmstadt; ce prince

s'étant toujours assez mal conduit à notre égard. Tout doit cependant se faire dans le plus grand ordre, et l'intention de l'empereur est que vous donniez des bons très en règle de tout ce que vous prendrez.

Au général LAURISTON.

Schoenbrünn, 6 nivôse an XIV.

L'EMPEREUR, général, vous nomme commissaire pour la prise de possession de tous les états vénitiens, de l'Istrie et de la Dalmatie, en conséquence de l'article 23 du traité qui vient d'être signé entre l'empereur des Français et l'empereur d'Allemagne. Je vous remettrai à votre arrivée ici une instruction sur ce que vous aurez à faire. Rendez-vous ici en poste, jour et nuit; vous laisserez le commandement de la place de *Branau* à l'adjudant-commandant Lornet, auquel sa majesté le confie; vous recommanderez à M. Lornet de tenir toujours la place de *Branau* armée et approvisionnée pour deux mois, indépendamment des consommations journalières que feront les différens passages des troupes. La place de *Branau* devra rester en notre pouvoir pendant trois mois.

Au général MARMONT.

Schoenbrünn, le 7 nivôse an XIV.

VOUS avez vu par ma lettre d'hier, général, que la paix est signée. L'intention de l'empereur est

qu'avec vos divisions françaises, vous preniez possession du Frioul et de la ligne de l'*Isonzo*, en attendant de nouveaux ordres; mais avant de vous y rendre, sa majesté ordonne que vous occupiez le comté de *Gratz*, *Trieste* et la Carniole, jusqu'à ce que la division française, qui doit occuper la Dalmatie et l'Istrie, en soit en possession. Par le traité de paix, les Autrichiens ont deux mois pour rendre la Dalmatie et l'Istrie; mais le moyen d'avoir ces deux provinces tout de suite, c'est d'occuper *Gratz*, *Trieste* et la Carniole avec beaucoup de troupes pendant les mois que nous avons à évacuer cette partie, et en disant aux Autrichiens que nous évacuerons sur-le-champ ces pays qui leur tiennent tant à cœur, parce que cela gêne leur commerce, au moment où eux-mêmes évacueraient la Dalmatie et l'Istrie. Je joins ici les articles du traité de paix, qui concernent l'évacuation respective des pays qu'on doit rendre.

Au maréchal MASSÉNA.

Schoenbrünn, le 7 nivôse an XIV.

LA paix est signée, monsieur le maréchal, comme vous le verrez par la copie ci-jointe du traité. L'empereur ordonne que vous mettiez tout votre corps d'armée en marche pour retourner en Italie. Vous mettrez tous vos dragons en marche pour rejoindre l'armée de Naples; vous donnerez le même ordre à

une des trois divisions d'infanterie de votre armée, à votre choix ; et immédiatement après que ces corps seront partis, vous vous mettrez en route pour rejoindre l'armée de Naples, dont vous prendrez le commandement ; vous ordonnerez au général Pully, avec sa division de cuirassiers, de prendre des cantonnemens du côté de *Trévise* et de *Padoue*. Tous les autres corps de votre armée rentreront en Italie, où ils seront aux ordres du prince Eugène qui leur donnera une destination.

Je vous préviens, monsieur le maréchal, que le général Marmont doit occuper *Gratz*, *Trieste* et le Frioul pendant le mois de rigueur déterminé pour l'évacuation.

Au général MARMONT.

Schoenbrünn, le 10 nivôse an XIV.

L'EMPEREUR, général, a donné des ordres directs au général Songis pour évacuer beaucoup d'artillerie sur *Palmanova*.

Il paraît que vous vous trouvez contrarié par le départ de l'artillerie batave.

Vous ne devez renvoyer de chevaux bataves que ce qui est strictement nécessaire pour mener l'artillerie ; s'il y a des chevaux haut-le-pied, gardez-les, et nous en compterons ensuite avec la république batave.

Employez sur-le-champ tous les chevaux de votre artillerie, tous ceux que vous pourrez avoir par réquisition, pour faire sortir le plus tôt possible de la Stirie l'artillerie et les fusils envoyés par le général Songis. Quand je dis les fusils, il n'y aura aucun embarras à leur égard, parce qu'ils vont par la voie du commerce. Pour vous donner plus de temps, je n'ai point encore fait l'échange des ratifications : il n'aura lieu que demain ; ainsi calculez que vous aurez encore dix jours pour évacuer la Stirie : mais vous ne devez commencer aucun mouvement sans un ordre de moi.

C'est dans la Carinthie et à *Trieste* que je vous laisserai, jusqu'au moment où les Autrichiens nous auront cédé la Dalmatie et l'Istrie; vous recevrez une instruction à cet égard demain ou après.

Il résulte du traité, que nos troupes doivent évacuer la Stirie dix jours après l'échange des ratifications, et que nous avons deux mois pour évacuer la Carniole et la Carinthie, pour la partie qui est occupée en ce moment, tant par vos troupes que par celles du maréchal Masséna.

Le maréchal Masséna n'aura certainement pas fait évacuer *Trieste*, que ses troupes n'aient été remplacées par les vôtres; écrivez-lui à cet égard.

Ma précédente lettre n'était pas claire, n'ayant pas encore le traité; mais celle-ci vous met au fait.

En résumé, quand vous aurez reçu l'ordre d'évacuer toute la Stirie, vous mettrez vos troupes dans la partie de la Carniole et de la Carinthie que nous occupons, et surtout à *Trieste*, afin de gêner tellement les Autrichiens, qu'ils nous proposent de nous mettre en possession de l'Istrie et de la Dalmatie avant les deux mois de rigueur ; et alors je consentirai à évacuer la Carniole et la Carinthie le même jour qu'ils évacueraient l'Istrie et la Dalmatie. Mais, dans ce moment, il est question de faire promptement traverser la Stirie à toute l'artillerie que vous a envoyée le général Songis.

Au maréchal BERNADOTTE.

Schoenbrünn, le 10 nivôse an XIV.

L'EMPEREUR, monsieur le maréchal, qui m'a laissé en partant le commandement de l'armée, comme son lieutenant, m'a expressément recommandé de ne laisser partir aucun officier, son intention étant de prendre la ligne d'*Enns*, et ensuite celle du *Lech*, avec l'armée, dans toute son organisation, jusqu'à ce que les conditions du traité de paix soient pleinement et entièrement exécutées.

Croyez que j'accorderai les congés que vous m'avez demandés pour les généraux Eblé et Berthier le plus tôt que cela me sera possible.

Vous recevrez incessamment un ordre de moi,

pour le mouvement que vous aurez à faire. L'empereur ne doute pas que vous n'ayez fait rentrer les contributions dont vous étiez chargé, et que la solde ne soit payée jusqu'au 1er janvier 1806.

Pouvoirs donnés au général Andréossy, *et au général* Lauriston.

Schoenbrünn, le 1er janvier 1806.

D'après l'ordre de l'empereur, le général de division Andréossy, aide-major général de l'armée, est nommé commissaire de S. M. l'empereur et roi Napoléon, pour traiter avec le commissaire de S. M. l'empereur d'Allemagne et d'Autriche, de tout ce qui est relatif à l'évacuation de l'Allemagne par l'armée française, conformément aux conditions du traité de paix signé à *Presbourg*, dont l'échange des ratifications a eu lieu à *Vienne*, aujourd'hui 1er janvier 1806. Le général de division Andréossy a en conséquence plein pouvoir pour traiter avec le commissaire nommé par S. M. l'empereur d'Autriche et d'Allemagne ; et, dans les cas imprévus, il m'en référera.

Quant à ce qui concerne les pays vénitiens, le général Lauriston est muni des mêmes pouvoirs ; mais le général Andréossy s'entendra avec lui pour tout ce qui a rapport à l'article 23 du traité, et à l'échange des objets d'artillerie, munitions, effets de marine, etc., appartenant à S. M. l'empereur d'Allemagne et d'Au-

triche, qui seront échangés pièces pour pièces, objet pour objet, contre pareil nombre de canons, munitions, etc., qui sont au pouvoir de l'armée française, tant à *Braunau* que dans les autres places occupées par les Français, ainsi qu'il sera convenu entre les commissaires, d'après la convention que j'arrêterai, conformément audit article 23 du traité.

Au général Marmont.

Schoenbrünn, le 2 janvier 1806.

Vous trouverez ci-joint, général, une copie du traité de paix. En conséquence de l'article 22, la Stirie doit être évacuée dix jours après l'échange des ratifications; cet échange ayant eu lieu le 1er janvier 1806, nous devons avoir évacué toute la Stirie le 11.

Vous devez, en conséquence, donner tous vos ordres de mouvement. Vous prendrez vos cantonnemens dans le comté de *Goritz*, la Carniole et notamment *Trieste*, où vous devez mettre un bon nombre de troupes. Ce pays, conformément à l'article 22 du traité, ne devant être évacué de rigueur que deux mois après l'échange des ratifications : mais si, comme je vous l'ai déjà mandé, l'empereur d'Allemagne consentait à nous remettre la Dalmatie et l'Istrie avant l'époque de six semaines prescrite au traité, vous direz que vous quitteriez *Trieste*, la Carniole et le comté de *Goritz*, le jour où il nous remettrait la Dal-

matie et l'Istrie, pour vous retirer dans le Frioul, et prendre la ligne de l'*Isonzo;* comme je vous l'ai déjà mandé, vous aurez soin de faire évacuer tous vos malades, et de ne laisser aucun Français en Stirie.

Par le retour de l'officier d'état-major que je vous adresse, vous me ferez connaître votre marche, le lieu où vous serez chaque jour, ainsi que les cantonnemens que vous prendrez.

Au maréchal BERNADOTTE.

Schoenbrünn, le 2 janvier 1806.

Vous devez aussitôt la réception de cette lettre, monsieur le maréchal, faire évacuer sur *Lintz* tous les malades que vous pouvez avoir. Conformément à l'article 22 du traité de paix, la Moravie et la Bohême doivent être évacuées dans dix jours après l'échange des ratifications, et cet échange ayant eu lieu hier 1er janvier 1806, vous devez être sorti de la Bohême le 11; en conséquence vous vous mettrez en marche avec votre corps d'armée le 5, pour être arrivé le 10 à *Freystadt*, conformément à l'ordre de route ci-joint.

Vous cantonnerez votre troupe de *Freystadt* à *Lintz*, où vous attendrez de nouveaux ordres; vous marcherez la gauche en tête, votre cavalerie fera l'arrière-garde, votre état-major marchera réuni et dans le plus grand ordre, ainsi que toutes vos administrations. Vous établirez votre quartier-général à

Freystadt, où vous attendrez de nouveaux ordres : votre corps d'armée restera dans le *Untermühl-Viertel*, que nous pouvons occuper pendant deux mois.

Au maréchal DAVOUST.

Schoenbrünn, le 2 janvier 1806.

CONFORMÉMENT à l'article 22 du traité de paix, monsieur le maréchal, la ville de *Presbourg* et ses environs doivent être évacués dans les cinq jours qui suivent l'échange des ratifications, et cet échange ayant eu lieu hier 1er janvier 1806, c'est le 6 que vous évacuerez *Presbourg* et ses environs à la distance de six lieues.

En conséquence, la division du général Gudin partira de *Hayembourg* et des cantonnemens qu'elle occupe aux environs le 5, pour aller prendre position derrière l'*Enns*. Le 6 au matin, la division du général Friant, qui est à *Presbourg*, et la cavalerie légère du général Vialannes, qui fera l'arrière-garde, partiront des cantonnemens qu'ils occupent pour suivre le mouvement de la division Gudin, et se rendre également derrière l'*Enns*.

Votre état-major doit marcher réuni et dans le plus grand ordre, ainsi que toutes vos administrations ; vous vous conformerez au surplus aux ordres de route ci-joints. Si vous avez quelques malades vous devez les faire évacuer sur-le-champ sur *Vienne*.

Je vous préviens que la division du général Caffarelli rentre sous vos ordres, et que je lui donne l'ordre de partir des cantonnemens qu'elle occupe dans le cercle de *Znaïm* pour se rendre à *Krems*, où elle passera le *Danube*, et rejoindra à *Malk* votre corps d'armée pour en suivre le mouvement. Vous trouverez ci-joint son ordre de route.

Je n'ai pas besoin de vous recommander le plus grand ordre dans la marche; la proclamation de sa majesté en a assez pénétré l'armée.

Au maréchal Soult.

Schoenbrünn, le 2 janvier 1806.

Conformément à l'article 22 du traité de paix, monsieur le maréchal, le Viertel-Wurhs-Wiener-Wald, le Viertel-Wuhrs-Mauhartsberg, doivent être évacués dix jours après l'échange des ratifications du traité. Cet échange ayant eu lieu hier, votre corps d'armée doit avoir évacué le 11 le Viertel-Wuhrs-Wiener-Wald et le Viertel-Wurhs-Mauhartsberg.

En conséquence, la 1re et la 2e division de votre corps d'armée partiront de *Vienne* le 10, pour aller coucher à *Sichartz-Kirchen*; la 3e division avec votre cavalerie légère et celle du général Milhaud partiront de *Vienne* le 11 pour coucher à *Sichartz-Kirchen*, d'où ces divisions continueront leur marche pour prendre des cantonnemens derrière l'*Enns*,

conformément à l'ordre de route ci-joint ; vous ordonnerez tous les mouvemens subséquens, pour que les troupes détachées soient à portée d'exécuter ce mouvement.

J'ai donné l'ordre de faire évacuer tous les blessés de *Vienne*.

J'ai prescrit qu'il soit formé un état de tous les blessés qui, par leur nature, ne sont pas susceptibles d'être évacués ; vous voudrez bien désigner un officier supérieur de votre corps d'armée qui sera chargé des blessés restés aux hopitaux.

J'ai ordonné à M. Petiet d'y attacher un commissaire ordonnateur, des officiers de santé et agens nécessaires.

J'ai ordonné les mêmes dispositions au maréchal Mortier, pour l'hôpital de *Brünn*, et les officiers supérieurs chargés de la surveillance des hôpitaux s'adresseront à M. le général Andréossy, commissaire de l'empereur, pour tout ce dont ils auront besoin.

Vous aurez soin, monsieur le maréchal, de former une arrière-garde à laquelle vous donnerez les instructions nécessaires pour qu'il ne reste personne derrière ; tâchez qu'aucun corps n'oublie de relever les soldats.

Au maréchal MORTIER.

Schoenbrünn, le 2 janvier.

CONFORMÉMENT à l'article 22 du traité de paix, monsieur le maréchal, la Moravie et la Bohême doivent être évacuées dix jours après l'échange des ratifications ; et cet échange ayant eu lieu hier 1er janvier, vous devez être hors de la Moravie et de la Bohême le 11.

En conséquence, la division aux ordres du général Suchet partira de *Brünn* le 4 janvier, pour se rendre à *Freystadt*, où il arrivera le 11 ; il y attendra de nouveaux ordres.

Les divisions de cavalerie légère, aux ordres du général Lasalle, et celle du général Walther, marcheront avec la division du général Suchet, pour se rendre également à *Freystadt*, et cantonner dans les environs.

M. le maréchal Mortier composera une arrière-garde suffisante pour qu'il ne reste personne derrière ; il recommandera le plus grand ordre, et fera lire tous les jours à l'ordre de l'armée la proclamation de l'empereur à l'armée en quittant *Vienne*.

Le général Parnetier quittera *Brünn* le 11, après s'être assuré qu'on a pourvu à tout ce qui est nécessaire aux blessés qui sont à l'hôpital ; de là il se rendra

isolément et sans commandement à *Lintz*, où doit se réunir l'état-major.

Je vous préviens qu'un convoi d'argent de huit millions en numéraire arrive en poste de la Pologne, passant par *Olmütz;* vous le ferez escorter aux avant-postes par cent hommes de cavalerie, qui le conduiront à *Vienne* à la destination indiquée par les agens de l'Autriche qui marchent avec lui. Le convoi doit continuer de marcher avec des chevaux de poste. Ceci est pour vous, et ne doit avoir de publicité que celle qui est indispensable.

Je vous préviens encore que la division du général Gazan, ainsi que les grenadiers du général Oudinot, à l'exception des bataillons de grenadiers des 9e, 13e et 81e régimens qui sont partis pour l'Italie, rentrent sous vos ordres; en conséquence, la division du général Gazan partira de ses cantonnemens aux environs de *Vienne* le 7, pour se rendre par *Stokerau*, par *Krems*, *Zwiten* et *Fregerten* à *Freystadt*, où il se réunira à vous.

Quant à la division de grenadiers du général Oudinot, qui rentre sous vos ordres, elle partira de *Vienne* le 8 janvier, pour suivre la même route que la division Gazan, et se réunira à vous à *Freystadt*.

Vous correspondrez avec l'état-major général à *Lintz*.

P. S. La 3e division de dragons, commandée par

le général Beaumont, a l'ordre de partir de *Marcheck* le 4 janvier, et de suivre la rive gauche du *Danube* pour se rendre à *Freystadt*, où elle arrivera le 11 janvier.

ADDITION A CET ORDRE.

L'artillerie du château de *Brünn* sera laissée au commissaire autrichien, en échange d'un pareil nombre de canons appartenant à l'empereur d'Allemagne à *Venise.*

La division de cavalerie du général d'Hautpoul, et celle du général Klein, ont ordre de suivre le mouvement de la division Oudinot, et partiront en conséquence de leurs cantonnemens, de manière à être arrivés le 9 à *Stokerau*, et suivre la route du général Oudinot, qui partira le 8.

M. Dumas changera le départ de la division Oudinot; il la fera partir le 8, au lieu du 9.

Au maréchal MORTIER.

Schoenbrünn, le 2 janvier, à minuit.

L'EMPEREUR d'Allemagne ne remplissant pas entièrement les conditions du traité, vous pouvez rester à *Brünn* avec toute la division Suchet, que vous cantonnerez dans la ville ou dans les environs : mais les troupes à cheval suivront le mouvement qui est or-

donné conformément aux feuilles de route qui leur sont adressées.

Envoyez-moi un officier de votre état-major ou un aide-de-camp, qui attendra chez moi le moment où je devrai vous donner l'ordre de vous mettre en marche avec la division Suchet. Vous êtes le maître de garder avec vous un régiment de cavalerie légère.

Au maréchal DAVOUST.

Schoenbrünn, le 3 janvier.

TOUTES les dispositions du traité de paix n'étant pas exécutées par S. M. l'empereur d'Allemagne, je dois différer l'évacuation de *Presbourg;* en conséquence vous y laisserez un général de brigade, un régiment d'infanterie, un escadron de cavalerie légère, s'il y en a déjà à *Presbourg,* jusqu'à nouvel ordre.

Vous continuerez néanmoins d'exécuter tous les ordres que je vous ai donnés pour le surplus de votre corps d'armée, de la division Friant, et de votre cavalerie légère.

J'ai vu avec peine, qu'au lieu d'acheter des chevaux de gré à gré, des régimens de cavalerie les ont fait enlever de force, ce qui fait le plus mauvais effet, et qui est d'autant plus contraire aux ordres de l'empereur, que la paix est signée.

Au général MARESCOT.

Schoenbrünn, le 9 janvier.

L'INTENTION de l'empereur, général, est que vous partiez de *Vienne* pour vous rendre en Italie; vous entrerez à *Venise* aussitôt que nous en serons maîtres; vous reconnaîtrez la défense de cette ville, celle du port; vous visiterez les forts; vous rendrez compte de l'état actuel de la défense, et vous ferez un mémoire sur l'amélioration de défense, dont la ville, le port et les îles sont susceptibles. Sa majesté désire avoir une reconnaissance complète qui puisse la mettre à même, en travaillant avec vous à *Paris*, de décider et d'arrêter ces plans sur les travaux qu'elle croira devoir ordonner.

Au général DUMAS.

ORDRE.

Schoenbrünn, le 9 janvier.

DE se rendre en Italie, et, aussitôt que les Français seront en possession de l'Istrie et de la Dalmatie, de se transporter dans cette dernière province, pour en faire la reconnaissance sous les rapports militaires et administratifs; il fera un mémoire sur la situation actuelle de cette province, et sur les projets d'amélioration dont elle est susceptible.

SUITE

De la Correspondance et des Ordres de l'empereur NAPOLÉON, *transmis par le major-général de la Grande-Armée française.*

(Depuis l'évacuation du territoire autrichien, et l'établissement du quartier-général de la Grande-Armée à *Munich*, jusqu'à la sortie des troupes de leurs cantonnemens, et à l'établissement du grand quartier-général à *Wurtzbourg*.)

Au maréchal BERNADOTTE.

Munich, le 19 février 1806.

IL est ordonné à M. le maréchal Bernadotte d'occuper *Anspach* avec son corps d'armée; je donne l'ordre à M. le maréchal Mortier de se rendre également avec son corps d'armée à *Eichstadt*, pour le suivre à *Anspach*, et je le préviens qu'il sera avec son corps aux ordres de M. le maréchal Bernadotte.

M. le maréchal Bernadotte prendra possession du pays au nom du roi de Bavière; il fera connaître par une proclamation, qu'en conséquence d'un traité conclu entre la France et la Prusse, sa majesté prussienne a consenti à céder *Anspach* au roi de Bavière, et que l'occupation de ce pays doit se faire par les troupes françaises, au même moment que les troupes prussiennes occuperont le Hanovre. Le maréchal Berna-

dotte fera encore connaître que, les Prussiens occupant cet électorat, il a ordre de procéder à l'occupation d'*Anspach*; que ses troupes y maintiendront une bonne discipline, et que les revenus et les ressources du pays seront mis en séquestre, pour l'entretien des troupes qui l'occuperont le temps qui sera jugé nécessaire. Avant de publier cette proclamation, le maréchal Bernadotte fera marcher ses divisions, entrera dans le pays d'*Anspach*, et en occupera tous les points; il fera connaître au commandant des troupes prussiennes qu'elles doivent se retirer, qu'il doit en avoir reçu l'ordre puisque les Prussiens sont en Hanovre.

Je recommande au surplus à M. le maréchal Bernadotte d'y mettre toutes les formes, de parler avec un grand éloge du roi de Prusse, et de faire tous les complimens usités en cette circonstance : telles sont les intentions de l'empereur. M. le maréchal Bernadotte ne correspondra point avec le roi de Bavière, ni avec ses ministres; il prendra toutes les mesures nécessaires pour pourvoir à la nourriture et à l'entretien de ses troupes, et les cantonnera là jusqu'à nouvel ordre; mais comme le corps d'armée de M. le maréchal Bernadotte est trop considérable pour pouvoir vivre dans le pays d'*Anspach*, il pourra s'étendre sur le territoire des petits princes voisins, sans cependant toucher à *Bareuth*.

Je n'ai pas besoin de dire à M. le maréchal Bernadotte qu'il doit bien rester sur ses gardes, et avoir l'œil ouvert sur les mouvemens des Prussiens, s'il y en avait à portée de lui. Indépendamment du corps de M. le maréchal Mortier, M. le maréchal Bernadotte aura sous ses ordres la division de grosse cavalerie du général Nansouty, et la division de dragons du général Klein.

Je préviens M. le maréchal Bernadotte, que du moment où, conformément au traité, je devrai faire évacuer la Haute-Autriche, ce qui sera le 28 de ce mois, je dirigerai le corps du maréchal Davoust sur *Eichstadt* pour l'appuyer au besoin, et se trouver derrière lui.

M. le maréchal Bernadotte recevra mon ordre dans la nuit du 20 au 21 ; il fera ses dispositions les 21 et 22, et pourra être à *Anspach* le 25.

La division de dragons du général Klein doit arriver à *Eichstadt* les 24 et 26, mais, en envoyant l'ordre à la 2e brigade de ne pas séjourner à *Landshutt*, elle arrivera le 25.

Quant au corps de M. le maréchal Mortier, il a dû accélérer de trois jours la marche tracée dans son itinéraire, de sorte que sa dernière brigade doit arriver à *Ingolstadt* le 26. M. le maréchal Bernadotte donnera des ordres au maréchal Mortier pour accélérer sa marche autant que possible; il le préviendra

que le général Songis a reçu ordre de faire partir son parc de *Braunau*, pour se rendre à *Ingolstadt*, d'où il le suivra à *Anspach*.

M. le maréchal Bernadotte me fera connaître le jour où il arrivera à *Anspach*; s'il peut partir le 22, cela n'en sera que mieux.

Note à M. le prince de LICHTENSTEIN, *lieutenant-général des armées de S. M. l'empereur d'Autriche.*

Munich, le 19 février 1806.

Du moment que le soussigné a appris l'occupation de *Würtzbourg* par les troupes de S. M. l'empereur d'Allemagne, il s'est empressé d'expédier un courrier à S. E. M. le prince de Lichtenstein, pour lui faire connaître que cette disposition était contraire aux instructions qui ont été laissées au soussigné, relativement aux prises de possession des pays cédés, et à la déclaration faite par S. E. le ministre des relations extérieures de France à ce sujet.

Mais, depuis que S. M. l'empereur et roi Napoléon a été instruit qu'un corps de troupes autrichiennes se trouvait à *Würtzbourg*, elle a donné l'ordre au soussigné de faire connaître à S. E. le prince de Lichtenstein, qu'en conséquence des dispositions du traité de *Presbourg*, *Würtzbourg* ne doit pas être occupé par des corps autrichiens; que S. A. R l'élec-

teur prince Ferdinand doit former ses premières troupes dans la Westphalie, que sans cela *Würtzbourg* appartiendrait plus à l'empereur qu'à l'électeur, et deviendrait ce qu'était la Souabe. Le soussigné déclare à S. E. M. le prince de Lichtenstein, qu'en signant le traité de *Presbourg*, l'empereur et roi Napoléon a entendu établir pour principe que les troupes de S. M. l'empereur d'Allemagne et d'Autriche ne passeraient jamais les frontières des états héréditaires.

Le soussigné prie M. le prince de Lichtenstein de mettre sous les yeux de l'empereur d'Allemagne et d'Autriche les objets si importans de cette note, et de vouloir bien lui répondre.

Signé BERTHIER.

Lettre d'envoi à M. le prince de LICHTENSTEIN.

Munich, le 19 février 1806.

J'AI l'honneur d'adresser à votre excellence une note très-importante.

Il m'est pénible d'être obligé de faire connaître à votre excellence combien l'empereur et roi Napoléon a été justement mécontent à l'occasion de la publication des pièces des traités conclus avec l'Angleterre.

Votre excellence, dont j'ai été à même de juger la loyauté, sentira que le mauvais rôle qu'a joué M. de

Stadion, n'est pas propre à donner à l'empereur et roi Napoléon de la confiance pour les relations futures.

Au général ANDRÉOSSY.

Munich, le 19 février 1806.

Je reçois à l'instant, général, un courrier de l'empereur, et, d'après ses ordres, je vous charge de remettre au prince de Lichtenstein la note ci-jointe, ensuite vous la porterez vous-même à M. de Lichtenstein. Expliquez-vous clairement; il faut parler haut; car, d'après tout ce qui s'est passé, il est enfin temps que l'Autriche laisse l'empereur Napoléon tranquille, et reste dans ses états. Exigez une réponse positive sur la rentrée immédiate des troupes autrichiennes qui sont à *Würtzbourg*. S. A. R. l'archiduc Ferdinand doit former ses premières troupes dans la Westphalie, car sans cela *Würtzbourg* deviendrait ce qu'était la Souabe, et nous n'aurions rien gagné.

Établissez positivement en principe dans la discussion avec le prince de Lichtenstein, que l'empereur Napoléon *ne souffrira point de troupes autrichiennes au-delà des limites des états héréditaires*.

Vous exigerez une réponse précise que vous me renverrez par le retour de l'officier de mon état-major; faites observer à M. le prince de Lichtenstein combien l'empereur doit être justement mécontent et

méfiant pour les relations futures, de voir M. Stadion, qui est dans ce moment à la tête des affaires, jouer un aussi mauvais rôle, à l'occasion de la publication de pièces des traités conclus avec l'Angleterre.

Au maréchal Soult.

Munich, le 20 février 1806.

Je vous ai fait connaître confidentiellement, monsieur le maréchal, que chacun devait être à son poste et se tenir en état de guerre. Plus que jamais on doit être sur ses gardes, et conserver l'organisation primitive de l'armée.

Je n'ai aucune nouvelle que nous occupions l'Istrie et la Dalmatie. Si vous ne recevez pas d'ordre contraire de ma part, vous évacuerez la Haute-Autriche pour l'époque fixée par le traité, qui échoit le 2 mars; vous conserverez à vos ordres la division d'Hautpoul et la division de dragons du général Beaumont.

L'intention de l'empereur est que vous occupiez avec votre corps d'armée, et jusqu'à nouvel ordre, les points ci-après :

Une division à *Landshutt;*

Une à *Passau;*

Une à *Braunau.*

Vous placerez votre cavalerie en arrière.

J'ai ordonné à la division Beaumont, qui était en

route, de s'arrêter à *Landshutt*, où je fais diriger tous les hommes isolés de votre armée, afin qu'ils puissent y rejoindre leurs corps respectifs.

Vous tiendrez votre corps d'armée réuni autant que possible, et prêt à agir au premier ordre, sans cesser de tenir le langage de la paix.

Je pense qu'à cause de l'évacuation de l'artillerie, votre quartier-général sera bien à *Passau*; vous seriez à même de donner des ordres à *Braunau*.

Vous ne devez pas vous étendre au-delà de la route d'*Œttingen* à *Landshutt*; mais dans tout le pays compris entre cette route, celle de *Landshutt* à *Straubing* et le *Danube* jusqu'à *Passau*; mais l'intention de l'empereur est que vous ayez une bonne division à *Passau* et une à *Braunau*.

Je n'ai point encore, comme je vous l'ai dit ci-dessus, de nouvelles officielles de la prise de possession de l'Istrie et de la Dalmatie; ainsi je n'ai aucune raison pour ordonner l'évacuation de la Haute-Autriche avant le temps fixé par le traité de paix.

Je vous envoie la note des mouvemens du maréchal Davoust; elle servira à régler les vôtres. Adressez-moi les itinéraires de vos marches et l'état des cantonnemens de vos troupes le plus tôt possible.

Au maréchal Ney.

Munich, le 20 février 1806.

Je vous ai fait connaître confidentiellement, monsieur le maréchal, que chacun devait être à son poste et se tenir en état de guerre; plus que jamais on doit être sur ses gardes et conserver l'organisation primitive de l'armée, artillerie, infanterie, cavalerie, dans les mouvemens qui vont avoir lieu.

Si vous ne recevez pas d'ordre contraire de moi, vous évacuerez le pays de *Saltzbourg*, à l'époque de rigueur fixée par le traité, qui tombe le 2 mars.

L'intention de sa majesté est que votre corps d'armée prenne position derrière le *Lech* à *Augsbourg*, et environs. Vous conserverez à vos ordres la division Walther; vous prendrez vos cantonnemens aussi réunis qu'il sera possible, et prêts à marcher au premier ordre, toujours en tenant le langage de la paix.

Envoyez-moi un projet d'itinéraire pour votre marche; j'ai le temps de le recevoir et de l'approuver, ainsi que le projet de vos cantonnemens derrière le *Lech*.

J'ai vu avec peine l'ordre que vous avez donné, sans avoir préalablement demandé mon autorisation, et par lequel vous renvoyez en France dix-neuf cents hommes de différens corps; j'ai en conséquence expé-

dié l'aide-de-camp du général Dutaillis, pour atteindrela tête de ces colonnes , et les diriger sur *Augsbourg.*

Votre corps devra passer par *Haimberg* pour se rendre à *Augsbourg,* et non par *Munich.*

Au général Songis.

Munich, le 27 février 1806.

Je vous préviens, pour vous seul, général, que le corps de M. le maréchal Bernadotte, celui du maréchal Mortier qui se trouve aux ordres de ce premier maréchal, la division de grosse cavalerie du général Nansouty, sont entrés dans le pays d'*Anspach,* parce que les troupes prussiennes occupent le Hanovre.

Le corps d'armée du maréchal Davoust se rend à *Ingolstadt.* Nos affaires avec la Prusse ne sont pas encore terminées; on peut être en guerre avec cette puissance, d'un instant à l'autre; et il me paraît nécessaire de diriger sur *Ingolstadt* des munitions et des cartouches pour réapprovisionner les parcs des corps d'armée dont je viens de parler; faites toutes vos dispositions avec prudence et les approvisionnemens comme suite de l'évacuation.

Le maréchal Ney quitte le pays de *Saltzbourg,* le 1er mars, et se rend à *Augsbourg* derrière le *Lech,* jusqu'à nouvel ordre.

Le corps de M. le maréchal Soult prend position :

Une division à *Passau ;*

Une à *Braunau ;*

Une à *Landshutt.*

Telle est notre position jusqu'à nouvel ordre ; faites-moi connaître ce que vous aurez fait pour *Ingolstadt*, relativement aux munitions et aux cartouches que vous y ferez passer ; tout doit se faire sans jeter l'alarme.

Au maréchal DAVOUST.

Munich, le 20 mars 1806.

L'EMPEREUR, monsieur le maréchal, ordonne que vous vous rendiez avec votre corps d'armée à *Œttingen*, et que vous cantonniez toutes vos troupes dans cette principauté, qui est très-étendue, puisqu'elle fait environ soixante-dix mille âmes. Vous enverrez une de vos divisions occuper entièrement la seigneurie de *Limbourg*, et une autre occupera toute la principauté de *Hohenlohe*. Si le séjour de votre corps d'armée se prolongeait plus long-temps qu'on ne pense dans ces nouvelles positions, vous pourriez même vous étendre dans le *Mergentheim*. La principauté d'*Œttingen*, celles de *Limbourg* et *Hohenlohe* forment plus de deux cent mille âmes ; ainsi votre corps d'armée vivra là fort à son aise, sans fatiguer aucun des alliés de l'empereur, et par ce moyen l'intention

de sa majesté se trouvera remplie, en déchargeant totalement les états de la Bavière de nourrir votre corps d'armée.

L'empereur me charge de vous recommander particulièrement de tenir votre infanterie, votre cavalerie et votre artillerie en bon état, et prête à marcher au premier ordre qui en serait donné.

Vous pouvez commencer votre mouvement le 22, et vous aurez évacué les états de Bavière, au plus tard le 25. Par le retour de l'aide-de-camp qui vous porte cette dépêche, vous me ferez connaître les cantonnemens que vous aurez pris dans les nouveaux pays que vous allez occuper.

Si dans ce pays il se trouvait des troupes du maréchal Mortier qui vous gênassent, vous écririez à ce maréchal pour qu'il les fasse reployer du côté d'*Anspach.*

Au maréchal NEY.

Munich, le 20 mars 1806.

L'INTENTION de l'empereur, monsieur le maréchal, est que vous partiez d'*Augsbourg* avec votre corps d'armée, emmenant avec vous la division Walther, pour vous rendre à petites journées, de manière à fatiguer le moins possible vos troupes, à *Engen.* Vous cantonnerez votre corps d'armée dans l'étendue de la principauté de *Furstenberg,* et vous

ferez vivre votre armée aux dépens de cette principauté, sans faire supporter aucune charge au pays de *Bade* et à la Bavière. Vous attendrez dans cette position les nouveaux ordres qui pourront vous être adressés. L'empereur m'ordonne de vous recommander de tenir dans le meilleur état votre infanterie, votre artillerie et votre cavalerie, de manière à pouvoir marcher en guerre au premier ordre, s'il y a lieu.

Vous commencerez votre mouvement le 25, et vous pourrez marcher par divisions, de manière à avoir évacué les états de Bavière vers le 26. Je vous laisse le maître, monsieur le maréchal, de régler votre marche, pourvu que vous passiez par *Memingen.* Je vous laisse également le maître de déterminer vos cantonnemens dans la principauté de *Furstenberg.*

Je vous prierai de me renvoyer, par le retour de l'officier qui accompagnera le général Dutaillis votre chef d'état-major, votre itinéraire, afin que je sache chaque jour où je pourrai vous adresser des ordres, et enfin, quand vous le pourrez, l'état de vos cantonnemens.

Chargez votre ordonnateur en chef et vos officiers d'état-major de faire préparer tout ce qui sera nécessaire, tant pour votre marche que pour vos cantonnemens; vous ne laisserez à *Augsbourg* aucun dépôt de votre corps d'armée; tout devra suivre votre mouvement.

Au général SONGIS.

Munich, le 29 mars 1806.

L'EMPEREUR m'informe, général, que les bouches du *Cattaro* ont été livrées aux Russes. L'intention de sa majesté est que les Autrichiens reprennent eux-mêmes ces bouches; en attendant, sa majesté m'ordonne de faire réarmer et réapprovisionner la place de *Braunau*. Je viens d'écrire au roi de Bavière de faire remettre à la disposition du maréchal Soult les pièces en fer et les affûts. Quant à vous, général, donnez des ordres en conséquence. Je viens d'arrêter le mouvement du maréchal Ney; j'ai donné des ordres pour que tous les corps d'armée se tinssent prêts à marcher. Cela est vous faire assez connaître que le parc de la Grande-Armée doit être en position, et prêt à agir s'il y a lieu. Pressez l'évacuation sur France de toutes les dépouilles des Autrichiens; s'ils sont assez inconséquens pour faire encore une faute, nous aurons bientôt tout le reste.

Vous voyez que dans la position où nous sommes, vous devez conserver tous vos attelages pour être prêt à agir, et que vous devez activer l'évacuation de l'artillerie prise à *Vienne*, par les relais de *Bade* et de *Wurtemberg*. Je pense que vous devez rester à *Augsbourg*, pour être plus près de moi; il serait

même utile que vous vinssiez me voir ici. Si nous devons recommencer les hostilités, il est à croire que ce sera par un coup d'éclat.

Au maréchal BERNADOTTE.

Munich, le 5 avril 1806.

DEPUIS la lettre que je vous ai écrite, j'ai reçu un courrier de l'empereur; entre autres choses qu'il me mande, sa majesté me dit : *Je ne sais ce que le maréchal Bernadotte a à démêler avec le conseiller Naglir : ce conseiller n'a plus rien à faire à* Anspach, *il a rendu le pays, sa mission est finie; le maréchal Bernadotte doit répartir toutes ses troupes dans le pays, et vivre là jusqu'à nouvel ordre; comment a-t-on fait dans toute la Bavière, dans toute l'Autriche,* etc? Telles sont les expressions de la lettre de l'empereur; vous verrez par là, monsieur le maréchal, que l'intention de sa majesté est bien positivement que votre armée vive dans le pays d'*Anspach*, dans les petites possessions de la noblesse immédiate, et enfin en vous étendant un peu dans le pays de Bavière, si cela était nécessaire; quant aux troupes que vous avez à *Würtzbourg*, je ne puis que m'en référer à la lettre que je viens de vous écrire, pour les faire rentrer dans leurs anciens cantonnemens, après avoir remis aux troupes du roi de Bavière les déserteurs que vous aurez fait arrêter.

Quant à tous les objets particuliers qui vous intéressent, monsieur le maréchal, les sentimens que vous m'avez inspirés depuis long-temps doivent vous assurer que je ne négligerai rien pour déterminer l'empereur à faire ce qui peut vous être agréable.

Au maréchal Davoust.

Munich, le 11 avril 1806.

Je viens de recevoir, monsieur le maréchal, la lettre par laquelle vous m'adressez les réclamations faites par la cour de *Wurtemberg* sur l'occupation de divers pays qui lui appartiennent; nous ne pouvons admettre ces réclamations, parce que tant que la Grande-Armée sera à la rive droite du *Rhin*, elle doit prendre les cantonnemens et être nourrie dans les états du roi de Bavière, du roi de Wurtemberg, et de l'électeur de Bade Les pays du roi de Wurtemberg ne doivent pas être plus ménagés à cet égard que ceux des autres souverains; ce prince doit assez à l'empereur Napoléon pour se trouver heureux d'avoir occasion d'en témoigner sa reconnaissance; vous n'avez donc d'autre réponse à faire, que de dire que vos troupes sont là, comme elles sont en Bavière, par l'insuffisance des pays dans lesquels devaient être primitivement renfermés les cantonnemens de votre armée. L'objet important, et qui dépend de vous,

monsieur le maréchal, c'est de maintenir l'exacte discipline, et d'éviter toute espèce de vexations.

Au maréchal DAVOUST.

Munich, le 3 mai.

J'AI été aussi choqué que vous, monsieur le maréchal, du troisième paragraphe de la lettre de M. de Normann. J'approuve la réponse énergique que vous lui avez faite; et s'il s'avisait de mettre à exécution la menace qu'il a faite, je vous ordonne de faire arrêter et désarmer les détachemens de chasseurs qui seraient envoyés à cet effet, dans le cas où il se permettrait le moindre acte attentatoire à la liberté d'un Français. J'écris à M. Didelot pour lui faire connaître l'ordre que je vous donne. J'envoie à l'empereur copie de la lettre de M. de Normann, et comme j'ai d'autres raisons de me plaindre de la conduite du roi de Wurtemberg, je demande à sa majesté justice contre ce souverain, qui respecte si peu les dispositions ordonnées par le monarque à qui il doit tout.

Je ne vous parle pas de la police de votre armée; je sais que c'est le premier objet de vos sollicitudes.

Au maréchal BERNADOTTE.

Munich, le 19 mai.

L'EMPEREUR, monsieur le maréchal, par une dépêche du 13, qu'il m'a expédiée par un de ses cour-

riers, me mande que son intention est que vous preniez possession du pays d'*Anspach*, comme S. M. le roi de Prusse le possédait au moment du traité.

Aussitôt que cette prise de possession sera effectuée, l'intention de l'empereur est que par un autre acte, vous mettiez le roi de Bavière dans la possession civile du pays d'*Anspach*, que vous n'occuperez plus que militairement.

Au maréchal Bernadotte.

Munich, le 20 mai.

Je me suis empressé de vous écrire hier par estafette, monsieur le maréchal, que l'intention de l'empereur était que vous prissiez possession du pays d'*Anspach*. La volonté de sa majesté est que, lorsqu'elle en fera la remise au roi de Bavière, ce prince n'ait aucune discussion avec la Prusse. Je ne connais pas, monsieur le maréchal, les instructions particulières que vous pouvez avoir reçues de l'empereur, ou de M. de Talleyrand; mais il me paraît essentiel que, conformément à l'esprit et à la lettre des traités, la principauté d'*Anspach* soit remise avec toutes ses appartenances et dépendances, sans exception, et telle qu'elle a été possédée par S. M. le roi de Prusse. Il n'est pas moins important que les frontières soient exactement définies, de manière à ce qu'il ne reste aucun sujet de contestation entre les cours de *Berlin*

et de *Munich.* Vous jugerez sûrement convenable de faire rédiger le procès-verbal qui constatera la cession, avec autant de détails et de précision qu'il sera possible. Je crois devoir vous rappeler ce que je vous ai mandé relativement aux dépendances du margraviat d'*Anspach*, et qui ne doivent pas être négligées dans cette circonstance. Tels sont le faubourg de *Nuremberg*, dit *Wochrd;* les villes de *Dunckelsbühl*, de *Windsheim*, de *Weissembourg*, avec leurs territoires ; les bailliages d'*Iphofen*, de *Marckt-Biebert*, d'*Obersheinfeld;* les enclos de *Vericoberg*, de *Lichtenau*, de *Gockstadt-Mesflau-Mohrstein*, dont la propriété appartient, tant à des gentilshommes immédiats qu'à l'ordre teutonique, et à la ville de *Nuremberg*, mais qui sont situés dans l'enceinte du margraviat. Il sera aussi bien désirable, monsieur le maréchal, de ne pas abandonner les villages du pays de *Schwarzenberg*, qui forment la communication entre le margraviat d'*Anspach* et la principauté de *Bamberg;* pays qui, je crois, ont dû être occupés par les troupes françaises.

Dans la supposition où quelqu'un de ces endroits se trouverait entre les mains des troupes prussiennes, vous pourriez les réclamer comme faisant partie du margraviat d'*Anspach*. En cas de refus, vous pourriez protester, en remettant la décision de la question aux cours de France et de Prusse.

Les objets énoncés ci-dessus sont compris dans le régime administratif d'*Anspach*, ou des enclaves incontestables de la province.

J'ai dû, monsieur le maréchal, vous faire connaître la manière la plus avantageuse de recevoir la principauté d'*Anspach;* vous savez quelles sont les intentions de l'empereur; vous avez des lettres de M. de Talleyrand. Ce que je vous écris n'est que pour vous aider, autant qu'il est en moi, à remplir les intentions de sa majesté.

Ne perdez pas de temps à faire remettre la principauté; terminez en faisant pour le mieux; car il serait inutile que vous me fissiez d'autres questions auxquelles je ne pourrais vous donner de solutions.

Aux maréchaux BERNADOTTE, DAVOUST, SOULT, MORTIER, NEY, AUGEREAU; aux généraux BELLIARD, SONGIS.

Munich, le 19 mai.

JE vous préviens que sa majesté, par son décret du 9 de ce mois, a décidé que lors de la rentrée de la Grande-Armée en France, MM. les généraux et officiers seront payés de tout ce qui leur est dû; que le payeur-général de l'armée versera dans les caisses des payeurs des divisions, et ceux-ci dans les caisses des corps, les sommes nécessaires pour payer la solde des

mois de janvier, février, mars et avril; mais que les quartiers-maîtres des corps devront garder en caisse les sommes destinées au prêt des soldats, pour les leur donner par double prêt jusqu'à entier paiement; que cependant on devra de suite verser à la masse de linge et chaussure les sommes provenant de la retenue des quatre mois.

La masse d'habillement sera payée aux corps comme s'ils avaient été en France; mais ils ne recevront ni masse de pain de soupe, ni masse de chauffage, ni indemnité de logement, ni indemnité de fourrages, pendant tout le temps qu'ils auront été en Allemagne. Ces différentes masses et indemnités ne leur seront payées que du jour où ils passeront le *Rhin*.

Je vous prie de donner connaissance de ces dispositions à tous les régimens et détachemens de votre corps d'armée, et d'en prescrire l'exécution, tant à votre payeur-général qu'à ceux des divisions, ainsi qu'aux conseils d'administration des corps.

Au maréchal SOULT.

Munich, le 24 mai.

JE dois répondre, monsieur le maréchal, à votre lettre du 22.

Les approvisionnemens de la place de *Braunau* font partie et tiennent à l'administration générale de

la Grande-Armée ; car votre corps d'armée marcherait nécessairement si la guerre avait lieu, et votre administration ne laisserait personne à *Braunau ;* les magasins de cette place doivent donc être indépendans des différens corps de la Grande-Armée. J'ai dû, d'après cela, ordonner à M. Petiet l'approvisionnement de cette place. Cet intendant-général étant à *Paris*, M. Joinville, qui est ici, transmet ses ordres, et il est naturel que, tant que votre corps d'armée se trouvera sur l'*Inn*, votre ordonnateur et vos commissaires des guerres doivent seconder les dispositions de l'administration générale.

J'ai reçu une lettre de M. de Montgelas, qui a dû me donner des inquiétudes : je vous l'ai transmise aussitôt ; car vous savez, monsieur le maréchal, que, malgré la surveillance des chefs, il existe souvent des dilapidatious que nous ignorons.

Il était de mon devoir d'ordonner à M. l'intendant-général qu'il défendît de disposer d'aucun objet, faisant partie de l'approvisionnement de *Braunau*, sans mon ordre. Pareil ordre a été souvent donné, pendant la campagne, pour tout ce qui tient aux magasins généraux destinés à subvenir aux besoins, soit des divers corps d'armée, soit des places de guerre ; et ces dispositions souvent réitérées vous ont paru jusqu'ici, comme à tous les marechaux, tenir à la bonne organisation de l'armée. D'après la lecture que

vous avez faite de la lettre écrite par M. Joinville à M. Lenoble, vous avez dû juger que ce n'est pas moi qui ai dicté cette lettre. M. Joinville, qui parlait au nom de M. Petiet, devait se borner à prévenir M. Lenoble qu'il était défendu de disposer d'aucun objet des magasins de siége de *Braunau*, sans un ordre de moi, ce qui est un ordre de l'empereur, parce que je ne parle jamais qu'en son nom; mais j'ai trouvé, comme vous, très-déplacé que M. Joinville ait mis dans sa lettre, *Même sur l'ordre de M. le maréchal Soult;* car la disposition est générale, et regarde de même MM. les autres maréchaux.

Je ne peux, M. le maréchal, que recommander de plus en plus à votre surveillance tout ce qui tient à la place de *Braunau;* point si important dans le cas où les hostilités recommenceraient, et je pense plus que jamais que nous devons nous méfier de la cour de *Vienne :* c'est bien dans ce sens que j'écris à l'empereur. Je vous engage à avoir, autant qu'il vous sera possible, des intelligences dans la Basse et Haute-Autriche, et même dans le pays de *Saltzbourg*, afin qu'en comparant les rapports avec ceux que je reçois, nous puissions savoir ce qui se passe. Vous savez que j'ai renvoyé le général Andréossy à *Vienne*, car je crains toujours que M. de Larochefoucauld ne se laisse amuser.

A M. Didelot, à Stuttgard.

Munich, le 30 mai.

Je viens de recevoir, monsieur Didelot, votre lettre de *Stuttgard* du 26.

S. M. le roi de Wurtemberg a le plus grand tort de croire que je cherche toutes les occasions de le tourmenter. Ma conduite envers ce souverain est la même que celle que j'ai tenue avec le roi de Bavière et l'électeur de Bade; et dans toutes les circonstances j'ai eu le désir de faire ce qui pouvait lui être agréable, ainsi que je l'ai fait à l'égard des autres souverains : c'est la conduite que je ne cesserai de tenir; mais autant j'ai trouvé de bonne volonté et d'égards de la part du roi de Bavière et de l'électeur de Bade, pour l'exécution des dispositions que l'empereur m'a ordonnées, autant j'ai trouvé de roideur et de mauvaise volonté dans le gouvernement de Wurtemberg. Dans toutes les circonstances j'ai rempli les formes, et j'ai fait les demandes avec les égards convenables; on y a constamment répondu par des refus et de mauvais procédés; et comme les refus et la résistance opposée à l'exécution des dispositions prescrites par l'empereur ne m'arrêtent point, j'ai dû passer outre; conduite que je tiendrai toujours.

C'est à vous, monsieur, à engager le roi de Wurtemberg à porter ses plaintes à l'empereur.

Mon caractère est de mettre dans tout ce que je fais, procédés, égards, et le désir d'être agréable à ceux avec qui j'ai à faire, et fermeté quand on s'oppose à ce que mon devoir me prescrit de faire.

Je sens combien les états du roi de Wurtemberg sont surchargés, mais ceux du roi de Bavière le sont davantage. Au surplus, j'envoie le général Lecamus pour faire une répartition égale des prisonniers de guerre, tant dans les états du roi de Wurtemberg, que dans ceux de l'électeur de Bade ; car il est juste que les charges de la guerre soient également réparties. L'intention de l'empereur est que les prisonniers autrichiens restent, jusqu'à nouvel ordre, dans la Souabe.

Au général ANDRÉOSSY.

Munich, le 12 juin.

L'EMPEREUR m'envoie un courrier, général, pour m'annoncer la réception des dépêches qui lui ont été adressées de *Vienne*. Sa majesté me dit qu'étant instruite que les Russes vont enfin rendre les bouches du *Cattaro*, elle n'attend dans cet état des choses que la nouvelle du jour où elles auront été remises à ses troupes, pour faire évacuer l'Allemagne à son armée, et rendre en même temps la place de *Braunau*.

L'empereur me charge de vous écrire, pour que vous ayez à faire connaître au cabinet de *Vienne*

qu'il peut être inutile d'envoyer des bataillons autrichiens à *Cattaro;* que sa majesté a donné l'ordre au général Lauriston d'en recevoir la possession avec huit bataillons ; que la cour de *Vienne* peut y envoyer un commissaire autrichien ; que cela épargnera un mouvement de troupes à l'Autriche ; enfin, faites connaître que l'empereur ne demande pas mieux que de remettre *Braunau,* et d'occuper *Cattaro* le plus tôt possible. Sa majesté désire que vous écriviez dans ce sens au général Lauriston, qui doit être dans ce moment à *Raguse.*

Quand vous serez dans le cas de remettre *Braunau,* je ne prendrai que le temps nécessaire pour évacuer l'artillerie et les magasins.

Il est important que M. de Larochefoucauld me fasse connaître officiellement le moment où les bouches du *Cattaro* auront été remises à nos troupes. Comme l'empereur fait sûrement écrire à M. de Larochefoucauld, je ne lui écris point.

A M. de MONTGELAS, ministre de S. M. le roi de Bavière.

Munich, le 15 juillet.

VOTRE EXCELLENCE sait que l'agence anglaise, et notamment l'Autriche, se trouvent très-contrariées du séjour de l'armée française en Bavière, et de ce que trente mille prisonniers autrichiens, vieux sol-

dats, sont retenus en Souabe. Le bon esprit qui règne dans la Bavière a fait supporter aux habitans la charge nécessitée par le long séjour des troupes françaises. Nos ennemis croyaient qu'en gagnant du temps ils nous forceraient à évacuer, quoique les dispositions du traité de *Presbourg* ne fussent point exécutées. La récolte actuelle leur ôte tout espoir, et il n'y a pas de doute qu'on ne cherche à jeter la mésintelligence entre les habitans de la Bavière et les Français; mais malgré ce qu'on peut avoir fait, les rapports des armées me prouvent qu'il règne beaucoup de tranquillité et d'union dans les différens cantonnemens. Il y a bien eu quelques rixes depuis un mois; mais ces querelles n'ont été que des disputes de cabaret, et il est possible que quelques mauvais sujets français, et quelques sujets mal-intentionnés du roi, soient achetés pour faire naître ces querelles. J'ai donné des ordres pour ce qui regarde les Français, de se prémunir contre ces menées. Il est nécessaire que votre excellence fasse de même vis-à-vis des autorités bavaroises, c'est-à-dire des baillis.

Au maréchal BERNADOTTE.

Munich, 18 juillet.

L'EMPEREUR, monsieur le maréchal, me charge de vous ordonner de faire occuper sur-le-champ par vos troupes la ville et le territoire de *Nuremberg*.

Vous donnerez pour prétexte la nécessité d'étendre vos troupes pour les faire vivre.

Je vous écrirai dans quelques jours plus en détail sur les motifs de l'occupation de ce pays et de la ville de *Nuremberg* par les troupes françaises.

Aux maréchaux BERNADOTTE, DAVOUST, NEY, AUGEREAU.

Munich, le 28 juillet.

L'INTENTION de sa majesté impériale et royale, monsieur le maréchal, est que vous fassiez occuper sans délai les villes et territoires dont vous trouverez la liste ci-jointe. Vous vous abstiendrez de faire aucune proclamation ni aucun acte public qui puisse faire supposer que S. M. l'empereur ait en vue la souveraineté de ces territoires, et vous vous bornerez à signifier verbalement aux magistrats, que l'occupation dont vous êtes chargé n'est qu'une mesure provisoire tendant à assurer les droits de nos alliés et la tranquillité future de l'Allemagne.

Je dois vous recommander particulièrement de faire en sorte que cette occupation provisoire soit aussi peu onéreuse que possible pour les habitans et pour leurs seigneurs.

Si entre les divers territoires que vous êtes chargé d'occuper, il se trouvait des terres équestres qui auraient été omises dans l'état ci-joint, vous n'en pren-

drez pas moins possession ; mais vous aurez soin de m'en transmettre la liste et les noms des propriétaires.

Il est inutile d'observer que tout ce qui est déjà occupé par les troupes sous votre commandement, doit rester dans le même état, sans qu'il soit besoin de faire à cet égard une nouvelle déclaration aux magistrats.

Cette occupation ne devra cesser dans les territoires désignés, que lorsque je vous aurai fait passer les ordres de sa majesté.

SERONT OCCUPÉS PAR LE MARÉCHAL *BERNADOTTE*.

Arrondissement d' Anspach.

La ville et le territoire de *Nuremberg*.

La principauté de *Schwartzenberg*.

Le comté de *Castel*.

La seigneurie de *Spechfeld*.

de *Wiesentheid*.

Le comté de *Sternstein*. — Ordre du 3 août. Le général Beaumont doit le faire occuper.

PAR LE MARÉCHAL *DAVOUST*.

Parties de l'arrondissement d' Anspach, *que le maréchal Davoust fera occuper*.

Tous les territoires dépendans des princes de Hohenlohe.

Toutes les terres équestres enclavées dans lesdits territoires.

La principauté d'*Attingen.*

Les possessions du prince de Latour et Taxis, au nord de la principauté de *Neubourg*, et attenant à la principauté d'*Œttingen.*

Les commanderies de *Karpfenbourg* et de *Lauchheim.*

Les parties de *Limbourg, Gaildorf*, non possédées par le roi de *Wurtemberg.*

PAR LE MARÉCHAL *NEY.*

Arrondissement de Memmingen.

Les commanderies de *Rohr* et *Waldstetten.*

Le comté d'*Edelstetten.*

Le bourgraviat de *Winterried.*

Les possessions des princes et comtes Fugger.

La seigneurie de *Buxheim.*

de *Taunhausen.*

La ville et le territoire de *Biberach* avec ses dépendances.

La ville de *Waldsée.*

Le comté de *Schelkingen.*

Les possessions des comtes de Truchœw Waldbourg.

Le comté de *Baindz.*

d'*Egloff.*

Le comté de *Guttenzell.*

de *Heggbach.*

La seigneurie de *Wiesentheig.*

L'abbaye de *Wiblingen.*

Le comté d'*Isug.*

de *Konigsch-Aulendorf.*

d'*Ochsenhausen.*

de *Roth.*

de *Schussenwied.*

de *Weissenau.*

La seigneurie de *Mietengen.*

de *Sullemingen.*

de *Neuravenspurg.*

de *Taunheim.*

de *Warthausen.*

de *Venigarten*, y compris *Haguenau.*

Toutes les possessions du prince de Latour et Taxis, sur le *Danube* (non compris *Strasberg* et *Ostrach*).

PAR LE MARÉCHAL *NEY.*

Arrondissement de Douaueschingen.

Toutes les terres dépendantes de la commanderie d'*Altschausen.*

Le comté de *Boudorf.*

La ville de *Breunlingen.*

La ville de *Willengen* avec son territoire, situés
sur la rive droite de la *Brigach*.
de *Tuttlingen* avec les dépendances du bailliage de ce nom, à la rive droite du *Danube*.

La principauté de *Heitersheim* avec les dépendances situées dans le territoire de Bade.

Les commanderies teutoniques de *Bruggen* et *Fribourg*.

La principauté de *Furstenberg* avec toutes ses dépendances.

Le comté de *Thengen*.

Le landgraviat de *Klettgau*.

Les bailliages d'*Ostrach* et de *Strasberg*.

PAR LE MARÉCHAL *AUGEREAU*.

Arrondissement de Francfort.

La ville et le territoire de *Francfort*.

Le bourgraviat de *Friedberg*.

Les seigneuries de *Bruberg*.
de *Heubach*.
d'*Habitzheim*.

Le comté d'*Erbach*.

La seigneurie d'*Ilbenstadt*.

La partie du comté de *Konigstein* possédée par le prince de Stolberg-Gedern.

Les possessions des barons de Reidesel enclavées dans les états du landgrave de *Hesse-Darmstadt*, ou qui leur sont contigus, nommément les juridictions

de *Lauterbach,* de *Stockausen, Moos* et *Freyenstern.*

Les possessions des comtes de Solm et Vetteravie.

Les comtés de *Witgenstein.*

de *Berbbourg.*

Le baillaige de *Hesse-Hambourg* possédé par la branche de ce nom, appanagée de *Hesse-Darmstadt.*

Les possessions des princes et comtes de Lowenstein-Wertheim.

Le comté de *Rieneck.*

Le bailliage de *Dierdorff.*

d'*Altenwied.*

de *Neuerbourg.*

La partie du comté du Bas-Isembourg appartenant au prince de Wied-Runckel.

Le comté de *Wied-Neu-Wied.*

de *Holzapfel.*

La seigneurie de *Schauenbourg.*

Le comté de *Dietz* et ses dépendances.

La partie du village de *Munzfelden* appartenant au prince de Nassau-Fulde.

Les bailliages de *Wehrheim.*

de *Buzbach.*

La partie de la seigneurie de *Runckel,* située à la gauche de la *Lahn.*

La terre équestre de *Grausberg.*

Le bailliage de *Hohensolins.*

de *Braunfels.*

de *Greifenstein.*

Les possessions des comtés d'*Isembourg-Rudingen.*
de *Woechterbach.*
de *Meerholz.*
du prince de Salm *Reiferscheid-Krautheim*, sur le *Yaxt.*
Les bailliages de *Neidenau* et *Billigheim.*
La principauté de *Linange.*

Au maréchal SOULT.

Munich, le 4 août 1806.

JE vous envoie, monsieur le maréchal, une lettre de M. de Montgelas; je ne vois aucun inconvénient, dans la situation actuelle des choses, d'envoyer le 8e régiment de hussards dans les environs de *Osterhofen*; et à reporter l'état-major du 18e d'infanterie à *Landau* ou à *Deggendorf.*

J'attends avec impatience des nouvelles de la note que j'ai envoyée à M. de Larochefoucauld, pour être signifiée à la cour de *Vienne*, relativement au traité de confédération d'une partie des rois et princes du sud de l'Allemagne, sous la protection de l'empereur Napoléon, et dont j'ai consommé à *Munich* l'échange des ratifications. La paix de la Russie, et la prise de *Gaëte*, doivent décider les choses conformément à la volonté et aux désirs de notre empereur.

Je suis bien de votre opinion qu'il faut sévir sur l'indiscipline du bataillon corse; un exemple est né-

cessaire, et en général on peut reprocher à Ornano, qui est un très-bon officier, de n'avoir pas cependant assez de fermeté pour maintenir des têtes comme celles qu'il commande; au reste ils sont en très-bonnes mains, étant sous vos ordres, et vous les aurez bientôt ployés à cette discipline qui fait la force des armées, et que vous savez si bien maintenir.

Au maréchal BERNADOTTE.

Munich, le 8 août 1806.

JE vous ai répondu, monsieur le maréchal, que j'avais donné l'ordre au général Beaumont de faire occuper par ses troupes le comté de *Sterustein*.

Quant aux pays dépendant de *Nuremberg*, qui se trouvent occupés par les troupes du roi de Prusse, je vous dirai confidentiellement de vous à moi, que l'intention de l'empereur est qu'il ne soit rien fait qui puisse directement ni indirectement blesser la Prusse; que ce serait la blesser que de faire entrer des troupes dans les territoires que les siennes occupaient avant l'existence de la confédération du *Rhin*. Les prétentions qu'elle forme sur ces territoires sont loin d'être reconnues légitimes; mais la présence continuée de troupes prussiennes, dans quelques bailliages nurembergeois, ne nuira pas aux droits actuels du roi de Bavière; tout cela sera arrangé dans l'acte de prise de possession, et dans le procès-verbal qui sera dressé

par les commissaires qui seront nommés : mais, monsieur le maréchal, vous devez éviter de parler de tout cela ; vous devez vous abstenir d'entamer aucune question, d'élever aucune discussion avec les autorités prussiennes, civiles et militaires, et même de répondre aux objections qu'elles pourraient faire ; il faut se borner à convaincre le cabinet de *Berlin* que le général français n'a rien de plus à cœur que d'éviter tout ce qui pourrait lui être désagréable. Cette lettre servira à vous diriger dans l'esprit des intentions de l'empereur. J'arrangerai le reste quand il en sera temps.

Je vous ferai connaître incessamment le commissaire-général français nommé pour la prise de possession.

Au maréchal Soult.

Munich, le 12 août 1806.

Vous avez été informé, monsieur le maréchal, qu'il existe une agence qui a pour but de corrompre l'esprit des habitans paisibles de la partie de l'Allemagne où se trouvent les armées françaises ; on a répandu plusieurs libelles imprimés, qui tendent à exciter les habitans contre elles. Ce n'est pas un crime ordinaire que de répandre des libelles dans un lieu où se trouvent les armées françaises, quand ces libelles provoquent à l'assassinat en insurgeant les

habitans contre les troupes ; c'est un crime de haute trahison. Vous savez que j'ai donné des ordres pour tâcher d'arrêter les auteurs et colporteurs de ces écrits, et déjà plusieurs sont découverts et saisis. L'empereur ordonne que ces coupables soient livrés à une commission militaire, et jugés par elle. Cette commission sera composée de sept colonels ; elle tiendra ses séances au milieu d'une des divisions de l'armée, et j'ai désigné à cet effet la place de *Braunau*. Vous nommerez trois colonels de votre corps d'armée et un adjudant commandant pour faire les fonctions de rapporteur. J'ordonne à MM. les maréchaux Bernadotte, Mortier, Ney et Davoust de nommer un colonel de leurs corps d'armée pour faire partie de la commission militaire ; ils se rendront en poste à *Braunau*. Vous voudrez bien, M. le maréchal, donner tous les ordres nécessaires pour la formation de cette commission militaire. Je ferai rembourser les frais qui résulteront des opérations de cette commission sur l'état dressé par le rapporteur.

Au maréchal Soult.

Munich, le 12 août 1806.

Par ma lettre de ce jour, monsieur le maréchal, je vous ai donné l'ordre de former une commission militaire composée de sept colonels, pour juger les auteurs et colporteurs de libelles répandus en Alle-

magne pour soulever les habitans contre l'armée française. J'ordonne au général René de faire conduire à *Braunau* le libraire Stag. J'ordonne au maréchal Bernadotte de faire également conduire à *Braunau* le libraire Stein de *Nuremberg*. L'intention de l'empereur est que les coupables soient jugés et exécutés dans les vingt-quatre heures. Quant aux absens, ils seront jugés et condamnés par contumace. La sentence portera que partout où il y a une armée, le devoir du chef étant de veiller à sa sûreté, les individus tel et tel, convaincus d'avoir tenté de soulever les habitans de la Souabe contre l'armée française, sont condamnés à mort. On constatera dans la sentence que les libelles ont été envoyés par les libraires Kupfer de *Vienne*, et Ulrich de *Lintz;* si par les dépositions, il résulte que les libelles ont été adressés par eux, ils seront condamnés à mort par contumace, lequel jugement sera exécuté s'ils sont saisis dans les lieux où se trouve l'armée française. La sentence traduite en allemand sera répandue dans toute l'Allemagne.

Je vous envoie les pièces n°s 1, 2 et 3, prouvant qu'il existe une intrigue tendante à compromettre la sûreté de l'armée, et à soulever les habitans contre elle. La pièce n° 4 désigne les coupables, et sert de charge contre eux.

Avant que les colonels des autres corps d'armée

soient arrivés, les trois colonels de votre corps doivent commencer l'instruction.

Au maréchal BERNADOTTE, *prince de* PONTE-CORVO, *à* Anspach.

Munich, le 15 septembre 1806.

L'EMPEREUR, monsieur le maréchal, par une de ses dépêches, datée du 10 septembre, me dit que M. de Knobelsdorff ne cesse de lui faire toutes les protestations possibles sur le maintien de la paix et de la bonne intelligence avec la France; mais, malgré ces protestations, les armemens de la Prusse continuent, et en vérité l'empereur ne sait ce qu'elle veut. Je vous ai autorisé, monsieur le maréchal, à étendre un peu vos cantonnemens dans le pays de *Würtzbourg;* il y a dans ce pays la petite place de *Kœnigshoffen;* s'il n'y avait point de cantonnemens dans cette partie, il faut en faire prendre, et occuper cette place.

Vous ferez bien de recommander dans votre armée la plus grande circonspection à l'égard de la Prusse, d'être aussi bien que possible avec les Prussiens, et de maintenir avec eux la bonne intelligence.

L'empereur a levé cinquante mille hommes de la conscription; il vient d'en appeler encore cent nouveaux mille; cela n'est pas un mystère, on en parlera; mais on doit répondre que cette mesure n'a

d'autre but que la juste précaution à prendre dans le cas où les armemens que l'on fait sans motif seraient dirigés contre la France, ce que l'on est bien loin de croire.

De votre côté, monsieur le maréchal, faites observer, avec beaucoup de prudence, les mouvemens des Prussiens, soit en Prusse, soit en Saxe, et ce que l'on peut savoir des Russes; sans faire semblant de rien, il faut observer la forteresse de *Würtzbourg*; mais, comme elle n'est point armée, nous serons toujours à même d'en prendre possession, s'il y a lieu.

Je compte, monsieur le maréchal, que vous voudrez bien m'instruire exactement de tout ce que vous apprendrez.

Comme je n'écris pas à M. le maréchal Lefebvre, je désire que vous jasiez avec lui, pour qu'il sache la conduite à tenir, jusqu'à nouvel ordre, à l'égard de la Prusse.

Instructions pour M. le colonel du génie BLEIN.

Munich, le 15 septembre 1806.

JE désire, monsieur le colonel Blein, que vous observiez *Gotha*, *Nambourg* et *Leipsick*, comme fortifications, et me dire quelle place on pourrait trouver à l'abri d'un coup de main, entre *Bamberg* et *Berlin*, et qui pourrait servir de centre aux positions de l'armée; vous sentez combien il faut d'adresse

pour cela. Vous avez été à même de juger, dans la campagne dernière, combien l'empereur attachait d'importance à *Braunau*, et combien il en attachait aussi à *Augsbourg;* ainsi il faut que votre reconnaissance soit faite avec le plus grand soin : je vous recommande la plus grande circonspection en parlant des Prussiens ; nous voulons maintenir avec eux, autant que possible, la bonne intelligence. Je joins ici une instruction pour le chef de bataillon Legrand ; il vous rendra compte de son travail, mon intention étant de vous charger de l'ensemble de ces reconnaissances, que j'ai voulu confier à un officier d'un mérite tel que vous.

Au maréchal Bernadotte.

Munich, le 18 septembre 1806.

L'empereur, monsieur le maréchal, parmi les dépêches que m'apporte un de ses courriers, me mande :

« Lorsque je vous ai ordonné de faire éloigner mes troupes de *Nuremberg*, les circonstances étaient différentes : aujourd'hui, au contraire, il me semble qu'il faut réunir beaucoup de troupes autour de cette ville, qui, étant riche, est dans le cas d'en supporter les frais. Jusqu'à ce que le bon sens soit revenu à la Prusse, et qu'elle ait désarmé, il est bon qu'on y soit en force. »

Conduisez-vous dans le sens des intentions de l'empereur, monsieur le maréchal ; je vous dirai de vous à moi que l'empereur m'écrit que, quoique la Prusse fasse des protestations les plus amicales, il a expédié un courrier à son ministre M. de La Forêt, pour avoir une réponse catégorique. Si la réponse n'est pas telle que sa majesté le désire, il a ordonné à M. de La Forêt de quitter sur-le-champ *Berlin*, ainsi qu'à M. Durand de quitter *Dresde*, si les Prussiens envahissent la Saxe.

Si vous appreniez d'une manière certaine que M. de La Forêt ait quitté *Berlin*, et M. Durand *Dresde*, vous vous tiendriez sur vos gardes, parce que d'un instant à l'autre vous recevriez de moi les dispositions générales de l'empereur pour la Grande-Armée, où sa majesté se rendra immédiatement.

Je n'écris pas au maréchal Lefebvre : vous lui direz ce que vous voudrez de cette lettre ; mais tout ceci est dans le plus grand secret jusqu'à l'arrivée des événemens. Si les choses se brouillent avec la Prusse, votre corps d'armée sera renforcé de six mille Bavarois. Quant aux cuirassiers et aux dragons, l'emreur en disposera comme dans la dernière campagne.

Je vous répète, monsieur le maréchal, que tout ceci est de vous à moi, et seulement pour vous prévenir. Jusqu'à ce que le sabre soit tiré, il faut dissi-

muler et agir avec prudence, et laisser faire l'empereur.

Recevez, etc.

Au maréchal Soult.

Munich, le 19 septembre 1806.

Vous verrez, monsieur le maréchal, que je donne l'ordre au général Beaumont, qui a son quartier-général à *Hamberg*, de le porter à *Neumark*, et de resserrer ses cantonnemens autour de lui.

Je donne l'ordre à la division de grosse cavalerie du général d'Hautpoul de se rendre à *Lischtelt.*

Ces deux corps de cavalerie ne sont plus sous votre commandement.

L'empereur me fait connaître par un de ses courriers qu'il a envoyé son ultimatum à *Berlin ;* que si la réponse du roi n'est pas positive, il donne ordre à son ministre de se retirer sur-le-champ. Dans ce cas, l'intention de l'empereur est de réunir une grande partie de son armée entre *Würtzbourg* et *Bamberg*, et particulièrement toute sa grosse cavalerie et les dragons.

Sa majesté me mande que quoique l'Autriche continue à protester qu'elle restera neutre en cas d'une guerre avec la Prusse et la Russie, son intention est que, s'il est obligé de faire la guerre à la Prusse, votre corps d'armée restera, dans les premiers mo-

mens, sur l'*Inn*. Le roi de Bavière réunira alors quinze à vingt mille hommes en avant de *Munich*, pour vous soutenir s'il y avait lieu; mais, quand ces dispositions seront ordonnées, l'empereur veut qu'on prenne toutes les précautions nécessaires pour ne pas alarmer l'Autriche.

Tout ceci, monsieur le maréchal, est entre vous et moi; car les ordres qui seront donnés dépendent de la réponse de la Prusse à l'ultimatum de l'empereur.

Si vous appreniez d'une manière certaine que M. de La Forêt a quitté *Berlin*, et que M. Durand a quitté la Saxe, ce sera le signal où l'empereur se rendra à *Würtzbourg*, et prendra le commandement de son armée.

Tout ce que je vous dis dans cette lettre, monsieur le maréchal, étant prématuré, et la paix ou la guerre dépendant de la réponse que fera le roi de Prusse, vous sentez assez que le contenu de cette lettre est entre vous et moi.

Vous donnerez pour motif du léger mouvement que fait la division d'Hautpoul, et du changement de cantonnement de la division du général Beaumont, celui des subsistances : vous n'y donnerez aucune idée militaire.

Ordre au maréchal Soult, *pour la défense de l'*Inn *et pour l'occupation de* Braunau.

Munich, le 24 septembre 1806.

Vous laisserez, monsieur le maréchal, le 3ᵉ régiment de ligne tout entier dans *Braunau*, sous les ordres du général de division Merle. L'adjudant commandant Lomet, un colonel du génie et six officiers du génie d'un rang inférieur, un colonel d'artillerie, quatre compagnies d'artillerie française, une escouade d'ouvriers, une compagnie de sapeurs, quatre ou cinq officiers d'artillerie en résidence, et deux commissaires des guerres, y seront également laissés, ainsi qu'un régiment de cavalerie.

La citadelle de *Passau* sera armée et approvisionnée ; elle sera gardée par un bataillon bavarois.

La forteresse de *Kuffstein* sera armée et approvisionnée ; elle sera également occupée par un bataillon bavarois.

Le corps de l'armée bavaroise, forte d'environ quinze mille hommes, tiendra position entre l'*Inn* et l'*Iser;* il aura des avant-postes retranchés dans le château de *Burghausen;* il entretiendra des patrouilles le long de la frontière bavaroise, de telle sorte qu'on puisse empêcher la garnison de *Braunau* d'être insultée par la simple fantaisie des géneraux autrichiens.

Vous vous rendrez personnellement à *Braunau*,

ainsi que des officiers généraux du génie et d'artillerie, et un commissaire des guerres désigné par l'intendant général de l'armée, afin de constater l'état des munitions d'artillerie et les approvisionnemens de bouche de toute espèce, qui se trouvent dans la place. On y enverra tout ce qui pourrait y manquer, et les ordres les plus exprès seront donnés pour que la consommation journalière de la garnison de *Braunau* soit fournie par *Munich*, afin de réserver les magasins de la place pour le moment du blocus, s'il devait avoir lieu. Le service de la place de *Braunau* devra être établi de manière à ce qu'il se fasse rigoureusement.

Un bataillon bavarois destiné à s'enfermer dans cette place avec la garnison française, sera campé sur la gauche de l'*Inn*, et à la tête du pont de *Braunau*, du côté de la Bavière : on y construira une tête de pont, ou une forte redoute, tracée de manière à être protégée par le feu de la place, et qu'on conserverait même en cas que la place fût cernée, et que l'ennemi fût sur la rive gauche de l'*Inn*, aussi long-temps que possible.

Vous conviendrez, monsieur le maréchal, d'un chiffre avec le général Merle, et ce chiffre me sera envoyé.

Il doit y avoir dans *Braunau* des vivres pour huit mois.

Le général Merle choisira, pour commander en second, un général de brigade ayant sa confiance, et qui serait utile en cas d'événement.

On voit que le général Merle aura sous ses ordres,

3000	hommes	du 3e régiment de ligne.
400	—	d'artillerie.
100	—	de sapeurs.
800	—	du bataillon bavarois qui doit camper à la tête de pont.
100	—	d'artillerie bavaroise formant une compagnie.

TOTAL 4400 hommes.

Avec une si belle garnison de quatre mille à quatre mille cinq cents hommes et au-delà, ayant des vivres pour huit mois et abondamment, pourvue d'artillerie, n'ayant parmi les officiers du génie que des sujets choisis, et connus pour avoir envie de se distinguer, ayant surtout deux ou trois mois devant soi, pendant lesquels on peut s'occuper de tout ce qui peut être avantageux à la place, on peut y faire la plus brillante résistance; et, dans aucun cas, on ne doit se rendre sans avoir soutenu plusieurs assauts au corps de la place.

On fera venir sans retard beaucoup de bois du Tyrol : avec du bois, des outils et des bras, on ferait une place là où il n'en existe aucune. A *Braunau*,

on a l'avantage de l'eau, et on peut établir des ouvrages avancés et des lignes de contre attaque, de manière à prolonger la défense de la place assez pour être secouru.

Du reste, rien ne porte à penser que l'Autriche ait des vues hostiles, et on doit agir en conséquence.

Personne ne doit passer en ville, pas même les voyageurs : le gouverneur ne doit jamais s'éloigner de la place de plus de la portée du canon ; il ne doit jamais dîner hors de la ville, et lorsqu'il sort, le commandant en second doit se trouver sur les remparts.

La solde de la garnison de *Braunau* devra être assurée pour trois mois, et l'argent nécessaire pour cet objet devra être déposé chez le payeur. Quant aux travaux que le soldat exécutera, ils ne seront pas salariés et ne peuvent l'être ; c'est déshonorer le soldat, qui doit faire un travail de cette nature uniquement par honneur.

On maintiendra la meilleure harmonie avec les Bavarois.

On plantera des poteaux à la portée du canon de la place, portant pour inscription : *Territoire de Braunau*. Aucun corps armé étranger ne doit y entrer. Le gouverneur communiquera avec prudence avec le ministre de France à Vienne, et aura soin qu'en cas que ses lettres soient interceptées, elles ne

puissent rien compromettre. Il enverra chaque jour un rapport de ce qui parviendra à sa connaissance, à *Munich* et à moi.

Surtout, vous lui recommanderez, ainsi qu'à tout officier de la garnison, de ne tenir aucun propos, devant vivre avec les Autrichiens dans la meilleure intelligence, quoique sur ses gardes.

N° 2. — *Au maréchal* AUGEREAU.

ORDRE.

Munich, le 24 septembre 1806.

L'EMPEREUR, monsieur le maréchal, ordonne que votre corps d'armée soit réuni, le 2 octobre, à *Francfort*, ayant un poste de cavalerie et une petite avant-garde à *Giessen*. L'intention de sa majesté est que chaque corps d'armée ait, au lieu de son rassemblement, pour dix jours de vivres, afin d'en avoir au moins pour quatre jours s'il fallait partir pour entrer en campagne. Les approvisionnemens doivent être masqués sous tout autre prétexte que celui de la guerre. Vous me ferez connaître la position que vous occuperez le 2 octobre.

Je vous préviens que je donne l'ordre pour que la gendarmerie des divers corps d'armée soit diminuée, l'intention de sa majesté étant de former une masse de gendarmerie qui servira à établir, à une journée

en arrière de chaque grande route qu'on prendra, un détachement commandé par un officier supérieur, pour arrêter les traîneurs, les maraudeurs, et empêcher toute espèce de désordres. Mettez, monsieur le maréchal, à l'ordre de votre corps d'armée que messieurs les généraux aient à compléter le nombre de leurs aides-de-camp, conformément à l'ordonnance, sans pour cela prendre des officiers des bataillons ou escadrons de guerre de la Grande-Armée, à moins que ce ne soit dans les dépôts.

J'écris au grand-duc de *Hesse-Darmstadt* pour lui faire connaître les dispositions hostiles de la Prusse, et qu'en conséquence de la garantie de la Saxe, l'empereur doit mettre son armée en position, afin de pouvoir repousser les attaques de la Prusse, s'il y avait lieu. En conséquence, l'empereur demande à S. A. le grand-duc un contingent de six mille hommes qui se réuniront sous vos ordres, et à la même époque, c'est-à-dire le 2 octobre.

Je vous prie de faire porter par un de vos aides-de-camp la lettre ci-jointe, à cachet volant, à S. A. R. le grand-duc de *Hesse-Darmstadt*.

Nous ne pouvons point compter sur les bidons ni sur les marmites de France; il faut que les corps en achètent sur les lieux : mais sa majesté ordonne qu'on ne vexe point les habitans, et qu'on ait pour eux tous les ménagemens possibles.

Je vous préviens que je donne l'ordre au général Klein de se rendre à *Aschaffenbourg*, où il cantonnera derrière le *Mein*, et où il doit être arrivé le 1er ou le 2 octobre, l'intention de l'empereur étant de réunir toute sa réserve de cavalerie comme elle l'était la campagne dernière.

N° 3. — *Au maréchal* Davoust.

ORDRE.

Munich, le 24 septembre 1806.

L'empereur, monsieur le maréchal, ordonne que tout votre corps d'armée soit réuni au plus tard le 3 octobre à *Bamberg*. Comme le corps du maréchal Bernadotte doit y être réuni le 2 octobre, il faudra envoyer à l'avance pour voir la position que vous prendrez, afin de ne point vous gêner. L'intention de sa majesté est que chaque corps d'armée ait, au lieu de son rassemblement, pour dix jours de vivres, afin d'en avoir au moins pour quatre jours s'il fallait partir pour entrer en campagne. Les approvisionnemens seront masqués sous tout autre prétexte que celui de la guerre.

Vous me ferez connaître la position que vous occuperez le 3 octobre.

Je vous préviens que je donne des ordres au colonel de gendarmerie Lauer, pour que la gendarmerie des divers corps d'armée soit diminuée, l'intention de sa

majesté étant de former une masse de gendarmerie qui servira à établir, à une journée en arrière de chaque grande route qu'on prendra, un détachement commandé par un officier supérieur, pour arrêter les traîneurs, les maraudeurs, et empêcher toute espèce de désordre. Le colonel Lauer donnera ses ordres en conséquence.

Je vous recommande de mettre à l'ordre de votre corps d'armée que MM. les généraux aient à compléter le nombre de leurs aides-de-camp, conformément à l'ordonnance, sans pour cela prendre des officiers des bataillons ou escadrons de guerre de la Grande-Armée : ils ne peuvent en prendre que des dépôts ou des autres corps qui sont dans l'intérieur. Vous me demanderez également les adjoints et adjudans-commandans qui vous manqueraient à votre corps d'armée, d'après la formation telle qu'elle était la campagne dernière.

Nous ne pouvons point compter sur les bidons, etc. (*Voyez* ce paragraphe au n° 2.)

Je donne l'ordre à la division de dragons du général Sahuc de se rendre à *Schweinfurth*, où elle sera arrivée le 3 octobre.

Au maréchal LEFEBVRE.

Munich, le 24 septembre 1806.

L'EMPEREUR, monsieur le maréchal, ordonne que votre corps d'armée soit réuni à *Konigshofen* le 3 oc-

tobre, et même plus tôt, si vous appreniez que les Prussiens fussent en force à *Hall*. Je préviens de ce mouvement le maréchal prince de Ponte-Corvo, auquel je donne l'ordre de réunir son corps d'armée à *Bamberg* pour le 2 octobre. Il a même l'ordre de s'y rendre plus tôt, si les dispositions des Prussiens indiquaient des mouvemens hostiles de leur part.

L'intention de l'empereur est que chaque corps d'armée, etc. (*Voyez* ce paragraphe au n° 2.)

Vous me ferez connaître la position que vous occuperez le 3 octobre.

Je vous préviens, monsieur le maréchal, que je donne des ordres au colonel de gendarmerie pour que, etc. (*Voyez* n° 3, jusqu'à *en conséquence.*)

Je vous recommande de mettre à l'ordre de votre corps d'armée, etc. (*Voyez* n° 3, jusqu'à *campagne dernière.*)

Nous ne pouvons point compter sur les bidons, etc. (*Voyez* ce paragraphe au n° 2.)

Je vous préviens pour vous seul que le corps du maréchal Augereau sera réuni à *Francfort* le 2 octobre.

Au maréchal Ney.

Munich, le 24 septembre 1806.

L'EMPEREUR, monsieur le maréchal, a donné directement des ordres à votre corps d'armée pour se

rassembler le plus tôt possible à *Ulm :* de là, vous continuerez votre marche pour être réuni le 2 octobre à *Anspach.* Vous me ferez connaître la position que vous y occuperez.

L'intention de sa majesté est que chaque corps d'armée ait, etc. (*Voyez* ce paragraphe au n° 2).

Je vous préviens que je donne l'ordre au colonel de la gendarmerie Lauer, etc. (*Voyez* n° 3, jusqu'à *en conséquence*).

Je vous recommande de mettre à l'ordre de votre corps d'armée, etc. (*Voyez* n° 3, jusqu'à *campagne dernière*).

Nous ne pouvons point compter sur les bidons, etc. (*Voyez* n° 2).

Je donne ordre à la division du général Sahuc, qui a reçu de l'empereur celui de se rendre à *Ulm*, de se mettre en route pour *Schweinfurt*, où il sera arrivé le 3 octobre.

Au maréchal SOULT.

Munich, le 24 septembre 1806.

JE vous ai écrit ce matin, monsieur le maréchal, par un de mes aides-de-camp, pour vous faire connaître les dispositions que vous aviez à faire, et les ordres que vous aviez à donner pour *Braunau* et pour la défense de l'*Inn.* Sa majesté ordonne que

votre corps d'armée, à l'exception du 3e régiment d'infanterie de ligne, du régiment de cavalerie légère, et de ce que vous laisserez sur l'*Inn*, conformément à mon ordre de ce matin, soit rassemblé à *Amberg*, de manière à être prêt à en partir le 4 octobre, suivant les ordres que vous serez dans le cas d'en recevoir.

L'intention de sa majesté est que chaque corps d'armée ait, etc. (*Voyez* ce paragraphe au n° 2.)

Je vous préviens que d'après les ordres de l'empereur, la gendarmerie (*Voyez* n° 3.)

Je vous recommande de mettre à l'ordre de votre corps d'armée, que MM. les généraux, etc. (*Voyez* n° 3.)

Nous ne pouvons point compter sur les bidons, etc. (*Voyez* n° 2.)

Faites-moi connaître, monsieur le maréchal, l'itinéraire de vos différentes colonnes, et la position que vous occuperez à *Amberg* le 3 octobre.

Je donne l'ordre à la division du général Verdière de se rendre à *Windsheim*, et à la division de dragons de Beaumont, de se rendre à *Erlang* et *Forcheim*; l'intention de sa majesté étant de réunir sa réserve de cavalerie comme elle l'était la campagne dernière.

A S. A. S. le prince de PONTE-CORVO.

Munich, le 24 septembre 1806.

L'EMPEREUR, monsieur le maréchal, ordonne que votre corps d'armée soit réuni à *Bamberg* le 2 octobre. Vous êtes vous-même autorisé à vous y réunir avant cette époque, si les dispositions des Prussiens indiquaient des mouvemens hostiles de leur part. Je vous préviens, monsieur le maréchal, que je donne des ordres à M. le maréchal Lefebvre pour que son corps soit réuni le 3 octobre à *Kônigshoffen.* Je donne également l'ordre au corps du maréchal Davoust d'être réuni à *Amberg* au plus tard le 3 octobre.

M. le maréchal Ney sera réuni à *Anspach* le 2 octobre. Je ferai mettre également en marche les six divisions de cavalerie de la réserve du prince Joachim, qui seront en position sur le *Mein* vers le 3 octobre.

Je ne vous donne connaissance de ces mouvemens que pour vous seul; ne parlez même à votre chef d'état-major que de ce qui concerne votre corps d'armée.

L'intention de sa majesté est que chaque corps d'armée soit, etc. (*Voyez* n° 2.)

Faites-moi connaître la position que vous occuperez à *Bamberg* le 2 octobre.

J'ai dit au maréchal Davoust d'envoyer un officier

à l'avance pour voir et déterminer la position qu'il occupera à *Amberg* le 3, et pour assurer ses moyens de subsistance.

Je vous préviens que je donne des ordres au colonel de gendarmerie Lauer. (*Voyez* n° 3.)

Je vous recommande de mettre à l'ordre de votre corps d'armée, que MM. les généraux, etc. (*Voyez* n° 3.)

Nous ne pouvons point compter sur les bidons, etc. (*Voyez* n° 2.)

N° 8. — *Au général* Beaumont.

ORDRE.

Munich, le 24 septembre 1806.

Il est ordonné au général Beaumont de partir d'*Amberg* avec sa division, pour être rendu le 2 octobre à *Erlang* et *Forcheim*.

L'intention de l'empereur est que la division de dragons du général Beaumont ait, au lieu de son rassemblement, pour dix jours de vivres, afin d'en avoir au moins pour quatre, s'il fallait partir pour entrer en campagne.

Il a été ordonné aux régimens d'acheter les bidons et les marmites qui leur manquent; le général Beaumont fera acheter ce qui est indispensablement nécessaire sur les lieux, ou partout où il pourra. L'in-

tention de sa majesté est que sous ce prétexte on ne vexe point les habitans ; elle veut que ce qu'on prendra soit payé, et qu'on ait pour les habitans tous les ménagemens possibles ; il tiendra la main à ce que la plus exacte discipline soit observée.

Il m'enverra l'itinéraire de sa marche, et me fera connaître la position qu'il occupera, et il rendra compte égal par duplicata au général Belliard qui se trouve à *Würtzbourg*.

Au général KLEIN.

ORDRE.

Munich, le 24 septembre 1806.

IL est ordonné au général Klein de partir avec sa division de dragons pour se rendre à *Aschaffenbourg*, où il sera arrivé le 1er octobre.

L'intention de sa majesté est que la division du général Klein, etc. (*Voyez* l'Ordre au général Beaumont, n° 8.)

Au général BECKER.

ORDRE.

Munich, le 24 septembre 1806.

L'EMPEREUR a envoyé directement l'ordre au général Becker de partir de ses cantonnemens pour se réunir à *Ulm*; il continuera sa marche pour être rendu à *Mergentheim* le 2 octobre.

L'intention de l'empereur, etc. (*Voyez* l'Ordre au général Beaumont, n° 8.)

Au général VERDIÈRES.

ORDRE.

Munich, le 24 septembre 1806.

IL est ordonné au général Verdières de partir de ses cantonnemens de *Cham* et de *Stranbing*, pour se rendre, conformément à l'itinéraire de route ci-joint, à *Windsheim*, où il attendra de nouveaux ordres.

L'intention de sa majesté, etc. (*Voyez* l'Ordre au général Beaumont, n° 8.)

Au général SAHUC.

ORDRE.

Munich, le 24 septembre 1806.

IL est ordonné au général Sahuc de partir avec sa division d'*Ellingen*, pour se rendre à *Schweinfurth*, où il sera arrivé le 3 octobre.

L'intention de l'empereur, etc. (*Voyez* l'Ordre au général Beaumont, n° 8.)

N° 13. — *A S. M. le roi de Wurtemberg.*

Munich, le 24 septembre 1806.

SIRE, S. M. l'empereur Napoléon me charge d'avoir l'honneur de prévenir votre majesté, qu'ayant

garanti la Saxe, et voyant les armemens suivis du roi de Prusse, sa majesté doit se tenir sur ses gardes; sa volonté bien déterminée étant de ne pas plus laisser envahir les pays garantis, qu'elle n'a laissé envahir la Bavière; elle a donc jugé devoir mettre une partie de ses armées en position, pour être prêtes à repousser les attaques de la Prusse, si elle veut faire la guerre.

L'empereur m'ordonne de demander à votre majesté, et en son nom, qu'elle veuille bien donner ses ordres à ses ministres pour faire rassembler les contingens de ses troupes à *Elwangen*, où il est à désirer qu'elles soient le 3 octobre. Le corps de S. A. R. le grand-duc de Bade se réunira à *Mergentheim*.

Je prie votre majesté de donner ordre à ses ministres de vouloir bien me prévenir des dispositions qu'elle aura ordonnées.

A S. A. R. le grand-duc de Bade.

Munich, le 24 septembre 1806.

Monseigneur, S. M. l'empereur Napoléon me charge d'avoir l'honneur de prévenir votre altesse royale, etc. (*Voyez* ce paragraphe au n° 13.)

L'empereur m'ordonne de demander à votre altesse royale, et en som, qu'elle veuille bien donner ses ordres à ses ministres pour faire rassembler ses troupes

à *Mergentheim*, où l'empereur désire qu'elles soient le 3 octobre ; le corps des troupes de sa majesté le roi de Wurtemberg se réunira à *Elwangen*.

Je prie votre altesse royale de donner ordre à son ministre de vouloir bien me prévenir des dispositions qu'elle aura ordonnées.

A S. A. R. le grand-duc de Hesse-Darmstadt.

Munich, le 24 septembre 1806.

Monseigneur, S. M. l'empereur Napoléon me charge d'avoir l'honneur de prévenir votre altesse royale, etc. (*Voyez* ce paragraphe au nº 13, jusqu'à *la Bavière*). Elle a donc jugé devoir mettre le corps d'armée de M. le maréchal Augereau en position, et prêt à repousser les attaques de la Prusse, si elle veut faire la guerre.

L'empereur m'ordonne de demander à votre altesse royale, et en son nom, qu'elle veuille bien donner ses ordres à ses ministres pour rassembler sur-le-champ six mille hommes de ses troupes, lesquels sont destinés à se réunir de suite sous les ordres de M. le maréchal Augereau.

Au général Songis.

Munich, le 24 septembre 1806.

Je viens d'ordonner, général, un mouvement à toute l'armée, qui se réunit entre *Francfort* et *Bam-*

berg. Sa majesté ordonne que le parc d'artillerie se mette en mouvement, de manière à être rendu à *Würtzbourg* le 3 octobre ; en conséquence, il partira d'*Ulm* le.... pour se rendre à *Würtzbourg*, suivant l'itinéraire ci-joint.

Au général SONGIS.

Munich, le 24 septembre 1806.

L'EMPEREUR ordonne, général, que vous preniez sur-le-champ des mesures pour qu'une nouvelle division, qui se réunit à *Mayence* aux ordres du général Dupas, ait dix pièces d'artillerie ; mais cela sans faire faire de pas rétrograde à l'artillerie de l'armée.

Vous avez à *Strasbourg* des pièces que vous pouvez faire filer sur *Mayence*. Vous serez toujours à même d'organiser une nouvelle division d'artillerie pour le général Dupont, avec ce que vous avez au parc.

Au général ANDRÉOSSY.

Munich, le 24 septembre 1806.

Vous voudrez bien, général, marquer tout mon mécontentement aux commandans du génie des différens corps d'armée, et particulièrement le mécontentement de l'empereur, de ce qu'ils ont laissé perdre les outils, et qu'ils n'ont point conservé ceux qui ont dû leur être donnés à *Vienne*, où il était si facile à

chaque corps de prendre ce qui lui était nécessaire. Je vous ordonne de faire acheter sur-le-champ trente caissons, qui, avec les onze qui existent, suffiront pour donner à chaque division d'infanterie un caisson contenant quatre à cinq cents outils, et à chaque corps d'armée deux caissons qui pourront porter mille outils : le reste servira pour le parc général, avec quelques voitures de réquisition qu'on y joindra, si cela est nécessaire. Je mets en conséquence à votre disposition une somme de 72,000 fr. pour les trente caissons, qui devront être rendus à *Würtzbourg* du 5 au 6 octobre au plus tard, pour être répartis aux différens corps d'armée, ainsi que les outils.

Je viens d'écrire au directeur à *Strasbourg* de faire venir à l'armée douze mille outils, indépendamment des neuf mille que je vous ai chargé de faire venir.

J'ai écrit également au directeur du génie à *Mayence*, pour qu'il fît aussi passer douze mille outils à *Würtzbourg*. S'il n'y en avait pas assez de disponibles dans ces places, j'ai dit aux directeurs de prendre une partie de ce nombre sur l'approvisionnement de siége de la direction, en les autorisant à les faire remplacer sur-le-champ par les outils que je les ai autorisés à faire faire.

Les 72,000 francs seront à votre disposition à *Strasbourg*.

Vous voyez, général, que vous n'avez pas un ins-

tant à perdre pour que vos outils soient réunis à *Würtzbourg* vers le 6 octobre. Vous sentez que nous avons besoin sur-le-champ des caissons et des chevaux.

Je vois que vous avez peu d'officiers du génie au grand quartier-général; il faut y rappeler M. Lafarelle, qui est à *Ulm*, M. Rouzié, qui est à *Augsbourg*, M. Rémond, qui est à *Landsberg*, M. Mavisert, qui est à *Passau*. Il vous manque beaucoup de jeunes officiers du génie pour compléter l'organisation, et j'écris pour qu'on vous en envoie. Il y a le chef de bataillon Legrand, et quelques autres officiers du génie venus avec le maréchal Lefebvre; réunissez-les tous à votre état-major, dont ils font partie. Donnez-moi un nouvel état de ce que vous aurez au quartier-général d'après les dispositions ci-dessus.

Au général Songis.

Munich, le 25 septembre 1806.

L'Empereur, général, en ordonnant quelques mouvemens à la Grande-Armée, a ordonné que la place de *Braunau* fût fortement armée et approvisionnée. Il y aura une garnison de trois mille hommes de troupes françaises et de cinq cents Bavarois. Sa majesté ordonne que vous laissiez quatre compagnies d'artillerie formant quatre cents hommes dans cette place, ainsi qu'une escouade d'ouvriers. Sa majesté

ordonne également que vous nommiez un colonel d'artillerie et quatre ou cinq officiers d'artillerie en résidence, qui seront sous les ordres du général de division Merle, et qui ne quitteront pas la place de *Braunau.* Désignez des officiers distingués, de manière que la place de *Braunau* soit dans le meilleur état de défense, et puisse soutenir un siége de huit mois, s'il y avait lieu. Il n'y a pas un instant à perdre pour exécuter cette disposition.

Le maréchal Soult a dû donner des ordres au général Merle pour ce qui concerne la place de *Braunau;* mais ce maréchal doit conserver en entier le personnel de son artillerie, conformément à l'organisation de l'armée : s'il avait du personnel au-delà de ce qu'il lui faut, vous pourriez le comprendre dans ce qui restera à *Braunau.* Donnez sur-le-champ les ordres de marche.

Si vous n'avez point d'équipage de pont, l'empereur ordonne que vous en fassiez venir un sur-le-champ, que vous dirigerez sur *Würtzbourg.*

Au général ANDRÉOSSY.

Munich, le 25 septembre 1806.

L'EMPEREUR, général, en ordonnant quelques mouvemens à la grande armée, a ordonné que la place de *Braunau* soit fortement armée et approvi-

sionnée : il y aura une garnison de trois mille hommes de troupes françaises et de cinq cents Bavarois.

Sa majesté ordonne que vous donniez l'ordre à un colonel du génie, à quatre officiers du génie d'un rang inférieur, et à la 7e compagnie de sapeurs, de se rendre sur-le-champ dans la place de *Braunau* pour y être en résidence, et sous les ordres du général de division Merle.

Mettez sur-le-champ en route la compagnie de sapeurs, et donnez ordre aux officiers du génie de se rendre en poste à *Braunau*. Vous resterez responsable de l'exécution de cet ordre.

Au maréchal SOULT.

Munich, le 25 septembre 1806.

Vous devez conserver à votre corps d'armée, monsieur le maréchal, le personnel de l'artillerie et du génie strictement conforme à l'organisation arrêtée par l'empereur pour la campagne dernière : le surplus restera à *Braunau*, et le général Songis a l'ordre de compléter ce qui serait nécessaire, conformément aux intentions de l'empereur : il en est de même pour le génie. Je suis certain, monsieur le maréchal, que l'empereur ne consentira pas à ce que le général Morand passe votre chef d'état-major ; sa majesté a formellement refusé d'y consentir, ayant déjà été demandé pour remplir ces fonctions. Elle a décidé que

ce général était plus utile à la tête d'une division, et que son intention était de l'y laisser. Il faut donc porter votre choix sur un autre officier : je vous avoue que j'en vois peu. Il y a bien le général de brigade Ménard, qui était chef d'état-major du maréchal Lefebvre. Au reste, si je vous vois, nous arrangerons cela ensemble.

Au maréchal AUGEREAU.

Munich, le 25 septembre 1806.

L'EMPEREUR, monsieur le maréchal, désire que vous fassiez reconnaître les petites places qui sont autour de vous, et les fassiez occuper par de petits détachemens des troupes de *Hesse-Darmstadt*, en les faisant approvisionner et garnir d'artillerie ; cela gardera parfaitement bien nos derrières.

A S. M. le roi de Bavière.

Munich, le 25 septembre 1806.

L'EMPEREUR Napoléon me charge d'avoir l'honneur de prévenir votre majesté qu'ayant garanti la Saxe, et voyant les armemens suivis du roi de Prusse, sa majesté doit se tenir sur ses gardes, sa volonté bien déterminée étant de ne pas plus laisser envahir les pays garantis qu'elle n'a laissé envahir la Bavière. Elle a donc jugé devoir mettre une partie de son armée en position, pour être prête à repousser les

attaques de la Prusse, si elle veut absolument faire la guerre; mais en tout état de cause, votre majesté sentira qu'il faut se tenir en mesure. L'empereur met donc son armée en position, de manière à pouvoir rentrer en France, ou à s'opposer fortement aux attaques de la Prusse s'il y avait lieu.

L'empereur m'ordonne de demander à votre majesté, et en son nom, qu'elle veuille bien donner ses ordres à ses ministres et à ses généraux, pour faire rassembler le contingent de ses troupes.

Je vais faire connaître à votre majesté les principales dispositions que j'ai faites à l'égard de l'armée française, et celles que l'empereur désirerait que votre majesté voulût bien ordonner à l'égard de la sienne.

Le corps de M. le maréchal Ney se porte vers *Anspach*.

La division Walther du côté de *Würtzbourg*.

La division de grosse cavalerie du genéral d'Hautpoul qui était à *Cham* se porte également vers *Würtzbourg*.

Le corps d'armée de M. le maréchal Soult prend position entre *Amberg* et *Schwandorf*, d'où il observera la Bohême, et couvrira la Bavière; le reste de l'armée est dans ses positions.

Quoique l'Autriche persiste à faire connaître qu'elle désire rester neutre en cas de guerre, la prudence

exige des dispositions qui, sans alarmer cette puissance, mettent la ligne de l'*Inn* dans un état respectable.

Je viens d'ordonner à M. le maréchal Soult de laisser le 5e régiment de ligne, fort de trois mille hommes, dans la place de *Braunau;* quatre cents hommes d'artillerie, et cent sapeurs, sous les ordres du général de division Merle, ayant avec lui un général de brigade, un adjudant-commandant, un colonel et six officiers du génie, un colonel d'artillerie, une escouade d'ouvriers, deux commissaires des guerres, et enfin un régiment de cavalerie légère.

Il restera sur la rive droite du *Danube,* en Bavière, un général de brigade à *Augsbourg,* et un commandant d'armes à *Ingolstadt;* il ne restera de commandant d'armes à *Munich* que dans le cas où votre majesté le demanderait, tous les autres commandans d'armes, et enfin tous les Français se trouveront sur la rive gauche du *Danube.*

Quant aux troupes de votre majesté, l'empereur demande qu'elle veuille bien ordonner les dispositions suivantes :

1°. Faire camper un bataillon bavarois à la tête du pont de *Braunau,* du côté de la Bavière : il serait sous les ordres du général de division Merle, commandant à *Braunau.*

2°. Faire approvisionner cette place de vivres

pour huit mois, pour quatre mille quatre cents hommes. Le général Merle s'entendra à cet égard avec le ministre de votre majesté. Avec une si belle garnison, dans une aussi bonne place, l'*Inn* est bien défendu, et les armées auront le temps de manœuvrer, si jamais les choses tournaient de manière qu'il y eût des hostilités de la part de l'Autriche. Le général Merle a l'ordre d'arranger la tête du pont, et de mettre la place dans le meilleur état.

3°. Faire armer la citadelle de *Passau*, l'approvisionner pour six mois, et y mettre de suite en garnison un bataillon bavarois.

4°. Faire armer la forteresse de *Kuffstein*, l'approvisionner pour huit mois, et y mettre en garnison un bataillon bavarois.

5°. Le corps principal de l'armée bavaroise, corps d'environ quinze mille hommes, tiendra position, en cantonnant entre l'*Inn* et l'*Iser;* il devra avoir des avant-postes retranchés dans le château de *Burghausen;* il entretiendra des patrouilles le long de la frontière bavaroise. Une bonne précaution serait d'avoir, en magasin, à portée de l'*Inn*, des bois et des outils, parce qu'avec des bras on fait en peu de temps des ouvrages et même des places, là où il n'en existait pas. J'ai recommandé particulièrement aux Français de la garnison de *Braunau*, de ne tenir aucune espèce de propos, et je les ai prévenus qu'ils

doivent vivre avec les Autrichiens dans la meilleure intelligence, quoique sur leurs gardes. Du reste, rien ne porte à penser que l'Autriche ait des vues hostiles, et on doit agir en conséquence. Il est défendu au général Merle, commandant de *Braunau*, de jamais s'éloigner de la place de plus d'une portée de canon, et il lui est aussi défendu d'y laisser passer personne.

6°. Une disposition très-pressante, et sur laquelle l'empereur insiste auprès de votre majesté, c'est qu'elle veuille bien donner ses ordres pour rassembler d'ici au 1er octobre, à *Eichstadt*, la division de troupes bavaroises, destinée à agir avec la Grande-Armée, et composée de quatre régimens d'infanterie de ligne, qu'on suppose, présens sous les armes, à quatre mille cinq cents hommes, deux bataillons d'infanterie légère, de mille hommes; de trois régimens de cavalerie montés à douze cents hommes, artillerie cinq cents hommes. L'artillerie et les ambulances nécessaires à une division formant environ sept à huit mille hommes arrangés conformément à l'organisation de l'armée bavaroise. Il serait à désirer que ce corps pût être prêt à partir d'*Eichstadt*, le 2 octobre, s'il y avait lieu.

Si les troupes bavaroises, qui sont à la rive gauche du *Danube*, sont destinées par votre majesté à faire partie de la division active qui se rassemble à *Eichstadt*, en les désignant, elles pourraient attendre la

division, si on était dans le cas de marcher, ce qui éviterait un mouvement rétrograde. Au surplus, cela dépendra du général qui commandera la division active.

Quant au Tyrol, on pourrait y placer un régiment de ligne et deux bataillons d'infanterie légère qui garderaient les débouchés. Par ces dispositions, l'armée de votre majesté se trouve employée, et, si son intention est de la porter, par le recrutement, à trente mille hommes, elle augmenterait d'autant le corps d'observation entre l'*Iser* et l'*Inn*.

J'ai ordonné qu'il fût versé des fonds à *Braunau*, pour assurer pendant trois mois la solde de la garnison. Il est bien important que votre majesté ordonne qu'une fois l'approvisionnement de siége complet, tant à *Passau* qu'à *Braunau* et à *Kuffstein*, on n'y touche point, et que les garnisons soient nourries de l'intérieur de la Bavière.

Le général Merle est un officier distingué, qui mérite la confiance de votre majesté. Il a l'ordre de lui rendre compte journellement de ce qu'il apprendra, et de ce qui se passera.

L'empereur me mande que, le 3 octobre, le roi de Hollande, commandant l'armée du nord, aura réuni à *Wesel* quatre-vingt mille hommes tant Hollandais que Français.

J'espère, sire, que toutes ces dispositions ne seront

que l'effet d'une sage prévoyance; mais, si on nous force à combattre, les armes de votre majesté et celles de l'empereur en acquerront un nouvel éclat.

A S. A. R. le prince FERDINAND, *électeur de* Würtzbourg.

Munich, le 25 septembre 1806.

Mon cousin, les différentes positions que l'armée française est forcée de prendre, par celles que prend l'armée prussienne, me mettent dans le cas de demander à votre altesse de permettre que je porte mon quartier-général à *Würtzbourg*. Je charge un de mes aides-de-camp de vous remettre cette lettre, et il verra votre ministre, pour que mon quartier-général soit établi de la manière qui gênera le moins votre altesse. Je me fais, au surplus, un grand plaisir de l'occasion de lui faire ma cour, et de lui témoigner tous les sentimens d'attachement et de respect que je lui porte.

SUITE

De la Correspondance et des Ordres de l'empereur NAPOLÉON, transmis par le major-général de la Grande-Armée française.

(Depuis l'établissement du grand quartier-général à *Würtzbourg*, jusqu'à l'ouverture de la campagne.)

Au général SANSON.

Würtzbourg, le 28 septembre 1806.

L'EMPEREUR a décidé, général, que la route pour l'armée sera celle qui suit :

Mayence, *Francfort*, de là, par la rive gauche du *Mein*, qu'on passera à *Aschaffenbourg*, *Würtzbourg* et *Bamberg*.

Présentez-moi, le plus promptement possible, un travail pour tracer les étapes sur cette route, en calculant les journées de marche à six lieues au moins, et huit lieues au plus, comme elles le sont en France.

Faites aussi reconnaître la route de *Mayence*, *Darmstadt* et *Aschaffenbourg*.

La route de l'armée, pour communiquer avec *Ulm*, *Augsbourg* et les hôpitaux qui sont de ce côté, sera de *Bamberg* à *Nuremberg*, *Ansbach*, *Elwangen* et

Ulm. Il est nécessaire qu'il soit aussi tracé des étapes sur cette route.

Il est encore une autre route à reconnaître, de *Würtzbourg* à *Boxberg, Neckareltz* et *Manheim.* Cette route a deux avantages; d'abord celui d'être plus courte, pour ce qui se trouve du côté de *Strasbourg*, et ensuite de suppléer à la communication par *Francfort*, si les circonstances empêchent d'en faire usage.

Envoyez donc sur-le-champ un ingénieur géographe reconnaître et faire des croquis en détail de ces trois routes: 1°. de *Mayence, Francfort, Aschaffenbourg* et *Würtzbourg;* 2°. de *Mayence, Darmstadt* et *Aschaffenbourg;* 3°. de *Manheim, Neckareltz* et *Würtzbourg.*

Envoyez-moi le plus tôt possible votre travail sur cet objet, afin que je puisse le soumettre à sa majesté.

A MM. les maréchaux.

Würtzbourg, le 29 septembre 1806.

J'ai souvent appelé votre attention, monsieur le maréchal, sur les souliers des soldats; sa majesté a ordonné de transporter à *Mayence* ceux qui étaient à *Strasbourg* et *Paris*, et a fait connaître, en même temps, qu'elle donnait en gratification une paire de souliers à chaque soldat de la Grande-Armée. Prescrivez aux colonels des régimens de votre corps d'ar-

mée, d'ordonner à leurs dépôts d'en faire confectionner, et de les diriger sur *Mayence;* l'intention de l'empereur étant que chaque soldat soit muni de trois paires de souliers, dont deux dans le sac et une aux pieds, et que les conseils d'administration en fassent confectionner une quatrième paire, qu'ils enverront sans délai à *Mayence*, où il sera donné des ordres pour leur destination ultérieure.

A S. M. le roi de Hollande.

Würtzbourg, le 29 septembre 1806.

Sire, l'empereur vient de me donner communication des ordres qu'il vous a adressés pour l'organisation de l'armée de Hollande, et principalement de son corps d'avant-garde, qui doit se réunir sans délai en avant de *Wesel.*

L'empereur désire, en même temps, que je lui adresse un état détaillé de la situation de cette armée, afin qu'il puisse l'avoir constamment sous les yeux.

J'ignore quelles sont les troupes hollandaises, et les officiers généraux et supérieurs que votre majesté désignera pour être attachés à chaque division; je la prie de vouloir bien me faire parvenir, le plus promptement possible, l'état complet d'organisation de cette avant-garde, ainsi que du camp d'*Utrecht*, afin que je puisse les soumettre à l'empereur.

Au général Songis.

Würtzbourg, le 29 septembre 1806.

Je vous préviens, général, que l'empereur vient de former un huitième corps de la Grande-Armée composé de deux divisions.

Ce corps se réunit à *Mayence;* il sera commandé par un maréchal de l'empire: il est destiné à protéger la ligne du *Rhin*, et il fait partie de la Grande-Armée.

Les deux divisions dont il est composé sont commandées, l'une par le général Lagrange, et l'autre par le général Dupas.

Sa majesté ordonne qu'il soit attaché huit pièces d'artillerie à chacune de ces deux divisions, et le général Dejean a été chargé de faire partir des régimens d'artillerie à pied, qui sont à *Strasbourg*, *Metz* et *La Fère*, les hommes nécessaires pour servir cette artillerie, et une compagnie de train de deux cents hommes. Le général Dejean a été également chargé de nommer un colonel d'artillerie et deux chefs de bataillon d'artillerie, pour commander l'artillerie de ce corps d'armée.

Donnez de votre côté, général, vos ordres pour remplir à cet égard les intentions de sa majesté. Veillez à ce que le service de l'artillerie se trouve complètement assuré à ce nouveau corps; qu'il soit pourvu à cet égard de tout ce qui est nécessaire.

A MM. les maréchaux.

Würtzbourg, le 29 septembre 1806.

Je vous préviens, monsieur le maréchal, que l'empereur vient d'organiser une légion du nord, commandée par le général Zayouschek, dont les deux tiers des officiers sont polonais; l'intention de l'empereur est que tous les déserteurs arrivant des différens points de l'armée, soient envoyés à *Juliers;* d'ici à peu de jours, plusieurs officiers, revêtus d'uniformes polonais, se rendront près les différens corps d'armée; vous nommerez un officier d'état-major pour recevoir les déserteurs, et les diriger sur *Juliers* où se rassemble la légion; il leur sera expédié une route, et en même temps, l'officier d'état-major m'enverra leurs noms, et il en donnera avis à *Juliers.*

Vous ne mettrez point cette disposition à l'ordre de votre armée.

Au maréchal BERNADOTTE.

Würtzbourg, le 30 septembre 1806.

L'intention de l'empereur, monsieur le maréchal, est que de *Bamberg* vous vous mettiez en marche sur *Cronach,* et que vous fassiez occuper les débouchés des montagnes de Saxe, en vous tenant cependant sur les frontières, mais en prenant une

bonne position qui protége le passage en Saxe; l'empereur désire que vous fassiez reconnaître le chemin de *Leipsick* et de *Dresde;* vous connaissez les ordres que j'ai donnés pour l'armement et l'approvisionnement de *Cronach;* c'est du fort de *Rothemberg* qu'il doit venir sept à huit pièces pour *Cronach.* Du reste, la guerre n'est pas déclarée; mais on doit se tenir sur le qui-vive, et faire parvenir tous les jours des rapports. L'empereur désire qu'on ne fatigue point inutilement sa cavalerie; votre cavalerie légère sera placée en avant de *Cronach.* Le maréchal Davoust restera jusqu'à nouvel ordre à *Bamberg.*

La cavalerie légère du maréchal Lefebvre prendra position en avant de *Kônigshoffen.*

Celle du maréchal Soult, sur les confins du pays de *Bayreuth,* vis-à-vis *Kreüitzen.*

Je donne l'ordre au maréchal Ney de se porter à *Nuremberg;* quant à votre quartier-général, monsieur le maréchal, l'empereur pense que vous devez le porter entre *Lichtenfelds* et *Cronach.* Sa majesté désire que vous fassiez en secret des reconnaissances et des dispositions pour que vous puissiez, de *Cronach*, intercepter la route d'*Erfurth* à *Hoff.*

Sa majesté me le répète, la guerre n'est point déclarée; le langage doit être tout pacifique, on ne doit commettre aucune hostilité.

Si les canons de *Rothemberg* n'arrivent pas, on

peut en prendre à *Forcheim*, car *Cronach* est bien plus important que *Forcheim*.

Au maréchal BERNADOTTE.

Würtzbourg, le 30 septembre 1806.

L'EMPEREUR, monsieur le maréchal, vient de décider que le corps bavarois, aux ordres du général de Wrède, serait indépendant, et recevrait directement les ordres de sa majesté. En conséquence, je lui ordonne de se rendre à *Nuremberg*, où il attendra les ordres de l'empereur : quant aux régimens que vous désirez pour renforcer votre corps d'armée, sa majesté ne s'est pas expliquée.

Au maréchal DAVOUST.

Würtzbourg, le 30 septembre 1806.

LE maréchal Bernadotte a l'ordre, monsieur le maréchal, de se porter entre *Lichtenfelds* et *Cronach*, et de mettre sa cavalerie légère en avant. Vous devez rester à *Bamberg* jusqu'à nouvel ordre. Sa majesté est arrivée à *Mayence*; elle me dit que la guerre n'est pas déclarée : le langage doit être tout pacifique; on ne doit commettre aucune hostilité.

La cavalerie du grand-duc de Berg doit se mettre en position depuis *Würtzbourg* jusqu'à *Lichtenfelds*.

Au maréchal SOULT.

Würtzbourg, le 30 septembre 1806.

L'INTENTION de l'empereur, monsieur le maréchal, est que votre cavalerie légère prenne position sur les confins du pays de *Bayreuth*, vis-à-vis de *Kreützen*, et que vous placiez une avant-garde qui prenne une bonne position. Du reste, la guerre n'est point déclarée; il faut néanmoins nous tenir sur le qui-vive, et faire parvenir tous les jours des rapports.

Au maréchal LEFEBVRE.

Würtzbourg, le 30 septembre 1806.

L'INTENTION de l'empereur, monsieur le maréchal, est que vous fassiez reconnaître les débouchés des montagnes pour descendre en Saxe, ainsi que les chemins d'*Erfurth* et de *Leipsick*; que vous fassiez occuper une bonne position à votre avant-garde, et que vous veilliez à l'approvisionnement, à l'armement de *Kônigshoffen*, pour lesquels j'ai donné des ordres à l'intendant-général, à l'artillerie et au génie; envoyez des espions et des reconnaissances pour connaître les rapports des voyageurs du côté de *Fulde*. Du reste, sa majesté dit que la guerre n'étant pas déclarée, on doit se tenir sur le qui-vive, et me faire parvenir tous les jours des rapports. L'intention

de sa majesté est que votre cavalerie légère soit en avant de *Konigshoffen*; de *Königshoffen* à *Brucknau*, il doit y avoir une route qui passe par *Neustadt*. Il sera nécessaire que vous fassiez éclairer cette route, en supposant qu'il y a des Prussiens à *Fulde*, pour que, dans votre position de *Königshoffen*, vous puissiez tomber sur l'ennemi, s'il cherchait de *Fulde* à se porter sur *Würtzbourg*. Le maréchal Davoust est toujours à *Bamberg*; le maréchal Bernadotte prend position entre *Lichtenfelds* et *Cronach*.

Par une nouvelle dépêche que je reçois de l'empereur, sa majesté ordonne que vous soyez le 2, avec votre corps d'armée, dans votre position de *Königshoffen*, vers *Neustadt*. Sa majesté termine en disant : « La guerre n'est pas déclarée ; le langage doit être tout pacifique : on ne doit commettre aucune hostilité. »

La cavalerie du grand-duc de Berg doit prendre position depuis *Würtzbourg* jusqu'à *Lichtenfelds*.

Au maréchal NEY.

Würtzbourg, le 30 septembre 1806.

L'EMPEREUR, qui est à *Mayence*, monsieur le maréchal, m'expédie un courrier pour vous recommander de continuer votre marche d'*Anspach*, pour réunir tout votre corps à *Nuremberg* le plus tôt possible. Il est fâcheux que votre corps d'armée soit si

en retard ; faites les marches aussi longues que vous le pourrez, sans cependant trop fatiguer les troupes.

Le corps du maréchal Soult est à *Amberg;* le corps du maréchal Bernadotte vers *Cronach;* le maréchal Davoust à *Bamberg*. La division bavaroise, aux ordres du général de Wrede, qui est indépendante, et reçoit directement les ordres de l'empereur, a l'ordre de se réunir à *Nuremberg*, où elle arrivera vers le 6.

La cavalerie du grand-duc de Berg est en position entre *Würtzbourg* et *Lichtenfelds*.

L'empereur me dit au surplus : « La guerre n'est pas déclarée : on doit tenir un langage tout pacifique ; on ne doit commettre aucune hostilité. »

Au général de W*RÈDE*.

Würtzbourg, le 30 septembre 1806.

JE vous préviens, général, que l'empereur a décidé que la division du corps de l'armée bavaroise, qui est à vos ordres, et qui fait partie active de la Grande-Armée, n'appartient à aucun corps d'armée ; que vous serez sous les ordres directs de sa majesté, qui vous seront transmis par moi. Je préviens M. le maréchal Bernadotte de ces dispositions. L'empereur ordonne, général, que vous partiez d'*Eichstadt* avec votre division le plus tôt possible, pour vous rendre à *Nuremberg*, où vous attendrez de nouveaux ordres. Je pense que vous pourrez y être réuni le 5 ou 6 oc-

tobre. L'empereur pense que votre division est indépendante des garnisons de *Forcheim*, etc.

Donnez-moi de vos nouvelles fréquemment, et envoyez des officiers de votre état-major, auxquels je ferai payer ici les frais de poste.

Donnez-moi votre situation, et faites-moi part des nouvelles que vous apprendrez.

Au général DUPONT.

Würtzbourg, le 30 septembre 1806.

Vous resterez, général, avec votre division dans les environs de *Würtzbourg* jusqu'à nouvel ordre.

Vous n'occuperez point la ville; vous n'y mettrez personne, et vous défendrez expressément à tout ce qui est sous vos ordres d'y entrer.

Vous prendrez des cantonnemens en avant de *Würtzbourg*, dans les villages à une demi-lieue aux environs de la ville; vous laisserez seulement un bataillon dans la citadelle de *Würtzbourg* et les environs.

Les deux premiers bataillons du 21ᵉ régiment d'infanterie légère sont actuellement cantonnés dans la citadelle de *Würtzbourg* et dans les villages en avant de la place; ils partiront aussitôt que vos premières troupes arriveront, pour rejoindre la division Gazan, dont ils font partie.

Je vous préviens que le général Thouvenot est nommé commandant de la citadelle de *Würtzbourg*, et que le général Menard remplit dans la ville les fonctions de commandant du quartier-général.

Dès que vous aurez établi vos troupes, envoyez-moi l'état de vos cantonnemens.

Le parc d'artillerie de l'armée, et celui du génie, qui se dirigent sur *Würtzbourg*, s'établiront à la rive droite du *Mein*, derrière la citadelle.

Au général Songis.

Würtzbourg, le 30 septembre 1806

Quand le parc d'artillerie arrivera à *Würtzbourg*, général, il parquera à la rive droite du *Mein*, derrière la citadelle. Faites en conséquence reconnaître les établissemens. Il ne devra être mis personne dans la ville, et vous défendrez à tout ce qui est sous vos ordres d'y entrer.

Je vous préviens que le général Thouvenot est nommé commandant de la citadelle de *Würtzbourg*, et que le général Menard remplit les fonctions de commandant du quartier-général.

Au général Kirgener, *commandant le génie.*

Même lettre pour le parc du génie. Il doit s'entendre avec le général Songis.

Au général Menard.

Würtzbourg, le 30 septembre 1086.

Je vous préviens, général, que la garde à pied de l'empereur sera le 2 octobre à *Würtzbourg*. J'ai écrit au ministre de France d'en prévenir le ministre de l'archiduc, afin qu'il demande que cette garde loge dans la ville.

Je vous préviens en même temps que l'empereur a fait partir un détachement de huit cents hommes qui marche avec sa garde sous les ordres de l'adjudant-commandant Levasseur, et qui appartient au 5e corps d'armée. Ce détachement ne doit point loger en ville; faites proposer son établissement au dehors, soit en avant, soit en arrière, et, dès le lendemain de son arrivée, il continuera sa marche pour rejoindre son corps; à cet effet vous remettrez l'ordre ci-joint à l'adjudant-commandant Levasseur.

Je vous préviens que la cavalerie des gros bagages et l'artillerie de la garde passent le *Rhin* à *Manheim*, et continuent leur route pour *Würtzbourg*.

Au général Songis.

Würtzbourg, le 30 septembre 1806.

Je vous préviens, général, que six pièces de 24, avec armement de quatre cents boulets par pièce, sont parties de *Mayence*; elles arriveront le dixième

jour, c'est-à-dire le 9 octobre; vous aurez soin, général, qu'elles soient placées dans la citadelle. Envoyez un officier d'artillerie du côté d'*Aschaffenbourg,* afin d'accélérer leur marche si cela est possible.

Au maréchal LEFEBVRE.

Würtzbourg, le 1er octobre 1806.

APRÈS avoir communiqué à l'empereur vos différentes lettres, monsieur le maréchal, sa majesté ne voit pas d'inconvénient qu'on occupe *Neustadt.* Ce qui l'avait porté sur *Königshoffen*, c'est qu'il pensait qu'il existait sur le territoire du pays, en avant de *Königshoffen*, appartenant à la Bavière, une bonne position qui rendait maître des débouchés, entre *Meimengen* et *Hildbourghausen.* L'intention de sa majesté n'est pas de déboucher par *Meimengen* et *Gotha*, mais de faire couvrir sa gauche sur *Cobourg;* il faut que vos deux divisions occupent une position en arrière de *Neustadt,* et que vous fassiez reconnaître une route telle, que vous puissiez vous porter par une marche de flanc, qui sera dérobée à l'ennemi, sur le chemin de *Würtzbourg* à *Cobourg*, sans passer par *Bamberg.* Pour ne pas faire confusion dans votre corps d'armée, il faut aussi qu'il y ait des détachemens de cavalerie sur les hauteurs, entre *Meimengen* et *Neustadt,* jusqu'aux limites du territoire bavarois, afin d'empêcher, quand le moment sera

arrivé, toute communication, et de pouvoir masquer ce mouvement à l'ennemi ; car je dois vous dire, de vous à moi, que l'intention de l'empereur étant d'arriver à *Saatz,* avant que l'ennemi ne s'y trouve en force, il faut que vous envoyiez un officier du génie reconnaître les frontières bavaroises jusqu'à *Heldbourg,* et même jusqu'au pendant des eaux qu'on croit être au-delà de *Cobourg*. Envoyez un autre officier reconnaître le pendant des eaux entre *Meimengen* et *Melrichstadt*, en avant de *Neustadt.*

L'intention de l'empereur est que vous réunissiez votre corps d'armée. Sa majesté n'aimerait pas voir la division Gazan éparpillée dans les montagnes ; elle pense que c'est là l'affaire de quelques piquets, ou au plus de quelques détachemens. Votre artillerie doit se réunir en arrière de *Neustadt;* envoyez-moi le plus tôt possible les reconnaissances dont je vous parle ; ayez l'air de faire tracer des redoutes sur les hauteurs de *Meimengen* et *Neustadt.* Envoyez-moi tous les jours un officier de votre état-major.

Au maréchal BERNADOTTE.

Würtzbourg, le 1er octobre 1806.

L'EMPEREUR, monsieur le maréchal, désire avoir le plus tôt possible une reconnaissance sur les hauteurs et sur le pendant des eaux entre *Cronach* et *Lobenstein;* toutefois il est nécessaire que vous ayez

sur cette hauteur une avant-garde d'infanterie: mais il suffit qu'elle y soit placée le 4; envoyez-moi une reconnaissance des hauteurs de *Cronach;* veillez à ce que cette place soit armée et approvisionnée dans le moindre délai; envoyez-moi un officier d'état-major chaque jour pour me tenir au courant de ce qui se passe.

A M. Villemanzy.

Würtzbourg, le 1er octobre 1806.

L'Empereur, monsieur l'intendant-général, en pensant à la manière de pourvoir son armée de munitions et de vivres, a senti la nécessité d'avoir deux points forts où il puisse établir ses dépôts, *Würtzbourg* et *Forcheim.* Il faut que vous fassiez des approvisionnemens dans la dernière de ces places. Quant à *Würtzbourg,* les ordres sont déjà donnés. Faites disposer des locaux et des magasins, tant à *Würtzbourg* qu'à *Forcheim* et *Cronach.* Tous les prisonniers qu'on fera seront dirigés sur *Würtzbourg* et *Forcheim,* selon les circonstances; *Forcheim* sera probablement le point préféré. Faites établir dans cette place un hôpital de cinq cents malades, et des magasins de vivres; faites transporter à *Forcheim* tous les biscuits qui sont à *Passau;* je vous ai dit d'y faire construire des fours pour qu'il y ait une manutention, et faites y réunir quinze mille quintaux de farine, de manière

qu'en tout événement les corps puissent se replier sur *Forcheim* ou *Würtzbourg*, et trouver dans ces positions des vivres en abondance. Ces deux points sont également à l'abri d'un coup de main; donnez tous vos ordres, monsieur l'intendant-général, pour que tout soit ainsi dirigé; l'empereur n'aime point *Bamberg*, parce que c'est un lieu ouvert. Vous avez assez d'expérience de la guerre pour sentir l'importance des places de *Forcheim* et *Würtzbourg*. Je peux encore vous ajouter que *Forcheim* a le double avantage de servir contre la Bohême, et qu'il peut y avoir telle opération, pour qu'étendant beaucoup notre gauche, nous soyons privés entièrement du point d'appui de *Würtzbourg*; c'est pour cela que je vous ai ordonné de faire faire des fours de plus à *Würtzbourg* et à *Forcheim*, et que vous ne perdiez pas de temps à approvisionner ces places en farine, en eau-de-vie et en avoine. Je donne l'ordre au général Sanson de tracer une route d'étape d'*Augsbourg* à *Forcheim*, et d'*Augsbourg* à *Würtzbourg*. *Forcheim*, dans cette nouvelle campagne, va devenir ce qu'était *Braunau* dans la dernière.

Vous sentez, monsieur l'intendant-général, qu'il y a des plans de dispositions, en tout ceci, qui ne sont point pour vos subordonnés.

Au général SONGIS.

Würtzbourg, le 1er octobre 1806.

L'EMPEREUR, en pensant aux moyens de pourvoir son armée de munitions, a senti la nécessité d'avoir deux points forts où il puisse établir ses dépôts, *Würtzbourg* et *Forcheim*. Je vous ai déjà donné, général, des ordres pour *Würtzbourg*, où, demain au plus tard, il doit y avoir deux compagnies occupées à l'armement; faites choisir des emplacemens pour les magasins d'artillerie et pour les forges; quant à *Forcheim*, j'y nomme un commandant; il y a une garnison bavaroise: cette place doit être armée par la Bavière. Envoyez un officier pour voir si la place est bien armée, et reconnaître son état actuel; faites-y désigner des locaux pour des magasins de cartouches d'infanterie et de cartouches à canon: pour des magasins de bois de rechange; l'empereur ordonne qu'on y établisse, sans délai, ainsi qu'à *Würtzbourg*, un petit arsenal: vous sentez, général, toute l'importance de ces dispositions; il faut que les choses soient arrangées de manière qu'en tout événement la Grande-Armée puisse se replier sur *Forcheim* ou *Würtzbourg*, et trouver dans ces places des cartouches, des vivres et un point d'appui; ces deux points seront également à l'abri d'un coup de main, et sont des places assez fortes. Quoiqu'il y ait une gar-

nison bavaroise à *Forcheim*, l'intention de l'empereur est d'y envoyer une compagnie d'artillerie. Je vous répète qu'il en faut sur-le-champ deux à *Würtzbourg* pour travailler à l'armement de la place ; donnez vos ordres pour que tout soit ainsi dirigé. L'empereur n'aime point *Bamberg*, parce que c'est un lieu ouvert, et qu'il est important que les dépôts aient une petite place. Vous avez assez d'expérience de la guerre, général, pour sentir l'importance des places de *Forcheim* et de *Würtzbourg*. *Forcheim* a le double avantage de servir contre la Bohême, vous sentez qu'il peut y avoir telle opération où l'empereur, en refusant entièrement sa gauche, soit privé pour long-temps de l'appui de *Würtzbourg*. Portez donc la plus grande attention sur cette place et sur celle de *Forcheim*. Je donne l'ordre au général Sanson de faire tracer une route pour l'artillerie, d'*Augsbourg* à *Forcheim*, et d'*Augsbourg* à *Würtzbourg*. *Forcheim* va être dans cette campagne ce qu'a été *Braunau* dans la dernière.

Au général SONGIS.

Würtzbourg, le 1er octobre 1806.

L'EMPEREUR a été fâché, général, que nous n'eussions point de pontons ; il a envoyé à *Strasbourg* le même ordre que vous, pour faire arriver les vingt-

cinq que vous aviez fait préparer. Je vous envoie une copie de l'ordre donné pour les bataillons du train qui sont en France et en Italie. L'empereur a donné l'argent nécessaire pour les remonter. L'empereur approuve fort et trouve cette idée excellente d'acheter mille chevaux. Sa majesté me charge d'expédier un courrier au directeur du parc pour qu'il en achète même deux mille, s'il en trouve de bons ; on ne saurait avoir trop de chevaux, et certainement nous avons aujourd'hui des charretiers à la Grande-Armée pour servir vingt mille chevaux : mais l'empereur trouve qu'il est temps enfin de prendre un parti sur le parc. Sa majesté ne veut point avoir onze ou douze cents voitures à sa suite ; elle me charge de vous dire que c'est autant de pris par l'ennemi. L'empereur ne veut pas plus de quatre cents voitures ; mais il n'entend pas que la moitié soit des caissons d'outils ou des effets d'artillerie des compagnies, etc. Il entend et ordonne que ce soit des cartouches d'infanterie, des cartouches de canon pour réparer des pertes, et avoir vingt ou trente pièces de canon de plus en batterie le jour d'une bataille. Sur ces quatre cents voitures, l'empereur n'en veut pas plus de trente qui contiennent des objets de rechange du parc, etc. ; le reste doit être cartouches et munitions. Telle est, général, la volonté expresse de l'empereur; donnez vos ordres, et faites vos dispositions en consé-

quence. Alors le parc serait de quelque utilité à sa majesté, et ne la gênera jamais dans ses mouvemens; et, s'il retarde un peu ses opérations, alors ce sera un retard raisonnable et selon la nature des choses; enfin, général, si l'empereur avait trente mille chevaux, il ne voudrait pas, dans l'organisation de son armée, plus de quatre cents voitures à son parc. Ainsi donc, l'empereur vous ordonne de faire l'état des voitures, et de les diriger sur *Bamberg* pour celles qui sont à *Augsbourg*, ou à *Würtzbourg* pour celles qui sont en ce moment sur la route; qu'il y ait au parc des munitions de canon, des canonniers et une compagnie ou deux d'ouvriers, le conducteur général du parc, et tout le personnel de l'artillerie qui n'est attaché à aucun corps d'armée; ce parc sera à l'empereur d'une immense utilité.

Vous établirez un atelier de réparation dans la citadelle de *Würtzbourg*, et un dans *Forcheim*, un magasin de cartouches à canon et de cartouches d'infanterie sera formé à *Würtzbourg*, et un autre à *Forcheim;* les moyens du pays seront suffisans pour approvisionner rapidement ces deux dépôts. On peut même laisser à *Augsbourg* des munitions et des approvisionnemens, à mesure que l'empereur ira en avant. Sa majesté choisira un point central fortifié, et il ordonnera qu'on y fasse, avec les moyens du pays, des magasins : mais souvenez-vous, général,

et faites-y bien attention, que cela n'a rien de commun avec le parc mobile. Ainsi donc, le parc de la Grande-Armée doit être partagé en quatre; quatre cents voitures suivront l'armée avec une compagnie d'ouvriers, tous les pontonniers et tout le personnel de l'artillerie. Un gros atelier de réparation sera formé dans la citadelle de *Würtzbourg*, et un à *Forcheim;* des ouvriers, des forges y seront envoyés; des magasins de cartouches de rechange, et d'effets de toute espèce y seront réunis; mais de manière cependant qu'il reste à *Augsbourg* au moins le tiers de ce que l'empereur y a; de sorte que, soit qu'il se reploie sur *Augsbourg*, soit qu'il se reploie sur *Forcheim*, soit qu'il manœuvre sur *Würtzbourg*, il trouve dans ces places de quoi réapprovisionner les caissons, et réparer son artillerie. Le parc réduit ainsi au simple nécessaire suivra l'armée; vous rendrez compte tous les jours, directement à l'empereur, de ce qui s'y trouve, de ce que vous faites, et sa majesté donnera des ordres pour son réapprovisionnement, et pour la formation de nouveaux dépôts. Cette disposition de l'empereur est bien la seule avec laquelle il soit possible de faire la guerre; tout autre moyen est réellement absurde, et empêche d'avoir des succès.

Vous sentez l'importance de cet ordre, général; j'en suis le premier responsable, et cette responsabilité se reporte sur vous et sur vos subordonnés.

Faites-moi connaître les ordres que vous aurez donnés.

P. S. A l'égard du parc, soit de la réserve de cavalerie, soit des différens corps d'armée, il faut les organiser de manière à ce qu'il n'y ait rien d'inutile.

Au général Songis.

Würtzbourg, le 1er octobre 1806.

D'après l'ordre de l'empereur, je vous autorise, général, à faire acheter par le directeur du parc deux mille chevaux. L'empereur a des charretiers à l'armée pour en servir un plus grand nombre; mais proclamez hautement que les charretiers ne doivent point être des domestiques, et ne doivent point être attachés à des caissons des officiers ni des généraux; l'empereur sera inexorable là-dessus. Les soldats du train, les chevaux et les caissons de l'artillerie ne doivent servir à personne. Portez sur cet objet la plus grande sévérité; malgré les ordres donnés dans les précédentes campagnes, on s'est permis des infractions, mais on ne les souffrira pas dans celle-ci. Transmettez cette volonté de l'empereur aux commandans de l'artillerie des différens corps d'armée.

Au général Lefranc.

Würtzbourg, le 1er octobre 1806.

L'intention de l'empereur, général, est que vous vous rendiez sur-le-champ à *Forcheim*, où vous prendrez le commandement supérieur de la place, quoiqu'il y ait un commandant bavarois qui sera sous vos ordres; la garnison est bavaroise, il y sera envoyé une compagnie d'artillerie française. Ce commandement est de la plus haute importance, et c'est pour cela que sa majesté m'a ordonné de vous le confier en ce moment La place de *Forcheim* devient un de nos points d'appui; concertez-vous avec les autorités bavaroises pour que la place soit bien armée. J'ai ordonné au général Songis de faire désigner des locaux pour des magasins de cartouches d'infanterie et de cartouches de canon; pour des magasins de bois de rechange, et qu'on y établisse sur-le-champ un petit arsenal. Tous les prisonniers que l'on fera seront dirigés sur *Forcheim* et *Würtzbourg*, suivant les circonstances; *Forcheim* sera probablement le point préféré. J'ai ordonné à l'intendant-général d'y faire établir un hôpital de cinq cents malades, et des magasins de vivres; il va y faire transporter trente-cinq mille rations de biscuit qui viennent de *Passau;* j'ai ordonné qu'on y fît construire dix fours pour qu'il y

ait une manutention, et qu'on y fît réunir quinze mille quintaux de farine; de sorte qu'en tout événement on puisse se replier sur *Forcheim*, et y trouver des cartouches, des vivres et un point d'appui. *Forcheim* est à l'abri d'un coup de main, et peut être rendu assez fort. La place de *Forcheim* a le double avantage de servir aussi contre la Bohême, et peut rendre les plus importans services à l'armée.

Au roi de Bavière.

Würtzbourg, le 1er octobre 1806.

Sire, l'empereur a décidé que la division des troupes de votre majesté, aux ordres du général de Wrede, qui font partie de la Grande-Armée, ne serait attachée à aucun corps d'armée, et que les ordres de l'empereur lui seraient directement transmis par moi, son major-général. J'ai donné l'ordre au général de Wrede de partir d'*Eichstadt* le 3, pour se rendre le plus tôt possible à *Nuremberg*, où il recevra de nouveaux ordres. L'empereur, sire, désire qu'indépendamment du commandant que votre majesté a nommé à *Forcheim*, et du bataillon de vos troupes qui en forme la garnison, il y soit nommé comme commandant supérieur, un général de brigade français, et que j'y place plusieurs compagnies d'artillerie. *Forcheim* est un point intéressant, et une de nos

places d'armes essentielles. Je prie votre majesté de faire donner des ordres pour qu'elle soit complètement armée. J'ai ordonné qu'il y soit fait dix jours, et qu'on y désignât des magasins, soit pour l'artillerie, soit pour les vivres : mais cela se fera par les soins des autorités françaises. L'empereur a demandé que l'on tirât de *Forcheim* six pièces d'artillerie pour la citadelle de *Würtzbourg;* il sera essentiel de les remplacer. Les armées prennent position; la guerre n'est point déclarée; notre langage est pacifique, mais nous sommes prêts à tout événement.

Les places d'*Ulm*, d'*Augsbourg* et d'*Ingolstadt*, pouvant être utiles à l'armée comme dépôt, j'y ai laissé des commandans d'armes.

L'empereur est toujours à *Mayence;* il sera ici demain ou après.

Au général Songis.

Würtzbourg, le 1er octobre 1806.

Je vous préviens, général, que l'empereur a donné des ordres au ministre Dejean le 21 septembre, pour que le 10e bataillon du train, qui est à *Turin*, achetât huit cents mulets, et en a fait le fonds; que le 4e et le 7e bataillons qui sont en Italie, en achetassent six cents, et a pourvu à cette dépense; que le 11e bataillon du train, qui est à *Douai*, se procurât huit cents chevaux, et en a fait le fonds. Sa majesté a

ordonné qu'au fur et à mesure qu'une compagnie de ces bataillons du train aurait ses chevaux, elle se dirigeât sur *Mayence*. Ainsi, l'empereur a donné des ordres et fait des fonds pour remonter tous les bataillons du train qui sont en France et en Italie. Vous n'avez plus à songer, par conséquent, général, à acheter des chevaux que pour les bataillons du train qui sont en Allemagne ; et sa majesté pense que ce n'est pas trop que d'en acheter deux mille, lesquels peuvent être servis par les bataillons du train. Il est donc à propos que vous fassiez acheter deux mille chevaux qui, à raison de 300 fr., feraient 600,000 fr. Les 470,000 fr. que vous avez de crédit seront soldés, et je vous ferai donner 200,000 fr. sur les fonds que j'ai à ma disposition, n'y ayant pas de dépense plus sacrée ni plus indispensable. Vous m'instruirez, général, des mesures que vous aurez prises pour remplir à cet égard les intentions de sa majesté ; je vous préviens aussi que la volonté de l'empereur est qu'on ne dispose point sans ses ordres du 11e bataillon du train qui va arriver à *Mayence*, non plus que de deux cent cinquante caissons de la compagnie Breid, qui sont partis de *Paris*, et vont se réunir à *Mayence*. Ce sont des moyens de précaution en cas d'événement. D'ailleurs vous me tiendrez informé, général, de ce qui arrivera à *Mayence*, afin que je puisse en rendre compte à sa majesté, et prendre ses ordres.

Je vous réitère, général, que l'intention de l'empereur est qu'il n'y ait point d'artillerie à cheval au parc; elle doit être toute aux corps d'armée : celui de M. le maréchal Augereau, entre autres, en a besoin. Je vous ai chargé, par ma lettre du 28, d'y envoyer une compagnie.

Au maréchal LEFEBVRE.

ORDRE.

Würtzbourg, le 1er octobre, à minuit.

Il est ordonné au maréchal Lefebvre de choisir une bonne position en avant de *Schweinfurth*, telle que quarante mille hommes puissent s'y battre. Il est préférable qu'il reste près de *Schweinfurth* que d'aller à *Neustadt*. Il tiendra un avant-poste sur les collines en avant de *Neustadt* et de *Kônigshoffen*.

La division du général Dupont doit être à *Würtzbourg* le 2; la garde doit aussi y arriver; le maréchal Augereau y sera le 4; le maréchal Davoust restera aux environs de *Bamberg;* le maréchal Bernadotte, aux environs de *Lichtenfelds*, ayant des avant-postes en avant de *Cronach* et aux débouchés de *Cobourg*.

Au roi de Bavière.

Würtzbourg, le 2 octobre 1806.

SIRE, l'empereur est toujours à *Mayence*, et je l'attends aujourd'hui ou demain.

L'armée prussienne fait des marches et des contre-marches; il paraît que sa principale réunion est en avant d'*Erfurt*. Les armées de l'empereur sont en position : notre langage est pacifique; nous ne sommes point encore en guerre, mais l'armée est impatiente; elle porte dans son âme le sentiment de la victoire : jamais armée n'a été ni plus belle, ni mieux organisée. Dans notre position, sire, l'empereur porte un grand intérêt à *Forcheim* et à *Cronach*, ainsi qu'à *Würtzbourg*. J'ai fait venir six pièces de *Forcheim* à *Würtzbourg*, à cause de la proximité. Je supplie votre majesté de donner des ordres pour que *Cronach* et *Rosenberg* soient parfaitement armées; pour que *Forcheim* le soit également, de manière à ce qu'il n'y manque rien. Le petit fort de *Rothemberg* doit être tenu en état. Votre majesté serait-elle assez bonne de prescrire au général Deroy, à son commandant d'artillerie, à son commandant dans le Tyrol, de correspondre avec moi, afin de connaître la situation des choses? Si M. de Mongelas voulait également m'envoyer des notes sur les nouvelles qu'il aurait de l'Autriche, ce serait très-intéressant pour l'empereur. En tout cela, il n'y aurait rien d'officiel.

Je suis heureux de correspondre directement avec le général de Wrede. Votre majesté voudra bien ordonner au général Triva de porter des soins à ce petit corps d'armée qui, agissant directement sous les or-

dres de l'empereur, acquerra une nouvelle gloire dans cette campagne.

Les troupes de *Würtzbourg* se réunissent à *Elwangen;* celles de Bade à *Mergentheim;* six mille Hessois à *Würtzbourg* le 6. Le roi de Hollande a à *Wesel* une armée formidable.

Au maréchal BERNADOTTE.

Würtzbourg, le 2 octobre 1806.

L'INTENTION de l'empereur, monsieur le maréchal, est que jusqu'à nouvel ordre votre corps d'armée soit aux environs de *Lichtenfelds*, ayant des avant-postes en avant de *Cronach* et aux débouchés de *Cobourg*.

Le corps du maréchal Davoust reste aux environs de *Bamberg*.

Le maréchal Lefebvre prend position en avant de *Schweinfurth*, et a une avant-garde à *Königshoffen*.

Le maréchal Ney est à *Nuremberg*.

Le maréchal Augereau arrive le 4 à *Würtzbourg*.

La réserve du prince Murat, grand-duc de Berg, se place entre *Würtzbourg* et *Cronach*.

Telles sont, monsieur le maréchal, les dispositions du moment.

Würtzbourg, *Cronach* et *Forcheim*, vont être approvisionnées et armées. Ces places serviront de dépôt; hôpital, dépôt, parc, tout y sera renfermé.

Informez MM. les maréchaux de la position respective de leur corps d'armée.

Au maréchal DAVOUST.

Würtzbourg, le 2 octobre 1806.

L'EMPEREUR vient d'arriver, monsieur le maréchal. Sa majesté me charge de vous expédier un courrier pour faire fournir sur-le-champ, par le pays de *Bamberg*, vingt mille quintaux de farine ou de grains, pour pouvoir faire soixante mille rations de pain par jour. Il faut que pour cet objet votre ordonnateur s'entende avec les administrations du pays, et que toutes les mesures soient prises pour avoir du biscuit.

Sa majesté ordonne que vous fassiez construire sur-le-champ huit grands fours à *Bamberg* par les soins des officiers du génie : l'empereur désirerait qu'ils fussent faits dans deux fois vingt-quatre heures. S'il manquait de briques, il faudrait faire démolir une mauvaise maison. Employez-y tous les maçons qui peuvent se trouver dans votre corps d'armée : toutes les mesures que vous prendrez sont bonnes, pourvu que les fours soient faits. Demain matin je vous écrirai plus en détail sur beaucoup d'autres objets. Faites passer le plus promptement possible la lettre ci-incluse au maréchal Bernadotte.

Au maréchal BERNADOTTE.

Würtzbourg, le 3 octobre 1806.

L'EMPEREUR vient d'arriver, monsieur le maréchal. Sa majesté me charge de vous expédier un courrier pour que vous ayez à donner les ordres à vos officiers du génie, de faire construire, en y travaillant jour et nuit, huit grands fours dans le fort de *Cronach*. Sa majesté voudrait que ces fours fussent faits dans deux ou trois jours. Employez-y tous les maçons qui peuvent se trouver dans votre corps d'armée. S'il n'y a pas assez de briques, faites démolir la plus mauvaise maison; enfin toutes les mesures sont bonnes, si elles assurent l'exécution des ordres de l'empereur.

Demain je vous écrirai en détail sur beaucoup d'autres objets.

Au maréchal LEFEBVRE.

Würtzbourg, le 2 octobre 1806.

L'INTENTION de l'empereur, monsieur le maréchal, est que vos troupes ne baraquent ni ne bivouaquent: vous devez les cantonner aux environs de *Schweinfurth;* mais de manière à pouvoir les réunir en trois ou quatre heures sur la position que vous avez choisie. Donnez des ordres pour qu'il soit fait à *Schweinfurth* pour cinq jours de pain pour votre corps d'ar-

mée, et pour cinq jours de pain biscuité, ce qui vous fera pour dix jours de vivres. Je vous écrirai demain en détail. L'empereur est arrivé ce soir; il jouit d'une bonne santé. Vous devez continuer à avoir un poste de votre cavalerie sur le débouché de *Hamelbourg*. La division Dupont ne devait pas rester à *Würtzbourg*. Vous devez placer quelques postes de cavalerie intermédiaires jusqu'à *Schweinfurth*, afin d'avoir des nouvelles, et de les envoyer au quartier-général.

A M. Villemanzy.

Würtzbourg, le 3 octobre 1806.

L'empereur ordonne, monsieur l'intendant-général, que vous fassiez partir ce matin même pour *Cronach* cent cinquante mille rations de biscuit. Faites continuer également pour cette destination le convoi de farines qui doit être arrivé hier au soir à *Aschaffenbourg*. Faites aussi continuer pour *Cronach* les convois de farine qui viennent de *Mayence* et de *Spire*. Faites employer dans la vallée de *Cronach* les moyens de mouture. L'importance est que *Cronach* puisse faire sept à huit cent mille rations pour l'armée, car il est possible que nous restions sur les hauteurs quelque temps avant de déboucher. Il faut donc que d'ici à cinq ou six jours il y ait huit à dix fours à *Cronach*. Songez que ce point est un des plus impor-

tans de notre position. L'empereur voudrait que vous eussiez toujours avec vous une centaine de maçons prêts à faire des fours. Procurez-vous ce que vous pourrez dans le pays ; je m'en vais donner l'ordre à chaque corps d'armée de vous en envoyer six.

L'empereur ordonne que vous fassiez construire sur-le-champ à *Bamberg* huit fours, qui sont nécessaires pour la nourriture de l'armée. Si on n'a point de briques, on peut démolir une vieille maison.

Vous avez dû donner des ordres pour faire faire des fours à *Forcheim*; il en faut aussi dans la citadelle de *Würtzbourg*. Faites-moi connaître l'organisation de vos constructeurs de fours ; il faut que le chef soit à *Cronach*.

Voilà pour le plus pressé.

Aux approvisionnemens de siége pour *Würtzbourg*, *Forcheim* et *Cronach*, ajoutez un approvisionnement de cent mille rations de biscuits. Indépendamment des moyens que, d'après cet ordre, vous réunissez sur-le-champ à *Cronach*, il faut penser à l'approvisionnement pour la suite, comme vers le 20 ou le 25 octobre ; de manière qu'il y ait dans cette place, ainsi que dans *Würtzbourg* et *Forcheim*, c'est-à-dire dans chacune, un million de rations, soit en farine, biscuits, eau-de-vie, etc. Cette disposition est de la plus absolue nécessité : car si par la disposition de l'ennemi, l'armée retardait

d'avancer, on serait obligé de la faire vivre des subsistances qu'on tirerait de ces places, par des convois que l'on ferait escorter par cinq ou six mille hommes, pour les couvrir contre tous les partis.

Cette mesure si utile d'approvisionnement serait encore nécessaire dans le cas où l'armée serait forcée de se reployer, soit sur *Forcheim*, soit sur *Würtzbourg*, afin d'y trouver des vivres pour un mois.

Assurez-vous par vos commissaires des guerres si on a désigné dans les forteresses de *Würtzbourg*, *Cronach* et *Forcheim* les emplacemens nécessaires pour les vivres, les hôpitaux, etc.

ORDRE DU JOUR.

Würtzbourg, le 3 octobre 1086.

L'EMPEREUR est arrivé au quartier-général à *Würtzbourg* : sa majesté a vu avec plaisir l'activité que les différens corps de la Grande-Armée ont mise à se porter dans leurs positions. L'empereur a ordonné les dispositions suivantes : chacun de MM. les maréchaux passera la revue de son corps d'armée, et formera un dépôt des hommes convalescens ou fatigués ; il nommera un officier pour commander lesdits hommes de son corps d'armée, et il les dirigera, pour se rétablir, dans les places suivantes : ceux du corps du maréchal Bernadotte, à *Cronach* ; du 3e, à *Cronach* ;

du 4e, à *Forcheim;* du 5e, à *Würtzbourg;* du 6e, à *Forcheim;* du 7e, à la citadelle de *Würtzbourg;* ceux de la division Dupont, également à la citadelle de *Würtzbourg.* Tous les petits dépôts de cavalerie, c'est-à-dire ce qui est éclopé, qui ne pourrait pas suivre, seront cantonnés aux environs de *Forcheim*, pour être enfermés dans cette place, s'il y avait lieu. Le grand-duc de Berg nommera un général pour les commander.

Une fois l'armée en mouvement, tout ce qui arrivera de France ou des hôpitaux de Bavière rejoindra directement l'une des trois places où seront les petits dépôts de convalescence de leurs corps. Il est expressément défendu qu'aucun homme parte de ces places sans un ordre du major-général, qui tracera et indiquera la route qu'on devra tenir.

Sa majesté ordonne que tous les bagages qui ne seront pas de la plus stricte nécessité, tant des états-majors que des corps d'infanterie et de cavalerie, que les femmes et toute espèce d'embarras soient dirigés sur les places désignées pour les petits dépôts des corps, de manière que l'armée soit mobile et légère, et ait le moins d'embarras possible.

A mesure que nous avancerons dans le pays ennemi, on désignera, à l'ordre de l'armée, les nouvelles places fortes qui serviront de dépôt, et l'état-major donnera l'ordre quand les dépôts de première

ligne, qui sont les trois ci-dessus désignés, devront partir pour ceux de la nouvelle ligne. Les généraux et commandans des corps observeront que les dépôts étant des places fortes, ce qu'ils y laissent ne court jamais aucune chance. Les registres de régimens, les papiers, les magasins, tout autre objet de cette nature, et enfin, tout ce que le soldat ne porte pas dans son sac, et l'officier dans son porte-manteau, doit rester dans ces dépôts.

Il est ordonné aux commandans des places et dépôts de *Würtzbourg*, *Forcheim* et *Cronach*, de désigner autant de dépôts séparés qu'il y a de corps d'armée dont les convalescens sont dans leur place.

Il y a des corps qui traînent à leur suite des armes provenant d'hommes aux hôpitaux; il leur est ordonné de les laisser dans leurs dépôts de campagne.

Sa majesté a vu avec peine que des régimens de cavalerie aient renvoyé en France, avec le cadre de leur 4ᵉ escadron, des caissons attelés qui auraient été utiles à l'armée.

Il est ordonné à MM. les maréchaux de faire passer par les généraux une revue, à l'effet de s'assurer si chaque soldat a cinquante cartouches et son épinglette, les caporaux leurs tire-bourres, chaque soldat deux paires de souliers dans le sac; si les capotes, les marmites et les gamelles, les outils de campement

sont distribués ; que ces objets ne sont plus dans les magasins, ni traînés à la suite des corps.

On s'assurera que les baïonnettes ne manquent pas, et qu'elles sont en état. Chaque corps d'armée doit se tenir en mesure de partir une heure après l'ordre reçu pour commencer la campagne. Chacun de MM. les maréchaux enverra au major-général un officier pour lui apporter le compte de cette revue On observera d'y faire connaître les colonels absens, et les motifs de leur absence, afin de faire venir les majors à l'armée.

Aucun officier ne quittera plus les bataillons de guerre, en conséquence d'avancement, soit pour des corps étrangers à l'armée, soit pour passer au 3e ou 4e bataillon, à moins que ce ne soit pour infirmité.

Il sera rendu compte du nombre d'outils qui se trouvent dans chaque division, ainsi qu'en réserve dans chaque corps d'armée.

Pendant la marche de l'armée, tous les hommes hors d'état de suivre celle de leurs corps seront renvoyés dans les différens dépôts.

Au maréchal Soult.

Würtzbourg, le 3 octobre 1806.

L'intention de l'empereur, monsieur le maréchal, est que votre corps d'armée réuni à *Amberg*

étende ses cantonnemens entre cette ville et *Bayreuth*, sans cependant passer les limites de ce pays. Vous vous assurerez pour quatre jours de pain et pour quatre jours de biscuit, ou de pain biscuité, afin d'être prêt à partir le 5, si vous en recevez l'ordre.

Au maréchal Ney.

Même ordre à M. le maréchal Ney, réuni à *Nuremberg*.

Au maréchal Lefebvre.

Würtzbourg, le 3 octobre 1806.

Je vous ai écrit hier, monsieur le maréchal, pour que vous eussiez pour cinq jours de pain, et cinq jours de biscuit ; il suffit que vous n'en ayez que pour quatre. Cela doit être prêt le 5, et on ne fera distribuer le pain qu'au moment du départ : les quatre jours de biscuit seront portés sur des charrettes du pays, si les caissons des régimens ne sont pas suffisans. A dater du 4, vous tiendrez vos troupes réunies, en resserrant vos cantonnemens dans deux lieues carrées, en avant de *Schweinfurth*, afin que dans deux heures vous puissiez vous mettre en marche sur la direction qui vous sera donnée ; tenez en avant de *Mümerstadt*, et sur les débouchés d'*Hamelbourg*, des piquets de cavalerie : ces postes ne laisseront plus

rien aller de *Würtzbourg* dans la Saxe ; ils favoriseront les reconnaissances des officiers du génie. Vous aurez des postes intermédiaires entre ces piquets et le quartier-général, afin d'être instruit promptement de ce qui se passe ; vous enverrez à l'état-major général, à M. Hastrel à *Würtzbourg*, les voyageurs venant de Saxe, afin qu'ils y soient interrogés. Cette disposition commencera le 4 octobre au matin. Toute votre artillerie sera parquée près de *Schweinfurth*. Vous avez dû reconnaître une position, mais qu'on n'occupera réellement que si l'ennemi paraissait être en force sur la frontière.

A S. A. S. le grand-duc de Berg.

ORDRE.

Würtzbourg, le 3 octobre 1806.

L'EMPEREUR ordonne que votre altesse prescrive aux généraux Lasalle et Milhaud, de tenir leurs brigades réunies, ayant des piquets sur les communications de *Cobourg*. J'ordonne au maréchal Bernadotte de faire éclairer par sa cavalerie légère la communication de *Leipsick*. Les généraux Lasalle et Milhaud devront tous les jours, d'après les intentions de l'empereur, envoyer par duplicata au maréchal Bernadotte les rapports de ce qui se passera sur les frontières : ils fatigueront le moins possible leurs che-

vaux, et les tiendront en état de partir. J'écris au maréchal Bernadotte d'envoyer à votre altesse les rapports de sa cavalerie légère. Votre altesse ordonnera aux corps de la réserve de se procurer du pain pour quatre jours, qui ne sera distribué qu'au moment de la marche.

Au général DUPONT.

Würtzbourg, le 3 octobre 1806.

Il est ordonné au général Dupont de partir demain avec toute sa division, armes et bagages, pour se rendre en trois jours à *Bamberg*, où il devra être arrivé le 6 octobre. Avant son départ il me préviendra des gîtes qu'il aura déterminés; il trouvera ci-joint les ordres du jour. Le général Dupont, avant son départ, se conformera aux dispositions prescrites, et notamment celle relative au dépôt qu'il doit laisser dans la citadelle de *Würtzbourg*. Elle emportera pour quatre jours de pain, et quatre jours de biscuit pour les présens sous les armes.

Au général VILLEMANZY.

Würtzbourg, le 4 octobre 1806.

L'EMPEREUR vous a demandé, monsieur l'intendant-général, s'il y avait des fours à *Würtzbourg*, à *Bamberg* et à *Cronach;* il vous a ordonné d'en

faire construire huit dans chacune de ces places ; mais bien entendu que s'il en existait déjà deux, trois, quatre, etc. dans une de ces places, il ne faudrait alors faire faire que le surplus.

L'empereur a donné l'ordre que l'on fît filer sur *Cronach* cent cinquante mille rations de biscuit. Il vous en arrive de *Mayence* soixante mille ; faites-les également diriger sur *Cronach*. Vous avez dit hier qu'il y avait cinquante mille rations de plus à *Würtzbourg*, faites-les également filer sur *Cronach* ; et tous les jours, à mesure qu'il s'en fait à *Würtzbourg*, vous devez les faire diriger également sur le même lieu.

L'empereur vous a dit hier qu'il fallait, dans la journée d'aujourd'hui, quatre à cinq cents quintaux de farine dans la citadelle, pour les convertir en pain à mesure que cela serait nécessaire pour les troupes.

Sa majesté trouve que c'est une manière inconvenante d'administrer, que de s'adresser aux municipalités pour les choses que l'on veut payer.

M. Beckmann doit verser vingt mille quintaux de grains ; il faut tenir à ce qu'ils le soient à *Würtzbourg* ; par là il y aura de bons magasins dans la citadelle.

L'empereur vous a ordonné hier de conclure un marché à *Bamberg* pour approvisionner cette ville de vingt mille quintaux ; vous avez été autorisé à pro-

mettre que l'on paierait sur-le-champ par tiers de chaque livraison faite. Stipulez pour *Bamberg* que ce sera en farine, et en farine de pain de munition, ce qui changera beaucoup le prix. Ne faites rien transporter de *Wurtzbourg* à *Bamberg* que le seul biscuit; occupez-vous de vous approvisionner d'eau-de-vie; songez que les points de *Forcheim*, *Bamberg* et *Cronach*, sont ceux où les subsistances doivent être en quantité suffisante pour nourrir toute l'armée pendant un mois. Les grands magasins doivent être dans les forteresses de *Forcheim* et de *Cronach*, parce que *Bamberg* est une ville ouverte, et qu'il n'y peut rien rester quand l'armée sera en marche.

Au maréchal Lefebvre.

Würtzbourg, le 4 octobre 1806.

L'empereur, monsieur le maréchal, ordonne que le 6 octobre vous ayez un poste de cavalerie à *Mumerstadt*, sur la route de *Memingen*, et un en avant de *Königshoffen*. Ces postes se replieront dans la journée du 6.

L'intention de l'empereur est que vous fassiez partir toute votre cavalerie, ainsi que la division du général Gazan, le 5, pour se rendre sur la route d'*Erfurt*; le 6, à la pointe du jour, vous vous mettrez en mar-

che avec tout votre corps d'armée pour vous rendre à *Erfurt*, sur le chemin de *Cobourg;* vous aurez soin d'envoyer un escadron de cavalerie sur la hauteur, en arrière, entre *Erfurt* et *Cobourg*, afin d'empêcher toute communication, et tenir votre mouvement le plus secret possible.

Le 7 vous cantonnerez entre *Erfurt* et *Cobourg;* le 8 vous entrerez à *Cobourg*, de manière à y arriver avec tout votre corps d'armée, et de manière qu'une heure avant l'arrivée de vos grenadiers, on ne se doute pas à *Cobourg* du commencement des hostilités. Arrivé le 8 à *Cobourg*, vous prendrez position en avant de cette ville, en vous arrangeant de manière à être le 10 à *Greifenthal*, et vous vous mettrez en position de vous y soutenir.

Vous trouverez ci-joint l'ordre que je donne au maréchal Augereau; vous aurez soin de correspondre fréquemment ensemble, afin qu'il puisse vous secourir s'il y a lieu.

Au maréchal AUGEREAU.

Würtzbourg, le 4 octobre 1806.

L'EMPEREUR, monsieur le maréchal, ordonne que vous partiez le 5 avec votre corps d'armée, pour être rendu le 7 à *Bamberg;* le 8 vous prendrez une position intermédiaire entre *Bamberg* et *Cobourg*. Je vous

préviens que M. le maréchal Lefebvre arrive le 8 à *Cobourg;* vous devrez avoir votre cavalerie réunie avec trois pièces d'artillerie légère, et à une heure en avant de votre corps d'armée, afin de pouvoir secourir celle du maréchal Lefebvre s'il y avait lieu. Vous correspondrez souvent avec le maréchal Lefebvre, pour savoir ce qu'il y a devant lui; vous aurez soin, monsieur le maréchal, de compléter à *Würtzbourg* vos quatre jours de pain, et de prendre dans les caissons autant de biscuit que vous pourrez.

Au maréchal SOULT.

Würtzbourg, le 5 octobre 1806.

L'EMPEREUR, monsieur le maréchal, ordonne que vous preniez vos mesures pour entrer à *Bayreuth* le 7, de meilleure heure possible. Vous entrerez en masse, de manière qu'une heure après l'entrée du premier de vos hussards, tout votre corps d'armée soit à *Bayreuth*, et puisse faire encore quelques lieues au-delà sur la route de *Hoff.* Vous continuerez votre marche le 8, de manière à avoir tout votre corps d'armée dans la nuit du 8 au 9 sur les hauteurs de *Munchberg.*

Dans la journée du 9 vous vous porterez avec votre corps d'armée à *Hoff.* Je vous préviens que le maréchal Ney sera avec son corps d'armée à une journée

derrière vous ; je lui donne l'ordre d'avoir toujours sa cavalerie à une heure en avant de lui, afin qu'elle puisse se porter au secours de la vôtre s'il y avait lieu.

Cette instruction est faite comme si vous ne deviez point rencontrer d'obstacles ; mais, si l'ennemi était en force à *Hoff*, et que les forces du maréchal Ney, réunies aux vôtres, ne vous parussent pas à l'un et à l'autre suffisantes pour vaincre l'ennemi, vous en instruiriez sur-le-champ l'empereur, et vous vous placeriez dans une bonne et forte position. Vous ne devez prendre aucune peine du château de *Culmbach* ; le général de Wrède qui marche après le corps du maréchal Ney, a l'ordre de le cerner et de le prendre, si toutefois l'ennemi n'est pas en force à *Hoff*.

Le quartier-général sera le 6 à *Bamberg*, le 8 à *Lichtenfelds*, le 9 à *Cronach*.

Vous aurez soin d'envoyer tous les jours à l'état-major général, un officier pour rendre compte de votre position et des nouvelles que vous auriez de l'ennemi.

Sa majesté s'en rapporte à votre prudence et à vos talens militaires, pour ne faire donner ses troupes qu'après avoir mûrement examiné la position de l'ennemi, et avoir toutes les probabilités de succès.

Le général de brigade Legrand se rend à *Bayreuth* pour prendre le commandement de tout le pays : vous le ferez reconnaître en cette qualité.

Sa majesté n'est pas encore dans l'intention de faire aucune proclamation, ni que vous en fassiez aucune; la guerre n'est pas déclarée pour cela; les troupes de S. M. le roi de Prusse étant entrées en Saxe, et menaçant nos flancs, l'occupation de *Bayreuth* devient nécessaire pour appuyer notre droite, ce n'est donc qu'une position défensive. Vous n'en ferez pas moins ôter les armes du roi de Prusse partout, mais sans scandale et sans outrage.

Si l'armée prussienne vous envoie des parlementaires pour savoir pourquoi vous entrez sur le territoire du roi de Prusse, vous répondrez : Pourquoi êtes-vous entré sur le territoire du pays de Saxe? Vous leur direz que vous avez l'ordre de ne commettre aucune hostilité, mais d'occuper tout le pays de *Bayreuth*, ce qui est nécessaire pour appuyer notre droite que les rassemblemens de l'armée prussienne semblent menacer.

Au moment d'entrer dans le pays de *Bayreuth*, vous ferez un ordre du jour qui ne sera pas imprimé, dans lequel on recommandera la bonne discipline et autre chose d'usage, et dans lequel on dira que nous marchons pour occuper le pays de *Bayreuth*, afin de garder notre droite que tournerait l'armée prussienne, et que partout où elle voudrait s'y opposer, vous comptez sur le courage de vos troupes pour en avoir bonne raison.

Sa majesté est assurée de la bonne intelligence qui régnera entre vous et le maréchal Ney. Si vous aviez seulement affaire à un corps de plus de vingt mille hommes, sa majesté entend que le corps du maréchal Ney soit arrivé avant que vous attaquiez, non que sa majesté doute que votre corps ne culbutât un corps d'égale force, même beaucoup plus considérable, mais c'est qu'en se trouvant plus nombreux, on épargne le sang et on a des affaires plus décisives.

Sa majesté vous aurait envoyé plus de cavalerie, mais le pays de *Hoff* est tellement coupé qu'il pense qu'entre vous et le maréchal Ney vous en aurez suffisamment.

Au maréchal Ney.

Würtzbourg, le 5 octobre 1806.

Le corps du maréchal Soult entre le 7 octobre à *Bayreuth*, et de là marche, à grandes journées, sur *Hoff* pour y attaquer l'ennemi et déboucher en Saxe. Comme il n'y a qu'une chaussée dans le pays de *Bayreuth*, sa majesté a jugé convenable de vous ordonner d'être rendu à *Bayreuth* le 8, de marcher toujours à une demi-journée du corps du maréchal Soult, et d'attaquer ensemble l'ennemi dans toutes les positions où cela l'exigerait.

Débouché en Saxe, sa majesté vous fera connaître le rôle qu'elle vous destine dans ce pays.

Le général Legrand commandera le pays da *Bayreuth;* la guerre ne doit pas être considérée comme déclarée. Votre langage doit être, que l'empereur fait occuper le pays de *Bayreuth* pour appuyer son aile droite menacée par le rassemblement des Prussiens et par l'invasion de la Saxe. Le général de Wrède, commandant une division bavaroise qui marche derrière vous, a ordre d'occuper *Culmbach.*

Au général DE WRÈDE.

Würtzbourg, le 5 octobre 1806.

L'EMPEREUR, général, ordonne que vous soyez avec la division bavaroise que vous commandez, le 9 octobre à *Bayreuth;* l'intention de sa majesté est que vous vous portiez ensuite sur *Culmbach*, que vous en fassiez l'investissement, et que vous le sommiez de se rendre.

Je vous préviens que vous aurez devant vous, sur la route de *Hoff,* le corps du maréchal Soult, et celui du maréchal Ney pour culbuter l'ennemi s'il voulait s'opposer à notre entrée dans le pays de *Bayreuth.*

Le quartier-général sera le 6 à *Bamberg,* le 8 à *Lichtenfelds*, le 9 à *Cronach.*

Si *Culmbach* résiste à la sommation, à quelques obus, et à une canonnade de campagne, vous en ferez faire le blocus par le nombre de troupes que vous ju-

gerez nécessaire ; et vous vous tiendrez prêt à marcher avec le reste. Sa majesté vous laisse même le maître, si par les renseignemens que vous aurez, vous supposiez que l'ennemi fût en très-grande force à *Hoff*, et que vous crussiez que les maréchaux Soult et Ney fussent attaqués, de marcher à leur secours, en laissant les troupes nécessaires au blocus de *Culmbach.*

Würtzbourg, le 5 octobre 1806.

Le maréchal Lannes, par ordre de l'empereur, prend le commandement du 5e corps d'armee qui se trouve à *Schweinfurth.*

Au maréchal Lannes.

Würtzbourg, le 5 octobre 1806.

L'intention de l'empereur, monsieur le maréchal, est que votre corps d'armée parte demain à la pointe du jour, et se rende à moitié chemin de *Schweinfurth* à *Bamberg*, de manière à pouvoir arriver à la fourche de la route de *Bamberg* à *Cobourg* dans la journée du 7, et le 8 de bonne heure à *Cobourg.*

Le 9 vous porterez vos postes en avant de *Neustadt*, pour faire place au maréchal Augereau, qui doit ce jour-là arriver à *Cobourg ;* vous prendrez le plus tôt possible position sur le pendant des eaux. S'il n'y a point d'obstacle, vous arriverez à *Grafenthal* le 10 ; vous serez toujours appuyé dans vos mouve-

mens par le corps du maréchal Augereau, qui sera derrière vous.

Ainsi tout votre corps d'armée, et celui de M. le maréchal Augereau, forment la gauche; le corps d'armée de M. le maréchal Bernadotte, et celui de M. le maréchal Davoust, forment le centre, et débouchent par *Lichtenfelds*, *Cronach*, pour se diriger sur la grande route de *Leipsick*.

Le maréchal Bernadotte sera à *Lobenstein* et à *Saalbourg* le 9; il faudra tâcher de communiquer avec *Lobenstein* et avec le quartier-général, qui sera à *Hebersdorf*, ou en arrière de *Lobenstein*, suivant les circonstances.

Pour masquer et assurer votre mouvement, il est convenable que dans la journée du 6, et celle du 7, un piquet de cavalerie de vingt hommes reste derrière *Melrichstadt*, et fasse des reconnaissances comme à l'ordinaire; qu'un autre soit en avant de *Kônigshoffen*. Dans la journée du 8 tous les détachemens vous rejoindront.

Sa majesté sera demain à dix heures à *Bamberg*; vous ne laisserez rien à *Kônigshoffen* : cependant vous ne le ferez évacuer que le 7 au matin. Le détachement qui y sera se hâtera de vous rejoindre; vous aurez soin qu'on n'y laisse pas de détachemens d'artillerie, ni mineurs. Il serait possible que cette compagnie ne fût pas arrivée; il faut placer un piquet de

dix hommes à la croix du chemin de *Würtzbourg* à *Schweinfurth,* à la porte *Wernek,* pour qu'à compter du 7 au matin les détachemens de troupes auxiliaires, qui viendraient de *Würtzbourg* pour prendre la route de *Königshoffen,* en rétrogradassent sur *Würtzbourg.*

A cet effet, vous ordonnerez que ce poste, que vous aurez laissé, se reploie tout-à-fait sur *Schweinfurth,* et fasse rétrograder tous les Français qui se rendraient à *Königshoffen.* Vous ne devez rien laisser à *Sehweinfurth;* vous devez supposer que deux ou trois jours après votre départ l'ennemi y sera. Envoyez à *Würtzbourg* les hommes malingres et les gros bagages; la citadelle est le seul point à l'abri des incursions des hussards; il ne faut point effrayer les habitans du pays, mais vous devez en prévenir les généraux divisionnaires.

A votre passage le 7 à *Bamberg,* vous vous rendrez au quartier-général pour y recevoir des instructions plus détaillées sur vos opérations.

Au général Victor.

Würtzbourg, le 5 octobre 1806.

L'intention de l'empereur, général, est de vous donner le commandement d'une division sous les ordres du maréchal Augereau. Cette division sera

composée de quatre mille Hessois, qui sont de très-bonnes troupes, et qui peuvent rendre de grands services, ce qui dépendra particulièrement de l'estime qu'on leur montrera.

Le corps du maréchal Augereau est augmenté du 14e d'infanterie de ligne, et du 28e d'infanterie légère, qui feront également partie de votre division. Vous aurez aussi les troupes du prince primat. Vous voudrez bien, en conséquence, vous rendre près M. le maréchal Augereau, et prendre ses ordres.

Au maréchal LEFEBVRE.

Würtzbourg, le 5 octobre 1806.

L'EMPEREUR, monsieur le maréchal, désirant vous avoir plus particulièrement auprès de lui, vous donne le commandement d'un corps de réserve, qui fait partie de sa garde, et dont les grenadiers et chasseurs de la garde font partie. Vous aurez sous vos ordres le général de brigade Hulin, commandant les grenadiers; le général Soulis, commandant les chasseurs, et le général Oudinot, commandant deux régimens de dragons à pied. Ces trois brigades, dans l'ordre de bataille naturel, seront classées dans l'ordre suivant :

La brigade de chasseurs à pied.

La brigade de grenadiers à pied.

La brigade de dragons à pied.

Quant au détail de l'administration, il reste toujours sous les ordres du maréchal Bessières, qui continue à commander la cavalerie de la garde.

Au maréchal BERNADOTTE.

Bamberg, le 6 octobre 1806.

L'EMPEREUR ordonne, monsieur le maréchal, que votre quartier-général soit demain 7 à *Cronach*, et que vos deux premières divisions soient en position entre *Cronach* et la frontière; que la division du général Dupont, qui fait partie de votre armée, soit en avant de *Lichtenfelds*, à la position de *Redlitz*, éclairant la route de *Cobourg* et celle de *Culmbach*. Dans la journée du 8, M. le maréchal Lannes occupera *Cobourg*, et M. le maréchal Davoust occupera *Redlitz*, en avant *Lichtenfelds*, ce qui vous mettra à même de rappeler la division du général Dupont, et de marcher avec tout votre corps d'armée, pour être arrivé le 9 au-delà des frontières, sur les hauteurs de *Lobenstein*. Si l'ennemi avait marché à la rencontre du maréchal Soult, sur la route de *Bayreuth*, coupez-lui tout ce qui voudrait se retirer sur la route de   . Il sera convenable que vous vous teniez très-éclairé par votre droite, pour connaître les mouvemens de l'ennemi à *Hoff*, pour prévenir l'empereur de tout ce qui . . . .

. . . .

La droite est partie d'*Amberg*, occupera *Bayreuth* le 7, et sera à *Hoff* le 9; elle est composée des corps des maréchaux Soult et Ney.

Le centre occupera *Cronach*, et débouchera par *Lobenstein;* il est composé de votre corps, de celui du maréchal Davoust, de la plus grande partie de la réserve et de la garde impériale.

La gauche est partie de *Schweinfurth*, débouche sur *Cobourg*, et de là sur *Grafenthal;* elle est composée des corps des maréchaux Lannes et Augereau. Le quartier-général est à *Bamberg;* il sera le 8 à *Lichtenfelds*, et le 9 à *Cronach*. Donnez souvent des nouvelles de l'ennemi.

Au général Dupont.

Bamberg, le 6 octobre 1806.

L'Empereur ordonne, général, que vous partiez demain 7 à la pointe du jour, pour joindre M. le maréchal Bernadotte. Vous laisserez tout le pays, entre *Bamberg* et *Lichtenfelds*, entièrement libre pour tous les autres corps qui vous suivent.

Au maréchal Lannes.

Bamberg, le 6 octobre 1806.

L'instruction que je vous ai envoyée hier soir, monsieur le maréchal, vous fait connaître que vous

devez coucher le 7 à la fourche des routes de *Bamberg* à *Cobourg*, et de *Schweinfurt* à *Bamberg*. Cette fourche se trouve au village d'*Orsteim* où je viens d'ordonner qu'il soit jeté un pont sur le *Mein*; il serait à désirer que votre première division et votre cavalerie pussent passer, demain 7, le *Mein* sur ce pont, et profiter du reste du jour pour vous porter à *Obersdorff*, et y passer le *Mein* sur un second pont que j'y fais établir, et cantonner votre armée sur la rive droite du *Mein*, sans avoir aucun poste ni aucun homme sur la rive gauche, qui est occupée par les autres corps de l'armée. Le 8, cette division, qui serait ainsi rapprochée de *Cobourg*, se mettrait en marche pour se rapprocher également de cette ville. Vous réunirez dans la journée du 7 tout le reste de votre corps d'armée, de manière que le 8, avant le jour, tout ce qui appartient à votre armée ait traversé le *Mein*, et franchi tout l'espace de pays qui se trouve entre *Halstadt* et *Obersdorff*, de manière qu'à huit heures du matin cette portion de la route soit libre; vous ne ferez aucune espèce de réquisition ni ne tirerez aucune subsistance de la rive gauche du *Mein*, mais bien de la rive droite.

Vous comprendrez facilement que le but de l'ordre que je vous donne est de faire que la route de *Halstadt* à *Obersdorff*, qui est commune à la gauche et au centre de l'armée, soit libre, et qu'il n'y ait aucun

engorgement, parce que, pour avoir un bon chemin pour aller à *Cobourg*, vous êtes obligé de faire une lieue et demie sur la communication du corps du centre.

Dans la journée du 8, il sera convenable que vous viviez dans le pays de *Cobourg*, puisque dans cette journée, le maréchal Augereau aura débouché de *Bamberg*, et aura pris position sur la rive droite du *Mein*, depuis le village d'*Obersdorff* jusqu'aux limites de *Cobourg*.

Au maréchal DAVOUST.

Bamberg, le 7 octobre 1806.

L'EMPEREUR ordonne, monsieur le maréchal, que vous portiez votre quartier-général dans la journée du 7 à *Lichtenfelds*, et que vous poussiez votre première division pour cantonner autour de *Lichstenfelds*; vos deux autres divisions seront cantonnées entre *Bamberg* et *Lichstenfelds*, de manière que demain 8, tout votre corps d'armée puisse être réuni en masse de guerre en avant de *Cronach*, et être en mesure de soutenir monsieur le maréchal Bernadotte, qui doit dans la journée du 9 se porter sur *Lobenstein* et sur la *Saal*.

Au maréchal AUGEREAU.

Bamberg, le 7 octobre 1806.

L'INTENTION de l'empereur, monsieur le maréchal, est que vous traversiez la ville de *Bamberg*, demain 8, dans la matinée, et que vous suiviez la route de *Cobourg*, passant par *Halstadt* et *Obersdorff*, où vous passerez le pont de bateaux. Vous prendrez vos cantonnemens à la rive droite du *Mein*, entre *Obersdorff* et *Cobourg*. L'intention de sa majesté est que demain à midi toute votre arrière-garde ait traversé *Bamberg*, et qu'il ne reste pas un homme de votre armée en arrière.

A S. A. I. le grand-duc de Berg.

Bamberg, le 7 octobre 1806.

L'EMPEREUR ordonne à votre altesse de porter son quartier-général à *Cronach* aujourd'hui 7. Elle y recevra dans la journée une instruction sur ce qu'elle aura à faire. Vous voudrez bien, monseigneur, donner sur-le-champ l'ordre au général Beaumont de se diriger sur *Cronach* avec sa division de dragons ; à la division de dragons de Sahuc, de se diriger sur *Lichtenfelds*.

Donnez également l'ordre aux deux divisions de grosse cavalerie de se rapprocher en prenant de nouveaux cantonnemens dans la journée de demain 8.

entre *Bamberg* et *Lichtenfelds*. Quant aux divisions Klein et Grouchy, elles doivent suivre leur marche pour vous rejoindre.

A S. A. I. le grand-duc de Berg.

Bamberg, le 7 octobre 1806.

L'EMPEREUR ordonne à S. A. I. le grand-duc de Berg de se rendre aujourd'hui 7 à *Cronach*. Quoique la guerre doive être censée déclarée dès aujourd'hui, aucune cavalerie ne doit cependant dépasser, afin de ne pas instruire l'ennemi plus tôt qu'il ne le sera. Nous devons être aujourd'hui à *Bayreuth;* il est donc probable que l'ennemi ne sera instruit que demain à midi, ou demain au soir, du commencement des hostilités. Il y a à l'avant-garde trois brigades de cavalerie légère; il faut y mettre beaucoup d'ordre.

La brigade attachée au maréchal Bernadotte est commandée par le général Vattier; elle débouchera demain matin, fera prisonnier tout ce qu'elle pourra, s'avancera le plus loin possible, et battra tout le pays pour avoir des renseignemens.

Le général de brigade Milhaud, après avoir dépassé *Lobenstein*, se jettera sur la gauche, et reconnaîtra ce qu'il y a à *Saalfeld* et *Grafenthal*.

La cavalerie du maréchal Lannes, que commande le général Treilhard, et qui sera demain matin à *Cobourg*, poussera en avant sur *Grafenthal*.

L'intention de l'empereur est que le grand-duc de Berg se tienne en position, ayant en avant de lui la brigade du général Lasalle, qu'il tiendra réunie le plus possible pour en former une réserve; mais il enverra reconnaître la droite sur *Hoff;* et comme le général Vattier, qui se portera en avant avec un régiment, en a trois, le grand-duc de Berg se trouvera avoir en masse quatre régimens, et sera couvert vis-à-vis de lui par le général Vattier avec un régiment; à sa gauche par le général Milhaud, à sa droite par le général Lasalle. Ces trois généraux de brigade passeront le *Mein* dès demain, à une ou deux lieues, chacun sur la direction, ayant battu et éclairé le pays. Il sera attaché un officier du génie à chacun de ces généraux de brigade pour faire la reconnaissance du pays, de sorte que demain, vers minuit, l'empereur reçoive à *Cronach,* où il se trouvera, la reconnaissance de ces officiers et des trois généraux de brigade. Les reconnaissances doivent porter sur trois points.

Peut-on de *Saalbourg* communiquer sur *Saalfeld?*

Peut-on communiquer de *Saalbourg* à *Hoff?*

Peut-on de *Lobenstein* communiquer à *Grafenthal?*

Peut-on de *Lobenstein* communiquer avec *Hoff?*

Quelle espèce de communication y a-t-il?

Est-elle propre à l'infanterie, à la cavalerie et à l'artillerie?

Quelle est la situation de l'ennemi du côté d'*Hoff*, du côté de *Saalbourg*, et surtout celle de la grande chaussée de *Leipsick*?

Quelle est sa position sur *Grafenthal* et *Saalfeld*, c'est-à-dire sur la communication de *Cobourg* à *Naunbourg*?

L'empereur envoie le grand-duc de Berg de sa personne à cette reconnaissance, exprès pour que sa majesté puisse connaître autant que possible la position de l'ennemi, et profiter de notre première éruption pour frapper un grand coup.

S'il y a une brigade d'infanterie du maréchal Bernadotte qui puisse être demain au soir sur une bonne position, en avant de *Lobenstein* et d'*Ebersdorff*, on la fera pousser jusques-là.

Le maréchal Bernadotte, avec tout son corps d'armée, doit prendre une belle position sur la hauteur de *Saalbourg;* probablement que les ponts de la Saxe seront coupés : il faudra les faire sur-le-champ préparer, et pour cela il sera nécessaire que les pontonniers du maréchal Bernadotte soient en avant.

Pour que l'empereur soit certain d'avoir des nouvelles demain à *Cronach*, il faut que le grand-duc de Berg tienne des officiers d'état-major à mi-chemin. Son altesse est prévenue que le maréchal Soult sera demain au-delà de *Münchberg*.

ORDRE.

Bamberg, le 7 octobre 1806.

Donner l'ordre au quartier-général de partir demain à trois heures du matin, afin de laisser la route libre pour le corps du maréchal Augereau.

Il ira coucher demain à *Lichtenfeld*, et après demain à *Cronach*.

Il partira également de *Lichtenfeld* de nuit, afin de ne pas embarrasser la marche des colonnes, et d'être arrivé à *Cronach* à six heures du matin.

On donnera l'ordre à tout le monde de prendre des vivres pour soi et pour les domestiques pendant huit jours.

Le maréchal Augereau complétera ses vivres en passant à *Bamberg*.

La garde partira à trois heures du matin, et prendra des vivres pour quatre jours. Les dix voitures qu'a la garde seront chargées de dix mille rations de pain.

La garde a vingt ambulances, vingt-quatre caissons.

Tous les effets appartenant aux officiers seront laissés dans un depôt de la citadelle, avec le petit dépôt de la cavalerie, et ces quarante-quatre voitures se chargeront de soixante mille rations de bis-

cuit à *Würtzbourg*. Le même ordre sera donné pour les caissons de l'empereur ; on s'arrangera de manière qu'ils puissent porter deux ou trois cents rations de biscuit.

Le petit dépôt pourra ensuite partir cinq ou six jours après, avec les effets, pour se rendre à *Cronach*.

Charger indépendamment de cela le commissaire de la garde resté à *Würtzbourg*, de se procurer des voitures du pays, de manière à charger et faire partir en même temps que les caissons de la garde, quarante mille rations de biscuit.

L'intendant général donnera des ordres pour que la fabrication du biscuit continue à *Würtzbourg*, et qu'il parte tous les jours soixante mille rations de biscuit pour *Cronach*. Sans l'exécution de cet ordre, on sera dans le plus grand embarras.

Demain à midi toute l'armée aura passé ; l'on fera par jour, à *Bamberg*, quarante mille rations de pain biscuité, que l'on fera partir le soir pour *Cronach*. Indépendamment de cela on fera cinq à six mille rations de pain suivant les besoins, pour les détachemens qui passeront.

Quarante mille hommes de cavalerie de la garde passeront le 10 ; il faut qu'on puisse leur donner vingt mille rations de pain.

Indépendamment de ce, on fera partir tous les jours cinq cents sacs de farine pour *Cronach*.

Ainsi donc, quarante mille rations de pain biscuité ne demandent pas plus de trente voitures; cinq cents sacs de farine demandent cinquante voitures. Il faudrait donc cent voitures par jour pour aller à *Cronach*, et en faisant la navette, deux cents voitures : les dépôts bavarois fourniraient les escortes de ces convois.

Faire venir de *Forcheim* deux compagnies bavaroises pour ces convois.

On donnerait l'ordre à un chef et à quelques employés des transports, de surveiller ce service.

Ainsi donc, l'armée à *Cronach* doit être nourrie par les convois de *Würtzbourg*, d'où l'on enverra du biscuit; par les convois de *Bamberg*, d'où l'on enverra du pain biscuité et des farines.

Donner des ordres pour que tout le biscuit soit mis à *Cronach*, en dépôt, dans les magasins de la ville, et qu'on n'en délivre que d'après mes ordres.

Les deux divisions du parc, indépendamment de quatre jours de pain, en porteront pour quatre autres sur leurs voitures. Toutes les fois que par une circonstance quelconque on ne pourra pas donner du pain, on donnera de la farine, qui sera changée en pain à *Cronach*.

Savoir les numéros et l'état de la brigade qui est à la suite du quartier-général; on parlera aux brigadiers.

Il y a des personnes du quartier-général qui font partir leurs bagages sur les caissons du quartier-général. Ces caissons doivent marcher à la suite du quartier-général, et être chargés de pain.

Faire cuire à *Forcheim*, et faire transporter le pain biscuité qu'on y fera, sur des voitures que l'on se procurera dans les environs pour *Cronach*, en en faisant faire trente mille rations par jour, et les expédier sur *Cronach*.

A S. A. I. le prince Jérôme.

Cronach, le 8 octobre 1806.

L'empereur ordonne que votre altesse impériale prenne le commandement de la division bavaroise qui arrive le 9 à *Bayreuth*, et qui, le 10 au matin, doit se rendre devant le fort de *Cumlbach*. Je donne l'ordre à l'officier-général, commandant la division bavaroise, d'envoyer un régiment de cavalerie au-devant de vous. En conséquence, votre altesse partira le 11 au matin pour se rendre devant *Cumlbach*. L'intention de l'empereur est que vous fassiez cerner cette place, et que vous la forciez à se rendre. Sa majesté veut que le général Hédouville fasse sous vos ordres les fonctions de chef de l'état-major de la division du général de Wrède.

Je détache près de votre altesse le lieutenant-colonel d'Aubert, officier bavarois, employé auprès de moi.

Cet officier vous devancera, et sera porteur de l'ordre qui prévient le commandant bavarois du commandement que l'empereur vous confie. L'intention de l'empereur est que quand le fort de *Cumlbach* se rendra, vous lui envoyiez un rapport qui lui fasse connaître l'état de l'artillerie et des fortifications. Je donne l'ordre à un officier du génie français de s'y rendre, et de vérifier lui-même le fort. Cette reconnaissance sera indépendante de celle que feront les officiers bavarois. Vous voudrez bien, monseigneur, envoyer l'état exact de l'infanterie, de l'artillerie et de la cavalerie qui se trouvent dans la place. Vous passerez la nuit du 10 au 11 à *Cumlbach*, où vous attendrez de nouveaux ordres. Vous écrirez pour vos subsistances au général Lefranc à *Forcheim*, et qui commande tout le pays de *Bayreuth*.

TABLE RAISONNÉE

DES CHAPITRES ET DES MATIÈRES

DU TOME XV. — CAMPAGNE DE 1806.

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE II.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

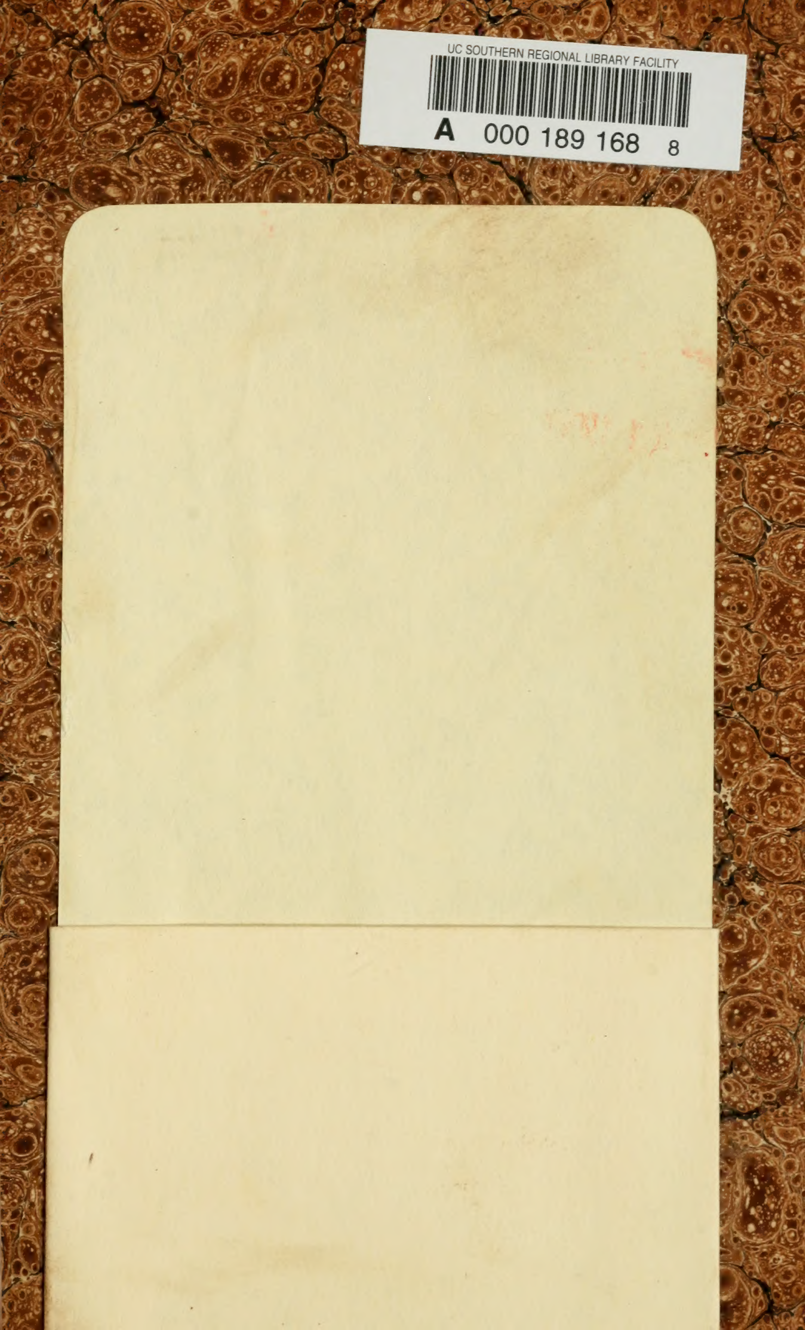
TABLE

DES PIÈCES JUSTIFICATIVES DU TOME XV.

Suite de la Correspondance et des Ordres de l'empereur Napoléon, transmis par le major-général de la Grande-Armée française.

(Depuis la ratification du traité de *Presbourg*, jusqu'à l'évacuation du territoire autrichien.)

FIN DU XVe VOLUME.


UC SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY
A 000 189 168 8

